TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 653 — SAMEDI 17 JUILLET 1982

Le conflit s'aggrave entre l'Éthiopie et la Somalie

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un fidèle de Mme Gandhi président de l'Inde

L'élection à la magistrature suprême indienne de M. Giani Zail Singh ne constitue pas une surprise ; il était en effet présenté par le parti de Mme Gandhi, qui bénéficie d'une confortable majorité. L'opinion indienne est peut-être davantage surprise du choix de cet homme à la personnalité apparemment assez effacée, qui s'était signalé jadis par un éloge de Hitler.

Mme Gandhi avait refusé la proposition de l'opposition qui souhaitait que le nouveau président de l'Union fût choisi par consensus. En 1977, le Janata, alors au pouvoir, avait consulté les partisans de Mme Gandhi, dans l'opposition, pour le choix de M. Sanjiva Reddy, qui avait été élu sans adversaire. M. Reddy était connu pour ses divergences avec le premier ministre, et celle-ci a préféré présenter son propre candidat, affirmant que, pour assurer un bon fonctionnement du système démocratique, le président devait avoir de bons rapports avec son premier ministre.

Le choix d'un partisan, qui n'est ni un administrateur ni un homme d'Etat reconnu, et qui semble manquer d'une vision prospective sur les problèmes socio-économiques et politique de l'Union, s'explique par le fait que Mme Gandhi avait avant tout besoin d'un homme à elle, ce qui est le cas indiscutablement de M. Singh. D'autant qu'en cas de crise, si le premier ministre devait perdre la majorité au Parlement, son rôle, en temps normal surtout honorifique, serait crucial ; c'est également à lui qu'il revient d'imposer le « contrôle présidentiel » sur un Etat en proie à des difficultés politiques. Or, après les élections qui se sont déroulées en mai dernier dans quatre Etats, le doute commence à se faire jour quant à la capacité de Mme Gandhi de remporter les élections générales de 1985.

On sait par ailleurs la volonté de Mme Gandhi d'assurer sa propre succession. Elle-même avait déjà pris la suite de son père, Nehru, à la tête du parti du Congrès et du gouvernement en 1966. Pendant l'état d'urgence, comme après son retour au pouvoir en 1980, elle avait formé son fils cadet Sanjay — personnage pourtant fort controversé — pour qu'il puisse la remplacer le moment venu. La mort accidentelle de celui-ci avait tout remis en cause. Mme Gandhi s'était alors tournée vers son aîné, Rajiv, pilote d'avion. Après quelques hésitations, il a accepté de se prêter à ce jeu, bien que manquant de l'habileté manœuvrière de son jeune frère.

Ne pouvant compter sur son parti, divisé en factions rivales, et dont l'image de marque se ternit chaque jour en raison de son incompétence et de la corruption, Mme Gandhi pourrait être tentée de modifier les règles politiques, pour permettre une succession... dynastique. L'opposition lui prête le projet de remplacer le parlementarisme à la Westminster par un système inspiré de celui de la Vᵉ République française, dans lequel le chef de l'Etat, élu au suffrage direct, exercerait la réalité du pouvoir. Pour y parvenir, elle aurait besoin de l'appui du président actuel, et elle sait qu'elle peut compter sur M. Zail Singh.

En effet, jusqu'à présent, la Cour suprême a toujours réaffirmé que le Parlement ne pouvait faire que des révisions mineures à la Constitution, et non pas des changements fondamentaux. Avec un président accommodant, elle pourrait plus facilement nommer de nouveaux juges qui changeraient la composition de la Cour.

(Lire nos informations page 6.)

La Syrie refuse « définitivement » d'accueillir les Palestiniens

De violents combats opposent les Iraniens et les Irakiens

Jérusalem a de nouveau exprimé, jeudi 15 juillet, son impatience devant la lenteur des négociations pour sortir de l'impasse libanaise qui achoppent sur le refus « définitif » *syrien de recevoir les Palestiniens de Beyrouth.* « Nous ne pouvons pas attendre indéfiniment », *a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir. Il a estimé que le nouveau délai de trente jours, souhaité par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, lors de ses auditions de confirmation au Sénat, était* « très long ».

A Washington, le président Reagan, dans une lettre adressée au roi Fahd d'Arabie Saoudite, a laissé entendre que ceux qui en Israël « insistent pour une solution militaire immédiate » *pourraient faire prévaloir leurs vues si les négociations sur la crise libanaise n'étaient pas rapidement débloquées.*

Dans la guerre du Golfe, on retient surtout de communiqués contradictoires que les forces irakiennes semblent opposer une vive résistance à l'offensive de quelque quatre-vingt mille Iraniens dans le secteur de Bassorah. Le président égyptien, M. Moubarak, a déclaré au Caire que les « guerres irako-iranienne, somalo-éthiopienne et la crise du Liban sont étroitement liées » *et il a appelé les chefs d'Etat arabes à se réunir pour résoudre leurs problèmes et resserrer leurs rangs.*

La quête de M. Reagan

Correspondance

Washington. — Le gouvernement américain multiplie ses efforts pour sortir de l'impasse les négociations de Beyrouth qui butent notamment sur le refus de la Syrie d'accepter, même temporairement, les combattants de l'O.L.P.

Aussi bien, sans attendre l'arrivée dans la capitale de M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, attendu le dimanche 18 juillet avec le prince Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, représentant de la Ligue arabe, le département d'Etat a exprimé jeudi 15 juillet son espoir que « *la communauté arabe trouverait un moyen de résoudre rapidement ce problème* ».

Les milieux officiels ne sont pas convaincus que la décision du gouvernement de Damas soit définitive et irrévocable comme l'aurait indiqué M. Abdel Halim Khaddam à Chypre. Pour favoriser un revirement de Damas, les diplomates américains s'efforcent d'obtenir des autres Etats arabes l'engagement de recevoir ultérieurement les combattants palestiniens. En d'autres termes, la Syrie ne serait qu'un centre de transit essentiellement temporaire.

L'action diplomatique américaine est appuyée par le président Reagan intervenant sous forme de messages adressés au roi Fahd d'Arabie Saoudite ainsi qu'au président syrien Assad. Dans sa lettre au souverain saoudien, dont le contenu a été révélé à la suite de fuites calculées, le président indique que ses efforts pour trouver un pays de destination pour les combattants palestiniens n'ont pas abouti, mais qu'il n'a pas perdu l'espoir d'obtenir la coopération de la Syrie. Ou alors, dit-il, une solution devrait être trouvée par les Etats arabes acceptant de recevoir chacun une partie des combattants de l'O.L.P.

M. Reagan poursuit en ne manquant pas de souligner que l'impasse des négociations renforçait en Israël les éléments « *doutant de notre capacité à trouver une solution pacifique à la crise et qui insistent pour une solution militaire immédiate* (...). *Nous sommes peut-être à quelques jours du moment où ces éléments feront prévaloir leurs vues* »...

D'autre part, les milieux officiels se déclarent toujours très inquiets de l'offensive des Iraniens en Irak, compte tenu de la menace potentielle qu'une victoire de Téhéran ferait peser sur l'Arabie Saoudite et sur les autres Etats « modérés » du Golfe persique.

Dans ce contexte, les observateurs pensent que le secrétaire d'Etat, M. Shultz — sa nomination a été confirmée à l'unanimité par le Sénat jeudi 15 juillet — cherchera à consolider et à renforcer les « *conservateurs* » du monde arabe en leur démontrant que les Etats-Unis font le maximum pour assurer « *les droits légitimes du peuple palestinien* », selon sa propre formule. Le secrétaire d'Etat serait déterminé à donner la priorité au problème palestinien, et le bruit court même qu'il pourrait faire appel à M. Kissinger en lui confiant une mission de médiation.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 4.)

M. Mauroy recommande aux partenaires sociaux de s'écarter du système d'indexation prix-salaires

Les dirigeants socialistes cherchent à mieux coordonner leur action

M. Pierre Mauroy, les membres socialistes du gouvernement, les présidents et vice-présidents des groupes parlementaires socialistes et les membres du bureau exécutif du P.S. se *sont réunis en séminaire*, à huis clos, vendredi 16 juillet, toute la journée, à Maisons-Laffitte, pour débattre notamment, au sein de cinq groupes de travail, de la mise en œuvre du programme économique et social du gouvernement, de la préparation des élections municipales, en particulier à Paris, et des moyens de mieux coordonner le travail du pouvoir exécutif, celui des parlementaires et l'action du parti. M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en voyage en Yougoslavie, n'a pas assisté à ces travaux.

A la veille de ce séminaire, le premier ministre a réuni le 15 juillet à l'hôtel Matignon l'ensemble des partenaires sociaux. « Une discussion très calme et très laborieuse », a estimé M. Mauroy. Les délégations patronales et syndicales étaient nuancées sur l'utilité de cette réunion. « La FEN souhaite le succès de la *stratégie du gouvernement*, a déclaré M. Pommateau, mais estime que la rigueur ne doit pas déraper en une austérité frappant les travailleurs. » « L'austérité est mal distribuée car les plus défavorisés seront les plus pénalisés, » a estimé M. Drilleaud (C.F.T.C.). Pour sa part, M. Krasucki a noté que « des possibilités d'évolution sont possibles, notamment sur le maintien indispensable du pouvoir d'achat des salariés ».

Pour 1982, seuls les fonctionnaires devront acquitter une contribution-chômage en plus des salariés. Le premier ministre s'est clairement prononcé pour une méthode de revalorisation des salaires qui échappe à l'indexation systématique sur les prix.

Décidément sceptique sur ce type de sommet social, M. André Bergeron a déclaré, le 15 juillet à l'hôtel Matignon : « *Je pensais qu'il n'en sortirait rien de concret. C'est le cas !* »

Le propos du secrétaire général de F.O. est peut-être d'une sévérité excessive. Certes, le fait de réunir pendant cinq heures d'affilée autour d'une table cinquante personnes représentant les pouvoirs publics et les partenaires sociaux n'a fait émerger nulle solution-miracle.

Le contraire eût été surprenant. Et M. Mauroy s'est efforcé d'emblée de recadrer la réunion présentée comme un sommet d'« *information* », et non de négociation dont il ne devait sortir aucun « *mode d'emploi obligatoire* » pour concevoir une issue aux quatre mois de blocage des salaires et des prix.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 19.)

Un entretien avec M. Bérégovoy

• Un effort pour les familles dès la rentrée scolaire
• Vers une fiscalisation des ressources de la Sécurité sociale et un allégement des charges des entreprises de main-d'œuvre

« Bousculé par la crise économique, gênée par l'accroisement du chômage, qui réduit les possibilités de financement, la Sécurité sociale est en difficulté. Globalement, pensez-vous que notre système de protection sociale vit au-dessus de ses moyens ?

— Un mot tout d'abord sur la crise économique. Nous la connaissions lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, et nous avons l'ambition de sortir la France de cette crise. Il est évident que le ralentissement de la croissance a des conséquences sur le budget social de la nation. Il est évident aussi que l'aggravation du chômage accroît les charges de l'UNEDIC et limite les ressources de la Sécurité sociale. Par conséquent, lorsque l'on se préoccupe du financement de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale, l'on ne doit jamais perdre de vue que la lutte contre le chômage reste prioritaire.

» Produire plus et mieux : c'est le premier moyen de créer des emplois. Il en est un autre : la réduction du temps de travail. Il faut aller vers les trente-cinq heures. Comment ? Par la négociation, branche par branche, voire entreprise par entreprise, et, pour qu'elle soit bénéfique à tous, elle suppose une meilleure utilisation des équipements, une meilleure organisation du travail. Faire travailler moins les hommes et plus les machines, c'est la voie de l'avenir.

» Il est certain aussi que si nous ne réussissions pas à réduire de façon importante, l'inflation, les efforts de redressement entrepris par le gouvernement, s'avéreraient vains. C'est pourquoi la deuxième phase de l'action gouvernementale dans laquelle nous sommes engagés ne sépare pas ces deux objectifs.

» *Je ne veux pas m'apesantir* sur les contraintes internationales. Il est cependant utile de rappeler que le dérèglement monétaire international, et notamment les mouvements incontrôlés du dollar, posent de sérieux problèmes aux pays européens. C'est une question politique de première importance : il nous faut parler clair aux Etats-Unis, car il n'y a pas de bonne alliance politique sans une réelle solidarité économique.

» Il nous faut aussi parler clair à nos concitoyens, car nous devons d'abord compter sur nous-mêmes pour faire face à la crise. C'est donc une politique volontariste que nous menons. Elle doit s'appliquer au secteur social comme aux autres. C'est la règle d'action que je me suis fixée. Comme l'a dit le président de la République : « *On peut quand on veut.* »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 19.)

DANS « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »

DIX CHAMPIONS DU TEMPS LIBRE

Aujourd'hui : un mousquetaire aux fourneaux

(Lire page 11)

DES JEUX POUR L'ÉTÉ

« Les jeux pour l'été ». Sous ce titre, *le Monde* publie une série de problèmes, simples et moins simples, que Jean-Pierre Colignon a préparés à l'intention de nos lecteurs, comme il le fit l'an dernier.

Cette rubrique trouve sa place quotidiennement dans la page consacrée aux informations « services », qui comprend également les renseignements météorologiques. Aujourd'hui, les mots croisés sont en page 14.

AU JOUR LE JOUR

Les sifflets silencieux

Parmi les instruments de mesure de la popularité, les sifflets, les huées, sont les plus primaires. Les moins scientifiques. Les amis du président de la République qui s'émeuvent de ces manifestations d'hostilité et qui s'interrogent sur leurs raisons cachées risquent de se tromper de cible.

Que ne diront-ils pas en découvrant dans les sondages d'opinion les signes d'une plus grave contestation de la popularité présidentielle ? Et à qui imputeront-ils l'organisation de cette agression silencieuse ?

L. M.

LES RADIOS LIBRES A PARIS

Un choix provisoire

La Commission consultative sur les radios privées locales, a rendu publique, jeudi 15 juillet, une première liste des radios parisiennes susceptibles d'obtenir une dérogation.

Etablie par le président, M. André Holleaux, assisté du rapporteur et des deux experts chargés des dossiers ; émanant de la région parisienne, à partir des trente noms les plus cités sur les listes établies par les membres, adoptée par onze voix contre cinq : la Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.), la Fédération nationale des radios et télévision locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.), la Ligue de l'enseignement, la Fédération Léo-Lagrange et la Fédération des M.J.C., en tant que « *document de base pour le travail à effectuer pour la séance du 21 juillet* », cette liste fera l'objet de discussions et d'amendements avant d'être définitivement votée le jeudi 22 juillet.

Si douloureux que soit le procédé employé par la commission Holleaux, il est, sinon nécessaire, du moins salutaire. Appels, encouragements, tout a été fait pour que les trop nombreux candidats à la modulation de fréquence se regroupent, s'associent, fassent passer leurs intérêts particuliers après l'intérêt général. Les sœurs ennemies, pour trop d'entre elles, ne s'y sont pas résolues.

Restait l'ultimatum : si vous voulez « causer dans le poste », voici vingt noms non définitifs auxquels il vous est encore possible de vous agglomérer. Mais dépêchez-vous, tout sera tranché le 22 juillet.

Ce dernier point, dans la méthode Holleaux, est peut-être moins satisfaisant tant il s'apparente à de la chirurgie.

FRÉDÉRIC E[illegible]NN.

(Lire la suite page 17.)

ETRE HOMME

On a, ces temps-ci, dans ces colonnes, successivement évoqué ce que cela signifiait d'être Juif, Libanais, Français, Palestinien. Mais qu'est-ce plus simplement qu'être homme ? René Bernard fait le bilan des recherches scientifiques les plus récentes, en insistant sur l'étonnante dysharmonie de nos structures biologiques et mentales. Denis Buican s'interroge sur la place que laisse à l'exercice de la liberté le double héritage de l'inné et de l'acquis. Jacques Ruffié traite d'un autre équilibre non moins fragile, celui de la société où l'homme doit s'insérer, et estime que le problème principal est devenu celui de la création de nouvelles ressources et de leur partage. Quant à Gabriel Matzneff, il ne voit rien dans les événements d'aujourd'hui qui lui apprenne sur l'homme quoi que ce soit qui ne se trouve déjà chez les grands écrivains du passé.

Le crocodile, le cheval et l'ordinateur

« En hommage à Arthur Koestler »

par RENÉ BERNARD (*)

COMMENT oser évoquer sans le souligner d'un titre dérisoire le problème le plus angoissant qui hante l'esprit de l'homme depuis qu'il s'est dégagé de l'arbre des primates il y a environ deux millions d'années : celui de notre comportement cérébral.

« Quelle chimère est-ce donc que l'homme ? », interrogeait déjà Pascal.

On n'a pas la prétention de résoudre cet insoluble problème. On voudrait ajouter à ce volumineux et mystérieux dossier quelques éléments récents concernant la génétique, l'anatomie comparée et la neurophysiologie de notre encéphale, susceptibles de nous faire « entrevoir quelque apparence du milieu des choses ».

1) *Les caractéristiques spécifiques de notre comportement* et les anomalies qui en découlent sont suffisamment explicites pour qu'il soit inutile de les développer : toutes nos « conquêtes » ont un revers d'autant plus inquiétant qu'elles sont plus éclatantes.

—*Conquête du feu,* mais usage maléfique, depuis qu'il a été domestiqué il y a deux millions d'années.

—*Spécificité du membre supérieur* nous permettant la manipulation et la fabrication d'objets de plus en plus perfectionnés, mais redoutables pour nos semblables.

— Possibilité de *prolonger notre appareil locomoteur* par des *outils* et des *machines* nous permettant d'aller de plus en plus loin, de plus en plus haut et de plus en plus vite, mais nous procurant ainsi des moyens de destruction et... d'autodestruction particulièrement variés et perfectionnés.

— *Faculté de traduire sa pensée* par la parole et l'écriture : la meilleure et la pire des choses, comme le soulignait déjà Esope.

Le langage est certainement le meilleur moyen de diviser, de fanatiser et de déclencher les luttes idéologiques et territoriales, prétexte de toutes nos *guerres intraspécifiques.*

Enfin *le meurtre individuel* et *collectif, les sacrifices humains, le terrorisme* aveugle, constituent les aspects les plus pathologiques du comportement humain, si on le compare à celui de l'animal de la jungle qui ne tue qu'exceptionnellement en dehors de la nécessité de survivre.

L'euthanasie et l'« amour sacré de la patrie » constituent les prétextes les plus « nobles » pour justifier les massacres qui jalonnent notre histoire.

Et pour clore cet inquiétant bilan, il nous faut souligner *l'étonnante dissociation* entre *la fulgurance* de nos *progrès techniques*, depuis ces dernières décennies surtout, et *l'immobilisme quasi absolu de notre morale* depuis l'homme de Néanderthal, en dépit des exhortations temporairement et très modestement efficaces de tous nos grands initiés.

2) Ce constat d'échec, qui fait de l'homme un *« animal dénaturé »* (Vercors), a-t-il, sinon des excuses, du moins des raisons biologiques ?

Psychologiquement, *l'angoisse de la mort* réalité quotidienne mais refusée par l'affectivité pourrait expliquer notre besoin d'éternité (religion) ou de rassemblement idéologique (sectes, partis, nationalismes), moyen de sécurisation, mais sources de conflits sanglants.

La malédiction du langage active ce feu qui couve en permanence sous la cendre de notre raison.

La longue dépendance du « petit de l'homme » de ses géniteurs rend son cerveau plus réceptif et plus malléable aux idéologies les plus aberrantes lors de son tardif sevrage pubertaire.

Mais ces constatations psychologiques pourraient s'intégrer dans une *conception neurophysiologique du comportement humain* plus concrète et plus agréable (P.-D. Mac Lean, von Bertalanffy, A. Hardy, A. Koestler, de Grouchy).

De nombreuses constatations faites par les paléontologues, les anthropologistes, les neurophysiologistes et les généticiens permettent de concevoir *l'hypothèse* d'un *cerveau dysharmonique,* dissocié comportant *à sa base* de *très vieilles structures* reptiliennes et mammifères inférieures *(cerveau limbique)* immuables depuis deux cents millions d'années pour les premières *(le crocodile)* et soixante millions pour les secondes *(le cheval).*

Ce *paléo-cerveau* est recouvert par un *manteau cortical* surabondant : notre matière grise cérébrale *(l'ordinateur).* Celle-ci a brusquement proliféré au cours des deux derniers millénaires. De 400 ml : capacité cranienne du *zinjanthrope* (deux millions d'années), elle atteint 1 000 ml chez le *sinanthrope* (cent cinquante mille ans) et 1 600 ml chez notre vieux frère : l'homme de Néanderthal (plus de quatre-vingt mille ans). Elle n'a plus varié depuis cette époque. Et ce *« cortex envahissant »* constitue actuellement 93 % du poids total de l'encéphale. Cette brutale prolifération pourrait coïncider avec une brusque *transformation chromosomique* qui nous a fait passer de quarante-huit chromosomes *(simiens)* à quarante-six chromosomes *(homo)* (de Grouchy). La paire manquante constituant avec une autre paire simiesque notre chromosome 2.

Ainsi a-t-on pu parler de *dichotomie* ou de *schizophrénie cérébrale* entre le paléo-cerveau vieux de soixante millions d'années et le *néocortex*, dont la monstrueuse prolifération s'est surtout manifestée autour des mille derniers siècles.

Ses dix milliards de cellules et ses innombrables interconnexions (10^{14}) ont quelque mal à s'adapter à notre modeste cerveau inférieur dont l'importance dans la vie végétative et émotionnelle est pourtant considérable. Si considérable même qu'il est capable de dominer, voire de submerger, notre admirable ordinateur : *« Le cœur a ses raisons... »*

Quant au « moi » qui domine tout ce fragile édifice et qui pose le point d'interrogation majeur de notre destin, nous le laisserons provisoirement sans réponse, malgré ses évidentes corrélations avec nos trois cerveaux et sa brutale disparition lors de leur arrêt provisoire ou... définitif.

Reste cette choquante dysharmonie de *« la plus étonnante des structures organisées de notre univers »* (J. Ecclès), qui pourrait peut-être justifier les nombreuses anomalies de notre fonctionnement cérébral et constituer ce fameux *« péché originel »* qui fait de l'homme ce *« monstre incompréhensible..., gloire et rebus de l'univers »* sur lequel s'interrogeait vainement Blaise Pascal.

(*) Professeur honoraire à la faculté de médecine de Marseille.

Le miroir aux alouettes

par GABRIEL MATZNEFF

CHAQUE époque se croit exceptionnelle et s'imagine vivre un tournant de l'histoire. Cela est très exagéré. Les événements d'aujourd'hui ne m'apprennent rien sur l'homme qui ne se trouve déjà chez les historiens, les moralistes ou les poètes du passé. La chirurgie et l'astronomie ont assurément progressé, mais le chirurgien et l'astronome ne sont pas différents de leurs homologues du siècle de Périclès. Les passions qui nourrissent le cœur humain, et qui ensuite le dévorent, sont immuables. Nous ne savons rien sur l'homme que ne savaient déjà le Bouddah, Épicure et Jésus-Christ.

Les temps modernes sont, paraît-il, difficiles. Ils ne le sont pourtant pas davantage que les époques révolues. Songeons à Protagoras, exilé ; à Socrate, zigouillé ; à Cicéron, assassiné ; à Sénèque et à Pétronne, « suicidés » ; à Giordano Bruno, brûlé vif ; à Vanini, torturé (langue arrachée) et brûlé vif ; à Sade, emprisonné ; à Mandelstam, mort en déportation. La vie a toujours été un exercice périlleux. La mort aussi, parfois.

Tyr connaît présentement des jours douloureux. Elle en a connu de pires. Ceux qui ont lu, chez Plutarque, Diodore de Sicile et Quinte-Curce, le récit du siège de Tyr par Alexandre le Grand, le savent. Quand il pénétra enfin dans Tyr longtemps assiégée, Alexandre massacra toute la population, sauf quelques femmes et enfants — les plus beaux — qu'il vendit aux enchères, et deux mille jeunes gens qu'il fit mettre en croix sur la plage. Alexandre le Grand, le « généreux » Alexandre, offrait là un nouvel exemple de sa fameuse magnanimité. Le plus étonnant est que, deux ans plus tard, de retour d'Égypte, Alexandre repassa par Tyr et y donna un fête superbe, où les cérémonies religieuses alternèrent avec les spectacles théâtraux et les jeux sportifs, et à laquelle participa la fleur de la jeunesse méditerranéenne. Le massacre d'Oradour, pardon ! de Deir-Yassin, pardon ! de Tyr était oublié. Demain sur nos tombes pousseront des coquelicots.

Notre époque est captivante non parce qu'elle est remarquable, mais parce qu'elle est la nôtre. Il est vain de se demander si nos amours, nos œuvres, nos vies, marquent un progrès par comparaison à celles des hommes du passé, ou si, au contraire, elles leur sont inférieures. L'important est qu'elles sont les nôtres. Et ce qui est vrai du passé l'est aussi du futur. Nous ne devons pas nous inquiéter du lendemain. Si nous avons la foi, nous accueillerons la fin du monde comme l'avènement de la cité de Dieu ; si nous sommes agnostiques, la perspective du néant final doit nous délivrer du souci de la postérité. Que nous soyons dévots ou libertins, ce n'est pas l'avenir qui est digne d'intérêt, mais le présent. Le seul progrès qui ne soit pas un miroir aux alouettes est celui qui s'opère dans notre propre cœur.

Malthus est-il bien mort ?

par JACQUES RUFFIÉ (*)

AU cours des dernières décennies, les pays industrialisés ont connu un véritable bouleversement démographique et culturel. L'espérance de vie, qui au milieu du dix-neuvième siècle n'excédait pas quarante ans dans les classes laborieuses, a maintenant doublé ou presque. Nos contemporains vivent plus longtemps et mieux que leurs parents. Ils sont plus instruits et consomment davantage. Ils ont recours plus volontiers à des soins médicaux, devenus efficaces.

Cette situation qui, pour les générations précédentes, était imprévisible, pose des problèmes nouveaux, en particulier en matière de travail. Lorsque la plupart des travailleurs mouraient entre quarante et cinquante ans, ce qui fut le cas jusqu'aux années suivant la première guerre mondiale, abaisser l'âge de la retraite de soixante-cinq à soixante ans n'avait guère de signification. Les organismes, publics ou privés, ne prenaient pas de risques, puisque la plupart des ayants droit jouissaient déjà du repos éternel quand l'heure de la retraite aurait enfin sonné. Les seules dépenses qu'ils imposaient à l'Etat étaient l'entretien des cimetières, et, à la famille, le dépôt de quelques chrysanthèmes le jour de la fête des morts.

Les autres, c'est-à-dire le petit nombre de survivants, étaient pris en charge sans difficultés. C'était l'époque où les organismes d'assurances et de sécurité regorgeaient d'excédents. Rien de tel aujourd'hui où la population a modifié la pyramide des âges au point d'en faire un « obélisque » dont la partie supérieure, représentant les retraités, ne cesse de s'allonger.

Dès lors, faut-il avancer arbitrairement l'heure de la retraite et condamner à l'inactivité des hommes et des femmes qui ont encore vingt-cinq ou trente ans de vie devant eux ? Peut-on espérer que la couche, de plus en plus mince des actifs, supportera les charges permettant d'assurer une éducation correcte aux jeunes, une retraite décente aux « vieux », une protection médicale à tous ? Il faut avoir le courage de dire la vérité et répondre qu'une telle situation tiendrait du miracle. Devant le poids des dépenses sociales, qui dépassent aujourd'hui le budget de l'Etat, couvertes par un volume de cotisations devenu insuffisant, la société en viendra soit à condamner les retraités à la misère, soit à pratiquer une euthanasie « passive », plus ou moins hypocrite. On a souvent accusé le libéralisme débridé de la droite d'en être resté au début du dix-neuvième siècle. Il n'est pas sûr que le même reproche ne puisse pas s'appliquer à la gauche ; en particulier dans la manière dont beaucoup conçoivent le travail.

Pour l'être humain, tout comme pour les animaux, le travail n'est pas une fin en soi, mais le moyen de couvrir des besoins nécessaires. C'est le prix de la survie et du progrès d'une espèce. Malgré cela, trop de discours considèrent le travail comme une denrée précieuse et rare, qu'il convient de répartir au mieux. En somme, un gâteau de taille fixe que l'on découpera en morceaux plus petits si le nombre de convives augmente.

Ce raisonnement, typiquement malthusien, nous vient en droite ligne du dix-neuvième siècle. Il constitue une approche erronée du problème. Dans cette optique, pour résorber immédiatement le chômage on pourrait, par exemple, supprimer la S.N.C.F. et distribuer à tous, brouettes et sacs à dos. Mais les pommes de terre qui arriveraient dans le sud de la France venant du nord portées sur le dos des hommes ou des mules seraient les plus chères du monde. Et nous connaîtrions la famine.

En vérité, dans un pays moderne, *il importe d'abord de créer des ressources, puis de les distribuer. Car l'on ne peut, à moyen terme, consommer plus qu'on ne produit.* C'est pourquoi le travail crée le travail, l'emploi crée l'emploi, les richesses créent les richesses. Il ne s'agit plus aujourd'hui de découper le gâteau en morceaux plus petits, mais d'augmenter son diamètre. Et la technologie en est capable, à condition que les structures sociales le permettent. Ce serait une erreur de croire que pour lutter contre le chômage il suffit de diminuer le temps de travail et d'abaisser l'âge de la retraite. En appauvrissant globalement le pays, ces mesures risquent d'avoir un effet contraire. Une démocratie moderne, consciente de ses responsabilités, nationales et internationales, devrait, sous certaines conditions, laisser à chaque travailleur le soin de décider lui-même du moment où il arrêtera son activité. En lui faisant connaître, longtemps à l'avance, ce qu'il peut espérer en matière de revenus suivant on « profil de carrière ».

Une politique réaliste de l'emploi doit s'orienter résolument vers la création, non vers la substitution du type contrat de solidarité. Cet « ôte-toi de là que je m'y mette » est doublement absurde. D'abord, pour celui que l'on met au rancard, souvent sans lui demander son avis, alors qu'il souhaiterait travailler. Ensuite, pour la communauté qui se prive des services d'un homme qui connaît et aime son métier et peut encore participer utilement à l'effort national. Mais la conséquence la plus dramatique concerne l'avenir du retraité contre son gré, que beaucoup ne perçoivent pas. Le *sapiens*, on l'oublie souvent, est un être social, intégré dans un réseau tissé de relations complexes. Il se définit par rapport aux autres membres du groupe. Au temps des larges maisonnées paysannes, la vieillesse ne posait aucun problème : de la naissance à la mort (bien plus précoce qu'aujourd'hui) chacun avait sa place et sa fonction dans la famille et cela jusqu'à la fin de sa vie.

Rien de tel à présent où la société industrielle réduit presque toujours la famille au couple. Dès lors, la retraite est une mort sociale. Chassé trop tôt du réseau actif, l'exclu cherche à s'intégrer dans une structure qui lui donnera une nouvelle existence. Il la trouve, en général, dans la maladie : d'abord psychosomatique, plus tard organique. Aux mains du médecin, où dans l'hôpital, il redevient quelqu'un, a un dossier, joue un rôle. Le voici qui existe à nouveau. La médicalisation le « resocialise » et l'insère dans un nouveau réseau dont il ne sortira plus. Presque toujours, l'abaissement de l'âge de la retraite augmente les dépenses de santé, sans modifier pour autant l'espérance de vie.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, nous n'arrivons pas à nous dépêtrer du darwinisme social. Or ce comportement va à l'encontre de l'évolution biologique qui crée bien plus qu'elle ne détruit, innove bien plus qu'elle ne remise (1). A droite comme à gauche, on reste prisonnier d'une vision archaïque du monde imposée au temps de la révolution industrielle.

La vraie démocratie est d'abord économique et culturelle. Malheureusement, l'organisation du travail répond à des structures bureaucratiques, parfois dictatoriales. On ergote beaucoup sur les contrôles d'identité de police ou sur les conséquences d'une dévaluation. Fort bien. Mais il faut savoir aussi qu'un peuple qui veut survivre et assurer l'accueil des générations suivantes ne peut se priver d'aucune bonne volonté.

Cela est vrai à l'échelle du monde : combien de pays pauvres, sous-développés, utiliseraient avec un immense profit les cadres que nous mettons précocement à la retraite et qui leur apporteraient une technologie leur faisant cruellement défaut. Il y a là un capital inestimable, complètement gâché (2). En cette année 1982, retenue par les Nations unies pour être l'Année de la vieillesse, comment ne pas penser aux « vieillards précoces » que notre société, soucieuse bien plus de rentabilité immédiate que de l'avenir du groupe humain, fabrique en imposant une inactivité prématurée que beaucoup de « jeunes » retraités ressentent douloureusement et que, dans une conjoncture appelée à s'aggraver, un nombre croissant de travailleurs appauvris aura de plus en plus de mal à accepter.

Nous vivons sur un système et des concepts qui, malgré quelques aménagements périodiques, nous viennent de l'époque victorienne, qui fut aussi celle de Marx. Il est temps de « mettre nos montres à l'heure », si l'on veut franchir, avec quelques chances de succès, les portes du troisième millénaire et organiser cette société post-industrielle dont les exigences sont déjà perceptibles.

Aujourd'hui, la technologie le permet. On peut produire plus et mieux en « faisant suer » les machines robotisées, tout en épargnant les travailleurs. Désormais, le problème réside dans le partage des ressources ainsi créées. Nous avons le moyen de répondre à ce pouvoir que nos ancêtres, marxistes ou libéraux, n'avaient pu prévoir. A nous d'en avoir la conscience et la volonté avant que les tensions soient trop grandes pour mettre en péril cet édifice fragile.

(1) Voir J. Ruffié. *Traité du vivant.* Fayard, 1982. Pages 387-394.

(2) Le Dr Laraki, ministre de l'éducation nationale du Maroc, rappelait récemment que la commission mixte franco-marocaine, réunie le 22 octobre 1981, avait décidé que mille six cent trente-huit coopérants français, de tous âges, viendraient enseigner au Maroc. Sur ce nombre, six cents dossiers ont été présentés et trois cents postulants (soit la moitié) ont regagné leur poste. C'est donc à peine le sixième des besoins qui ont été couverts. Pourquoi ne pas développer l'idée, lancée par quelques pionniers, dont M. F.-L. Closon (« Échanges et consultations techniques internationaux, 3, rue de Logelbach, 75017 Paris). Elle permettrait aux « jeunes » retraités qui ont encore envie de travailler d'aller, par exemple, enseigner quelques années dans des pays francophones qui les prendraient en charge et en ont grand besoin.

(*) Professeur au Collège de France.

Quel espace pour la liberté ?

par DENIS BUICAN (*)

LE totalitarisme est caractérisé par une dictature pyramidale où la liberté individuelle se trouve enchaînée au char triomphal d'une société abusive : l'individu n'est rien, la collectivité est tout. Les sociétés communistes ou fascistes consacrées — en principe — au bien de tous aboutissent en réalité à une dictature personnelle et oligarchique partout où elles ont proliféré. Cette situation nous suggère — sur la toile de fond des dictatures du Kremlin, de Pékin, de Cuba, de l'Amérique latine, de l'Afrique, de l'Asie, pour ne pas parler de celle de Varsovie — une analyse de la liberté dans son contexte social.

Si le programme génétique d'autres êtres vivants prédétermine un seul type de société pour chaque espèce — dont la ruche et la termitière sont les plus célèbres, — le patrimoine héréditaire de l'homme augmente par rapport au reste du monde animal les degrés de liberté individuelle et sociale. Ce qui amène François Jacob à écrire : *« Chez l'homme, le nombre de réponses possibles devient si élevé qu'on peut parler de ce « libre arbitre » cher aux philosophes. Mais la souplesse n'est jamais sans limites. »*

L'homme n'est enchaîné à aucun type de société — et la succession historique depuis l'époque des cavernes jusqu'à nos jours le prouve. Il n'est pas, non plus, lié à des idées innées, comme le supposait Descartes. Mais l'être humain n'est pas pour autant une cire molle tombée dans les moules du milieu comme le supposait, par exemple, Lyssenko, le biologiste favori de Staline, qui « crée » une fausse science biologique pour l'offrir aux dogmes marxistes-léninistes. D'un point de vue sans doute plus proche de la réalité, on peut considérer avec Konrad Lorenz que l'*a priori* génétique conditionne la connaissance : *« L'inné est non seulement ce qui n'est pas acquis, mais encore ce qui doit exister avant toute acquisition individuelle pour rendre celle-ci possible. »* Cette formulation peut assez bien signifier les limites biologiques de la connaissance et de la liberté humaines.

Les difficultés se multiplient quant à la transcription éventuelle des virtualités du code génétique dans la réalité sociale greffée, elle, sur la double mémoire : biologique et culturelle. Et si l'on ne peut pas s'empêcher de se demander si ce lourd héritage laisse une place à la liberté individuelle et sociale, la réponse se trouve, sans doute, dans la possibilité d'un choix multipolaire mais non absolu.

Un monolithisme dogmatique, de droite ou de gauche, athée ou religieux, ne peut déboucher que sur une absence de choix et, en conséquence, sur une régression de la société humaine vers le primitivisme d'une société animale. A cette différence près que si, dans une société animale, l'être individuel est attaché par les chaînes de l'instinct rigide, chez l'homme qui a perdu au moins partiellement ces chaînes au cours de l'évolution de l'espèce, la dictature doit intervenir avec ses chaînes seules. Ce que les auteurs du livre *l'Utopie au pouvoir* ont compris parfaitement en montrant que la « soviétisation » des hommes fait encore défaut : *« Leur transformation définitive en rouages de la machine étatique nécessite une légère opération du cerveau »* (1). Pour éviter une telle opération — évidemment difficile, — Staline et tout l'univers communiste, de Moscou jusqu'à Paris, s'accrochèrent à la fausse science de Lyssenko qui « promettait » de transformer, de mutiler la nature humaine avec la nature tout court, pour la faire compatible avec les dogmes marxistes-léninistes (2).

Les successeurs de Staline, désespérant d'obtenir par « transformation » génétique l'homme soviétique eurent recours à la psychiatrie pour éliminer la dimension humaine incompatible avec le lit de Procuste du communisme. Ce qui amène Guy Lazorthes à condamner le détournement de la psychiatrie constitué par l'internement psychiatrique politique. *« La condamnation ne s'applique pas seulement à l'U.R.S.S. mais à tous les pays qui pratiquent les internements abusifs et à tous les psychiatres qui collaborent avec des régimes totalitaires »* (3). Même les pays appelés d'habitude libres, comme la France, par exemple, ne sont pas tout à fait à l'abri de la répression psychiatrique, j'ai eu personnellement l'occasion de m'en apercevoir. Mais j'ai pu refuser de me rendre à des convocations abusives tandis que les dissidents soviétiques sont enfermés sans préavis dans les hôpitaux psychiatriques.

Malgré cette différence, il faut faire fort attention à l'Est, bien sûr, mais aussi à l'Ouest, pour éviter toute normalisation politique avec l'aide de la psychiatrie qui peut devenir, du fait des découvertes et des techniques modernes, un véritable danger pour la liberté et l'intégrité spirituelle de l'homme. Pour échapper aux écueils du totalitarisme social ou de l'anarchie individualiste, qui, finalement, donnent de l'eau au moulin de toutes les dictatures — présentées comme des sauveurs de l'ordre ou des garde-fous, — il faut envisager un état de droit dont les lois laisseraient à chacun et à tous la possibilité de se développer selon leur propre nature en partant de l'égalité des chances.

Par le développement d'un espace accru de liberté et par l'abolition de certaines lois répressives et de certains abus policiers, l'actuel gouvernement français semble avoir fait un pas dans la bonne direction. Attendons les autres... Sans doute, le rapport Belorgey peut l'aider, à l'avenir, à poursuivre dans cette voie, à moins qu'il ne soit enseveli dans les catacombes du ministère de l'intérieur et de ses services spéciaux.

(*) Ancien professeur à l'université de Bucarest, associé à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

(1) Michel Heller et Aleksandr Nelrich : *l'Utopie au pouvoir. Histoire de l'U.R.S.S. de 1917 à nos jours.* Calmann-Lévy, 1982.

(2) Denis Buican, *l'Éternel Retour de Lyssenko*, Éditions Copernic, 1978, et « Marxisme-léninisme et lyssenkisme ». Tel quel, nº 75, printemps 1978.

(3) Guy Lazorthes, *le Cerveau et l'esprit*, Flammarion, 1982.

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU GOLFE

Les troupes de Bagdad opposeraient une vive résistance à l'invasion iranienne

L'opération Ramadan, dans laquelle l'Iran a engagé quelque *quatre-vingt mille hommes*, donne lieu à des communiqués militaires contradictoires sauf sur un point : les premières quarante-huit heures ont été très meurtrières. Bagdad a en effet assuré, jeudi soir 15 juillet, que 4 733 Iraniens avaient été tués tandis que Téhéran affirmait avoir *« infligé d'importantes perte en hommes à l'ennemi »*. Ce vendredi, Téhéran a annoncé qu'une alerte aérienne — la deuxième en deux jours — a été déclenchée dans le milieu de la matinée dans la capitale, et l'agence irakienne d'information INA a, de son côté, précisé que vers 7 heures un avion iranien a été abattu au cours d'un combat aérien *« engagé dans la zone centrale du théâtre d'opérations »*. D'autre part, le Q.G. des *forces armées irakiennes a annoncé* jeudi soir que l'Iran avait lancé une nouvelle attaque à 20 h 30 heure locale (17 h 30 G.M.T.) dans le secteur sud des opérations, au sud de Bassorah, mais que *« les assaillants avaient été mis en déroute »*. Selon le communiqué, les forces iraniennes *« n'ont atteint aucun de leurs objectifs »* et ont été obligées de rentrer en Iran, *« abandonnant sur le terrain des centaines de morts et de blessés et un grand nombre d'armes et d'équipements militaires »*.

Jeudi, au milieu de la journée, un autre communiqué précisait que les forces irakiennes avaient *« achevé, le matin même, de nettoyer le territoire national des forces iraniennes en les repoussant au-delà des frontières »*. Il indiquait aussi que l'offensive iranienne lancée mardi à 22 heures heure locale avait été stoppée mercredi à l'aube et que la contre-offensive irakienne avait débuté mercredi matin à 10 heures.

Toujours selon ce communiqué, l'avance iranienne s'était faite sur une profondeur de 10 kilomètres et sur un front de 10 kilomètres de *large*, à la hauteur de Bassorah, tandis que la contre-offensive des forces terrestres et de l'aviation irakiennes était menée sur trois axes. Le commandement irakien accuse, en outre, l'aviation de Damas, favorable à l'Iran, d'avoir *« accru son activité aux frontières occidentales de l'Irak »* pour faire diversion au moment de l'assaut. *« Le régime de Khomeiny a agi à l'ombre de l'agression sioniste contre le Liban, en coordination avec les régimes de Damas et de Tripoli »*, affirme le texte.

Le communiqué précise que *« de nombreux blindés iraniens ont été détruits »* et cinq cents prisonniers évacués vers Bassorah tandis que l'aviation irakienne effectuait des raids contre des objectifs économiques à Chahabad et Dehloran (ouest de l'Iran) en riposte à des bombardements contre la ville de Khanakine (est de l'Irak). Téhéran confirme ces opérations aériennes.

Les journaux iraniens affirment *que deux contre-attaques irakiennes*, mercredi soir et jeudi matin, ont été repoussées, mais admettent que *« l'ennemi résiste »* et qu'il a utilisé *« des obstacles naturels, notamment un canal, pour inonder le terrain »* et ralentir l'avance des troupes islamiques. Il ressort des informations publiées jeudi à Téhéran que l'offensive iranienne s'est faite sur trois axes et a été inégale. La progression aurait été de 20 kilomètres sur l'un, de 23 kilomètres sur l'autre, et enfin de 8 kilomètres sur le dernier. C'est à Al-Kournah, à 60 kilomètres au nord de Bassorah, que la résistance irakienne aurait été la plus forte.

La résistance rencontrée a-t-elle contribué à infléchir les objectifs de Téhéran ? Alors que le régime islamique mettait jusqu'ici l'accent sur la chute du président Saddam Hussein, accusé d'être l'allié d'Israël, et appelait ses troupes à marcher sur Bagdad, le ministre de l'intérieur iranien, l'hodjatoleslam Nategh Nouri, a expliqué jeudi dans le journal *République islamique* que l'objectif de guerre est la création d'une *« zone de sécurité »* le long de la frontière, pour mettre les villes iraniennes hors de portée de l'artillerie irakienne. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le président Moubarak « presse les Arabes d'unifier leurs rangs »

Alors que l'accès aux zones de combat dans le conflit Irak-Iran reste interdit aux journalistes, la poursuite des hostilités continue à inquiéter les chancelleries. Le président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Noël Sinclair (Guyane), a exprimé jeudi 15 juillet *« la préoccupation du Conseil devant la gravité de la situation »*. Il a souligné que cette préoccupation est également due au fait que la *« résolution du 12 juillet demandant l'instauration du cessez-le-feu entre les deux pays, contrôlé par des observateurs de l'ONU, n'a pas été appliquée »*. Il a enfin précisé que le Conseil l'a chargé de rencontrer les représentants des deux belligérants afin d'*« étudier tous les moyens possibles »* pour mettre un terme aux combats.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, s'est lui aussi déclaré *« très préoccupé »* et il multiplie depuis quarante-huit heures les contacts *« avec plusieurs gouvernements dont l'influence leur permet de peser sur les événements »*, nous signale notre correspondant à Tunis. Il a notamment reçu les représentants de l'Irak, de l'Algérie, dont les tentatives de médiation n'ont pas abouti, de la Syrie, des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., mais aussi de R.F.A., de Grande-Bretagne, de Turquie et du Pakistan. M. Klibi a souligné *« la grave menace que fait planer l'attaque iranienne sur le territoire d'un Etat membre de la Ligue »* qui s'est déclaré prêt à normaliser ses relations avec ses voisins.

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a lancé un nouvel appel jeudi pour que *« l'Irak et l'Iran mettent fin à cette guerre qui paralyse leur développement »*. Condamnant toute *« extension territoriale par la force »*, il a également souligné que le renversement du président Saddam Hussein, objectif de Téhéran, *« ne serait pas dans l'intérêt de la région, car ce serait faire face à l'inconnu »*.

Le chef de l'Etat qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse commune avec M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, en visite au Caire, a encore déclaré : *« Les conflits irako-iranien, somalo-éthiopien et la crise libanaise sont étroitement liés, et c'est le jeu des superpuissances. Celles-ci se combattent l'une l'autre par clients interposés et ce au détriment de la région. C'est pourquoi je presse les Arabes de se rencontrer et d'unifier leurs rangs. »* En conclusion, il a demandé la *« convocation d'un sommet arabe afin que nous essayions de résoudre nos problèmes et d'assurer notre stabilité »*.

Dans les pays du Golfe, les autorités continuent à observer le mutisme sur l'offensive iranienne, mais les organes d'information contrôlés par les gouvernements ne cachent pas leurs préférences pour l'Irak. Le cabinet koweïtien a tenu une réunion extraordinaire pour examiner *« la situation dans la région et les dangers qui menacent la nation arabe »* qu'il a appelée *« à unifier ses rangs »*.

Enfin, à Paris, le chef des Moudjahidin Khalq, M. Massoud Radjavi, a, dans un communiqué, condamné l'invasion iranienne en rappelant que le régime de Khomeiny a déjà utilisé la guerre pour dissimuler la crise intérieure iranienne et justifier sa politique de répression. M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, a également condamné jeudi cette *« offensive dangereuse qui n'a d'autre résultat que de faire apparaître l'Iran comme agresseur »*. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*


(Dessin de PLANTU.)

« LA LETTRE DE LA NATION » : M. Cheysson pose le vrai problème

« Sacré Cheysson ! C'est un événement : pour avoir écrit qu'il avait fâcheuse tendance à voyager avec son suicide politique à la boutonnière, nous sommes d'autant plus libres aujourd'hui pour lui accorder, en toute sincérité, un billet aller dans notre estime. Son analyse de la volonté de ceux qu'on appelle les « combattants de l'islam », dans le cadre de l'inquiétante reprise du conflit Irak-Iran, a le mérite, en effet, de poser le vrai problème : quelles peuvent être les conséquences de la déstabilisation du monde arabe si l'islam révolutionnaire de Khomeiny repart en croisade sur cette « voie de Qods » (Jérusalem) qui passe sans nul doute par l'Irak mais surtout par l'appel au soulèvement de tous les chiites du Koweït, de Jordanie, de Bahreïn, de l'Arabie Saoudite ? (...) »

DOMINIQUE CARBONNIER.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

- M. RAFAEL ESCUDERO, membre du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), a été élu, jeudi 15 juillet, premier président du gouvernement d'Andalousie. Le P.S.O.E. avait largement remporté les élections au Parlement autonome andalou, le 23 mai dernier, en recueillant 52,6 % des suffrages. — *(A.F.P.)*
- LA REVUE « TRIUNFO » CESSE DE PARAITRE. — Cette revue, dirigée par M. Jose Angel Ezcurra, avait, ainsi que la revue *Cuadernos para el dialogo* (également disparue), et le journal *El Pais*, joué un rôle très important dans les années de la transition démocratique après la mort de Franco. *El Pais* salue dans un éditorial la fin de *Triunfo* « *qui avait appris à la gauche espagnole à remplacer les imprécations par les analyses* » et qui est victime de « *difficultés matérielles insurmontables* »

Zaïre

- NOMINATION D'UN AMBASSADEUR EN ISRAEL. — M. Mbuze Nsomi vient d'être nommé ambassadeur du Zaïre à Tel-Aviv, nomination qui est le dernier acte du processus de normalisation des relations entre le Zaïre et Israël. *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les dirigeants de Managua annoncent une « invasion » du nord du pays

Les dirigeants nicaraguayens ont affirmé le jeudi 15 juillet que des *« unités militaires soutenues par le Honduras et la C.I.A. »* avaient envahi la région nord du pays, près de Puerto-Cabezas, sur la côte atlantique. Selon les autorités de Managua, les combats auraient fait, depuis le 4 juillet, une centaine de morts. Le vice-ministre de l'intérieur, M. Carrion, a précisé que les *groupes armés entrés au Nicaragua « avaient une véritable organisation militaire »* et qu'il ne s'agissait plus de *« bandes d'anciens gardes nationaux somozistes, comme par le passé »*. Il a lancé un appel pour *« briser cette invasion »*.

De son côté, le président du Honduras, M. Roberto Suazo, qui se trouve en visite officielle aux Etats-Unis (où il a obtenu, selon le *Washington Post*, une promesse d'aide militaire de 60 millions de dollars) a *catégoriquement* démenti jeudi que des forces de son pays aient envahi le Nicaragua. Il a en revanche accusé les forces nicaraguayennes d'avoir effectué des incursions en territoire hondurien provoquant des accrochages qui ont fait, selon lui, plusieurs blessés.

A Washington, un haut fonctionnaire du département d'Etat a nié que les Etats-Unis soient impliqués dans les incidents de frontière entre le Nicaragua et le Honduras. Il a nié que les Etats-Unis soutiennent les groupes armés antisandinistes au Honduras. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*

[Ce n'est pas la première fois que les autorités sandinistes annoncent une intensification des incidents de frontière avec le Honduras et dénoncent les actions des commandos somozistes installés au Honduras, et également, semble-t-il, au Costa-Rica. L'aggravation de la situation à la frontière nord avait incité le gouvernement de Managua à décréter l'état d'urgence le 15 mars dernier, état d'urgence qui vient d'être reconduit pour un mois. Mais on peut lier les nouvelles dénonciations du Nicaragua aux préparatifs militaires organisés depuis l'étranger par le commandant Eden Pastora, ancien vice-ministre de la défense de Managua passé à la dissidence, et qui a promis de renverser le régime sandiniste par tous les moyens.]

Bolivie

DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURONT LIEU EN AVRIL 1983

La Paz *(A.F.P.)*. — Les Boliviens se rendront aux urnes le 24 avril 1983 pour élire un président et un vice-président de la République, ainsi que de nouveaux sénateurs et députés, a-t-on annoncé officiellement le jeudi 15 juillet à La Paz.

Le président de la République, le général Celso Torrelio, a déclaré que le pouvoir serait remis aux vainqueurs des élections le 6 août 1983. Il a par ailleurs annoncé que des *« changements décisifs »* pourraient se produire dans les prochaines heures et de source officieuse, on indique que le chef de l'Etat pourrait remettre rapidement le pouvoir aux forces armées afin qu'elles désignent un nouveau président.

De même source, *on* précise qu'il n'existe pas de consensus au sein des forces armées sur le nom du successeur possible du général Torrelio. L'armée de terre serait favorable à la candidature du colonel Faustino Rico Toro, tandis que l'armée de l'air soutiendrait celle du général en retraite Julio Sanjines.

Antigua

- M. VERE BIRD, premier ministre d'Antigua, a procédé mardi 13 juillet à un remaniement de son gouvernement, prenant personnellement le portefeuille des finances, détenu par M. John Saint Luce. Celui-ci est nommé ministre des travaux publics et succède à M. Earnest William qui devient ministre auprès du premier ministre chargé de l'information et de la communication. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

La situation au Liban et l'impasse diplomatique

La conférence des pays non alignés sur la « question de la Palestine » a commencé ses travaux jeudi soir 15 juillet à Nicosie. La réunion — la première d'un groupement politique régional consacrée à la situation au Liban depuis l'invasion israélienne — se tient au niveau ministériel et a été ouverte par le ministre cubain des affaires étrangères, M. Isodoro Malmierca. Cuba étant président du mouvement jusqu'au prochain sommet des non-alignés, en principe à Bagdad en septembre prochain. Bien que la conférence soit officiellement consacrée au seul problème palestinien, il est probable que *la guerre entre l'Irak et l'Iran* sera également au centre des préoccupations des délégués. Les deux pays ont envoyé d'importantes délégations à Nicosie, dirigées respectivement par le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, et le ministre irakien de la jeunesse et des sports, M. Hussein el Samarai.

● A MOSCOU, une délégation du parti communiste syrien, conduite par son secrétaire général M. Khaled Bagdache, a été reçue jeudi au Kremlin par MM. Youri Andropov, membre du bureau politique, et Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique, tous deux secrétaires du comité central. A l'issue de leurs entretiens, les deux parties ont « condamné énergiquement l'agression barbare d'Israël contre le Liban avec la complicité des États-Unis ». L'agence Tass met à ce propos en garde les pays arabes contre l'exploitation que « les agresseurs israéliens et leurs protecteurs américains » pourraient faire de leur désunion et déplore « l'incapacité des pays arabes à faire preuve à l'étape actuelle de volonté politique et même d'un *minimum* d'unité ».

● A BELGRADE, le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Lazar Mojsov, comparant jeudi l'attitude de Jérusalem « aux actions brutales similaires menées par les armées nazies pendant la seconde guerre mondiale », a réclamé le retrait « inconditionnel » d'Israël.

● A JERUSALEM, quatre-vingts soldats israéliens, dont le nombreux appelés et sous-officiers récemment démobilisés après avoir servi au Liban, ont tenu jeudi une conférence de presse pour exprimer leur soutien à l'action menée par le gouvernement et pour condamner les « traîtres ». « Le moment est venu pour que le peuple s'exprime et arrête le poison », ont-ils assuré, faisant allusion à une récente déclaration du général Sharon qui avait affirmé que les militaires au front considéraient les journaux israéliens hostiles à la guerre comme des « sachets de poison ».

● A BKERKE, dans la montagne au nord de Beyrouth, les chefs de toutes les Eglises chrétiennes du Liban ont demandé la levée du blocus de Beyrouth-ouest et « le retrait de toutes les forces étrangères du pays ». Ils ont condamné par ailleurs « les actes de violence et plus spécialement les bombardements et le blocus qui touchent sans discrimination des chrétiens et des musulmans ainsi que des vieillards, des femmes et des enfants ». Ils ont d'autre part lancé un appel aux pays arabes pour quo ces derniers « assument leurs responsabilités vis-à-vis de la cause palestinienne ».

La Syrie refuse « définitivement » de recevoir les Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — Alors que Beyrouth est installé depuis lundi matin dans un état de guerre M. Philip Habib a manifestement mis sa mission entre parenthèses, le temps d'une négociation à un niveau supérieur menée par son président, M. Reagan, avec les ministres saoudien et syrien des affaires étrangères, ait produit ses effets.

Paris est un autre pôle de cette négociation, qui complète le premier en essayant de s'attaquer au fond du problème palestinien et, partant, de la crise du Proche-Orient.

Le président Reagan doit recevoir lundi l'émir Saoud el Fayçal, dont le pays s'évertue à trouver, dans un cadre américain, une solution politique du problème du retrait palestinien de Beyrouth, et M. Adbel Helim Khaddam, le chef de la diplomatie de Damas, dont le pays a rappelé, par son refus catégorique de recevoir les fedayin sur son territoire, qu'on ne pourrait ignorer la Syrie dans un règlement du problème de la présence palestinienne à Beyrouth, ni d'ailleurs de la crise libanaise, l'armée syrienne continuant d'occuper la moitié du Liban.

M. Khaddam a réitéré jeudi le refus syrien, le qualifiant de « définitif » et affirmant : « *Aucune circonstance ne fera changer la Syrie d'avis.* » Avec son homologue saoudien, le ministre syrien est censé demander au président des Etats-Unis de sortir de l'impasse la négociation limitée au sort des Palestiniens à Beyrouth, en l'élargissant à l'ensemble du problème palestinien.

Les dernières déclarations du nouveau secrétaire d'Etat M. Shultz, et du secrétaire à la défense, M. Weinberger, paraissent encourageantes aux Arabes, et particulièrement à l'Arabie Saoudite. La « globalisation » de la négociation devrait permettre d'aborder également le problème des troupes syriennes au Liban — il y en a de nouveau près de vingt mille dans la Békaa nord et au Akkar — dans le cadre de la FAD, dont le mandat, en venant à expiration dans onze jours, le 27 juillet, pose un problème ardu, le président libanais Sarkis affirmait être décidé à ne pas en demander le renouvellement.

M. Arafat souhaite aussi une telle « globalisation », qui lui donnerait des atouts majeurs pour faire des concessions militaires. Il a lui-même réclamé une négociation directe générale entre l'O.L.P. et les Etats-Unis, incluant la perspective d'un Etat palestinien. Autre élément déterminant : une éventuelle reconnaissance de son organisation par l'Occident. A cet égard, le fait que le président Mitterrand ait reçu le chef du département politique de l'O.L.P., M. Kaddoumi, est considéré par la centrale palestinienne comme un « petit pas » dans la direction *souhaitée*.

Tout en tenant compte de la minimisation de l'événement par Paris, le geste du président français est apprécié. Mais on redoute surtout ici de voir Israël profiter du conflit irano-irakien pour brusquer les choses et lancer l'assaut contre Beyrouth-Ouest.

L. G.

UNE DÉLÉGATION DE LA LIGUE ARABE (DONT L'O.L.P.) REÇUE PAR M. MITTERRAND

Il ne s'agit pas d'un « geste particulier »

M. Vauzelle, porte-parole de M. Mitterrand, a minimisé, jeudi 15 juillet, la portée politique de la présence d'un dirigeant de l'O.L.P. dans la délégation de la Ligue arabe reçue par le président de la République.

La délégation, composée de MM. Taleb Ibrahimi et Abdallah, ministres des affaires de l'Algérie et des Emirats arabes unis, de M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., ainsi que de MM. Yazid et Souss, représentants à Paris de la Ligue arabe et de l'O.L.P., avait, dans la matinée, été reçue par M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

Après l'entretien d'une heure à l'Elysée, M. Vauzelle a fait valoir que cette audience ne constituait pas un « *geste particulier* » de la France à l'égard de l'O.L.P. et « *n'impliquait pas un changement de la politique de la France* » au Proche-Orient, mettant l'accent sur le fait que la composition de la délégation relevait de la seule Ligue arabe.

M. Mitterrand — a-t-il dit — a rappelé à ses interlocuteurs que la France est disposée « *à jouer le rôle qui doit être le sien dans le monde, particulièrement au Proche-Orient* » et est « *disponible pour une solution qui serait dégagée sous la responsabilité des Nations unies et au service de la paix* ». Il a enfin indiqué que toutes les solutions permettant de sortir de cette situation « *dans l'honneur* » avaient été évoquées.

M. Kaddoumi lui-même a peu parlé. Il a souligné que la France pourrait jouer un rôle « *très important* ». Dans des déclarations à *Libération*, il a affirmé que M. Mitterrand s'était montré « *ferme dans son soutien aux Palestiniens et aux droits du peuple palestinien* ». Pour le reste, il a approuvé les déclarations faites sur le perron de l'Elysée par le ministre algérien.

Celui-ci, après avoir jugé l'entretien « *utile et fécond* » avait notamment ajouté : « *Nous avons parlé du retrait des forces d'occupations du Liban afin de permettre à ce pays de retrouver à travers la paix, son unité, son intégrité territoriale et d'exercer à nouveau sa souveraineté. Nous avons exposé au président que ce retrait ne peut être considéré que comme une étape dans la perspective d'une solution durable, juste et globale de ce qu'on appelle la question du Moyen-Orient.*

» *Il y a un lien de cause à effet : si les Palestiniens avaient une terre et un Etat, ils n'auraient pas été au Liban. C'est pourquoi nous pensons que toute solution véritable de la question du Proche-Orient passe par la reconnaissance des droits nationaux au peuple palestinien.*

» *Nous pensons également que toute recherche et toute mise en œuvre d'une solution passent par la participation de l'Organisation de la libération de la Palestine. Si cette voie devait être suivie par la Communauté européenne, par l'ensemble des membres permanents du Conseil de sécurité, je crois que nous aurions fait un grand pas vers la paix. Nous sommes convaincus qu'une paix véritable ne peut s'établir sans la justice et justice doit être rendue à la fois au Liban qu'on veut atomiser et au peuple palestinien qu'on veut « diasporiser ».*

● *Dans le message traditionnel de félicitations et de vœux* adressé à l'occasion du 14 Juillet au président de la République, M. Itzhak Navon, chef de l'Etat israélien, écrit notamment : « *Je forme l'espoir que les nuages qui couvrent les cieux politiques se dissiperont très rapidement, afin de permettre aux relations entre notre deux peuples de retrouver la compréhension et l'amitié traditionnelles.* »

LE CAMP PALESTINIEN D'EIN-EL-HELOUEH

Quelques pans de murs et la misère des rescapés

De notre envoyé spécial

Ein-El-Helouch. — Le camp de réfugiés palestiniens d'Ein-El-Helouch, qui comptait jusqu'à la récente invasion israélienne *quarante mille personnes*, n'existe plus.

Des bulldozers ont commencé à raser ce que les bombes, les obus et les explosifs avaient laissé subsister. L'armée a interdit aux journalistes l'accès au camp. La raison en est simple : les visiteurs y découvrent un spectacle apocalyptique. Les maisons ont été entièrement ou partiellement détruites ; il n'en reste pas une seule intacte.

Quelque deux mille réfugiés palestiniens seulement sont restés dans ce camp qui s'étendait sur 2 kilomètres à l'est de Saïda. Les autres se sont dispersés dans les orangeraies voisines ou entassés dans de grands bâtiments inachevés de Saïda. Les conditions d'hygiène y sont déplorables. Entre les ruines vont et viennent, comme des fantômes, des femmes, des enfants et des vieillards. Quelqu'un trouve dans les décombres un effet personnel ; un enfant en arrache une chaussure. Ceux qui ont préféré rester sur place habitent parmi les ruines. Entre les deux murs *restés* debout d'une maison s'entassent des femmes et des enfants.

Des centaines de tués

Ailleurs, dans une maison sans toit, se sont rassemblées quelques personnes avec leurs baluchons. Un homme de soixante ans, qui a passé ici plus de la moitié de sa vie après avoir quitté Saint-Jean-d'Acre en 1948, montre du doigt une maison complètement détruite : « *Voilà mon foyer.* » On y aperçoit un matelas lacéré et les débris d'une armoire.

On trouve à peine quelques hommes à Ein-El-Helouch. « *Akhadou rijalna* » (ils ont pris nos hommes), crie une femme enceinte d'une voix brisée. En effet, adultes et adolescents se trouvent soit dans des camps d'internement, soit en fuite. Les autres ont été tués lors des combats acharnés qui se sont déroulés dans ce camp. Sans les chefs de famille, la situation des rescapés est catastrophique. Un homme âgé nous montre sa bague en disant : « *C'est tout ce qui me reste. Dans quelques jours, je vais la vendre à Saïda pour vivre avec ma femme encore quelques semaines. Ensuite* Allah karim... (Dieu est généreux). »

En lançant son attaque contre le Liban, le général Sharon a parlé de la nécessité de détruire « *l'infrastructure terroriste* ». En réalité, c'est l'infrastructure de tout un peuple qui a été effacée dans les camps palestiniens : *maisons détruites, hommes disparus*, institutions (écoles, dispensaires, etc., démantelés). « *L'invasion israélienne a tout dévasté chez nous, les Palestiniens. Nous allons cette année habiter de nouveau sous des tentes comme en 1948, l'année où nous avons été expulsés de nos villes et de nos villages au nord de la Palestine* », nous dit un vieillard. Sa femme serre une croix sur sa poitrine et soupire : « *Dieu, où est-il ?* ».

Ein El-Helouch, comme tous les autres camps de réfugiés, avait connu une intense activité politique et militaire des organisations de fedayin. Rien n'en reste sinon, sur des pans de murs, les slogans de toutes les organisations : « *Le Fath vaincra* », « *Palestine arabe* », « *Le nassérisme - révolution permanente* », « *Nous marchons ensemble avec les combattants pour la liberté dans le monde entier.* »

Il n'y a pas d'estimations officielles concernant les victimes palestiniennes qui ont trouvé la mort à Ein El-Helouch. Les habitants soutiennent qu'il y a eu « *des centaines* » de tués lors des bombardements et des combats acharnés avec les soldats israéliens. Les avions israéliens *ont lancé des tracts appelant la* population à quitter le camp en deux heures avant que les bombardements ne commencent. Beaucoup ont trouvé la mort sous les décombres. Pour chasser l'odeur âcre des cadavres, les autorités ont arrosé les ruines avec un liquide désinfectant. « *Les cadavres qui ont pu être arrachés aux ruines ont été brûlés* », nous ont affirmé plusieurs femmes. La mosquée et le bunker construit dans son sous-sol, où s'étaient retranchés quarante Palestiniens, ont été rasés par l'aviation israélienne, racontent les habitants.

A tous les maux qui ont frappé Ein-El-Helouch s'en ajoute un autre qui préoccupe beaucoup les habitants : le comportement des phalangistes libanais. Ils passent en voiture dans les rues du camp, en descendant, arrêtent qui bon leur semble, s'emparent de ce qu'on a pu sauver du désastre ou se livrent à des provocations. « *S'ils continuent, ce sera un désastre* », nous dit une institutrice palestinienne. « *Que Dieu garde les Palestiniens des camps de Beyrouth s'ils restent à la merci de ces gens-là !* »

AMNON KAPELIOUK.

LA QUÊTE DE M. REAGAN

(Suite de la première page.)

Au Capitole, le mécontentement à l'égard d'Isrël s'accroît. De nombreux représentants et sénateurs se déclarent convaincus qu'Israël a violé la loi américaine restreignant strictement l'emploi des armes américaines pour la sécurité intérieure et la légitime défense.

Le sénateur Percy, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a reproché à l'administration de ne pas encore avoir établi dans un rapport si Israël avait ou non violé la loi américaine. A son avis, un assaut contre Beyrouth-Ouest mené avec des armes américaines déclencherait au Congrès un mouvement sur la suspension de l'aide militaire à Israël. En fait, la loi ne prévoit aucune suspension de l'aide américaine même en cas de violation.

En tout état de cause, nombreux sont les parlementaires qui hésiteraient en cette année électorale à envisager des mesures aussi sévères à l'égard d'Israël soutenu par la grande majorité de la communauté juive américaine.

Néanmoins, une attaque très violente contre la politique d'Israël a été menée devant la commission sénatoriale des affaires étrangères par M. George Ball, ancien sous-secrétaire d'Etat. « *Israël est l'enfant gâté de notre politique* », a-t-il dit, en ajoutant que les Etats-Unis devaient reconsidérer leurs relations avec Israël et d'abord en l'avertissant que toute attaque sur Beyrouth entraînerait la fin de l'aide américaine.

Il a reproché au gouvernement Reagan son « silence » devant l'invasion du Liban et la timidité de ses réactions. « *Nous apparaissons ainsi comme un complice de la brutale action militaire d'Israël, ou tout au moins comme une nation trop faible, irrésolue pour contenir un Etat client dont la force militaire vient largement de nos cadeaux en armements (...) Israël a perdu son âme (...) Athènes est devenue Sparte...* »

HENRI PIERRE.

Les Israéliens dans le secteur chrétien de Beyrouth

Quand les « sauveteurs », tardant à chasser les Palestiniens voient s'effriter leur cote d'amour...

De notre correspondant

Beyrouth. — Les Israéliens, leurs soldats et leurs généraux, *leurs ministres*, leurs députés et, sans doute, leurs agents, leurs véhicules militaires et leurs voitures civiles font désormais partie du paysage de Beyrouth-Est et de son hinterland chrétien. Banalisés au point que l'on ne se retourne même plus sur le passage des voitures à plaque jaune (les libanaises sont noires ou rouges) couvertes de poussière. La curiosité que manifestent ces singuliers « *touristes* » dépasse de loin celle qu'ils suscitent.

Aux premiers jours de l'entrée des Israéliens en secteur chrétien, chacun tenait à voir de ses propres yeux ces soldats qui, en deux temps, trois mouvements, allaient « *débarrasser le Liban des Palestiniens* ». Ils avaient la cote, c'est certain, et ils faisaient tout pour plaire. Celà ne posait pas de problèmes : perçus et traités en amis, ils se comportaient comme tels.

Pour les rencontrer, il fallait faire quelques kilomètres hors de la ville jusqu'à la position militaire la plus proche. Quelques jours plus tard, il n'était plus nécessaire de se déplacer. Les soldats israéliens déambulaient désormais dans les rues de la ville ou sur les plages, mitraillette en bandoulière, en uniforme ou en short et sandales. On les trouvait dans les restaurants et les bistrots, on croisait des officiers sortant d'une teinturerie, des pantalons bien repassés sur le bras. Réflexion de l'un d'eux : « *Tout celà relève du surréalisme.* »

Chaque famille de la bonne bourgeoisie voulait avoir « *son* » Israélien et était ravie de recevoir tel colonel ou tel commandant à sa table ; ceux-ci étaient tout aussi ravis d'y être reçus. Peu après les militaires, les civils ont fait leur apparition.

Dans le parking de l'hôtel Alexandre — devenu palace en usurpant des étoiles pour la circonstance — la voiture du général Ariel Sharon côtoie les véhicules libanais et les somptueuses « *américaines* » du corps diplomatique appartenant pour la plupart à l'ambassade d'Arabie Saoudite

Des Libanais admiratifs assistaient au « *spectacle* » des canons israéliens installés sur les premiers contreforts montagneux, tirant sur Beyrouth-Ouest. Nous avons vu, à Baabda, de toutes jeunes filles endimanchées, alignées derrière une grosse pièce d'artillerie, et papotant entre deux salves, avant de repartir tranquillement, leur « promenade » de l'après-midi achevée.

Bref, Beyrouth-Est et l'arrière-pays chrétien s'étaient allègrement mis à l'heure israélienne.

Brusquement, la semaine dernière, la population de cette zone a commencé à trouver que, décidément, ces visiteurs s'attardaient un peu trop. Non pas parce que leur présence gênait, mais parce qu'ils ne s'acquittaient pas de leur besogne : chasser ou anéantir les fedayin. C'est alors que la question a fait le tour de Beyrouth-Est : « *Et s'ils s'en allaient en nous « les » laissant sur les bras ?* »

On s'est mis alors, parmi les bons bourgeois chrétiens, à chuchoter que le Liban achetait chaque jour pour 10, 20, voire 60 millions de livres libanaises de pommes israéliennes, et que c'était bien lourd. Les chiffres sont, bien sûr, ridicules, car cela ferait 5 000 à 30 000 tonnes de consommation quotidienne, soit 8 à 50 kilos par habitant et par jour. Les possédants s'inquiètent, en rapportant que les autorités israéliennes avaient demandé aux banques libanaises — qui se seraient retranchées derrière le secret professionnel — le relevé des comptes de leurs clients palestiniens. « *Et s'ils en faisaient de même pour les Libanais ?* », s'indignait-on. D'autres affirmaient tenir de « *sources sûres* » que les Israéliens avaient demandé à M. Bechir Gemayel de leur prêter ses six mille miliciens pour qu'ils mènent l'assaut contre les Palestiniens, les soldats israéliens assurant la couverture et restant à l'arrière. Rumeur tout aussi fantaisiste, mais significative d'un état d'esprit.

Bref, la présence israélienne est de moins en moins rassurante. Les succès palestiniens, corollaires des insuccès israéliens, ont accentué le malaise.

Pour retrouver pleinement la cote d'amour en zone chrétienne, les Israéliens devraient « liquider » l'armée palestinienne à Beyrouth-Ouest. Politiquement ou militairement, peu importe. En attendant, Beyrouth-Est est passé de la certitude au doute.

LUCIEN GEORGE.

● *Une conférence de presse conjointe israélo-palestinienne.* — Pour la première fois dans l'histoire du conflit israélo-arabe, une personnalité palestinienne, le docteur Issam Sartaoui, conseiller de Yasser Arafat, et une personnalité israélienne, le général de réserve Mattitiahu Peled, tiendront une conférence conjointe le mardi 20 juillet, à 11 heures, à la salle des Horticulteurs, 84, rue de Genelle, Paris.

DIPLOMATIE

LES CONVERSATIONS SUR LE DÉSARMEMENT A VIENNE

Un négociateur américain juge le climat plus favorable

Vienne *(A.F.P., A.P.)*. — M. Rostow, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements, a estimé, jeudi 15 juillet à Vienne, qu'il y avait actuellement un « *climat politique favorable* » pour les différentes négociations sur le désarmement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le « *changement de climat* », selon M. Rostow, est survenu en raison des difficultés que rencontre l'U.R.S.S. « *en Afghanistan, dans le monde musulman, au Liban et en Pologne* ». M. Rostow a en outre observé que « *l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard de la nouvelle proposition occidentale concernant les négociations de Vienne sur une réduction des forces en Europe centrale* » était « *positive et encourageante* » (*le Monde* daté 11-12 juillet). Il a également affirmé qu'il y avait un « *changement de la politique officielle soviétique* » concernant les mesures de vérification dans les différentes négociations sur les réductions des armements.

Les négociations de Vienne sur la limitation des armements en Europe (M.B.F.R.) ont été suspendues jeudi pour les mois d'été, mais les conversations américano-soviétiques de Vienne sur les armements stratégiques (START) et les euromissiles se poursuivent. La séance de jeudi sur les euromissiles a été la plus longue depuis le début des conversations (trois heures quarante).

Cependant, le porte-parole du *Pentagone, M. Fischer*, a confirmé jeudi à Washington que la construction de deux sites d'euromissiles soviétiques SS 20 se poursuit malgré le moratoire unilatéral annoncé le 16 mars par M. Brejnev.

EUROPE

Pologne

AU PLENUM DU COMITÉ CENTRAL

Le général Jaruzelski tente de mobiliser la jeunesse derrière le parti

Le neuvième plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais (POUP) s'est réuni, jeudi 15 juillet, à Varsovie pour une durée de deux jours. Au cours de la première journée, le général Jaruzelski, premier secrétaire du POUP, a prononcé, au nom du bureau politique, un discours sur les problèmes de la jeunesse, thème de ce plénum. Dans l'après-midi, sept groupes de travail se sont formés, afin de poursuivre la discussion engagée en séance plénière sur le rapport du bureau politique.

« C'est l'amertume des jeunes et leur aspiration au changement qui ont été la force principale derrière l'impétuosité de Solidarité. Ils étaient à la recherche de ce qui leur manquait, le regard fixé sur des symboles », a affirmé le général Jaruzelski, évoquant l'apparition sur la scène sociale polonaise du syndicat Solidarité. Mais, a-t-il ajouté, le *« romantisme de la jeunesse »* et son *« esprit de sacrifice »* ont fait l'objet d'*« abus »* et d'*« exploitations »* à des fins politiques, alors que *« le vide politique était rapidement comblé avec des idées très éloignées du socialisme et souvent même ouvertement hostiles au socialisme. »*

Le général Jaruzelski a donc invité les jeunes Polonais, détournés selon lui, de leurs véritables objectifs par Solidarité, à mener le combat contre *« la mauvaise gestion, la fraude, l'insensibilité, les divers obstacles bureaucratiques et autres phénomènes socialement nuisibles »*, et à *« faire de la réforme économique le front de lutte de leur génération. »*

Partant du fait que la jeunesse avait été un facteur décisif de la création de Solidarité, le « numéro un » polonais a peut-être ainsi voulu indiquer en filigrane ce que pourrait être le programme d'une organisation syndicale indépendante : participation à la mise en œuvre de la réforme de l'économie et lutte contre l'incompétence et la malhonnêteté.

Le général a d'autre part posé à propos des mouvements de jeunesse des principes qui pourraient également s'appliquer aux syndicats : *« Nous sommes*, a-t-il déclaré, *pour une unité politique et idéologique inviolable du mouvement de la jeunesse. Cela ne veut pas dire l'uniformité. Chaque association de jeunesse jouit des pleines possibilités d'agir au sein du milieu qu'il entend représenter. »*

D'autre part le quotidien *Trybuna Ludu*, organe du POUP, a rejeté jeudi l'offre d'entente de la direction clandestine de Solidarité, qui avait demandé la suspension de toutes les actions de protestation, grèves et manifestations contre l'état de siège. Le journal affirme à ce propos : *« Il ne peut y avoir d'entente avec les ennemis du socialisme, avec ceux qui n'ont pas abandonné le revolver de la grève, (...) avec ceux qui incitent la jeunesse à des manifestations de rue. »*

« Ceux qui se laissent encore prendre à ces faux gestes et à ces mots d'ordre démagogiques, conclut l'organe du parti, *comprendront eux aussi un jour qu'ils ont été trompés et ils retrouveront leur place dans le large front de tous les Polonais sur la voie de la renaissance nationale. »*

Cet article, notent les observateurs, tranche avec celui qui avait paru lundi dans le journal de l'armée, *Zolnierz Wolnosci*, habituellement beaucoup plus virulent à l'égard de Solidarité, et qui avait formulé une sorte d'offre d'armistice, à condition que les dirigeants du syndicat acceptent de s'amender.

Ces dissonances semblent confirmer les rumeurs persistantes sur les divergences entre dirigeants à propos des mesures d'assouplissement de l'état de siège que le régime devrait ou pourrait prendre.

Grande-Bretagne

TANDIS QUE LES GRANDS SYNDICATS CHERCHENT A ADOPTER UNE ATTITUDE COMMUNE

Le conflit du rail commence à embarrasser l'opposition travailliste

De notre correspondant

Londres. — Les dirigeants des principaux syndicats britanniques devaient se réunir ce vendredi 16 juillet sous les auspices de la puissante confédération syndicale TUC (douze millions d'adhérents), pour étudier l'attitude à adopter si les menaces de la direction des British Railways sont mises à exécution (*le Monde* du 16 juillet). La réaction des syndicats, qui se sont montrés depuis deux jours quelque peu divisés sur ce point, sera déterminante pour la tournure du conflit.

Jusqu'à présent, les responsables des syndicats des chemins de fer autres que celui des conducteurs de locomotives, l'ASLEF, ont manifesté une certaine réserve, qui traduit surtout leur souci d'éviter une confrontation majeure entre le gouvernement et les trade unions, et de protéger l'emploi de leurs adhérents. Le secrétaire général du TUC lui-même, M. Len Murray, s'est gardé de dramatiser la situation, préférant lancer un appel à la conciliation.

Mais le bouillant président du syndicat des mineurs, M. Arthur Scargill, a réaffirmé son soutien total aux cheminots grévistes. Les mineurs, a-t-il dit, verseront 10 000 livres à l'ASLEF, iront renforcer les piquets de grève et prendront soin qu'aucun train ne sorte avec une cargaison de charbon. Pour M. Scargill, le conflit s'est transformé en *« une bataille politique »*.

De son côté, Mme Thatcher a répété aux Communes que le gouvernement n'interviendrait pas pour empêcher la fermeture du réseau. Annonçant l'éventualité de cette fermeture, mercredi, M. Peter Parker, président des British Railways, avait déclaré : *« C'est un jour triste et sombre pour les chemins de fer. »* Cette mesure permettrait toutefois d'économiser 29 millions de livres par semaine, même en continuant d'employer quelque cinq mille personnes, indispensables à l'entretien du réseau.

Quant à l'opposition travailliste (dont le leader, M. Foot, avait tenté sans succès une mission de conciliation entre les deux parties en présence), elle paraît éprouver un certain embarras dans cette affaire. M. Foot a apporté son soutien explicite aux grévistes, et attaqué à nouveau la *« politique antisyndicale du gouvernement »*, accusé de vouloir créer *« une main-d'œuvre servile »*. Mais le « cabinet fantôme » lui demande maintenant d'adopter une attitude plus discrète : la direction travailliste redoute en effet que le soutien à une grève particulièrement impopulaire ne finisse par avoir des conséquences électorales désastreuses. — *(Intérim.)*

M. MITTERRAND FERA UNE VISITE EN GRÈCE EN SEPTEMBRE

M. Mitterrand fera une visite officielle de deux jours en Grèce à partir du 1er septembre, à l'invitation du chef de l'Etat grec, M. Caramanlis, a-t-on appris jeudi 15 juillet de source autorisée à Athènes. A l'issue de cette visite, le président de la République passera quelques jours en Grèce à titre privé, ajoute-t-on de même source.

A l'Elysée, on confirme que M. Mitterrand se rendra en visite officielle en Grèce avant la fin de l'été, et l'on précise, selon l'usage, que l'annonce officielle en sera faite dans la quinzaine qui précédera le voyage.

Italie

Le chef de la brigade mobile de Naples a été assassiné

De notre correspondant

Rome. — Le chef de la brigade mobile de Naples, M. Antonio Ammaturo, a été assassiné le jeudi 15 juillet en plein centre de la ville par deux inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. Nouvel épisode de la guerre des clans de la Camorra, qui luttent pour le contrôle des rackets et du marché de la drogue, ou acte terroriste ? Des appels téléphoniques anonymes ont en effet revendiqué la responsabilité de l'assassinat au nom des Brigades rouges.

M. Ammaturo n'était pas un policier comme les autres. Ayant combattu la Mafia de la *Ndrangheta* en Calabre et les terroristes à Cassino, où se trouve une usine Fiat, il avait pris la tête de la brigade mobile de Naples, il y a un an.

Son assassinat tend à démontrer, comme il le disait lui-même, que la *« question de Naples, où se mêlent les problèmes de l'après-tremblement de terre, de l'ordre public et de la démission de l'Etat, ne se résoudra pas seulement par des mesures de renforcement de la sécurité »*.

Juste après l'attentat, la police a retenu l'hypothèse d'une vendetta de la pègre.

PHILIPPE PONS.

AFRIQUE

Somalie

Addis-Abeba chercherait à tester la capacité de résistance du régime pro-occidental de Mogadiscio

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Que se passe-t-il dans les provinces centrales somaliennes, aux confins de l'Ethiopie ? Voilà maintenant une semaine que le gouvernement de M. Syaad Barre dénonce l'invasion de son territoire par des troupes étrangères. A ses accusations répondent les bulletins de victoire du Front démocratique somalien du salut (F.D.S.S.), mouvement armé qui se pose en principal adversaire du régime de Mogadiscio, et les protestations d'innocence des autorités éthiopiennes, qui ne veulent voir dans les combats en cours qu'une résurgence d'un *« conflit interne »*.

Entre les cris d'alarme de Mogadiscio, les démentis outragés d'Addis-Abeba et les communiqués triomphants du F.D.S.S., il est difficile d'évaluer l'ampleur et les conséquences éventuelles d'opérations sur lesquelles n'ont filtré, pour l'instant, nulle information ni aucun témoignage vérifiable par des observateurs indépendants. Dans les milieux diplomatiques de Mogadiscio, on semble tenir pour acquis l'entrée au début de juillet en territoire somalien d'une force combattante mixte regroupant entre six mille et neuf mille hommes. Celle-ci comprendrait en majorité des unités régulières éthiopiennes épaulées par des dissidents du F.D.S.S. Dans la région centrale de Murdugh, en bordure de la province éthiopienne d'Ogaden, les attaquants auraient pris deux garnisons, Galdogob et Bale-Fintir, à quelque 700 kilomètres au nord-est de la capitale.

Le Front du salut donne une version beaucoup plus spectaculaire des affrontements. Selon son porte-parole à Addis-Abeba, les rebelles somaliens ont lancé avec succès *« des attaques de grande envergue »* dans cinq régions frontalières, celles du Nord, de Murdugh, d'Hiran, de Nugal et de Galgadud. Outre les deux garnisons déjà citées, les assaillants auraient pris la base de Gurieel, près de Mataban, dans la région d'Hiran, plus méridionale. Ils se trouveraient à quelques dizaines de kilomètres de deux chefs-lieux régionaux, Galcaio (Murdugh) et Belet-Uen (Hiran). Deux bataillons gouvernementaux se seraient rendus sans combattre. Le Front assure avoir capturé quinze chars et vingt-cinq blindés, abattu deux Mig 19 de fabrication chinoise et détruit au sol deux appareils du même type lors d'un raid sur Galcaio.

Le Front affirme disposer de 10 000 combattants, chiffre cinq fois supérieur aux estimations des experts. Il possède une puissante station émettrice installée dans la banlieue d'Addis-Abeba. Sur les ondes de Radio-Kulmis — dont les émissions sont très écoutées à Mogadiscio, — le F.D.S.S. proclame clairement son objectif : *« Libérer la Somalie de la dictature militaire de Syaad Barre. »* Contre toute évidence, le Front prétend ne bénéficier d'aucun soutien étranger, alors même que l'Ethiopie lui accorde un appui politique et militaire patent.

Depuis leurs bureaux d'Addis-Abeba, les responsables du Front répondent longuement aux interviews des radios étrangères et diffusent leurs communiqués aux agences de presse basées dans les pays voisins. Ses combattants étaient regroupés dans des camps d'entraînement près de Dire-Daoua. De là, ils lançaient des raids sporadiques en Somalie depuis de longs mois. La Libye ne leur a pas ménagé son aide matérielle, estimée à quelque 200 millions de dollars. Un responsable du F.D.S.S., de passage à Nairobi en septembre dernier, reconnaissait que Tripoli était devenu son principal fournisseur d'armes.

Le F.D.S.S. est né en octobre 1981 après la fusion de trois mouvements d'opposition : le Front du salut, le Front démocratique pour la libération de la Somalie et le Parti des travailleurs, groupuscule prosoviétique. Le F.D.S.S. est dirigé par le colonel Abdullahi Yusuf Ahmed. Fondateur du Front du salut, cet officier avait participé au complot d'avril 1978 contre le président Syaad Barre et réussi à prendre la fuite après l'échec de la conspiration. Dix-sept conjurés furent alors passés par les armes. Ils appartenaient à l'ethnie nordiste des Mijerteins, qui regroupe dans la région d'Hargeisa un cinquième de la population somalienne. Seul le Mouvement national somalien (S.N.M.), créé en avril 1981 par un groupe d'anciens diplomates, n'a pas rejoint le Front.

Le F.D.S.S. compte dans ses rangs des déserteurs, les défections ayant été particulièrement nombreuses l'an dernier parmi les unités stationnées dans le Nord.

Le soutien que lui apporte l'Ethiopie constitue sans doute, aux yeux de la population, son plus lourd handicap. Il souffre d'autres faiblesses : une certaine inconsistance politique et, surtout, une assise ethnique trop étroite, car il est avant tout un « mouvement nordiste ».

Que signifie la bataille en cours ? Selon la thèse qui semble prévaloir parmi les observateurs à Mogadiscio, l'Ethiopie, avec la bénédiction de son allié soviétique, chercherait à « tester » sur le terrain la capacité de résistance d'un régime pro-occidental qu'elle qualifie d'*« agonisant »*. Le colonel Menguistu, dans cette perspective, tablerait sur un soulèvement au sein de l'armée profitant, dans la meilleure hypothèse pour lui, aux officiers nostalgiques de l'époque où l'Union soviétique était l'amie privilégiée. Dans ses communiqués, le F.D.S.S. insiste d'ailleurs sur la *« faible résistance »* rencontrée par ses combattants. Il affirme même que la XXVIe armée stationnée dans le Nord a refusé de prêter main-forte aux éléments gouvernementaux en difficulté plus au sud. Le F.D.S.S. et ses alliés ont choisi d'attaquer la région la plus vulnérable de Somalie. La ville de Galcaio, cible des rebelles, se trouve sur la seule route — construite par les Chinois — reliant le Sud au Nord, Mogadiscio à Hargeisa. Contrôler cet axe reviendrait à couper le pays en deux. Le F.D.S.S. s'est donné trois mois pour abattre le régime de M. Syaad Barre. Confiance en soi ou forfanterie ? On a si souvent prédit la chute imminente d'un chef d'Etat qui règne depuis maintenant près de dix-huit ans...

Nord contre Sud

Il est vrai que l'hostilité au régime ne cesse de croître dans le Nord. Les Mijerteins et les Isaq, largement écartés du pouvoir après le coup d'Etat de 1969, supportent de moins en moins la suprématie exercée par les clans du Sud, notamment par les Marehan, sous-clan du président. Les troubles d'Hargeisa et la mutinerie survenus en janvier et février derniers ont révélé la profondeur du malaise « nordiste ». L'ampleur du remaniement gouvernemental en mars et surtout l'arrestation à la mi-juin de sept hauts responsables, dont le général Ali Abokor, troisième vice-président et numéro deux du parti, accusés de *« collusion avec une puissance étrangère »* — sous-entendu, l'Ethiopie, — attestent de la gravité des dissensions au sein de l'équipe dirigeante.

M. Syaad Barre est-il aussi isolé que le pensent ses adversaires ? Seul un danger venu de l'armée — forte de trente mille hommes — pourrait lui être fatal. Or rien ne permet jusqu'à présent de mettre en doute la loyauté du général Ali Samatar, homme fort de l'armée et premier vice-président, réinstallé au ministère de la défense en mars. En outre, le chef de l'Etat a toujours manifesté une grande habileté, lorsqu'il s'agissait de neutraliser ses rivaux ou de jouer des rivalités claniques.

Sur le plan stratégique, en dénonçant d'emblée l'*« acte d'agression criminel »* commis, selon lui, par l'Ethiopie *« avec le concours des Libyens, des Sud-Yéménistes et de leurs amis du pacte de Varsovie »*, le gouvernement de Mogadiscio a voulu toucher la corde sensible des Américains auxquels il a demandé de manière empressée une aide multiforme. M. Syaad Barre a-t-il un peu forcé la dose pour obtenir un nouvel accroissement d'une assistance américaine militaire qu'il trouve trop parcimonieuse (30 millions de dollars de matériels défensif pour 1982) ?

L'administration Reagan, comme sa devancière, est restée prudente dans ses engagements aux côtés d'un régime qui, tout en renonçant à ses revendications territoriales sur l'Ogaden, continue à réclamer le droit à l'autodétermination pour les populations de cette province.

Reste à savoir enfin quel est le véritable jeu éthiopien dans cette affaire. Outre son désir de « tester » le régime voisin, le colonel Menguistu a-t-il cherché à créer une diversion à point nommé pour mieux faire admettre par son opinion l'échec — qui se confirme de semaine en semaine — de l'offensive en Erythrée ? A-t-il cédé à des pressions soviétiques ? Si une importante participation éthiopienne aux combats en cours se confirmait, le régime d'Addis-Abeba, qui jusqu'ici avait laissé à son voisin le mauvais rôle de l'agresseur, verrait sa position diplomatique s'affaiblir, notamment à quelques semaines du « sommet » de l'O.U.A. Celle-ci avait pourtant l'an dernier soutenu à l'unanimité les thèses éthiopiennes à propos de l'Ogaden. M. Syaad Barre n'a pas manqué d'invoquer à son tour la charte de l'O.U.A. et de saisir son président en exercice, M. Arap Moi. L'escalade actuelle vient ruiner en tout cas les espoirs d'apaisement suscités à la mi-juin, lorsque M. Barre s'affirmait prêt à *« un dialogue constructif »* avec un colonel Menguistu qui faisait part de son désir *« de paix et de progrès entre les deux peuples frères »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ASIE

Inde

HOMME POLITIQUE CONTROVERSÉ

M. Giani Zail Singh a été proclamé président de l'Union

M. Giani Zail Singh a été proclamé officiellement, jeudi 15 juillet, président de la République indienne. Il a en effet obtenu 72,7 % des voix des membres du Parlement et des assemblées des Etats et territoires contre 27,3 % à M. H. R. Khanna, candidat de l'opposition et ancien juge à la Cour suprême, lors de l'élection qui a eu lieu lundi. Elu pour cinq ans, M. Zail Singh remplacera, à partir du 25 juillet, M. Neelam Sanjiva Reddy.

Agé de soixante-six ans, M. Giani Zail Singh est un ancien prêcheur de la religion sikh. Il est d'ailleurs le premier président de l'Union originaire de cette communauté religieuse du nord-ouest du pays. Ministre de l'intérieur du gouvernement de Mme Gandhi depuis 1980, M. Singh a participé à la lutte pour l'indépendance dans son Etat du Pendjab, mais n'a guère de stature nationale. Sa loyauté à Mme Gandhi l'avait fait nommer, pendant la période de l'état d'urgence, entre 1975 et 1977, à la tête du gouvernement du Pendjab. Les succès qu'il a obtenus comme ministre de l'intérieur sont limités et il n'a pas été à même de résoudre les graves problèmes qui menacent l'intégrité du pays : agitation en Assam contre l'immigration illégale venue du Bangladesh, mouvements sécessionistes Mizo et Naga, terrorisme de Sikhs qui revendiquent un Etats séparé. Les meurtres, le banditisme, les attaques de banques, les viols collectifs sont en augmentation.

Le point fort de M. Zail Singh, qui n'a pas craint un jour de faire publiquement état de son admiration pour Hitler, est sa loyauté et sa soumission à Mme Gandhi. Au point que certains journaux, apprenant sa candidature, ont pu écrire que son élection représenterait une dévalorisation de la fonction de chef de l'Etat, et l'ont surnommé le « *Cheval de Caligula* », le « *Fou de la cour* », ou « *politicien au petit pied* ». Mme Gandhi, concluaient-ils, de concert avec l'opposition, avait besoin d'un « *béni-oui-oui* » qui lui permettrait de mener à bien ses desseins. Elle souhaiterait en effet modifier la Constitution et, pour cela, un président docile qui pourrait l'aider à nommer à la Cour suprême des juges favorables à sa cause lui serait très utile.

MOHAN RAM.

Cambodge

SELON LE GOUVERNEMENT DE HANOI

Le retrait partiel des troupes vietnamiennes a commencé le 15 juillet

Le retrait partiel des troupes vietnamiennes du Cambodge a débuté jeudi 15 juillet, a annoncé vendredi à Hanoï M. Nguyen Co Thach. Le ministre vietnamien des affaires étrangères venait de recevoir son homologue autrichien, M. Pahr, avant de se rendre dans plusieurs capitales de la région. A l'issue de sa rencontre avec M. Thach, M. Pahr, qui est aussi président de la Conférence internationale sur le Cambodge, a déclaré que les récentes propositions vietnamiennes pour une solution du problème cambodgien *« ne sont pas satisfaisantes, car elles sont loin des principes adoptés par la conférence. »* Mais *« elles peuvent être la base pour des négociations »*.

La visite de M. Thach, qui s'entretiendra avec ses interlocuteurs essentiellement du Cambodge, le mènera d'abord à Bangkok pour une visite privée, puis à Singapour, Rangoun, Kuala-Lumpur et enfin à Bangkok, où il rencontrera le maréchal de l'air Sitthi Sawetsila, ministre des affaires étrangères. La Thaïlande, a estimé M. Thach, constitue le point important de sa tournée. Selon lui, *« les Chinois veulent nous mettre des bâtons dans les roues »*.

D'autre part, toujours à Hanoï, la presse continue de publier des *« révélations »* d'un ancien officier supérieur saigonais à propos d'un *« complot »* de la C.I.A., en coordination avec Pékin, pour reconquérir en cinq ans d'Indochine.

A Bangkok, le chef du Conseil national de sécurité, le colonel Prasong Soonsiri, a annoncé jeudi un durcissement de l'attitude thaïlandaise à l'égard des réfugiés indochinois, qui sont actuellement 184 704, dont 90 856 en situation illégale. La Thaïlande, a-t-il déclaré, *« est déterminée à ne pas autoriser un seul réfugié à rester sur son sol »*. Le nombre des centres d'accueil sera ramené à quatre. Il a vivement dénoncé à la fois le désintérêt des pays tiers sur le sort des réfugiés, et les autorités vietnamiennes, cambodgiennes et laotiennes, accusées d'encourager directement ou indirectement le départ de leurs habitants. Il a enfin proposé que les réfugiés cambodgiens soient rapatriés dans leur pays, affirmant que tel était leur désir.

Enfin, à Hongkong, les autorités de la colonie britannique ont décidé que les réfugiés vietnamiens arrivés par bateau seront *« détenus indéfiniment »* dans la prison de Chimawan, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé asile dans un pays tiers. Quatre cent trente sont déjà dans ce cas ; ils ne peuvent recevoir qu'une visite d'une heure par semaine et les gardes ont reçu l'autorisation d'ouvrir le feu en cas de tentative d'évasion. Il y a en tout onze mille trois cents *« boat people »* à Hongkong. Le durcissement des autorités, qui, jusqu'à présent, permettaient aux réfugiés de travailler, a pour origine les violences qui ont eu lieu dans certains camps et la volonté de dissuader les *« boat people »* de venir à Hongkong. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Corée du Sud

Ordre nouveau, nouveaux désordres...

L'ordre nouveau du général Chon, qui a remplacé en Corée du Sud, celui, discrédité, du général Park, assassiné en 1979, connaît à son tour les scandales politico-financiers qui mettent en cause d'importantes personnalités du régime (« le Monde » du 16 juillet).

II. — Purges et purification

De notre envoyé spécial Roland-Pierre PARINGAUX

Séoul. — Comment s'y retrouver ? Des fonctionnaires qui hier s'insurgeaient contre l'emploi du mot *« dictature »* pour qualifier le gouvernement du président Park Chung-hee, en usent désormais sans remords. Pour rétablir une vérité historique ou pour mieux faire briller l'ordre nouveau ? Toujours est-il qu'à les entendre Park apparaît encore plus dictatorial mort qu'il ne le fut vivant. A l'inverse, des opposants qui lui vouèrent une haine mortelle trouvent par comparaison qu'ils ont plutôt perdu au change. Dans un autre genre, M. Se Kung-oh, qui nous dit avoir combattu la *« dictature Park »* aux côtés de l'Eglise et des forces démocratiques, et même *« failli être jeté en prison »*, s'est rallié au président Chon, *« par réalisme et par esprit de réforme »*. M. Se vient tout juste d'être nommé ministre d'Etat. Il ne comprend pas pourquoi l'Eglise et ses anciens amis (dont certains ont bel et bien été jetés en prison) s'opposent au nouveau régime.

« Les choses vont beaucoup mieux qu'avant et de toute façon incomparablement mieux qu'au Nord communiste », vous disent en substance les uns. *« Chon est un dictateur pire que Park, Reagan qui le soutient est bien pire que Carter »*, rétorquent les autres. Il n'y a guère de place pour les nuances dans les discours politiques, officiels ou clandestins, de la Corée du Sud. Pas plus qu'il n'y en a entre nord et le sud de la péninsule, ces deux moitiés ennemies, tendues depuis trente ans dans un face-à-face idéologique et militaire obsessionnel, apparemment irréductible.

Au Sud, entre les positions antagonistes sur lesquelles campent deux minorités, dont l'une monopolise *tous les pouvoirs*, un peuple rude de trente-neuf millions d'habitants travaillent dans des conditions difficiles. Chacun prétend parler et agir en son nom. Encadré, étroitement surveillé, il n'a guère voix au chapitre. C'est au nom de la *« sécurité nationale »* prétendument menacée, de la prévention du chaos social et du sauvetage d'une économie en chute libre que le général Chon et sa faction de jeunes officiers nationalistes « purs et durs » ont mis fin *manu militari* à l'expérience démocratique mouvementée inaugurée après la mort du président Park. Le Nord ne bougea pas. Au fil des décrets de la loi martiale, l'ordre fut rétabli, sinon dans les esprits du moins dans les rues, sur les campus, dans les syndicats et dans la presse. Il le fut même, dans la capitale provinciale insurgée de Kwangju, au prix d'un bain de sang, avec la complaisance du commandement américain. A la suite de cette tragédie (officiellement un *« incident »* qui ne fit *« pas plus de deux cents morts »*) un véritable *« ouragan purificateur »* s'abattit sur le pays. Le Parlement et les partis politiques furent bientôt dissous, plus de cinq cent cinquante politiciens détenus, assignés à résidence et privés de leurs *droits civiques*, cent soixante-douze publications suspendues, plus de deux cents journalistes licenciés.

Les purges emportèrent pêle-mêle vers les camps militaires, ou démirent de leurs fonctions sans autre forme de procès, plusieurs dizaines de milliers de personnes : fonctionnaires et policiers corrompus, des criminels de droit commun, des *« parasites sociaux »*, mais aussi des citoyens considérés comme des opposants ou soupçonnés de nourrir des *« idées malsaines »* (1). L'ordre nouveau prétendait réformer les mœurs des politiciens dissolus de l'ancien régime. Il frappa en priorité ceux qui avaient le plus vigoureusement combattu la dictature. M. Kim Dae-jung, le plus populaire des opposants, fut jugé et condamné à mort pour... tentative de prise du pouvoir par la force (2).

Fin 1980, au nom de l'avènement hypothétique d'une démocratie purifiée, l'ordre nouveau régnait partout sur une population traumatisée et mise en quarantaine politique. L'opinion internationale protestait mollement. Les Etats-Unis avaient soutenu l'entreprise des militaires pour des raisons de stratégie anticommuniste. Ils souhaitaient néanmoins que le général Chon y mît des formes.

Avant de recevoir, début 1981, la consécration d'une visite officielle et chaleureuse à la Maison Blanche, le général Chon troqua donc son uniforme pour le costume civil.

Après l'adoption d'une nouvelle Constitution, 1981 fut l'année de la normalisation, celle de la recherche d'une légitimité populaire, ou présumée telle. L'élection présidentielle, confiée à un collège restreint, vit le triomphe du général Chon. Dans son discours inaugural, il s'engagea à délivrer le pays des menaces de la guerre, de la pauvreté, de l'oppression politique et de la corruption. Peu après, les législatives consacrèrent la primauté de son parti nouveau-né, celui de la Justice démocratique, ainsi que la reconstitution d'une opposition légaliste, modérée et dominée par les partisans de l'ancien régime. De l'avis général, l'exercice électoral ne fut pas moins entaché de vénalité que naguère.

Fort d'une légitimité tardive et doté d'une façade technocratique, le nouveau régime s'assigna alors la tâche prométhéenne de mener à bien la réforme des institutions politiques, économiques et sociales du pays, pour mieux l'unifier face au Nord et pour le préparer aux défis de l'avenir. Parmi ses objectifs principaux figuraient : la libéralisation de l'économie, la *restructuartion de la base industrielle*, une répartition plus équitable des revenus et des subventions de l'Etat (...). Tout cela allait de pair avec la poursuite de l'éradication de *« trois attitudes négatives »* endémiques de la société : la corruption, le manque de civisme et l'inflation.

Après un an on crédite officiellement le *pouvoir des résultats* suivants : restauration de la paix civile et de la stabilité, libéralisation politique et existence d'une opposition élue, amnistie, levée du couvre-feu, facilité des voyages à l'étranger, autorisation pour les étudiants d'avoir les cheveux longs *(sic)*, modernisation en cours de l'économie et gouvernement honnête. *On fait valoir que le président* a promis de se retirer à l'expiration de son mandat de sept ans, non sans avoir transmis au pays une démocratie en bon état de marche. Sur le plan international le régime a élargi son audience, mais les relations restent médiocres avec le Japon.

Pendant un an, bénéficiant de l'effet de choc, de la résignation et, aussi, de l'espoir suscité par ses promesses, le pouvoir n'a pas eu à affronter de crise majeure. Il aurait pu en profiter pour desserrer son emprise et assainir une atmosphère empoisonnée par la peur, la suspicion et le cynisme. Par exemple en libérant des centaines de détenus politiques que les amnisties ont oubliés, en procédant à des réhabilitations, en allégeant son contrôle sur la presse et sur les campus, en réduisant l'omniprésence et l'omnipotence de ses polices, en faisant cesser les arrestations arbitraires, l'usage de la torture et les parodies de procès fréquemment dénoncés. Il n'a pas vraiment osé le faire. Son inflexibilité et ses maladresses, en réponse à des réactions violentes suscitées par cet état de chose chez des minorités opprimées, ont fini par relancer l'agitation et le cycle protestation-répression.

Au printemps, l'incendie volontaire « politique » du Centre culturel américain de Pusan a mis le feu aux poudres et conduit l'Eglise et l'Etat au bord de l'affrontement (*le Monde* du 17 juin). Soumise à l'offensive de dénigrement qui *visait* à la *diviser*, la chrétienté sud-coréenne a fait bloc. Comme au temps de Park, ses mises au point, en forme de réquisitoires publics, ont été dévastatrices pour le régime. Un passage du communiqué du secrétariat de la Conférence épiscopale en particulier a cloué le régime au pilori : *« Si par peur du communisme nous devenons une société où les citoyens ne peuvent que répéter ce que le gouvernement leur commande de dire, alors cette société n'est pas différente d'un régime communiste dictatorial. (...) Une société incapable d'engendrer la confiance mutuelle entre les citoyens, et qui maintient l'ordre par la force physique et par la peur, est condamnée à se désintégrer de l'intérieur. »* Propos quasiment sacrilège, lorsque l'on sait qu'en dernier ressort l'argument péremptoire des dirigeants du Sud pour justifier leur autoritarisme est que tout est préférable à l'enfer totalitaire du Nord.

Sécurité et démocratie

La « zone démilitarisée » — en fait l'un des secteurs les plus militarisés de la planète — n'est qu'à 40 kilomètres, soit deux minutes de vol d'un chasseur à réaction. On comprend, dès lors, que la psychose de l'invasion communiste pèse comme une épée de Damoclès sur la vie du Sud. Justifie-t-elle pour autant que le pays soit soumis à une poigne de fer tout en se réclamant de la démocratie pour exorciser le communisme ?

Là encore, deux thèses, à ce jour irréductibles, s'opposent. Pour les militaires, la sécurité prime tout ; la démocratie, de toute façon limitée par les contraintes géopolitiques, viendra, éventuellement, en second lieu. Un anticommunisme implacable dicte pour eux toutes les options nationales. Ceux qui contestent le bien-fondé de cette argumentation font « objectivement » le jeu de l'ennemi et méritent d'être traités comme tels. Certains opposants voudraient inverser les priorités. A leurs yeux, le *renforcement* de la démocratie est la condition *sine qua non* de celui de la sécurité et de l'unité nationale. Et chacun d'invoquer à sa manière l'effondrement du Vietnam du Sud, victime, pour les uns, des excès de l'opposition civile, et, pour les autres, de la dictature militaire à laquelle il était soumis. Là encore, entre ces exigences opposées, il paraît difficile de dégager une voie moyenne acceptable par tous.

Malgré les secousses qui ont ébranlé et passablement discrédité le régime, bien peu se hasardent à prédire sa chute prochaine.

Du moins tant que l'armée, les Etats-Unis et les milieux d'affaires, bon gré mal gré, lui garderont leur soutien. En toute hypothèse, l'alternative ne pourrait être que militaire, ajoute-t-on invariablement.

Cela dit, il est un autre front, celui de l'économie, où populisme et coercition suffiront encore recette et à étayer la popularité moins que sur les autres à faire défaillante de l'ordre nouveau. *« Park est mort au bon moment, juste à la fin d'un « boom » économique qui avait quelque peu compensé les rigueurs de son pouvoir et qui l'avait même consolidé, surtout chez les paysans »*, dit un diplomate. Là encore, ses successeurs souffrent de la comparaison.

(1) Dans sa charte, *le parti de la justice démocratique se refuse à « imiter de manière indiscriminée la démocratie de type ouest-européen »*. Celle qu'il définit succinctement doit être fondée sur des *« partis sains »*. *« Les pensées et comportements des politiciens doivent être réformés » sous sa « conduite ferme. »*

(2) Sa peine a été depuis commuée en détention à vie. Selon son épouse, M. Kim Daejung serait souffrant.

Prochain article :

DURS LENDEMAINS DE « BOOM »



u Sud

uveaux désordr

t purification

Le Monde

politique

Après les manifestations d'hostilité contre le président de la République sur les Champs-Élysées

Un nouveau « droit de majesté » ?

Le fait que quelques mécontents plus ou moins organisés aient sifflé ou braillé le 14 juillet au soir au passage du command-car à bord duquel M. Mitterrand descendait les Champs-Elysées a mis en émoi plusieurs socialistes, et non des moindres.

MM. Louis Mermaz, Paul Quilès et Jean Poperen ont stigmatisé respectivement une « offense publique », une entreprise visant à contester « la légitimité républicaine incarnée par François Mitterrand » et une « misérable agression » contre le chef de l'Etat.

Les vociférations sur la voie publique sont assurément condamnables au même titre que les excès de tribune, fût-ce la tribune du congrès socialiste de Valence (octobre 1981). On s'étonne néanmoins que les personnalités citées plus haut aient pu perdre à ce point leur sang-froid et pousser aussi loin le bouchon.

Elles ont d'abord commis la maladresse insigne de faire connaître à la France entière l'existence de petits mouvements de foule qui lui avaient totalement échappé. Elles ont eu grand tort de se livrer à des comparaisons pour le moins outrancières. Comment, par exemple, un historien aussi cultivé que M. Mermaz a-t-il pu perdre la mémoire au point de stigmatiser *« des factieux dont l'action et les méthodes rappellent par trop celles des ligues de 1934 »* ?

Selon certaines rumeurs non contrôlables, l'indignation des ténors du P.S. n'aurait pas été absolument spontanée et leur aurait été « suggérée » par M. Mitterrand.

Il ne peut s'agir que d'un ragot ou d'une abominable calomnie. Sauf à penser qu'il n'y a rien de commun entre l'actuel président de la République et l'un de nos pamphlétaires contemporains les plus brillants qui écrivait il y a dix-huit ans, à propos des condamnations infligées quelques années plus tôt à deux mauvais esprits : *« Un droit de majesté s'édifie... Toute offense qui vise le général de Gaulle vise donc l'Etat. Une subtile mutation des rapports entre celui qui gouverne et ceux qui sont gouvernés s'opère sous nos yeux... L'opposition devient subversion, le citoyen sujet. Et le chef de l'Etat monarque* (1). »

RAYMOND BARRILLON.

(1) François Mitterrand : *le Coup d'Etat permanent* (Plon, 1964).

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Protestation, persiflage, discrétion...

La triple réaction de MM. Louis Mermaz, Jean Poperen et Paul Quilès aux sifflets qui ont salué le passage de M. François Mitterrand en plusieurs points des Champs-Elysées, mercredi soir 14 juillet, avant le défilé militaire, suscite des commentaires divers dans la presse quotidienne nationale.

L'Humanité se demande *« qui avait envoyé ces groupes pour tenter de perturber ainsi la soirée »*. Elle souligne que *« ces manifestations étaient particulièrement mal placées quand le président de la République, qui est le chef des armées, était précisément dans l'exercice de cette grande fonction nationale »*. Son reporter sur les lieux, Jean-Pierre Ravery, livre un témoignage qui tend à accréditer la thèse socialiste : *« Quelques mots échangés avec un jeune homme, à proximité du rond-point des Champs-Elysées, après qu'il eut lui-même manifesté son « opposition », nous ont apporté un élément de réponse : il avait été « recruté » dans une permanence R.P.R., moyennant de vagues promesses d'embauche ultérieure. »*

A la « une » du *Figaro*, Max Clos traite cette *« histoire de sifflets »*... en persiflant :

« Trois dirigeants socialistes de haut niveau font un raffut d'enfer autour de l'événement et se chargent d'informer la France entière de ce qu'elle ignorait aux trois quarts : M. Mitterrand a été hué. Nous ne comprenons pas bien l'intérêt politique de l'opération : excès de zèle, sottise, sabotage ? Enfin, l'important est que, maintenant, tout le monde soit au courant.

» Nous n'approuvons pas les sifflets. Parce que la personne du chef de l'Etat doit être respectée en raison de la charge qu'il détient.

» Mais enfin on ne peut ignorer les faits que les dirigeants du P.S. tonitruent. Si l'on siffle le président de la République le 14 juillet, c'est probablement que le pouvoir actuel n'est pas aussi populaire qu'il le prétend tous les jours. »

Le Quotidien de Paris, lui, consacre toute sa « une » à l'événement, sous un titre éloquent : « Ridicule ! ». Dans l'éditorial, Dominique Jamet écrit notamment : *« Non, messieurs, ce n'était pas Doriot, Bucard et le colonel de La Roque, grassement payés par Pitt et Cobourg, qui se sont laissé aller à siffler l'autre soir M. Mitterrand. C'était seulement des Parisiens de mauvaise humeur, et vous ne gagnerez rien à dramatiser un événement insignifiant, si ce n'est précisément en tant que signe... Ce n'est pas un complot qui vous a portés au pouvoir, mais les fautes de vos adversaires qui vous ont valu la majorité. Ce n'est pas un complot qui vous en chassera, mais vos propres fautes. Apprenez à gouverner, et on vous applaudira, y compris sur les Champs-Elysées. Les factieux n'existent pour l'instant que dans votre esprit. Continuez comme vous avez commencé, et vous finirez bien par leur donner un corps. »*

France-Soir aussi consacre tout le haut de sa « une », au-dessus même du titre du journal, à un encadré, « Des sifflets sur les Champs-Elysées », qui conclut ainsi : *« En usant d'un langage aussi dramatique, les dirigeants du parti socialiste n'auront finalement réussi qu'à donner une ampleur sans commune mesure avec ce que la presse de tout bord a considéré davantage comme un non-événement. François Mitterrand a été sifflé sur les Champs-Elysées, le parti socialiste l'a entendu. »*

Le Matin de Paris, plus discret, se borne à résumer les propos des dirigeants socialistes sans les commenter.

En conclusion, Christian Lionet, dans *Libération*, s'amuse : *« Ah ! le beau 14-Juillet que nous avons vécu ! Il était temps d'en profiter : l'année prochaine, défense de siffler, et des policiers dans tous les coins... »*

POLÉMIQUE SUR UN RETARD A L'ALLUMAGE

En matière politique, on fait feu — serait-il d'artifice — de tout bois. Ainsi, la mairie de Paris, qui organisait les réjouissances pyrotechniques après le défilé du 14 juillet sur les Champs-Elysées, feu d'artifice qui, finalement, fut tiré avec près d'une heure de retard (le Monde du 16 juillet), s'en prend-elle... à l'insuffisance des forces de police.

Dans un communiqué, diffusé le 15 juillet, la mairie entend décliner toute responsabilité dans ce retard. Rappelant au passage que Paris est « la seule municipalité de France dont le maire ne dispose d'aucun pouvoir de police municipale », *les édiles mettent en cause* « une mauvaise manœuvre de barriérage » (sic), *qui aurait eu pour effet de laisser la foule envahir le périmètre de sécurité prévu aux abords du lieu des mises à feu.*

« Les forces et les moyens de police nécessaires pour maintenir la sécurité et éviter tout désordre ont été, une fois de plus insuffisants », *conclut la mairie qui précise qu'elle a adressé une protestation au préfet de police.*

D'autre part, à cause du retard du feu d'artifice, beaucoup de spectateurs se sont trouvés sans moyen de transport, le métro ayant fermé ses portes à l'heure habituelle.

● *Au cabinet de M. François Mitterrand* : par arrêté paru au *Journal officiel* du vendredi 16 juillet, M. Guy Penne, qui était conseiller technique, est nommé conseiller auprès du président de la République.

● *M. Charles Hernu*, ministre de la défense est chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur pendant le voyage que M. Gaston Defferre effectue en Yougoslavie, du vendredi 16 au dimanche 18 juillet.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le R.P.R. demande le maintien de Paris et de Marseille dans le droit commun

Le conseil politique du R.P.R., réuni jeudi 15 juillet sous la présidence de M. Jacques Chirac, a décidé d'adopter, sur deux questions d'actualité, une attitude faite de fermeté sur les principes mais de modération dans l'expression. Les membres du conseil politique ont délibérément appliqué ces préceptes en évoquant tour à tour les projets gouvernementaux de réforme de la loi électorale municipale et d'institution d'une assemblée unique dans les départements d'outre-mer.

Le R.P.R. rappelle donc son hostilité fondamentale au système proportionnel, dont il juge de surcroît les nouvelles modalités particulièrement complexes. Il se garde toutefois de parler de « magouilles », de « charcutages » ou de « cuisine électorale » comme le font d'autres membres de l'opposition. Si les gaullistes rappellent leur préférence doctrinale pour le scrutin majoritaire, ils admettent en privé que le système proportionnel devrait leur être profitable. En effet, ils escomptent bien, par ce moyen, pénétrer dans les quelque neuf cents communes dirigées actuellement par la gauche sur les mille quatre cent quatre-vingt-quinze de plus de cinq mille habitants concernées par la réforme projetée.

Quant au sort de Paris, le R.P.R. rappelle son exigence initiale qui consiste à maintenir la capitale dans le droit commun et il revendique même un traitement identique pour Marseille. Cette exigence pourrait indiquer que M. Chirac n'est prêt à discuter avec le gouvernement que de modalités secondaires d'application de ce principe, après que celui-ci aura été clairement affirmé.

Enfin, le futur statut des départements d'outre-mer est considéré par le R.P.R. comme une satisfaction accordée par le gouvernement non au parti communiste français mais aux P.C. locaux qui, selon M. Pons, secrétaire général du R.P.R., ne sont pas rattachés au parti français mais dépendent directement du parti communiste soviétique. — A.P.

La déclaration publiée à l'issue du conseil politique du R.P.R. indique :

« Fidèle aux principes qu'il a toujours défendus, le R.P.R. déplore qu'ait été abandonné le scrutin majoritaire actuellement en vigueur, scrutin qui a fourni à toutes les municipalités les moyens d'une action efficace et auquel il proclame son attachement.

» Il regrette que lui soit substitué un système d'une extrême complexité pour l'électeur, alors que celui-ci devrait être toujours mis en mesure d'exprimer clairement son choix, ce qui ne sera pas le cas avec la combinaison proposée de mode de scrutin majoritaire et de mode de scrutin proportionnel.

» Il s'élève contre les conditions dans lesquelles a été élaboré ce projet par de laborieuses discussions entre le parti communiste et le parti socialiste, contrairement aux principes et aux usages de nos institutions.

» Il considère qu'il est inadmissible de laisser Paris et Marseille en dehors du champ d'application de la loi, ce qui est contraire au principe de l'égalité de tous les Français devant la loi.

» Il considère qu'il est inadmissible de priver une grande partie de nos compatriotes français de l'étranger d'exercer pleinement leurs droits civiques.

» Il condamne enfin le fait que ce système a pour conséquence de subsituer dans beaucoup de communes des campagnes partisanes au libre choix des hommes. »

La déclaration évoque ensuite, en ces termes, la situation dans les départements d'outre-mer :

« Le R.P.R. condamne avec indignation la décision du conseil des ministres qui vise à supprimer les conseils généraux et les conseils régionaux dans les départements, dans les D.O.M. pour leur substituer une assemblée unique et élue à la représentation proportionnelle.

» Cette décision soumet les D.O.M., contre la volonté de la majorité des populations et de leurs élus, à un régime discriminatoire qui met en cause leur appartenance à la communauté nationale.

» Le conseil politique entend faire connaître dès à présent son engagement solennel de faire abroger ces décisions par le Parlement dès que la majorité socialo-communiste aura été rejetée par le pays. »

● *M. Georges Sarre*, député, président du groupe socialiste au conseil de Paris, explique, dans une interview à *Paris-Match* du 23 juillet : *« Les conseillers et les maires d'arrondissement devraient être compétents pour tout ce qui touche à la gestion des équipements des quartiers, l'entretien des petits espaces verts et des squares, l'aide sociale, les services de logement, les pompes funèbres. En revanche, seront du ressort du maire de Paris, qui aura des attributions importantes, la circulation, les transports en commun, l'urbanisme, la culture, etc. »* Il estime qu'il faudra supprimer les officiers municipaux qui, selon lui, *« ne sont rien d'autre que des agents électoraux du R.P.R. »*.

M. ESTIER (P.S.) : « M. Chirac a fait plusieurs pas en arrière »

M. Claude Estier, député de Paris, écrit dans le numéro du 16 juillet de l'hebdomadaire du parti socialiste, *l'Unité*, dont il est le directeur :

« Certes, il faut le dire aujourd'hui franchement, le projet du gouvernement a été mal présenté. Le communiqué du conseil des ministres du 30 juin, trop bref et livré sans explication, comportait une phrase ambiguë pouvant laisser croire que chacun des arrondissements allait devenir une commune de plein exercice jouissant, entre autres choses, de l'autonomie financière et donc de la capacité de lever l'impôt.

» Aucune des propositions de la gauche, et du parti socialiste en particulier, n'était jamais allée jusque-là. Et les déclarations faites dans les jours suivants par Gaston Defferre puis par Pierre Mauroy ont remis clairement les choses au point : le projet est bien celui-là même que le P.S. défendait dès 1974 .. ce qui écarte toute accusation d'improvisation. Il respecte totalement l'unité de Paris qui demeure une commune, avec un maire à sa tête, mais crée dans chacun des vingt arrondissements un conseil élu au suffrage universel dont les membres disposeront d'un certain nombre de compétences pour régler les problèmes locaux et d'une enveloppe financière découlant du budget général de la Ville et établie en fonction de clés de répartition fondées elles-mêmes sur des critères à établir. »

M. Estier ajoute que *« Jacques Chirac a fait plusieurs pas en arrière »* puisqu'il n'est plus question d'un *« référendum préalable à toute négociation. »*

Le Front national : « un cheval de scrutin majoritaire pour une alouette de scrutin proportionnel »

Le bureau politique du Front national (extrême droite), qui s'est réuni jeudi après-midi 15 juillet pour préparer les élections municipales, a estimé que le projet de loi portant révision du mode de scrutin constitue *« un progrès »* bien que ce texte signifie, selon lui, que *« le parti socialiste ne tient pas ses promesses puisque le nouveau mode d'élection comporte un cheval de scrutin majoritaire pour une alouette de scrutin proportionnel. »*

Le parti que préside M. Jean-Marie Le Pen, ancien député, espère recevoir une réponse à la lettre qu'il a adressée le 1er juillet à MM. Jacques Chirac, Jean Lecanuet et Philippe Malaud pour proposer au R.P.R., à l'U.D.F. et au C.N.I.P. la constitution de listes communes en mars prochain. Si cette proposition n'était pas acceptée, le Front national présenterait ses propres listes *« en étant, notamment, présente partout à Paris »*, déclare le porte-parole du parti, M. Colinot.

Le Front national se sent aujourd'hui *« le vent en poupe »* et revendique quinze mille adhérents contre dix mille après la constitution du comité Le Pen lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1981.

L'augmentation du nombre des adhésions résulte essentiellement, selon ses dirigeants, d'une audience de plus en plus forte dans les professions chargées du maintien de l'ordre et parmi les citoyens sensibles aux problèmes de sécurité.

Le Front national entend démontrer cette progression à l'occasion de la Fête des bleu-blanc-rouge qu'il organisera les samedi 18 et dimanche 19 septembre au lieudit la Vallée des Peaux-Rouges, à Fleurines (Oise). Il espère y accueillir *« au moins dix mille personnes »* et ne lésine pas sur l'affichage pour annoncer cette manifestation, à l'organisation de laquelle il consacre d'ores et déjà 300 000 F environ.

Le séminaire P.S. — Gouvernement

Château-Laffitte

Grosse fortune, surintendant des finances — « client » et confrère à la fois de M. Laurent Fabius. — René de Longueil commande le château de Maisons-Laffitte — où se tient, ce vendredi 16 juillet, le séminaire socialiste — à François Mansart en 1642. L'habile courtisan sait que le roi a « droit de gîte » sur la seigneurerie de l'endroit et s'applique à faire édifier une demeure dont il ne serait pas mauvais pour lui que l'élégance fût reconnue par le monarque. En 1651, Louis XIV débarque un soir et peut vérifier, du haut de ses treize ans, que la maison est belle et qu'elle paraît bien tenue. Un marquisat viendra récompenser les efforts en 1658.

Le comte d'Artois, frère de Louis XVI, achète le château en 1777. Cet homme de cheval ouvre un haras dans les écuries du château et commence à faire pousser les herbages du fameux hippodrome.

Changement de mains en 1804, date à laquelle Lannes, sur les ordres d'un « patron » qui aimait que ses maréchaux logent dignement leurs galons. Lannes donc, duc de Montebello, devient propriétaire du site. Avant d'être trop tôt enlevé à l'affection de son empereur, à Essling en 1809, le fin capitaine restaure à outrance l'édifice et déclare le parc territoire impérial. Avenues, boulevards, places, sentiers, chemins de terre : tout sera estampillé à la gloire de l'Empire.

Mais l'homme moderne, c'est Laffitte. Le banquier. En 1818, il s'empare du territoire. En 1833, gêné aux entournures, il commence à vendre son domaine aux tout premiers résidents secondaires. Il lotit le grand parc et transforme les 317 hectares de terrain en une sorte de campagne à l'anglaise qu'il aura le soin de placer sous la férule d'un cahier des charges avec lequel il convient aujourd'hui encore de ne pas plaisanter.

Maisons-sur-Seine est officiellement rebaptisé en 1882 et devient Maisons-Laffitte. Le château, lui, est propriété de l'Etat et musée national depuis 1905. On peut le louer pour mariages, fêtes et rencontres en tout genre. — J.-P. O.

Selon un sondage « France-Soir »-IFOP

FORTE BAISSE DE POPULARITÉ POUR MM. MITTERRAND ET MAUROY

Les conclusions du dernier sondage mensuel *France-Soir-IFOP* sont sévères aussi bien pour M. François Mitterrand que pour M. Pierre Mauroy (1).

41 % des personnes interrogées, au lieu de 48 % en juin, se déclarent « très satisfaites » ou « plutôt satisfaites » du président de la République et 40 % au lieu de 32 % se déclarent « très mécontentes » ou « plutôt mécontentes ». La « balance » positive de M. Mitterrand se réduit ainsi de 16 à 1 point. Depuis son installation à l'Elysée, elle avait été au plus haut en juillet 1981 (+ 38 points) et au moins haut en décembre 1981 (+ 15 points).

M. Pierre Mauroy subit une évolution de l'opinion encore plus fâcheuse puisque sa balance devient négative avec 40 % d'appréciations défavorables (au lieu de 33 % en juin) et 39 % d'appréciations favorables (au lieu de 45 %). Depuis l'installation du premier ministre à l'hôtel Matignon, sa balance avait toujours été positive. Elle avait été au plus haut en juillet 1981 (+ 39 points) et au moins haut en décembre 1981 et en juin 1982 (+ 12 points).

(1) Sondage réalisé sur la base de 1 894 interviews effectuées entre le 6 et le 12 juillet auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

DÉFENSE

UNE ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE AU COMBLE DE LA SATISFACTION

L'expérimentation du Boeing AWACS à Mont-de-Marsan

L'armée de l'air française s'estime, en première analyse, particulièrement satisfaite des résultats de l'expérimentation, par ses techniciens de Mont-de-Marsan (Landes), d'un avion-radar Boeing AWACS E-3A qui vient de s'achever pour le compte de la défense aérienne.

Quadriréacteur intercontinental 707, surmonté d'un radar, l'AWACS est un avion capable de déceler une activité aérienne à très basse altitude ou des mouvements d'unités au sol qui échappent, normalement, à une détection fixe, gênée par la courbure de la Terre. La France, qui souhaite améliorer sa détection à basse altitude, a mis en concurrence deux systèmes aéroportés : l'avion radar Hawkeye E-2C, de la société américaine Grumman, et l'avion radar Boeing AWACS E-3A.

« On recherche en vain les zones de non-détection du Boeing », reconnaît un officier supérieur qui a volé sur cet avion radar mais qui craint aussi... que des louanges trop appuyées n'incitent le constructeur à ne faire aucun « cadeau » financier en cas de contrat.

En alerte à la verticale de Dijon, l'AWACS a décelé des avions qui, volontairement, se dissimulaient en se faufilant dans les vallées alpines. Au nord des Baléares, au-dessus de la Méditerranée occidentale, le même avion a détecté le décollage d'appareils depuis le Maghreb, en Italie, et même jusqu'en Yougoslavie. Peu d'incursions intruses lui ont apparemment échappé. La finesse de ses moyens de détection est telle qu'un officier général, mettant l'équipage au défi d'en apporter la preuve, s'est entendu répondre avec humour : *« Voulez-vous que nous identifions le petit bateau de pêche ou le gros nageur ? »* par un technicien américain qui pointait en même temps son index sur une cible imaginaire, lors d'un vol sur la Méditerranée.

Le prix élevé de l'avion (1) et son coût de fonctionnement peuvent être rédhibitoires pour la France et, jusqu'à présent, le Hawkeye de Grumman était censé correspondre davantage à ses besoins, même si les campagnes d'expérimentation, en 1980 et 1981, à Mont-de-Marsan, ont montré les limites opérationnelles ou techniques de cet appareil.

Avec beaucoup de discrétion, le Pentagone a fait savoir que, compte tenu de l'importance d'une éventuelle commande française, les Etats-Unis pourraient consentir des avantages particuliers sans, pour autant, trop s'écarter des prix pratiqués pour les pays de l'OTAN, qui recevront, d'ici à 1986, dix-huit Boeing AWACS stationnés, principalement, en Allemagne fédérale, en Grèce, en Italie, en Turquie et en Norvège.

A l'état-major de l'armée de l'air française, on n'écarte pas l'idée d'une acquisition, dans un premier temps, de deux exemplaires de l'AWACS à la condition que cet achat soit financé par d'autres sources que le seul budget de l'armée de l'air, voire le seul budget de la défense, puisque l'avion peut, indifféremment, remplir des missions pour les trois armées et pour d'autres administrations civiles.

J. I.

(1) Aux conditions économiques de 1981, un Boeing AWACS E-3A était estimé à 240 millions de dollars, non compris les dépenses pour les équipements de soutien au sol, les programmes d'entraînement et les pièces détachées, qui, dans le cas, par exemple, de l'Arabie Saoudite pour cinq appareils, ont contribué à tripler pratiquement le seul contrat d'achat des avions.



société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les ennuis judiciaires de Son Excellence Boubakeur

Etre tout à la fois le recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris et le président — à vie — de la Société des habous et lieux saints de l'Islam ne saurait autoriser qui porte ces titres à ignorer impunément les législations du travail et de la Sécurité sociale.

Aussi la trente et unième chambre correctionnelle de Paris, que présidait Mme Thérèse Guilhem, a-t-elle condamné, *mardi 13 juillet, Son Excellence Si Hamza Boubakeur à 10 000 F d'amende pour* « infractions au code du travail », *et, en outre, à quatre autres amendes de 1 000 F chacune, pour avoir irrégulièrement employé, au service de la mosquée, deux Marocains, MM. Driss Baadi et Saïd Amechrat, et deux Algériens, MM. Zoubir Belhadj et Mustapha Medjadji.*

Comme le conseil des plaignants, Mᵉ Françoise Baconnet, l'a démontré sans peine, le recteur Boubakeur — « un personnage aux pouvoirs extrêmement étendus, que sa fonction met à la tête de très importantes ressources, qui nomme et révoque à sa seule guise » — *a grandement les moyens* « de rémunérer ses employés et d'observer toutes les prescriptions légales ». *Le ministère public a constaté, pour sa part, que l'argumentation* « d'acte charitable », *évoquée par le prévenu, absent de l'audience, dans une longue lettre en forme de plaidoirie, ne saurait être retenue. Pour le procureur, le recteur est coupable d'* « infraction caractérisée », *quand bien même aurait-il, mais un peu trop tard, consenti à « régulariser » la situation des intéressés.*

Si Hamza Boubakeur, qui fait l'objet d'une autre poursuite, celle-là pour « faux en écritures publiques », *évoquée devant la treizième chambre correctionnelle le 27 mai et le 8 juillet* (le Monde *du 29 mai), devra attendre le 14 octobre pour connaître la nouvelle décision de justice le concernant.*

J.-M. D.-S.

UNE CIRCULAIRE DU GARDE DES SCEAUX

La fin des conciliateurs

Les conciliateurs judiciaires sont condamnés. On les savait en sursis et on se demandait s'ils seraient encore longtemps tolérés. Une récente circulaire du garde des sceaux apporte la réponse à cette question : les conciliateurs sont voués à disparaître, mais ceux qui sont en place le resteront quelque temps encore. La méthode choisie est l'extinction lente.

Créés par M. Olivier Guichard, les conciliateurs bénéficiaient des faveurs de son successeur à la tête du ministère de la justice, M. Peyrefitte. C'est lui qui les a multipliés et a assis leur pouvoir (ils sont aujourd'hui un millier). Ce ne sont pas des magistrats mais, le plus souvent, des retraités qui ont exercé des professions juridiques ou non. Chargés de régler les petits litiges, querelles de bornage ou autres, ce sont des bénévoles qui n'interviennent qu'avec l'accord des parties.

Les conciliateurs n'ont pas bonne presse auprès des magistrats, qui n'admettent guère leur concurrence. A cette raison corporatiste s'en ajoute une autre, qui tient aux principes : par ce biais, beaucoup de petits litiges échappent à la justice.

M. Badinter est apparemment sensible à ces critiques. La circulaire qu'il vient d'adresser aux chefs de cours d'appel et qu'a signée pour lui M. Claude Jorda, directeur des services judiciaires, estime « *souhaitable de ne pas intensifier le recrutement des conciliateurs* ». Conséquence pratique : il ne sera plus désigné à l'avenir de nouveaux conciliateurs, « *même pour pourvoir au remplacement de conciliateurs ayant cessé leurs fonctions* ». Comme ceux-ci sont nommés pour deux ans, leur fin paraît proche.

Cette circulaire suscite le mécontentement des intéressés. La présidente de l'Association des conciliateurs judiciaires de France, Mme Nelly Bonnart-Pointay, note cependant que le garde des sceaux ménage une porte de sortie. « *Je ne verrais pas d'inconvénient*, écrit-il en effet aux chefs de cours, *à ce que, à titre exceptionnel, vous procédiez au renouvellement du mandat de certains conciliateurs déjà en fonctions, lorsque ceux-ci auraient permis d'apporter des solutions d'apaisement à un grand nombre de différends et dont l'action aurait répondu à un besoin particulièrement sensible compte tenu du contexte local.* »

Cette réserve ne suffit pas à apaiser l'inquiétude des intéressés. Beaucoup voient dans cette circulaire l'acte de décès des conciliateurs, même si la chancellerie y met les formes. En vérité les conciliateurs sont condamnés à terme. Le ministère, interrogé, l'admet à mots couverts. Si l'on ménage les étapes, c'est parce que les conciliateurs rendent encore des services et surtout soulagent les juridictions surencombrées.

Dès qu'il le pourra, M. Badinter redonnera aux tribunaux d'instance le plein exercice de leur compétence. Une possibilité offerte à ces tribunaux, et dont ils usent peu actuellement, sera remise à l'honneur : la conciliation. On perpétuerait la formule car elle est beaucoup plus souple qu'un véritable procès, mais sans les conciliateurs. Ce n'est qu'une question de moyens budgétaire, et M. Badinter est décidé à les obtenir. — B.L.G.

FAITS ET JUGEMENTS

Arrestation de trois « pirates » de cassettes vidéo

Marseille. — Les policiers de la brigade territoriale nord de Marseille viennent de mettre fin aux activités d'une véritable fabrique clandestine de vidéo-cassettes « piratées » située sur le quai de la Joliette.

C'est en enquêtant sur le vol commis au préjudice de l'établissement France-Export à Marseille, à qui avaient été volées pour quelque 300 000 francs de vidéo-cassettes, que les policiers ont arrêté Gabriel Manoukian, quarante-sept ans, technicien radio. Une perquisition a permis de découvrir un véritable studio équipé pour copier à la chaîne des vidéo-cassettes vierges à partir d'une bande matrice. L'équipement pouvait permettre la fabrication de quelque cent cinquante copies par jour à partir des cassettes volées. Les cassettes « pirates » étaient ensuite écoulées dans deux magasins de Marseille à l'enseigneemnt Vidéoccasion.

Deux complices de cette escroquerie, Jean-Michel Chevillot, trente-cinq ans, et Michel Azenatti, quarante et un ans, ont été également arrêtés et présentés au parquet. Les trois hommes ont été inculpés de contrefaçon, vol, recel et laissés en liberté. — *(Corresp.)*

La grève de la faim du pirate de l'air Jacques Robert

Condamné à dix-huit années de réclusion criminelle, en février 1979, pour avoir été l'auteur du détournement, en septembre 1977, d'une Caravelle d'Air Inter, action qui avait provoqué la mort d'une personne, en blessant quatre autres, dont une très grièvement (*le Monde* daté 2-3 octobre 1977 et 11-12 février 1979), Jacques Robert serait en danger de mort. Selon son avocat, Mᵉ Yann Le Guillou, l'état physique du prisonnier, actuellement détenu à l'infirmerie de la maison d'arrêt de Fresnes, se serait profondément aggravé ces dernières semaines, à la suite d'une nouvelle grève de la faim.

Par cette nouvelle grève de la faim, Jacques Robert entend attirer l'attention du garde des sceaux sur son cas. Outre une révision de son procès, qui avait été jugé par la cour d'assises de Paris, il veut obtenir le statut de prisonnier politique, qui lui *a toujours été refusé du fait qu'il* n'avait pas comparu devant l'ex-Cour de sûreté de l'Etat. Enfin, Jacques Robert veut obtenir du président de la République la grâce qu'il a sollicitée, en vain, au mois de janvier dernier.

La FASP trouve trop libérale la loi sur les étrangers

S'inquiétant « *de la recrudescence des actes de violence* » constatée ces dernières semaines, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a fait savoir, le jeudi 15 juillet, à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, qu'elle lui soumettrait dans un très proche avenir un mémoire contenant quatre propositions.

La FASP demandera notamment une « *aggravation des peines sans réduction, ni permissions, pour tous ceux qui utilisent des armes contre les policiers* », et une amélioration du régime de l'exécution de la peine pour les individus qui, ayant agi les armes à la main mais n'en ayant pas fait usage, « *se seraient rendus à la première sommation, sans avoir pris d'otage* ».

La fédération souhaite d'autre part que la loi du 29 octobre 1981 portant sur les conditions de séjour des étrangers sur le sol français, — loi qu'elle juge « *trop libérale* » et « *trop facile à tourner* » par les malfaiteurs, — fasse l'objet d'un réaménagement. Enfin, elle demandera au ministre de l'intérieur de faire aboutir ses nombreuses revendications concernant l'attribution, aux veuves de policiers tués en service d'une pension à 100 %.

CIRCULATION

UNE CAMPAGNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ambitions et silences

M. Pierre Mayet, nouveau délégué à la sécurité routière et directeur de la circulation, a présenté le 15 juillet, à Paris, les grandes lignes de la politique que les pouvoirs publics comptent mettre en œuvre pour tenter de réduire le nombre des personnes tuées sur la route.

Vitesse, ceinture de sécurité, casque pour les deux-roues : on a réglementé à peu près tout ce qui pouvait l'être. Quelques nouvelles règles concernant les transports en car et l'éclairage des deux-roues ne feront que compléter un arsenal déjà imposant. Autoroutes, suppression des points noirs, glissières de sécurité, on ne cesse de perfectionner le réseau routier. Tout n'est pas achevé. Les crédits consacrés aux aménagements de sécurité augmenteront encore de 18 % en 1983.

Mais de tous ces efforts on a tiré semble-t-il le bénéfice maximum. Le nombre des accidents ne diminue plus depuis trois ans. On pense même que, avec le relâchement de la discipline qui incite, par exemple, un nombre croissant *de conducteurs* à *brûler les feux* rouges, on va vers une recrudescence.

Or le gouvernement s'est fixé l'objectif très ambitieux de réduire le nombre des tués sur la route d'un tiers en cinq ans (voir l'interview de M. Mayet dans *le Monde* du 5 juillet). Comment y parvenir ? Le parti adopté consiste à convaincre les Français qu'ils sont collectivement responsales. « Persuasion », « responsabilisation », « participation du public », « décentralisation des décisions », « mobilisation sociale », sont les maîtres-mots de la nouvelle politique. Il s'agit en somme de convaincre les usagers de la route de se gendarmer eux-mêmes. Plus de discours descendant de l'Olympe étatique pour admonester le citoyen au volant, mais mise en pratique généralisée et quotidienne de la sécurité.

Les élus, par exemple, qui accepteront de se lancer, à leur niveau, dans la prévention des accidents seront récompensés par des aides financières.

En complément, le gouvernement envisage de mieux former les conducteurs. Quarante, nouveaux examinateurs du permis de conduire ont été engagés. Le permis sera délivré non plus par un établissement public mais par l'administration elle-même. L'essentiel reste la responsabilisation de l'ensemble du corps médical.

Il est vrai que la sécurité est l'affaire de tous ; que la conscience du danger — que l'on court et que l'on fait courir — devrait être, davantage que la peur du gendarme, le commencement de la sagesse.

Mais ce sentiment n'est-il pas déjà fort répandu chez les mères de famille qui tremblent pour leurs enfants cheminant vers l'école, chez les personnes âgées traversant la rue principale de leur village, chez les piétons circulant le long de routes, chez les deux-roues, que frôlent des bolides ? Or, dans la nouvelle politique de sécurité routière, il n'y a pas un mot sur l'éventuelle réduction de la vitesse (60 km/h) en ville, que la France est l'un des rares pays à autoriser, ou sur l'amélioration des accotements, sur les indispensables pistes cyclables, ou encore sur de nouvelles limitations de la vitesse sur route. Toutes ces mesures bousculeraient sans doute le tabou automobile.

Plus étrange encore est l'attitude qui semble considérer tous les conducteurs comme également et collectivement responsables de l'hécatombe. Les assureurs connaissent pourtant fort bien les catégories d'automobilistes dits « à haut risque ». Le système des bonus-malus n'a pas été créé sans raison. Il pénalise les propriétaires de voitures puissantes (trois fois plus d'accidents que les autres) les néophytes du volant, les jeunes conducteurs, etc. Qui peut ignorer, entre autres, que les moins de vingt-cinq ans sont responsables de la moitié des accidents corporels graves coûtant plus de 700 000 francs ?

La logique, le bon sens, la rationalisation des choix budgétaires — selon la terminologie officielle — dans l'administration, voudraient que les efforts d'éducation et de prévention portent en priorité sur ces citoyens-là. Mais ici encore le tabou est le plus fort. « *Une quelconque discrimination serait, psychologiquement mal ressentie par l'ensemble des vingt-cinq millions de possesseurs de permis* », dit-on à la direction de la circulation.

En vertu de ce principe, le gouvernement applique aux maux de l'automobile un traitement que tous les médecins condamnent aujourd'hui. Pour prendre une image, au lieu d'injecter massivement des antibiotiques dans le corps social, une application locale serait plus appropriée et moins coûteuse. La logique n'a plus grand-chose à dire dès que l'on touche à l'automobile.

MARC AMBROISE-RENDU.

MÉDECINE

Les cardiologues français face à l'U.R.S.S.

Fallait-il aller à Moscou ? Le boycottage français du neuvième Congrès mondial de cardiologie, qui s'est tenu dans la capitale de l'U.R.S.S. du 20 au 26 juin, semble avoir porté ses fruits. La pétition qui exprimait et expliquait le refus de s'associer à cette manifestation — notamment en raison des événements de Pologne et d'Afghanistan — (*le Monde* du 20 mai et daté 20-21 juin) avait auparavant été signé par sept cent cinquante cardiologues.

Néanmoins, près d'une centaine de spécialistes français se sont déplacés (1). Qu'ont-ils rapporté d'U.R.S.S. ? Pour les uns, le plaisir rituel de s'associer à six mille de leurs confrères (quatre mille huit cents médecins venus de soixante-quatre pays et mille deux cents médecins soviétiques). Pour d'autres, la satisfaction d'avoir vu s'organiser spontanément, en liaison avec le Conseil national français pour la protection des juifs d'U.R.S.S. un « *symposium parallèle* », auquel ont participé une trentaine de spécialistes américains.

Certains n'hésitent pas aujourd'hui à dire n'avoir vu « *qu'un congrès politico-cardiologique* » en « *l'absence de nombreux ténors internationaux* », tandis que leurs confrères retrouvaient « *des grands maîtres japonais, américains et italiens* », tout en enregistrant avec plaisir « *les progrès de la cardiologie soviétique* ».

Plus nombreux sont ceux qui, n'invoquant pas l'éthique médicale, ont fait le déplacement de Moscou sans illusions. « *Chaque Français qui se rend à Moscou,* nous écrit le professeur Brice Letac (Centre hospitalier et universitaire de Rouen), *rend certainement plus de services aux opprimés du régime soviétique que chaque cardiologue qui n'aura pas été au congrès. Car chaque Occidental qui pénètre en U.R.S.S. amène avec lui une bouffée de libéralisme.* »

Défense des droits de l'homme ou règlements de comptes ? On explique aujourd'hui que certains de ceux qui ont eu l'initiative de la pétition étaient des « *sympathisants communistes notoires à la pire époque du stalinisme* ». « *Cette affaire,* résume un spécialiste, *n'a été au total qu'un symptôme de la cuisine interne de la cardiologie française.* »

J.-Y. N.

(1) Cent soixante-dix-sept personnes étaient officiellement inscrites pour la délégation française. Cependant, la moitié environ ne faisaient qu'accompagner des médecins spécialistes.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Par ordre alphabétique :

● **Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) :**

Véronique Achard (123e), Allard de Grandmaison (11e), Claude Allègre (29e), Régis André (129e), Joëlle Aractingi (172e), Luc Arduin (145e), Laurent Aube (177e), Luc-Emmanuel Auberger (225e), Bernard Badoche (177e), Marcel Ballot (137e), Yves Barnoud (166e), Hélène Bary (162e), Bruno Bassac (51e), Laurent Batonnier (122e), François Bazin (133e), François-Régis Belin (73e), Didier Benatre (211e), Guillaume Benoist (188e), Béatrice Bernard (69e), Didier Bernard (75e), Myriam Bernard (309e), Nicolas Bernière (19e), Jean Bertin (162e), Bruno Biais (106e), Laurent Bibard (37e), Monique Bigot (47e), Patrick Bilbault (5e), Philippe Blumel (141e), Nathalie Boisseau (25e), Carole Bolteux (181e), Erich Bonnet (119e), Jean-Luc Bordeyne (87e), Eric Borg (37e), Marc Borie (63e), Antoine Bostsarron (114e), Daniel Bottemanne (225e), Charles Bouaziz (129e), Stéphane Bouchard (95e), Catherine Bourguin (108e), Emmanuel Boutinet (162e), Lucien Boyer (141e), Thomas Brami (188e), Véronique Bregand (147e), Marc Brethe (95e), Jean-Luc Breysse (129e), Jean-Paul Brigot (42e), Olivier Brosseau (22e), Alain Brosset (1er), Yves Brouchet (173e), Odile Buclez (213e), Jérôme Bulte (154e), Olivier Buquen (10e), Didier Chabert (27e), Bruno Chaintron (58e), X. Chassin de Kergommeaux (21e), Catherine Chemarin (181e), Pierre Ciric (153e), Anne Coat (147e), Nathalie Cohen (99e), Patrick Coupier (73e).

Béatrice Dabet (200e), Frédéric *Dalsace* (159e), Laurence Defradat (138e), Fabienne Dejean (6e), Isabelle Delaye (8e), Marie-Hélène Delort-Laval (125e), Christine Descamps (133e), Pierre Desvaux (79e), Jean-Noël Dol (11e), Karen Dollinger (91e), François Dommergues (33e), Jacques Donadini (61e), Thierry Duchatelle (33e), Olivier Dupont (213e), Patrick Dupont (147e), Eric Eliena (143e), David Ennes (22e), Charles Fainas (53e), Joël Farre (112e), Anne Fège (225e), Olivier Feignier (45e), Jean-Nicolas Piatte (133e), Frédéric Pontan (154e), Olivier Fournier-Morel (3e), Bernard Fradin (213e), Stéphane Fratacci (154e), Sophie Gall (84e), Bernard Garrette (4e), Christophe Genyes (35e), Caroline Gerschel (61e), Vincent Godemel (110e), Hervé Gourlaouen (200e), Catherine Gouttes (225e), R. Grandin de l'Eprévier (217e), Claire Grellet (69e), Françoise Grevisse (63e), Véronique Gri (81e), Joseph Grossmann (32e), Elisabeth Gué (77e), Claire Guers (165e), Michel de Guilhermier (119e), Béatrice Guillaume (143e), Agnès Guillemet (69e), Laurent Guillet (25e), Philippe Hanouet (205e), Thierry Hasse (193e), Laurent Hassid (166e), Nicolas Hiéronimus (60e), Geneviève Histe (54e), Richard Honigsberg (147e), Sylvie Hornet (205e), Jean Hubert (221e), Olivier Izard (193e), Pascale Hanody (221e), Nadine Jantet (119e), F. Johannes Milcent (14e), Philippe Joucla (102e), Sophie Joyat (95e), Julien Kauffmann (58e), Marc Kirszenberg (129e), Jan Kristiansen (168e), Caroline Lacheray (221e), Laurent Laffy (44e), Jean-Yves Lagache (110e), Sophie Lagarde (166e), Pierre-Louis Laravoire (173e), Marc Larock (46e), Brigitte Laude (104e), M. Lauriot dit Prévost (205e), Vincent Lauwick (225e), Le Bastard de Villeneuve (186e), Frédéric Lebourg (99e), Emmanuel Le Clercq (31e), *Frank Legré* (188e), Renaud Lejeune (36e), Denis Le Maout (197e), Alice Lenôtre (16e), Valérie Le Pors (67e), D. de Diedekerke Beaufort (17e), Annie Longeot (188e), Jean Louzier (2e), Nathalie Madon (147e), Olivier Maes (126e), François Mainard (177e), Philippe de Malherbe (40e), Bruno Manac'h (197e), Laurent Marchal (54e), Philippe Marchessaux (57e), Christine Martin (154e), Jacques Martin (99e), Mireille Martini (186e), Sylvain Massot (145e), Elisabeth Maugars (193e), Laurence Mazenot (205e), de Meherenc de Saint-Pierre (95e), Agnès Micheiet (91e), Bertrand Michon du Marais (124e), Dora Milad (202e), Suzanne Montusclat (180e), André Morneau (112e), Jean-Marc Mougneau (14e), Nicolas Moulin (66e), Sophie Mouscadet (108e), Eric Muller-Borie (19e), Thierry Nardon (51e), Jean-Pierre Nègre (188e), Jean-François Nicolas (29e), Fabienne Niogret (154e), François Odouard (11e), Frédéric O Leary (117e), Valère Omog (173e), Gilles Ourvoie (42e), Sophie Outters (181e), Patrick Pasin (104e), Bernard Passeron (102e), Denis Payre (181e), Marie-Pascale Peltre (80e), Marianne Peraud (217e).

Anne-Marie Perez (202e), Philippe Perez (66e), François *Perol* (7e), Eric Pierson (28e), François Pinault (114e), Jean-Paul Piquet (225e), Frédéric Pollet (57e), Raphaële Populus (90e), Benoît Pournin (85e), Marie-Laure Pouvreau (210e), Laurence Prestat (47e), Caroline Quillevere (202e), Laurence Regnier (126e), Olivier Richard (217e), Didier Richer (197e), Jean-Pierre Riga (85e), Valérie Riou (63e), Jean-Michel Ripoll (37e), Olivier Rit (221e), Muriele Roos (114e), Bernard Rubinstein (93e), Nathalie Runavot (108e), Emmanuel Russel (49e), Christian Sabardine (193e), Christophe Sabattier (87e), de Sachy de Fourdrinoy (83e), Thomas de Saint Leger (75e), Hélène Sansonnetti (68e), Dominique Sarran (93e), Sarrot Reynauld de Cresseneuil (159e), Bertrand Sartorius (147e), Christophe Sauerwein (126e), Philippe Segalot (211e), Laurence Segond (138e), Hervé Selamme (166e), Alain Semeneri (217e), Patrick Seuzaret (213e), Pascale Sevat (166e), Devesh Sharma (133e), Jean-Manuel Spriet (18e), Jean-Michel Tall (159e), Catherine Tanneau (9e), Françoise Teisset (138e), David Timon (117e), Loïs Tourres (69e), Vincent Tricou (49e), Isabelle Valentin (181e), Pascal Van Den Bosch (173e), Edouard de Vesinne-Larue (77e), Jean-Christophe Vidon (225e), Isabelle Vio (24e), Anne-Sophie Yannic (81e), Christophe Zamore (40e).

SPORTS

CYCLISME

LA XIIe ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

HINAULT ISOLÉ, MAIS SOLIDE

Marquée par une longue échappée de Chalmel, avant le col de l'Aubisque, la douzième étape Fleurance-Pau du Tour de France s'est terminée, jeudi 15 juillet, par la victoire de l'Irlandais Sean Kelly. A défaut d'une course spectaculaire, elle a donné lieu à une sélection naturelle qui a permis à Bernard Hinault de consolider sa position. Elle a également profité à Anderson et à Zoetemelk. En revanche, Knetemann, défaillant, a rétrogradé de la deuxième à la vingt-cinquième place.

De notre envoyé spécial

Pau. — Dix-huit coureurs au sprint à Pau. Premier : Kelly, un spécialiste du pays plat. Les étapes de montagne ne sont décidément plus ce qu'elles étaient. Elles souffrent de l'absence de super-grimpeurs capables de « faire la différence » dans les cols, comme Gaul, Bahamontès ou Poulidor autrefois et sans doute aussi de la résignation qui habite les principaux adversaires de Bernard Hinault.

L'extinction de la race des escaladeurs peut s'expliquer par l'abus des grands braquets qui alourdissent les jambes et émoussent le punch. La démission relative de l'opposition résulte, quant à elle, d'un état d'esprit. La supériorité de l'actuel détenteur du maillot jaune est admise par tous. Et les meilleurs de ses adversaires, qui ne voudraient pas tout perdre, limitent leurs ambitions à des objectifs secondaires. Kelly convoite le maillot vert du classement par points. Vallet vise le titre de meilleur grimpeur et Anderson, comme Zoetemelk, s'estimerait heureux de monter sur le podium à Paris. Ils n'en réclament pas davantage.

Bref, les rôles sont à peu près distribués, d'où un blocage de *la course, qui fait en définitive* le jeu de Bernard Hinault.

Il est vrai que la distance entre le sommet de l'Aubisque et l'arrivée à Pau — 63 kilomètres — a favorisé les regroupements au cours de la descente vers la vallée d'Ossau. Le Suisse Breu, premier à franchir le col avec l'Espagnol Marino Lajaretta et le Français Robert Alban, a été rejoint par Hinault, Vallet, Anderson, Zoetemelk, Beccia, Kuiper, Raymond Martin, Boyer, Winnen et d'autres encore, dont l'inévitable Sean Kelly. Mais Bernaudeau, handicapé par une chute, et Knetemann, vainqueur de l'étape contre la montre la veille à Valence-d'Agen, n'ont pu se joindre au groupe de tête. Si Bernaudeau, routier brillant, a révélé en l'occurrence ses faiblesses dans le cadre d'une épreuve de longue durée comme le Tour de France, le Néerlandais est incontestablement le grand battu de la journée : il a perdu près de douze minutes et vingt-quatre places au classement général.

Autre fait significatif : Bernard Hinault et Phil Anderson, les deux leaders de l'épreuve, se trouvaient isolés au sein de l'échappée finale, leurs équipes ayant littéralement volé en éclats sur les premiers contreforts pyrénéens. Situation qui inspira cette remarque à Eddy Merckx : *« Les concurrents d'Hinault auraient dû profiter de l'occasion pour l'attaquer. Il était peut-être vulnérable. »*

Pour agir de la sorte, il fallait en avoir les moyens. Il fallait également le vouloir. Or, jusqu'à preuve du contraire, le seul coureur dans ce Tour de France qui possède la volonté, la conviction et l'agressivité, c'est précisément Bernard Hinault.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la douzième étape, Fleurance-Pau (242,5 km) : 1. Kelly (Irl.), 6 h 55 min. 47 sec. ; 2. Anderson (Austr.) ; 3. Van der Velde (Pays-Bas) ; 4. Nulens (Belg.) ; 5. Vallet (Fr.) ; 6. Lejarreta (Esp.) ; 7. Winnen (Pays-Bas) ; 8. Beccia (It.) ; 9. Alban (Fr.) ; 10. Wilmann (Norv.), tous même temps et huit autres coureurs dont 11. Hinault (Fr.) ; 15. Kuiper (Pays-Bas) ; 18. Zoetemelk (Pays-Bas).

Classement général : 1. Hinault (Fr.), 52 h 49 min. 19 sec. ; 2. Anderson (Austr.), à 2 min. 3 sec. ; 3. Zoetemelk (Pays-Bas), à 4 min. 26 sec. ; 4. Vallet (Fr.), à 5 min. 43 sec. ; 5. Kelly (Irl.), à 6 min. 10 sec. ; 6. Willems (Belg.), à 6 min. 24 sec. ; 7. Van der Velde (Pays-Bas), à 6 min. 34 sec. ; 8. Wilmann (Norv.), à 7 min. 24 sec. ; 9. Kuiper (Pays-Bas), à 7 min. 26 sec. ; 10. Peters (Belg.), à 7 min. 31 sec.

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE ROME

Premières passes d'armes

De notre envoyé spécial

Rome. — Organisés à Rome du 15 au 24 juillet, les vingt-neuvièmes Championnats du monde d'escrime réunissent 350 tireurs représentant quarante nations. La Fédération italienne d'escrime (FIS) a fait des efforts importants pour remplacer son homologue mexicaine qui s'est désistée il y a six mois. Au total le budget de ces championnats s'élèverait à 1 400 millions de lires (environ 7 millions de francs) selon M. Renzo Nostini, président de la FIS, mais le coût réel de l'opération serait très supérieur. Une seule chose compte cependant pour les Italiens : confirmer le renouveau de leurs armes. « *Obtellivo Oto medaglie* », objectif huit médailles, annonce avec un bel optimisme Renzo Nostini. Confiance fondée puisque cette saison, les bretteurs transalpins, obtinrent d'excellents résultats : trois médailles d'or, deux d'argent et une de bronze aux championnats d'Europe de Foggia (11 au 15 novembre 1981) ; victoires au classement de Coupe du monde pour Angelo Mazzoni à l'épée et Mauro Numa au fleuret.

L'objectif défini par Renzo Nostini est néanmoins élevé puisqu'il représente une proportion d'une médaille sur trois. Les nations susceptibles d'empêcher l'Italie de se livrer au festival attendu ? L'U.R.S.S., la Hongrie, la R.F.A., la France plus quelques individualités chinoises, roumaines, polonaises, suisses ou allemandes de l'Est.

Après une année 1981 marquée par des échecs répétés, dont ceux, il y a tout juste douze mois, aux mondiaux de Clermont-Ferrand, la France cherchera à remettre ses résultats en conformité avec sa réputation. Dans ce but, en stage à Houlgate puis à Vichy, ses vingt sélectionnés ont suivi une préparation très poussée.

Rigueur nouvelle, entraînement plus personnalisé et programmé à des horaires analogues à ceux des compétitions romaines, jeunes et moins jeunes sélectionnés à la même enseigne, les méthodes définies et imposées depuis plusieurs mois par Jean-Michel Oprendek, directeur technique national depuis janvier 1981, ont étonné, parfois choqué. Elles ont pourtant le mérite d'être à la fois claires et opportunes. Composée pour un quart d'athlètes de moins de vingt ans, dont une fleurettiste cadette Meygret, l'équipe de France se devait, en effet, de réagir sans plus tarder dans la perspective des Jeux olympiques de Los Angeles.

Restent les impondérables. Au cours de la première journée de l'épreuve de *fleuret*, jeudi 15 juillet, les Français n'en ont pas trop souffert. Les cinq engagés, Pascal Jolyot, Didier Flament, Frédéric Pietruszka, Patrick Gros et Philippe Omnès, se sont qualifiés sans peine pour le tableau d'élimination directe disputées ce vendredi par les trente-deux rescapés. Comme par hasard, seuls les Italiens ont fait aussi bien.

JEAN-MARIE SAFRA.

FOOTBALL

LA « RÉCONCILIATION » DE BATTISTON ET DE SCHUMACHER

« Comment ça va ?
— Mal ! »

Ainsi s'est engagée, jeudi 15 juillet, la conversation entre Patrick Battiston et Harald Schumacher. Sorti sur une civière, deux dents cassées, commotionné, lors de la demi-finale de la Coupe du monde France-R.F.A. à Séville, l'international messin, qui souffre en fait d'une fracture de la deuxième vertèbre cervicale à la suite du choc, a accepté, à l'initiative du *Républicain lorrain*, de rencontrer le gardien de but allemand qui l'avait violemment heurté.

Six semaines de repos ont été prescrites à Battiston, qui devra porter une minerve pendant sa lune de miel — il se mariait le *18 juillet — et qui voit son début* de saison à l'A.S. Saint-Etienne retardé. Il s'est néanmoins réconcilié officiellement avec le joueur allemand, qui a offert de lui payer des dents en or.

Avant de serrer la main de Schumacher, Battiston a déclaré : *« Il a été très critiqué, ce qui a dû être moralement très dur pour lui. Il voulait s'expliquer de son attitude sur le terrain devant moi avant de le faire devant la presse allemande. D'après ce qu'il m'a dit, c'est en voyant que je voulais le lober qu'il s'est retourné pour ne pas me rencontrer avec les genoux et les pieds en avant. Il voulait anticiper mon action et n'a pu freiner son élan. »*

Cette déclaration démontre la générosité de l'international français. Reste à savoir quel était le vrai mobile de Schumacher, dont l'agressivité a été dénoncée par tous les observateurs : repentir ou nécessité de revaloriser une image de marque passablement détériorée ? Dans trois semaines, l'équipe de Cologne, où opère Schumacher, doit en effet participer au tournoi de Paris. — A. G.

ESPACE

● *Les cosmonautes français* Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry ont reçu respectivement les insignes d'officier et de chevalier de la Légion d'honneur des mains du président de la République, jeudi 15 juillet, à l'Elysée, en présence de plusieurs ministres et de M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France.

● *Les cosmonautes de Saliout-7 entament leur troisième mois dans l'espace.* — En orbite depuis le 13 mai, Anatol Berezovoy et Valentin Lebedev ont actuellement comme occupation principale le déchargement du cargo Progress-14 qui s'est amarré, lundi 12 juillet à Saliout-7. Leur séjour pourrait, sauf ennuis de santé, se prolonger plusieurs mois. D'après des indications recueillies pendant le vol franco-soviétique un nouvel équipage leur rendrait visite en août, qui pourrait, comporter une femme. Le général Georgui Beregovoy a récemment confirmé que deux femmes sont en cours d'entraînement à *la Cité des étoiles*.

LÉGION D'HONNEUR

● RECTIFICATIF. — Plusieurs lignes ont été omises dans la liste des personnes qui ont été promues officiers de la Légion d'honneur au titre du ministère de la culture le 14 juillet (*le Monde* du 15 juillet). Les noms et titres manquants sont ceux de Mme Jacqueline Pardon, secrétaire générale de la direction du développement culturel, et de M. Jean Roy, musicologue, critique musical.

CARNET

Naissance

— Jean et Elvire BARTHELEMY, ainsi que Mathieu, sont heureux de faire part de la naissance de

Clarisse,

le 10 juillet 1982.
46, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Décès

— M. et Mme Bernard Baritaud et leur fils Marco, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 9 juillet 1982, de

Mme Gaston BARITAUD,
née Jeannine BONTEMPS,

leur mère et grand-mère.
Cet avis tien lieu de faire-part.
Feuillade, Paris, Dakar.

— Le professeur Janine Nadjia Belkhodja,
Les familles Belkhodja, Mattei, Bensaïd, Zemirli, parentes et alliées, ont le profond regret de faire part du décès de

Mme Marie-Louise BELKHODJA,
née MATTEI,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année, le 11 juin 1982, à Alger.
A cette occasion, une pensée est demandée à la mémoire de

M. Abderrahmane BELKHODJA,

son mari, décédé le 14 décembre 1968, à Alger.
Et de

Mlle Anita MATTEI,

sa sœur, décédée le 5 février 1981, à Marseille.
33, rue Didouche-Mourad,
Alger.

— Mme Pierre Besse,
Le docteur et Mme Christian Besse et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Pommier et leurs enfants,
Mlle Caroline Besse,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Pierre BESSE,
officier de la Légion d'honneur,
ancien inspecteur des finances,
président d'honneur du directoire
de la Compagnie bancaire,

Leur époux, père, grand-père et parent,
survenu le 14 juillet 1982, en son domicile à Paris, à l'âge de soixante-sept ans.

Le service religieux sera célébré, *le lundi 19 juillet, à 10 h. 30, en* l'église Saint-François de Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Gentilly (Val-de-Marne) dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

99, rue de Courcelles,
75017 Paris.

(Lire page 22.)

— Le conseil de surveillance,
Le comité consultatif et le directoire de la Compagnie bancaire,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre BESSE,
ancien inspecteur des finances,
président d'honneur du directoire
de la Compagnie bancaire,

survenu le 14 juillet 1982.
Ses obsèques seront célébrées, le lundi 19 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales,
6, rue Brémontier, Paris (17e).

— Le conseil d'administration des *Réassurances Corefi a le regret de* faire part du décès de

M. Pierre BLANC,

survenu le 8 juillet 1982.

[Entré en 1955 dans la société, Pierre Blanc avait pris sa retraite en 1975 en qualité de directeur général. Il avait alors été nommé directeur général honoraire et était resté membre du conseil d'administration.
Il avait été président du Syndicat de compagnies étrangères pratiquant en France des opérations de réassurance.]

— M. Patrick de Lavilléon, et son fils,
M. et Mme Raymond Verdier et leurs enfants,
M. et Mme Alain de Lavilléon et leurs enfants,
Les familles de Lavilléon et Boire, ont la douleur de faire part du décès de

Mme René
de BOUTAUD DE LAVILLÉON,
née Denise JURÉ,

survenu à Saint-Cloud dans sa soixante-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 19 juillet, à 14 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Bercy.
Cet avis tient lieu de faire-part.

16, boulevard Gouvion-Saint-Cyr,
75017 Paris.

— Mme Charles Boutonnet et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles BOUTONNET,
ingénieur général
des télécommunications,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 11 juillet 1982.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part. La famille ne reçoit pas.
50, rue Montplaisir,
31400 Toulouse.

[Né le 15 mai 1915 à Béziers, M. Charles Boutonnet était ingénieur général des télécommunications. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il commença sa carrière à Poitiers, en 1942, et il la poursuivit à Toulouse. Nommé ingénieur général en 1968, il fut délégué aux télécommunications pour les régions Languedoc-Roussillon, Limousin et Midi-Pyrénées de 1978 à 1980.]

— Mme Robert Melquiond, née Yvonne Durand,
M. et Mme Amphoux, née Nicole Melquiond,
M. et Mme Paul Melquiond,
Anne et Sophie,
M. et Mme René Garrette, née Lina Melquiond, et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur regretté

Robert MELQUIOND,
ancien avocat à Casablanca,
avocat honoraire
de la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

*survenu le 12 juillet dans sa soixante-*seizième année.
Il n'y a pas eu de cérémonie, le défunt ayant fait don de son corps à la Faculté.
16, avenue Frédéric-Passy,
Nice 06.

— Mme Jean Nourry, son épouse,
Mlle Germain Nourry, sa sœur,
Le capitaine de vaisseau et M. Jean-Pierre Nourry et leurs enfants,
Mme Bertrand,
M. et Mme Adrien Roy, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel (H)
Jean NOURRY,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 juillet 1982 à Paris.
Un service religieux sera célébré le mardi 20 juillet, à 14 heures, en *l'église Notre-Dame d'Auteuil.*
43, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
7, avenue du Général-de-Gaulle,
56100 Lorient.

— Mlle Marie-Antoinette Pennès,
Mlle Claude Pennès,
ses filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 9 juillet 1982 de

M. Jean PENNÈS (SENNEP),
officier de la Légion d'honneur
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 13 juillet 1982, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye. Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement.
Le présent avis tient lieu de *faire-part.*
53, avenue de Buzenval,
92500 Rueil-Malmaison.
6, rue des Primevères,
91330 Yerres.

(*Le Monde* du 14 juillet.)

— *Rita,* sa femme,
Michel et Françoise, ses parents,
Odile, François et Claire, ses frères et sœurs,
Les journalistes de l'A.P.I.J. et ses amis, informent du départ de

Jean POUTARAUD,
Press Information Officer
U.N.R.W.A.,

qui les a quittés le 12 juillet 1982, à l'âge de trente-quatre ans, après huit mois de maladie.
Une réunion aura lieu à Paris en septembre. La date et le lieu seront communiqués à ses amis.
14740 Rosel.

— Solange-Marie Simonetti
Et Stéphane Simonetti,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre SIMONETTI,

le 9 juillet 1982.
L'Ambada, *Monserato,*
20200 Bastia.

(*Le Monde* du 14 juillet.)

— M. Robert Siohan, son époux,
Et ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année de

Mme Corrie SIOHAN,
née PSICHARI-RENAN,
chevalier de la Légion d'honneur.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, le lundi 19 juillet 1982, à 16 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Chaptal,
75009 Paris.

(*Le Monde* du 16 juillet.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

INFORMATIONS « SERVICES »

ASSURANCES

Vols dans les parkings

Les vols dans les parkings et les garages engendrent toujours la même question : qui est le responsable ? Autrement dit : qui va rembourser ? La réponse, selon le Centre de documentation de l'assurance varie selon les établisements.

● **Parking situé dans un immeuble en location ou dans un immeuble en copropriété.**

Seule, intervient l'asurance auto (garantie « vol ») souscrite par l'automobiliste. Elle prévoit le versement d'une indemnité en cas de vol du véhicule, mais les éléments volés séparément sont souvent exclus sauf si le délinquant a opéré avec effraction. L'assureur peut également dédommager la victime lorsque des objets ont été dérobés avec le véhicule lui-même. Si les biens ont été subtilisés au cours d'un vol « à la roulotte », l'automobiliste risque de ne percevoir aucune indemnité à moins d'avoir obtenu de son assureur la garantie correspondante (relire son contrat).

● **Parking d'entreprise ou parking gratuit des grandes surfaces et autres commerces.**

La direction de l'entreprise ou de l'établissement commercial ne porte aucune responsabilité, quelle que soit la nature du vol, à moins que l'automobiliste prouve une faute de l'établissement. La victime peut faire jouer son assurance auto (garantie « vol »).

● **Parking public payant**

Contrairement à une idée largement répandue, la direction d'un parking public payant se contente de faciliter le stationnement des véhicules. Elle n'est donc pas tenue de dédommager la victime du larcin. L'automobiliste peut faire jouer son assurance auto (garantie « vol »).

● **Garage payant.**

Le garagiste chez lequel on remise une voiture en est le dépositaire. Il engage en général sa responsabilité si le véhicule disparait et doit indemniser — lui-même ou son assureur — l'automobiliste lésé.

● **Garage d'hotel.**

L'hôtelier est en général responsable des vols commis sur le parking de son établissement. Il doit donc — lui-même ou son assureur — prendre en charge le préjudice subi.

Mais quels que soient le lieu et les circonstances du délit, le propriétaire du véhicule dérobé doit, dans les vingt-quatre heures, déposer plainte à la police ou à la gendarmerie, et adresser une déclaration à son assureur en joignant le récépissé délivré par les autorités.

★ C.D.I.A. — 2, Chaussée d'Antin. 75009 Paris. Tél. : 824-96-12.

UN COIN POUR *JOUER*

Jeu n° 2

« L'armada au carré »

Découvrir dans la grille de 20 × 20 ci-dessous *62 noms de bateaux*, de navires, d'embarcations. Ces noms se lisent en passant d'une case à l'autre, dans toutes les directions à l'exception des diagonales.

Tous les mots sont au singulier. Chacune des lettres ne doit être utilisée qu'une seule fois.

A titre d'exemple, nous avons fait ressortir le mot *paquebot* (il ne reste donc que 61 noms à trouver).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

P	A	A	S	S	O	G	B	A	L	A	N	C	B	B	W	A	R	Y	B
A	Q	U	G	H	Y	U	U	M	I	A	K	I	A	O	U	T	R	E	I
C	B	E	N	I	D	E	S	I	N	A	G	E	R	G	E	C	A	T	S
O	A	B	O	T	M	A	O	N	E	T	O	R	T	T	O	R	P	A	Q
N	G	B	A	R	Q	U	E	N	T	I	N	S	O	E	L	L	I	M	U
T	G	B	É	L	A	N	D	R	N	E	F	L	P	U	N	A	R	A	I
R	A	L	A	G	O	Z	O	E	L	L	E	O	O	R	R	A	M	Y	N
I	S	A	C	A	S	C	A	D	E	D	G	O	P	T	O	D	T	A	E
N	B	M	P	A	C	H	A	L	A	N	O	Y	C	V	U	U	H	W	Z
C	A	L	A	N	C	U	I	R	K	C	É	O	A	E	E	N	O	L	A
A	O	Y	O	U	E	R	È	A	S	I	L	L	B	D	O	D	N	I	R
D	U	Y	O	U	G	A	L	É	S	R	E	E	A	E	G	E	C	E	O
O	E	T	E	B	A	C	H	O	T	B	T	T	R	T	R	E	A	R	U
U	P	A	M	B	R	A	C	R	U	E	T	B	E	T	A	R	S	C	G
R	U	R	È	O	A	C	A	B	O	T	E	R	U	E	C	E	E	H	R
E	O	T	R	E	V	N	I	T	N	A	G	I	Q	R	E	I	Y	E	U
P	L	A	I	J	E	E	E	C	A	R	È	B	E	A	U	L	E	B	E
R	A	N	R	E	L	L	T	G	A	B	A	R	E	B	Q	I	U	E	S
A	H	E	T	R	B	E	T	B	L	A	I	N	C	A	T	O	R	C	I
O	C	B	E	R	T	H	O	N	E	U	Q	A	R	A	C	V	C	R	O

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs tourisme » page 14.

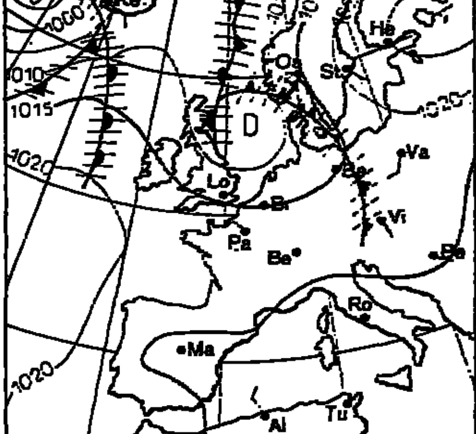
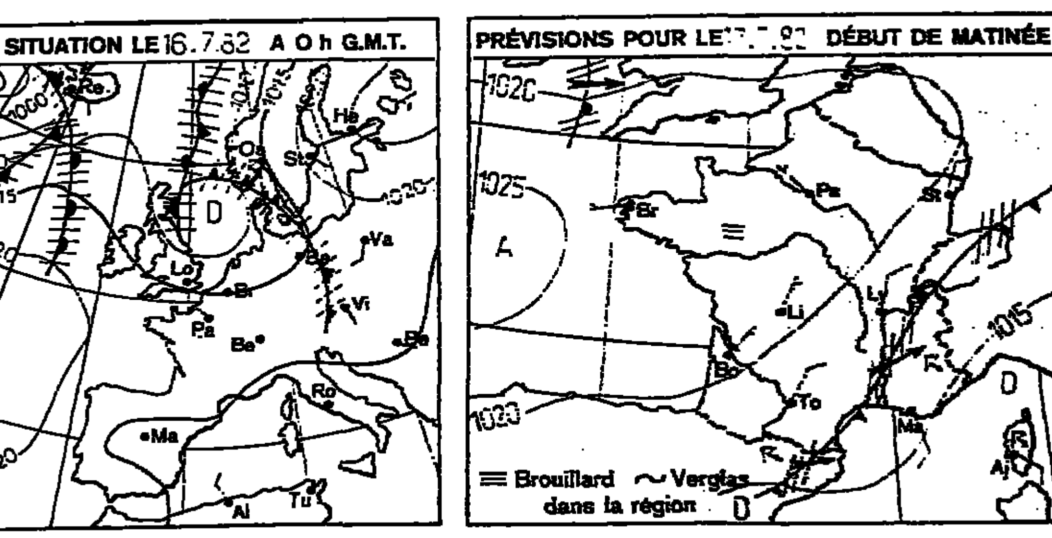
BREF

ANIMAUX

CHIENS OU CHATS ABANDONNÉS : LE PROPRIÉTAIRE PEUT ÊTRE PUNI. — Le ministère de la justice indique qu'il existe des lois protégeant les animaux, notamment la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Selon cette loi, le propriétaire ou le gardien d'un animal familier est astreint à un certain nombre d'obligations dont la violation constitue des infractions réprimées par le droit pénal. Ainsi, l'abandon volontaire d'un animal domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité, constitue une infraction. Son auteur est passible de poursuites pénales devant les tribunaux correctionnels. Il encourt une amende de 500 F à 8 000 F et une peine d'emprisonnement de quinze jours à six mois, ou seulement l'une de ces deux peines.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 juillet à 0 heure et le samedi 17 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions de l'Atlantique se développeront vers le Nord de la France, rejetant les perturbations océaniques vers les Iles Britanniques, mais de l'air chaud et instable affectera encore le Sud-Est de notre pays.

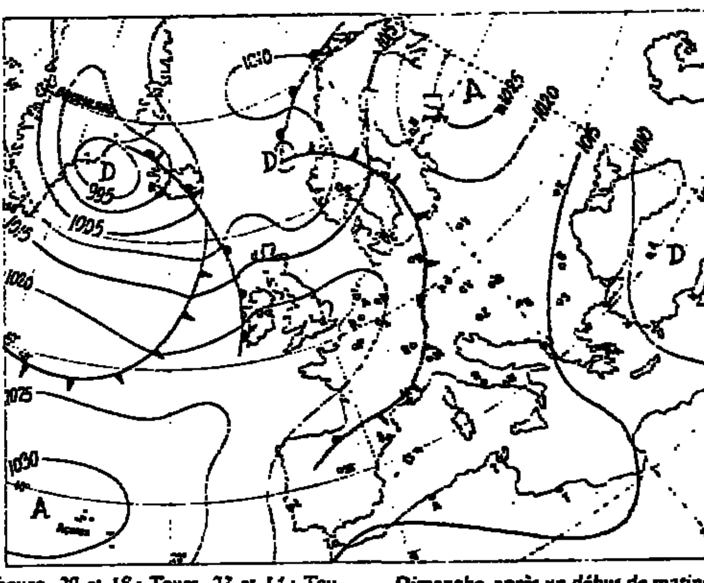
Samedi : le temps sera encore lourd et orageux des Pyrénées centrales aux Alpes et à la Méditerranée, les orages éclateront plus particulièrement sur le relief. Le temps orageux se limitera le soir des Alpes à la Corse.

Dans l'ensemble des autres régions, le temps sera frais et brumeux le matin avec parfois des nuages bas. Dans la journée de belles éclaircies se développeront, toutefois les passages nuageux seront plus abondants près de la Manche et des frontières du Nord et du Nord-Est.

Les températures nocturnes se situeront entre 18 et 22 °C sur les régions méridionales, 12 à 15 °C ailleurs. Les températures maximales atteindront 28 à 32 °C sur le Sud-Est, 21 à 24 °C au Nord de la Loire, 23 à 26 °C ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 16 juillet 1982, à 8 heures : 1 013,5 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 juillet) : Ajaccio, 32 et 22 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bourges, 26 et 14 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 29 et 18 ; Grenoble, 33 et 17 ; Lille, 23 et 12 ; Lyon, 32 et 16 ; Marseille-Marignane, 31 et 23 ; Nancy, 27 et 13 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 23 ; Paris-Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 24 et 17 ; Perpignan, 32 et 23 ; Rennes, 24 et 10 ; Strasbourg, 29 et 18 ; Tours, 23 et 14 ; Toulouse, 27 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.



Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 ; Amsterdam, 27 et 13 ; Athènes, 34 et 22 ; Berlin, 33 et 20 ; Bonn, 30 et 14 ; Bruxelles, 26 et 14 ; Copenhague, 27 et 18 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 41 et 27 ; Genève, 31 et 15 ; Jérusalem, 24 et 15 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 22 et 9 ; Luxembourg, 27 et 13 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 25 et 15 ; Nairobi, 25 et 11 ; New-York, 29 et 22 ; Palma-de-Majorque, 33 et 24 ; Rome, 30 et 23 ; Stockholm, 25 et 17 ; Tozeur, 44 et 32 ; Tunis, 40 et 30.

L'anticyclone océanique se prolonge vers la France par une crête plus stable. Il en résulte une amélioration par l'ouest au nord de la Loire. Le temps restera orageux dans le Midi.

Dimanche, après un début de matinée brumeux dans le Nord-Ouest et le Nord, le temps ensoleillé prédominera ; les vents faibles domineront dans l'Ouest, le Midi et l'Est ; le temps sera chaud et lourd.

Les maxima s'étageront en moyenne de 19 à 21 degrés sur le nord et atteindront 26 degrés dans le centre, 29 à 32 degrés dans le Midi, 24 degrés près de l'océan.

Il faut quand même craindre des foyers orageux le soir sur le relief et dans le Midi.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRESSE

LE SORT DE « FRANCE-SOIR » ET DE « L'AURORE »

« *Nous aurons, dans les jours à venir, des actions très dures et une forme d'expression originale qui marquera une fois de plus l'histoire des luttes menées par les ouvriers du Livre de la presse parisienne.* » L'annonce de ces « actions » par M. Lancry, au nom du *Comité intersyndical du Livre parisien*, a eu lieu lors d'une conférence de presse, à Paris, le 15 juillet, réunissant des responsables syndicaux ouvriers de *France-Soir* et la F.F.T.L.-C.G.T. Elle marque la détermination des ouvriers du Livre de s'opposer à une vente de *France-Soir* qui dissocierait le quotidien de *France-Soir Magasine* et de la régie publicitaire « *en laissant persister des interrogations et les menaces pour l'ensemble du personnel de l'entreprise.* » Mais elle s'applique également à une éventuelle disparition de *l'Aurore*, M. Robert Hersant ayant déclaré au mois de mai 1982 : « L'Aurore *ne passera pas l'été...* » L'une et l'autre affaire prenant leur source dans le « *non-respect des ordonnances de 1944* » par M. Robert Hersant.

Ces « actions » pour être réussies doivent rester « *surprises* », a ajouté M. Lancry. Ponctuellement, elles toucheront en premier les journaux du groupe Hersant pour, si besoin s'en faisait sentir, s'étendre à l'ensemble de la profession dans la presse parisienne. Quant à la F.F.T.L.-C.G.T., soucieuse « *de l'avenir et du développement de la presse écrite* », elle demande « *que s'engagent, le plus rapidement possible, de véritables négociations avec toutes les parties concernées sur les moyens que le gouvernement veut mettre en place pour y parvenir.* »

● *M. Jean-Charles Lignel*, président-directeur général du *Progrès de Lyon*, vient d'être débouté de son action contestant à la SERP la propriété des journaux du dimanche du groupe Progrès, *le Progrès-Dimanche* et *Centre-Dimanche*. Lors de la rupture du groupe Progrès-Dauphiné libéré en 1980, il fut décidé de cesser la mission de la SERP, société éditrice des journaux dominicaux, et d'attribuer *le Dauphiné-Dimanche* au *Dauphiné libéré* et *le Progrès-Dimanche* au groupe Progrès. Mais cette disposition devait être inapplicable car, en 1968, la SERP avait racheté aux deux groupes leurs titres du dimanche. C'est cette propriété que M. Lignel entendait contester devant le tribunal de grande instance de Lyon.

● *La direction de la « Montagne »*, quotidien édité à Clermont-Ferrand, vient de signer un contrat de solidarité autorisant le départ volontaire en pré-retraite de quatre-vingts membres de son personnel, dont une vingtaine de journalistes, d'ici avril 1983.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU 14 JUILLET

TIRAGE N° 44 DU 15 JUILLET 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	101 211 050 121	500 500 1 000 000	7	67 217 577 947 51 247 96 337	200 500 500 500 10 000 10 000
2	72 712 1 992	200 500 2 000	8	8 088 2 908 55 838	100 600 2 100 10 100
3	3 413 583 713 963 2 343 2 953 4 033 40 483 76 943	100 600 600 600 600 2 100 2 100 2 100 10 100 10 100	9	099 529 709 4 889 06 569 17 199 157 529	500 500 500 2 000 10 000 10 000 4 000 500
4	804 02 154	500 10 000	0	90 140 230 750 0 610 7 250 8 830 99 880	200 500 500 500 2 000 2 000 2 000 10 000
5	995 5 905	500 2 000			
6	26 76 026 85 966	200 200 700 10 000			

PROCHAINS TIRAGES LE 21 JUILLET 1982
LES VACANCES à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'APLEQUIN à PEZENAS (Hérault)

LOTO 6 19 23 24 45 47

TIRAGE N° 28 — NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 41

PROCHAIN TIRAGE LE 21 JUILLET 1982 VALIDATION JUSQU'AU 20 JUILLET APRES-MIDI

LOTERIE NATIONLE - TRANCHE DU 14 JUILLET - N° 44

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 18 JUILLET

« Salons du ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, M[me] Zujovic.

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, entrée place Colette, M[me] Lemarchand.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée côté parc, M. Guillier.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Paris-Rome-Athènes », 15 heures, 13, quai Malaquais (Approche de l'art).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Art et aspects de Paris).

« Bacchanales et Chèvre-pieds », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (L'art pour tous).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon, M[me] Barbier.

« Val de Grâce », 15 h. 30, 1, place Alphonse-Laveran, M[me] Camus.

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses, M[me] Ragueneau.

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, M[me] Moutard.

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée, M[me] Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins de la rue d'Enfer », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau, M. A. Ferrand.

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 168 *ter*, boulevard Saint-Germain, M[me] Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, M[me] Hauller.

« Pascal et La Rochefoucauld à Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Histoire et archéologie).

« Cimetière Montmartre », 14 h. 30, entrée avenue Rachel (La France et son passé).

« Saint-Eustache et son quartier », 15 heures, métro Louvre côté kiosque (Lutèce visites).

« L'Académie française », 14 h. 45, 23, quai Conti, M. de La Roche.

« Hôtel de la marquise de Paiva », 9 h. 30, 25, avenue des Champs-Elysées.

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 heures, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Des arènes de Lutèce aux thermes de Cluny », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, angle quai de Bourbon-Pont-Marie, E. Romann.

« Synagogues rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le vieux Paris).

« Salons du Conseil d'Etat », 15 heures, entrée place du Palais-Royal (Visages de Paris).

LUNDI 19 JUILLET

« La faculté de pharmacie », 14 heures, 4, avenue de l'Observatoire, M[lle] Zujovic.

« La dernière promenade de Henri IV », 15 heures, Pont-Neuf, statue Henri IV, M[me] Bouquet des Chaux.

« Saint-Julien le Pauvre et son quartier », 15 heures, entrée de l'église, M. Guillier.

« Quartier de l'Horloge », 15 heures, métro Rambuteau, M[lle] Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons et chapelle de la Sorbonne », *15 heures, 46, rue Saint-Jacques* (Approche de l'art).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge, M[me] Moutard.

« Les impressionnistes au Jeu de Paume », 15 h. 30, entrée du musée, M[me] Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Histoire et jardins du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, M[me] Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, M[me] Hauller.

« Eglise du Saint-Esprit », 15 heures, 186, avenue Daumesnil (Histoire et archéologie).

« Cimetière Montmartre », 15 heures, entrée avenue Rachel.

« *Chapelles souterraines dans le quartier des Halles* », 15 h. 30, angle rue des Halles et rue des Déchargeurs (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Notre-Dame, de Louis VII à Viollet le Duc », 14 h. 30, façade portail central, E. Romann.

« Vieilles rues de Paris, abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Etienne-Marcel (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 18 JUILLET

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. Jodin : « Les nouveaux sorciers » ; Natya : « Le culte du Sacré-Cœur et sa signification prophétique ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des jeudi 15 et vendredi 16 juillet 1982 :

UNE LOI

● D'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la mise en œuvre des décisions du gouvernement concernant les prix, les revenus, les investissements et l'emploi.




Le Monde

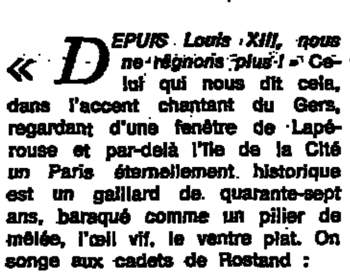
LOISIRS ET TOURISME

DIX CHAMPIONS DU “TEMPS LIBRE”

Quels sont les personnages
qui organisent nos moments de liberté ?
de guides de voyage ; aujourd'hui
le portrait d'un auteur
La semaine passée, nous avons fait
nous présentons un homme
qui sait ce que cuisine veut dire.

Un mousquetaire aux fourneaux

★ Dessin de GABRIEL GARCIA.



« *DEPUIS Louis XIII, nous ne régnons plus !* » Celui qui nous dit cela, dans l'accent chantant du Gers, regardant d'une fenêtre de Lapérouse et par-delà l'île de la Cité *un Paris éternellement* historique est un gaillard de quarante-sept ans, baraqué comme un pilier de mêlée, l'œil vif, le ventre plat. On songe aux cadets de Rostand :

Œil d'aigle, jambes de cigogne...

Ce sont les cadets de Gascogne !

*On songe aussi à Charles de Batz-*Castelmore, bien sûr ! S'il vivait de nos jours, le chevalier d'Artagnan serait joueur de rugby. Avec André Daguin. Flamberge ou lardoire au vent ? De taille et d'estoc, et de poêle, et de broche, avec ce grand éclat de rire sans lequel il ne saurait *y avoir, en appétit, de grandes* batailles gagnées. Et André Daguin a gagné, lui, la bataille d'Auch, en Gascogne. Sans doute le Gers était-il un heureux département, d'aimable climat, de gourmandes productions, de paisibles habitudes. Et, songez-y, il y a quelques années, *il ne comptait qu'un seul feu rouge* pour les 25 000 habitants d'Auch, sa capitale !

La dépopulation faisait son œuvre. Et l'été n'apportait pas son contingent de touristes attirés par ses paysages, ses plaisirs gourmands et ses souvenirs historiques : Condom, petite ville déchue mais riche de ses anciennes splendeurs autour de sa cathédrale de fin du gothique ; Auch et les stalles sculptées flamboyantes de Sainte-Marie ; Laressingle, type du petit village fortifié gascon avec ses murailles du treizième siècle ; l'abbaye cistercienne de Flaran ; le château de Castelmore, où naquit le héros de Dumas ; et les voies romaines devenues aujourd'hui chemins équestres, et les vignes d'où fleurit l'Armagnac... Les Gascons, c'est toute la Gascogne, disait Cyrano. Seulement, voilà, depuis longtemps la *Gascogne n'était plus que la* Gascogne. Parce que la route va trop vite. Parce que les autoroutes sont ailleurs.

Pour rompre l'isolement gersois

Sur la grand-place, un massif quadrilatère de pierres de taille, solide comme autrefois : l'Hôtel de France. Un classique de l'hôtellerie provinciale. Imaginez ! Dans sa bibliothèque figurent tous les guides Michelin, depuis le premier, millésimé 1900 La France entière ne comptait alors pas plus de 2 897 automobiles sur les routes... Le guide, déjà rouge, inclut en ses pages plus de « *garagistes-réparateurs, dépositaires de pneumatiques buvant l'obstacle* » que de haltes de tables. L'Hôtel de France d'Auch en Gascogne y figure.

En 1900, Lucien Daguin a trente-quatre ans. Né à Aguin (canton de Simorre), cet apprenti boulanger a fait son tour de France en 1881-1883, *avant d'entrer comme boulanger-*cuisinier en cet Hôtel de France. C'est là qu'il rencontrera la dame Meste, cuisinière au château voisin de Larroque. Il l'épousera et s'installera aubergiste à Saint-Jean-de-Poutge, non loin de là. Et où naîtra Albert Daguin en 1899.

Celui-là suivra la filière : Wagons-Lits, Hôtel de Paris à Monte-Carlo, service militaire dans la marine (grâce à quoi, près de l'étang de Berre, il rencontrera Lucienne, qui, avec ses parents et ses quatre sœurs, tient un café-restaurant, et dont il fera sa femme). En 1926, le jeune couple achète l'Hôtel de France, et Albert pourra ainsi retrouver les pas débutants de son père.

Cet Hôtel de France, les parents d'André l'acquièrent avec l'aide de Paul de Cassagnac et pour « *300 000 francs remboursables quand ils pourraient* », dit-il. André Daguin, qui est né dans ces murs en 1935 et dont le chemin fut classique : lycée, fac, école hôtelière, et... premières armes un peu partout. Dont Paris, où il a rencontré Jocelyne, élève elle aussi de l'école hôtelière, qui deviendra sa femme.

Arnaud Daguin naîtra, lui aussi, à l'Hôtel de France, en 1959. Lycée, fac, un an de licence d'ethnologie, cuisine, re-licence et re-cuisine depuis 1978 avec le cher Guillot (du Vieux Marly), avec Christian Constant, le maître pâtissier de la rue du Bac ; avec J.-L. Paladin à Condom ; avec son père, qu'il seconde aujourd'hui. C'est, à l'Hôtel de France, la quatrième génération de Daguin !

Mais accédant au pouvoir en cette maison renommée, André Daguin, homme de contact et d'amitié, souffrait de l'isolement gersois. Il estime que le métier de cuisinier, le rôle d'hôtelier, sont inséparables d'une vocation de publicitaire, en quelque sorte, et qu'ils sont les ambassadeurs du terroir. Il fallait faire connaître la Gascogne, ses sites et sa table à travers la France, à travers le monde. En liaison avec le syndicat d'initiative, avec les sociétés locales, avec la presse locale, avec tous les organismes possibles (les chéquiers du Crédit agricole du Gers ne sont-ils pas des images publicitaires pour la région ?), il a multiplié l'animation. A *Castera-Verduzan*, ville d'eaux abandonnée, il a créé l'ordre des Maîtres-Aqueux, intronisant (peignoir de bain et bonnet de coton) les vedettes de passage. Avec le duc de Montesquiou, il anime la Compagnie des mousquetaires d'Armagnac. Tout cela dans l'humour, la gentillesse, la glorification des produits du pays et l'efficacité. Ainsi est née, aussi, la Ronde des mousquetaires, amicale des meilleurs restaurateurs du pays.

Il fallait aussi partir du terroir, de ses richesses : les oies et les canards *gras*, dans lesquels « tout est bon », comme dans le cochon ; le foie, bien sûr, mais aussi les membres confits, « lou magret » (le magret de poitrine) du canard, la carcasse (oscille) de l'oie, les gésiers à ne pas oublier, les cœurs que l'on porte en brochettes.

Le canard, autrefois, on le mettait en confit. Lorsqu'il a fallu multiplier sa production pour répondre à la demande en foies gras, on s'est trouvé devant une inflation de « paletots », comme on dit là-bas. C'est alors que Daguin s'est souvenu qu'autrefois, en famille, on grillait les filets maigres de la volaille, servis saignants comme un steak. Il a lancé le « magret », que l'on trouve à présent partout. C'est le commencement de la reconquête : les Gascons du roi Henri occupent à présent, par magret interposé, les cuisines de la France entière !

Un cassoulet avec des fèves

C'est Daguin encore qui s'est avisé que l'on parlait cassoulet bien avant le retour de Colomb et l'arrivée des haricots. Alors ? Le premier cassoulet ? Eh bien ! Il était aux fèves, tout simplement. Et en saison, son cassoulet aux fèves fraîches a séduit l'impérial Bocuse, venu tout exprès apporter, avec ses amis, aux mousquetaires le salut des chefs lyonnais. Comme tant de Français, ils ne connaissaient la Gascogne que de nom !

La Ronde des mousquetaires, ce fut d'abord, autour d'André Daguin, de joyeux drilles, mais aussi de grands cuisiniers, qui ont nom Cosculla (Plaisance du Gers), Maigné (Samatan), Dufour (Luppé-Violes), *Pastor (Condom) et quelques autres — « Tous pour un, un pour tous. » « Ceux qui font bien la cuisine sont toujours bien copains,* dit Daguin. *Ceux qui la font pour gagner des sous, tant pis pour eux ! »*

Et ainsi, à travers le monde, vous risquez de rencontrer un cuisinier gascon comme Jean-Louis Paladin qui triomphe à Washington, et bien d'autres. Des cuisiniers qui ont chacun leurs conceptions pour présenter les plats du pays, mais tous la même Bible : *le Nouveau Cuisinier gascon*, le merveilleux bouquin de Daguin (Stock éditeur).

Et vous retrouverez aussi ce style inégalable, cette cuisine de pousse-rapière : « *Le Midi-Pyrénées a maintenant son identité* », aime à dire Daguin. Et cette identité s'exporte. Cela a commencé il y a une huitaine d'années pour les Rencontres gastronomiques internationales de Genève, puis aux Semaines gourmandes du Brussels Hilton. Depuis, les « festivals » se sont multipliés : Djakarta, Kuala-Lumpur, Londres, New-York, Montréal, la Californie, l'Espagne, les Antilles, Milan, Hous*ton, Rio-de-Janeiro... Tout le temps* en voyage, penserez-vous. Et si vous êtes malicieux, vous ajouterez : « *Comme Bocuse !* »

Daguin répond que, sans Bocuse, les cuisiniers ne seraient pas sortis de leur cuisine, et que ce serait bien dommage Pour la cuisine. *Pour la* France aussi, sans doute. Surtout, il faut vous dire qu'un cuisinier est le contraire d'un soliste. Il a son équipe. Il n'est pas non plus un chef d'orchestre, car il doit être le meilleur de tous ses cuisiniers et dans toutes les parties. Enfin, il a, lorsqu'il s'« ambassade » *(et jamais bien longtemps)*, un remplaçant tout trouvé dans Arnaud Daguin, son fils.

C'est ce qui fait qu'il règne, dans la cuisine de l'Hôtel de France, une activité folle *(« Aux heures des repas, c'est la terreur ! »*, dit-il). D'une propreté exemplaire (n'importe qui n'importe quand peut venir) en même temps, le coup de feu apaisé, qu'une oasis d'amitié, voire de rigolade, car ce diable d'homme est aussi tout de gouaille et d'humour, de franchise et de concertation.

« *Le client*, dit Daguin plaisamment, *c'est quelqu'un qui vient chez des gens qui transpirent pour lui. Il faut le respecter et qu'il vous respecte. Je ne puis laisser croire à mes cuisiniers que le client à toujours raison : on mépriserait celui-ci à lui dire toujours oui !* » C'est sans doute pourquoi il a imaginé un menu « *à la tête du client* », une table d'hôte de l'oie et du canard. Après tout, on est mieux dans un costume sur mesure, n'est-ce pas ? Pourquoi n'apprécierait-on pas un menu « à sa tête » ?

« *Mais comment l'imaginez-vous ?*

— En bavardant avec lui. Souvent, c'est dans la cuisine, où il vient me voir, et tandis qu'il prend l'apéritif sur le petit coin de table où, le matin, je fais mon courrier Les Américains, notamment, apprécient ce moment, même si je leur interdis formellement de fumer On parle un peu. Il y a deux plats immuables : le premier, qui est un festival de foies gras froids ; le troisième, qui est un foie gras chaud. Entre ces plats, il faut trouver le deuxième et le quatrième. Selon les goûts du client, ses réactions, ce qu'il me dit de ses étapes favorites, de ses dernières découvertes gourmandes, de ses amitiés... Et de ce qu'il aime dans cette Gascogne qu'il découvre. »

Jocelyne Daguin excelle, elle aussi, dans ces rapides prises de contact permettant, selon le marché du jour et l'appréhension du client, de l'étonner sans le heurter, de le séduire d'un menu « à sa tête ». Le marché ? Le mot est impropre. Ici, ce sont les paysans, qui sont ses amis et qui apportent chaque matin, directement, leur meilleur. La renommée de Daguin *rejaillit sur eux, un peu, puisqu'elle* fait celle de « leur » Gascogne. Et si la veille il y a eu « féria » quelque part dans le coin, le toro finira dans les cuisines de l'Hôtel de France. Et la carte du jour proposera au client étonné la pièce de toro braisée, la daube de toro *en croûte, la côte de toro poêlée* au madiran... Ne demandez pas naïvement si cela est sain de manger d'un animal perturbé par la mort dans l'arène ! André s'indignera :

« *Et le bœuf, alors ? Il n'est pas perturbé, lui ? On l'a fourré dans un camion en lui piquant le cul. Il a voyagé deux ou trois jours sans manger et perdu jusqu'à quatre-vingts kilos, le dixième de son poids, en soucis. Il voit assassiner ses camarades. Est-ce que la trouille répartie sur trois jours n'est pas plus forte que celle d'un quart d'heure ? Et encore, sur ce quart d'heure, il y a huit minutes de sport. Ce n'est qu'avec le picador, les sept dernières minutes qui sont pour lui difficiles.* »

Et, soudain, son regard devient fixe, comme tourné vers l'intérieur, le péremptoire en suspens... Il cherche. N'y aurait-il pas un moyen de combiner le mou et le dur, le doux et l'acidulé, le salé et le sucré, secret de toutes les jouissances du goût, en un mot de créer un plat de toro et de foie gras ? Car le foie gras, n'est-ce pas, c'est toute la Gascogne !

Les Américains dans la « salle des fêtes »

Regardez sur la carte : le département du Gers a la forme d'une feuille de vigne. Et la vigne, ici, produit le madiran, certes, mais aussi, et surtout, l'armagnac. L'aygue ardente du Gascon. Chaque année, à présent, le nombre des visiteurs augmente : le Gers n'est plus « en dehors de tout ». Il devient international, et Daguin peut en être fier... Fier comme d'Artagnan ! Les Gersois aussi : « *internationaliser le tourisme, c'est leur moyen de rester gascon.* »

« *Lorsque j'ai chez moi un tiers d'Américains dans la salle, les gens du pays qui sont là sont heureux et fiers.* » Parbleu ! Les gens du pays, l'Hôtel de France, c'est un peu leur salle des fêtes !

L'autre année, un vieux petit monsieur est entré, col cassé, pantalon rayé gris et noir :

« *C'est bien*, a-t-il dit. *Vous avez modernisé, mais je m'y reconnais. C'est que je suis un de vos vieux clients, vous savez !* »

« *Je ne le reconnaissais pas*, dit Daguin, *mais je l'ai reçu comme tel. Je lui ai fait à manger « à sa tête ». Il était ravi. En partant, il m'a répété : « Je venais ici avec mes » parents. La dernière fois, ce fut » pour ma première communion. Il » y a longtemps ! Pensez, j'ai quatre- » vingt-douze ans ! »*

« *Et voilà*, conclut Daguin, *il avait vécu sa jeunesse à Auch, puis il était parti. Pas loin, peut-être jusqu'à Agen. Il revenait. Il retrouvait l'Hôtel de France. Il était heureux !* »

Faire des heureux, n'est-ce pas la récompense d'un hôtelier de qualité, d'un cuisinier aimant son métier ? Encore faut-il que les gens viennent à vous, et pour cela qu'ils connaissent et l'homme et sa table, et aussi l'environnement. La Gascogne, c'est, à présent, un mot qui dit quelque chose au Parisien comme au Belge, au Suisse de Fribourg comme au Hollandais d'Amsterdam, au businessman de New-York comme au fermier du Minnesota.

Je pensais à l'anecdote chère à Curnonsky : Lors d'un concile, Mgr Cousseau, évêque de Cognac, *se présentait à ses collègues :* évêque des Charentes... Dans l'indifférence. Lorsqu'il s'avisa de dire : « *évêque de Cognac* » ; et chacun de sourire. Et bien qu'à présent, partout où un sommelier propose au gourmet un armagnac, ce dernier pense Gers, Gascogne, Auch et *Daguin, ce sera toujours cela d'heureux* pour les Gersois !

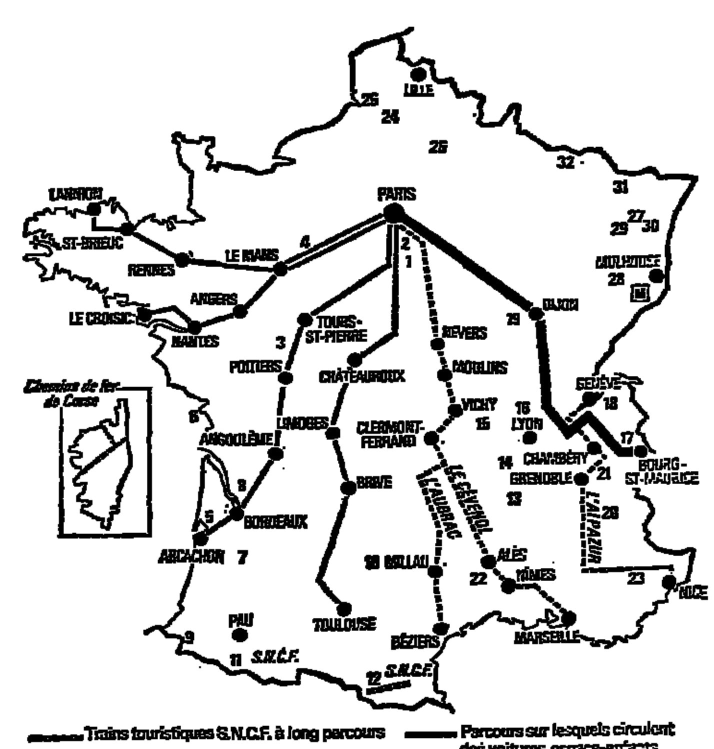
ROBERT J. COURTINE.

Au plaisir du train

LES trains touristiques au long cours de la S.N.C.F. sont désormais bien connus. Qu'il s'agisse du Cévenol, de l'Aubrac ou de l'Alpazur, de nombreux voyageurs ont déjà profité de la voiture-animation de ces trains qui traversent des régions magnifiques ainsi mieux connues, mieux expliquées.

Mais il est bon de rappeler que le réseau ferroviaire français compte aussi de nombreux chemins de fer privés et dont l'intérêt touristique vaut bien *souvent un détour*. En voici une liste : chemin de fer de Pithiviers à Bellébat-Phitiviers (1) ; chemin de fer de Saint-Eutrope — Evry (2) ; régie ferroviaire de Richelieu — Richelieu (3) ; chemin de fer touristique de la Sarthe — Connerré (4) ; tramways du Cap-Ferret — Le Cap-Ferret (5) ; tramway touristique de Saint-Trojan — Ile d'Oléron (6) ; train touristique des Landes de Gascogne — Labouhèyre (7) ; train touristique Guitres-Marcenais — Guitres (8) ; chemin de fer à crémaillère de La Rhune (9) ; chemin de fer touristique du Tarn — près Saint-Sulpice (10) ; chemin de fer du lac d'Artouste — S.N.C.F. (11) ; ligne de Cerdagne — S.N.C.F. (12) ; chemin de fer du Vivarais — Tournon (13) ; chemin de fer touristique du Velay — Dunières (14) ; chemin de fer de la Loge des Gardes — Arcon (15) ; chemin de fer touristique d'Anse — Anse (16) ; tramway du Mont-Blanc — Le Fayet (17) ; chemin de fer de Chamonix au Montenvers (18) ; chemin de fer de la vallée d'Ouche — Bligny (19) ; chemin de fer de Saint-Georges-de-Commiers à La Mure (20) ; chemin de fer touristique du Bréda — Pontcharra (21) ; chemin de fer d'Anduze à Saint-Jean-du-Gard (22) ; chemins de fer de Provence, ligne des Alpes Nice-Digne (23) ; chemin de fer touristique Froissy-Dompière — près Albert (24) ; chemin de fer touristique de la baie de Somme — Le Crotoy (25) ; chemin de fer touristique du Vermandois — Saint-Quentin (26) ; chemin de fer forestier d'Abreschviller (27) ; chemin de fer touristique de la vallée de la Doller — Cernay (28) : chemin de fer touristique à vapeur de la vallée du Rabodeau — Etival (29) ; train folklorique Rosheim-Ottrott (30) : ligne Maginot, ouvrage du Hackenberg (31) ; ligne Maginot, ouvrage de Fermont (32).

Rappelons que la S.N.C.F. met à la disposition des voyageurs une voiture-cinéma entre Paris et Bourg-Saint-Maurice ainsi que des voitures espace-enfants entre Paris et Lannion, Le Croisic, Arcachon et Toulouse.



Soleil franco-belge

LE premier village de vacances européen est né dans l'Hérault, au cap d'Agde, au bord de la mer et au pied des pentes volcaniques du mont Saint-Loup. Des Franco-Belges occupent, *en une sorte de condominium*, un territoire à vocation européenne sur lequel ils ont édifié un village, un « euro-village », géré avec l'assistance technique et commerciale de l'Association belge Loisirs et Vacances et de l'Association française Village-Vacances-Famille (V.V.F.) par le canal de l'association Agde-Loisirs-Vacances-Famille.

L'idée était apparue timidement, il y a une dizaine d'années, lors d'une réunion du Bureau international du tourisme social (B.I.T.S.) à Trieste, au cours d'un entretien entre M. Raymond Stelandre, président de Loisirs et Vacances, et M. André Guignand, président de V.V.F. Le projet parut à beaucoup *utopique*.

L'idée, cependant, chemina. Loisirs et Vacances, organisme de tourisme qui gravite dans l'orbite du Mouvement ouvrier chrétien francophone de Belgique, et V.V.F. se liguèrent pour construire, gérer et animer en commun un village de vacances et pour surmonter des difficultés juridiques et financières.

L'Office national des vacances annuelles de Belgique attribua, fin 1974, à Loisirs et Vacances, une participation financière qui permit d'arrêter le choix d'un terrain en liaison avec la SEBLI (Société civile d'équipement du Biterrois et de son littoral) au cap d'Agde. Deux ans plus tard, un accord était signé avec les V.V.F.

Il représente l'acte de naissance de l'euro-village et peut-être le début d'une lignée « *Cet Euro-village, premier né d'un tourisme social européen très authentique*, explique M. Stelandre, *a l'ambition d'être une des pierres angulaires d'une entreprise qui devrait permettre à un plus grand nombre de familles, de retraités, de jeunes ou de moins jeunes, de handicapés pour lesquels des accès sont spécialement prévus, quelle que soit leur situation de revenus, d'emploi, de nationalité, de revaloriser leur temps libre et leurs vacances.* »

Le village est donc largement ouvert tout en restant, précise M. Guignand, « *un village comme les autres* ». L'originalité ne réside pas seulement dans ce désir d'universalité, mais dans son financement. Pour la première fois, un gouvernement étranger a engagé des fonds publics et sociaux en dehors de ses frontières nationales. Pour sa part, V.V.F. a reçu les aides traditionnelles. Sur un total d'environ 40 milliards de francs d'investissements, la part des fonds publics belges est légèrement supérieure au quart. L'achat des terrains et la construction des immeubles furent répartis par moitié. Les bâtiments collectifs sont entièrement français. Le personnel — une vingtaine d'employés — est en majorité français, mais le directeur, M. André Carette, est belge. La capacité d'accueil est de cinq cent soixante-seize lits, répartis en pavillons sur une surface de près de 63 000 mètres carrés.

« *Notre souhait est de continuer* », dit M. Henneton, directeur du commissariat belge au tourisme. Les prévisions de remplissage portent sur cinquante-cinq mille cinq cents journées-vacances. Le principal atout réside dans la durée d'ouverture du village, prévue non sur les semaines de plein été, mais sur neuf mois de l'année, à l'exception des mois d'hiver. M. Henri Risch, président du B.I.T.S., directeur de la Caisse suisse de voyages, créatrice il y a quarante-trois ans du premier chèque-vacances en Europe, voit dans cet étalement des avantages pour les gestionnaires et les vacanciers.

ROGER BÉCRIAUX.

OFFICE DE TOURISME

Une vitrine chinoise à Paris

VOILA quelques mois déjà que fonctionne, à Paris, un office de tourisme de Chine. Sous la direction de M Tao Yong Nian, il s'emploie à promouvoir les voyages dans son pays : il fournit au public des renseignements pratiques et des dépliants ; il est l'interlocuteur des organisateurs français de voyages. Sa compétence territoriale s'étend à la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne et le Portugal.

Le choix de Paris a été, bien sûr, facilité par l'ancienneté des liens diplomatiques qui lient la France et la Chine. La situation centrale de la capitale française a également concouru à la localisation du nouvel office de tourisme. Il faut aussi savoir que nos compatriotes occupent, avec 21 000 visiteurs, dont 8 800 clients d'agences de voyage, la première place parmi les touristes européens en visite à Pékin ou à Shanghai

Mme Xue Manhua et M. Chen Shu Qing, adjoints de M. Tao, accueillent le public avec la traditionnelle et souriante amabilité chinoise. Ils disposeront, à partir de l'année prochaine, de brochures en français sur les pains de sucre de Guilin, la forêt de pierre de Kunming ou le grand Bouddha du mont Leshan. Cette amélioration permettra aux sinophiles de mieux s'y retrouver parmi les cent vingt-deux villes et sites chinois ouverts au tourisme.

On entend souvent dire que les touristes français ne sont pas aussi bien traités que les visiteurs américains ou japonais « En 1981, nous avons dénombré 223 000 visiteurs japonais, 130 000 américains et, au total, 7,7 millions d'étrangers, *explique M. Chen*. Les touristes français ne subissent aucune discrimination, mais ils sont seulement 21 000 et, comme tout le monde souhaite descendre dans le meilleur hôtel, tous n'obtiennent pas satisfaction. »

Une autre critique formulée avec insistance par les voyageurs, mais aussi par les voyagistes, concerne la dégradation du rapport qualité-prix des séjours en Chine. « En ce qui concerne les prix, je dois dire qu'ils n'ont pas changé depuis 1979, *répond M. Chen*. Nous admettons qu'il existe des problèmes, car nous en sommes à nos débuts Nos difficultés sont celles qu'on rencontre sur la voie du développement. L'hygiène n'est pas parfaite partout et nous manquons de moyens de transports et d'hébergement. C'est mal. Remarquez que, en 1981, nous avons construit ou rénové quatorze hôtels, soit 3 445 lits ? Nous construisons actuellement vingt hôtels. » *De même, le parc des autocars de tourisme s'est accru de 200 unités en 1981, ce qui porte à 1964 le nombre des cars en service.*

Modestie donc au niveau de l'intendance, mais on reste fier, à l'office de tourisme chinois à Paris, des splendeurs artistiques, des panoramas et des monuments de l'Empire du Milieu, qui sont aussi ceux de la République populaire. Et c'est vrai : la Grande Muraille n'est-elle pas le seul monument visible de la Lune à l'œil nu ?

AI. F.

★ Office du tourisme de Chine, 7, rue Jean-Goujon, 75008 Paris. Tél. : 359-74-85. Ouvert de 9 heures à 12 heures.

Philatélie N° 1748

Galerie du Messager...

...présentera pendant les mois de juillet et août une exposition des pièces acquises par l'Etat, jamais vues par le public, des maquettes de timbres, ainsi qu'un ensemble philatélique « 1900-1940 » (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75008 Paris (Talbot, 136, avenue des Champs-Elysées), le 25 juillet. — Arrivée du Tour de France cycliste.

⊙ 10500 Brienne-le-Château (Aérodrome), les 31 juillet et 1er août. — Quatrième Rassemblement européen du réseau du sport de l'Air (R.S.A.).

⊙ 66880 Saillangouse (mairie), les 31 juillet et 1er août. — Première Exposition philatélique.

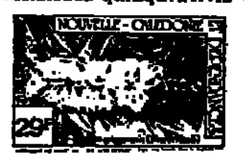
⊙ 48000 Mende (musée, rue de l'Epine), les 31 juillet et 1er août. — Cent-cinquantième anniversaire de la mort de J.-A. Chaptal.

⊙ 67770 Sessenheim (Foyer protestant), le 1er août. — Journée de J.W. Goethe, de F. Brion et de H. Loux.

En bref...

● CONGO. — « Plan quinquennal », série de quatre valeurs, 60, 100, 125 et 150 F. Offset. S.N. Cartor.

● *NOUVELLE-CALEDONIE*. — La flore calédonienne : 20 F, savane à Niaoulis (région d'Ouayaguette) ; 29 F, Melaleuca quinquenervia (fleur



de Niaouli). Maquettes de Huguette Sainson. *Héliogravure par l'Atelier* du timbre de Périgueux.

● POLYNESIE. — Folklore polynésien : 13, 13, 17 F. Offset par Delrieu S.A.

● WALLIS ET FUTUNA. — Baden-Powel (1857-1941), fondateur du scoutisme, 80 F. Maquette de Huguette Sainson. Offset. Edila.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Quatre petits nouveaux

ON ouvre, on ouvre !

Le *Bistro Romain*, aux Champs-Elysées (122, avenue des Champs-Elysées), version latine des « Bistro de la Gare » avec le plat « express » (36,50), le repas « Bistro » (42,50 plus service pour une entrée au choix et un plat, soit le cœur d'aloyau aux tagliatelles, soit le plat du jour). Des desserts entre 8 et 16,50, le vin à 33,50 la bouteille. Tout cela dans un cadre exceptionnel d'élégance et de gentillesse. Une réussite. Dans les entrées, ce carpaccio (filet de bœuf cru émincé — un contre-filet venu des Boucheries nivernaises, à l'huile d'olive et au basilic accompagné de tagliatelles fraîches, raviolis à la tomate et aux herbes). Dans les vins, un valpolicella (32).

On pourrait conseiller aussi, pour enseigne : L'Antidote... C'est en effet, là, l'anti-fast food par excellence !

Le *Chaland* au port de Suffren (15e, tél. 551-82-89). Jean-Marie Proslier est l'amiral de cette péniche agréable et fraîche où, de 9 heures du matin à 19 heures, on peut se restaurer au plateau (70 F net). Du cassedalle : saucisson, omelette de pays, camembert, clafoutis, pichet de vin, au suisse : Birscher Musli, œufs à la coque ou au plat, jambon, flan de potiron, thé ou café ou ovomaltine ; du traditionnel : café, thé croissants, confiture, beurre, miel, œufs, etc., à l'exotique : lait de coco, jus de fruits, œufs brouillés au curry, fromage à la cannelle, sorbet exotique, etc., en passant par la Suisse, la Scandinavie, la Bavière...

A part une carte où j'ai relevé une remarquable andouillette grillée de Varzy et un rouge de Mareuil en Vendée à prix honnêtes.

Chez Marie (25, rue Servandoni, 6e, tél. 633-12-06). David Martin (fils de Jacques) et Gérald Passedat (fils du *Petit-Nice*, à Marseille), se sont rencontrés chez les Troisgros. Les voilà ensemble en cuisine chez *Marie*, la quatrième (ou troisième ou cinquième !), femme de Barbe-Bleue-Barclay. Bistrot presque inconfortable et minuscule, excellente cuisine avec l'andouillette de « Bobosse » (38), et, pour conclure, un sublime gâteau au chocolat (32). Service décontracté d'Elisabeth et Khajida, qui est bien polie. Le Tout-Paris à la page connaît déjà le chemin de *Chez Marie*, où l'on sert, heureuse initiative, du stilton avec un verre de porto, pour fromage unique.

La Barynia (8, rue Gomboust, 1er, tél. 296-39-72). J.-C. Mandet a fort bien aménagé ce petit sous-sol. Et Muguette, dans un mouchoir de poche, prépare fort gentiment les zakouskis, les blinis accompagnant haddock, hareng, lotte fumée, œufs de saumon, caviar pressé, etc. Borsch, bien sûr, poissons fumés, un chachlyck géorgien copieux et parfait. De la vodka, une cuvée barynia (blanc, rouge, rosé) à 40 F, et, *surtout*, la gentillesse de l'accueil, jusqu'à minuit passé, pour des soupers détendus. Les restaurants de cuisine russe (hors les cabarets coûteux) sont assez rares pour ne pas saluer celui-ci d'une pierre... blanche comme la Russie de la barynia !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Le Laboratoire coopératif part en guerre contre un vin*, le « Plat d'Or », dont l'étiquette n'indique pas qu'il contient 14 grammes de sucres réducteurs totaux par litre, ce qui signifie qu'il s'agit d'un vin édulcoré par adjonction de moût de raisins non fermenté. C'est pour être « *au goût des pays nouvellement consommateurs* » (sic !). Pauvre pays ! Malheureux consommateurs qui auront une fière idée des vins de France ou qui, s'ils s'y habituent, traiteront plus tard les restaurateurs leur servant un vrai vin naturel de voleurs !

● *Nouvelle réglementation pour les yaourts :* le marquage de limite de vente est remplacé par celui de la limite de consommation. Ménagères, attention ! Et notez aussi le code des conserves pour 1982 : lettre « F ». Pour les semi-conserves : lettre « N ».

● *Un lecteur se plaint de la Vieille Tour* (à Saint-Brieuc), étoilé *du Michelin pourtant. Un autre s'enchante du château-hôtel de Coatguelen* à Lanvollon, où officie le chef Louis Le Roy. Il n'est qu'à 35 kilomètres de Saint-Brieuc.

Hippisme

La démission de Guy de Rothschild

« *ROTHSCHILD, c'est fini* », avait écrit Guy de Rothschild dans ces colon*nes, au moment du vote de la loi* sur les nationalisations.

L'expression, qui avait les accents héroïques d'un hara-kiri sous la plume du principal intéressé, prendrait, employée par autrui, une autre résonance. Nous ne la réutiliserons donc pas. Pourtant, d'une certaine façon, c'est bien un règne hippique Rothschild qui va se ter*miner.*

Guy de Rothschild a adressé à chacun des membres du comité du Syndicat des éleveurs une lettre annonçant sa démission de la présidence de ce syndicat, présidence qu'il assurait depuis huit ans.

Par les motivations qu'elle met en avant, le niveau auquel elle se situe, la lettre rejoint le « C'est fini », blessé et nostalgique, de l'article confié au *Monde*. En voici l'essentiel :

« *J'ai toujours considéré que l'image de marque de ma famille et sa raison d'être principale reposaient sur l'institution à laquelle la plupart d'entre nous* (N.D.L.R. : il s'agit des éleveurs) *consacrent leurs efforts collectifs. Or, pour la première fois depuis 1817, il n'y a plus en France de Maison de Rothschild. Tout ce que j'ai pu construire au cours de mes trente-cinq années de vie professionnelle a été exproprié. N'étant pas de ceux qui abdiquent devant l'adversité, j'ai décidé de consacrer mon activité principale à la société Rothschild Inc., dont j'ai posé les fondations à New-York il y a quinze ans. Il est clair que, dans ces conditions, je n'aurai plus la disponibilité requise pour assumer comme il convient la présidence de notre syndicat. Ma démission sera donc à l'ordre du jour du comité du mois d'août à Deauville, ainsi que l'élection de mon remplaçant...* »

Peut-être certaines difficultés *internes au syndicat ont-elles joué un* rôle dans cette décision : un groupe de petits et moyens éleveurs, animé par François de Linarès et réuni sous la bannière de l'Association des éleveurs de l'Ouest, avait décidé, voilà quelques jours, de faire sécession. Pourtant, d'évidence, c'est le *désenchantement qui a été prépon*dérant. Il va se manifester aussi sur les pistes. Déjà, la casaque bleue ne compte plus qu'une trentaine de sujets à l'entraînement, la moitié de son effectif de naguère. L'un des plus brillants, *Rois de Grâce*, a été vendu, voilà deux semaines, aux Etats-Unis. La démission du propriétaire va, peu ou prou, suivre celle du président des éleveurs. *Une fin ?* En tout cas, une mise en sommeil.

Qui, pour la succession au syndicat ? C'est, évidemment, la question qui fait papoter le pesage.

Beaucoup tournent les yeux vers l'Aga Khan. Le prestige de la casaque est universel. L'ombre qui l'avait atteint — cette vilaine affaire de cheval dopé, dans les Champion Shakes — vient d'être levée : après six mois d'expertises et contre-expertises, le Jockey-Club britannique a admis que les traces décelées dans les prélèvements biologiques de *Vayraan* pouvaient provenir d'un métabolisme normal et n'étaient pas forcément imputables à une administration d'anabolisants. Côté pouvoirs publics, on ne détesterait pas avoir pour interlocuteur une *indiscutable tête couronnée* : on prouverait que cette gauche révolutionnaire, qui se veut assurée, n'a pas plus d'hostilité pour les princes que les Républiques triomphantes pour les rois. Mais il faudrait encore que l'intéressé se prêtât à une intronisation. Tel ne semble pas devoir être le cas.

Et celle de Gallorini

En fait, la partie — on ne peut dire la course, car personne n'est vraiment attiré par le poteau, qui représente beaucoup de soucis et nécessite une grande disponibilité de temps — paraît devoir se jouer entre trois hommes : Elie de Brignac, *spécialiste de la fiscalité des* courses, un dossier vital ; Paul de Moussac, que ses attitudes et ses choix en matière d'élevage ont placé dans le juste milieu entre « grands » et « petits » éleveurs ; l'ancien ministre Pierre Ribes, que son expérience gouvernementale désigne *comme un négociateur précieux.* Mais il n'est pas exclu que, comme souvent dans les élections professionnelles, les urnes livrent un nom inattendu et inconnu. Verdict dans un mois.

Une autre démission, qui n'a de commun avec la précédente que sa soudaineté et son caractère imprévu : Jean-Claude Gallorini a annoncé qu'il abandonnait « *définitivement* » le métier d'entraîneur. C'est l'épilogue d'une aventure détestable et navrante. Au mois de novembre dernier, ce garçon de grand talent était suspendu pour un an, des prélèvements effectués sur sept de ses pensionnaires s'étant révélés positifs. Il protestait qu'il n'avait employé que des embrocations de perlimpinpin, que les *victoires* de ses chevaux n'avaient emprunté qu'à son travail et ses méthodes d'entraînement et qu'ils continueraient de gagner. Il restait, sous un prête-nom, leur véritable entraîneur et, de fait, ils continuaient de dominer Auteuil, sans que l'ordinateur de détection eût, cette fois, quoi que ce fût à leur reprocher. Une petite guerre permanente s'en*gageait entre l'entraîneur proscrit* et les commissaires de la Société des Steeples. Voilà quinze jours, elle débouchait, en public, sur une scène pénible au cours de laquelle Gallorini se laissait aller aux injures et presque aux gestes.

La société demandait alors au ministère de l'intérieur son interdiction d'hippodrome. Inutile : dans le *même temps, Gallorini quittait Paris* et laissait à un administrateur judiciaire le soin d'acheminer vers une fermeture la gestion de son établissement.

Dommage ! De grands anciens furent aussi des proscrits. Ils eurent la sagesse de laisser passer l'orage et réusirent ensuite des secondes carrières plus brillantes que les pre*mières. Que Gallorini ne s'est-il* inspiré d'eux ! Mais, si « impossible n'est pas français », définitif est-il hippique ?

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs Nº 978

SACRIFICES SICILIENS

(XXIIIe Tournoi de Budapest, 1982)
Blancs : K. HONFI
Noirs : T. HRADECZKY
Défense sicilienne

1. é4	ç5	21. T×é5+	F×é5 (r)
2. Cf3	d6	22. Fa4	0-0-0 (s)
3. d4	ç×d4	23. Fç6	g4
4. C×d4	Cf6	24. Dé3! (t)	Fb8
5. Cç3	a6	25. Té1	g×h3 (u)
6. Fç4 (a)	é6	26. D×h3	Fd6
7. Fb3 (b)	b5 (ç)	27. ç3	Rç7
8. 0-0 (d)	Fb7 (é)	28. ç×b4	F×ç6
9. Té1	Cb-d7 (f)	29. Tç1	Cb8
10. Fg5 (g)	h6 (h)	30. d×ç6	Ff4
11. Fh4 (i)	g5 (j)	31. Tf1	C×ç6
12. Fg3	Cé5	32. Df5	Fd6
13. Cf3! (k)	Dç7 (l)	33. b5	a×b5
14. C×é5	d×é5	34. D×b5	Tb8
15. Df3	Fg7	35. Dç4	Tb4 (v)
16. h3	h5 (m)	36. D×f7+	Rb6
17. Ta-d1	b4 (n)	37. Tç1	Td8
18. Cd5! (o)	é×d5 (p)	38. Df6	Td7
19. F×é5!!	D×é5 (q)	39. a3	Tf4 (w)
20. é×d5	Cd7	40. Dé6!	Td8
		41. Db3+	Abandon (x)

NOTES

a) La suite préférée de Fischer contre la « variante Najdorf ».

b) Selon Fischer, après le meilleur coup des Noirs (6..., é6), les Blancs, qui doivent jouer f4 et f5 le plus vite possible, doivent prudemment choisir ce coup d'attente afin de diminuer les choix adverses. Après 7. f4, les deux répliques 7..., b5 et 7..., C×é4 sont possibles. Si 7. Fé3, b5 ; 8. Fb3, b4 ; 9. Ca4, C×é4 ; 10. Df3, Fb7.

ç) 7..., Cb-d7 est moins bon : 8. f4!, Fé7 ; 9. Df3, 0-0 ; 10. g4 ou 8..., b5 ; 9. f5!, é5 ; 10. Cç6!, Dç7 ; 11. Cb4! ou 8..., Cç5 ; 9. f5!, Cf×é4 ; 10. f×é6! comme dans la partie Fischer-Bednardsky (La Havane, 1966).

d) 8. a3 est un peu lent. Sur 8. f4, les Noirs ont le choix entre 8..., b4 ; 9. Ca4, Fb7 et 8..., Fb7 ; 9. f5, é5.

é) Le gain du pion é4 après 8..., b4 ; 9. Ca4, C×é4 ; 10. Té1, Cf6 ; 11. Fg5, Fé7 ; 12. Cf5, 0-0 ; 13. C×é7+, D×é7 ; 14. Cb6 est favorable aux Blancs (si 14..., Fb7 ; 15. C×a8 et si 14..., Ta7 ; 15. C×d5). A envisager est 8..., Fé7 ; 9. f4, Fb7 ou 0-0.

f) Et non 9..., Fé7 à cause de 10. F×é6!, f×é6 ; 11. C×é6 ni 9..., b4 ; 10. Cd5! ni 9..., Dç7 ; 10. F×é6, f×é6 ; 11. C×é6, Dç8 ; 12. Cd5, F×d5 ; 13. é×d5, Rf7 ; 14. Fg5.

g) Le sacrifice 10. F×é6, f×é6 ; 11. C×é6 ne semble pas ici satisfaisant : 11..., Dç8 (si 11..., Db8 ; 12. Ff4) ; 12. Ff4, Rf7 ; 13. Cg5+, Rg6 ; 14. Cd5, F×d5 ; 15. é×d5, Dç4!

h) Si 10..., Cç5 ; 11. Fd5!, é×d5 ; 12. é×d5+, Rd7 ; 13. b4, Ca4 ; 14. C×a4, b×a4 ; 15. ç4 ou bien 11..., b4 ; 12. F×b7, C×b7 ; 13. Cd5!. Maintenant, sur 10..., Dç7 ; 11. F×é6 est possible : 11..., f×é6 ; 12. C×é6, Dç4 ; 13. C×f8, T×f8 ; 14. D×d6, 0-0-0 ; 15. Cd5.

i) Ou simplement 11. F×f6, C×f6 ; 12. a4, b4 ; 13. Ca2, C×é4 ; 14. C×b4, d5 ; 15. Cb-ç6, Db6 ; 16. ç4!

j) Si 11..., Cç5 ; 12. Fd5!, é×d5 ; 13. é×d5+, Rd7 ; 14. b4, Ca4 ; 15. C×a4, b×a4 ; 16. ç4, Rç8 ; 17. Da4 (Fischer-Rubinetti, Palma de Majorque, 1970) et si 11..., Db6 ; 12. Cd5!

k) Dans cette position de la partie Velimirovic-Parma (Vrnjacka Banja, 1963), les théoriciens trouvent que rien n'est bien clair. Honfi cherche la faille.

l) Et non 13..., Cf-d7 ; 14. C×é5, C×é5 ; 15. Dh5!

m) Une attaque douteuse 16..., 0-0 était certainement plus sûr.

n) Une inconséquence. Il fallait avoir de la suite dans les idées : 17..., g4 ; 18. h×g4, h×g4 ; 19. Dd3, Th5 menaçant 20..., Tf2 (si 19..., Ch5 ; 20. Fh4, Cf4 ; 21. Dg3)

o) Encore un sacrifice sicilien mais celui-ci cache une idée différente des habituelles irruptions sur d5 tout en ressemblant à une combinaison élaborée dans la partie Plaskett-Tukmakov (La Valette, 1980) dans la position du quatorzième coup : au lieu de 14. C×é5, les Blancs jouèrent hardiment 14. Fd5, ce qui donna lieu au gain de la D. après 14..., é×d5 ; 15. C×é5, d×é5 ; 16. F×é5, D×é5! ; 17. é×d5, Fd6 ; 18. Dd4, Cd7, mais avec de grandes compensations pour les Noirs.

p) Si 18..., C×d5 ; 19. é×d5, f5 ; 20. Dd3, f4 ; 21. d×é6!, f×g3 ; 22. Dg6+, Rf8 ; 23. Td7.

q) Rien d'autre. Si 19..., Db6 ; 20. Fd4, Dd8 ; 21. é×d5+, Rf8 ; 22. Fç5+, Rg8 ; 23. F×b4 et si 19..., Dé7 ; 20. F×d5, F×d5 ; 21. T×d5!, Dé7 ; 22. Fd6 ou encore 19..., Dé7 ; 20. é×d5, 0-0, 21. Ff4.

r) Les Noirs ont trois pièces pour D et deux pions.

s) Si 22..., F×b2 ; 24. Tb1, Fç3 ; 25. F×b7+, R×b7 ; 26. D×ç3.

t) Menace 25. Da7 et 25. F×d7+.

u) Ou 25..., g3 ; 26. f×g3, Th-g8 (si 26..., Té8 ; 27. D×é8, T×é8 ; 28. T×é8+, Rç7 ; 29. F×b7!, R×b7 ; 30. Té7) ; 27. Dé3 et 28. D×f7.

v) Ou 35..., T×b2 ; 36. Tç1, Tb6 ; 37. D×f7+, Rb8 ; 38. g3.

w) 39..., Td4 était meilleur.

x) Si 41..., Rç7 ; 42. Db5.

● La Fédération internationale des échecs (FIDE) vient de publier le nouveau classement internationale « Elo » qui établit par nombre de points la hiérarchie officielle des meilleurs joueurs du monde : 1. A. Karpov (U.R.S.S.), champion du monde, 2 700 points ; 2. G. Kasparov (U.R.S.S.), 2 675 ; 3. V. Kortchnoï (Suisse), 2 635 ; 4. R. Huebner (R.F.A.), 2 630 ; 5. L. Portisch (Hongrie), 2 625 ; 6. A. Beliavsky (U.R.S.S.), 2 620 ; 7-9. L. Ljubojevic (Yougoslavie), E. Mecking (Brésil) et L. Psakhis (U.R.S.S.), 2 615 ; 10-13. U. Andersson (Suède), L. Polugaevski (U.R.S.S.), Boris Spassky (U.R.S.S.) et M. Tal (U.R.S.S.), 2 610 ; 4. T. Petrossian (U.R.S.S.), 2 605 ; 15-16. V. Hort (Tchécoslovaquie) et J. Timman (Pays-Bas), 2 600, etc.

Chez les femmes, le classement est le suivant : 1. M. Tchibourdanidze (U.R.S.S.), championne du monde, 2 385 points ; 2. N. Alexandria (U.R.S.S.), 2 370 ; 3. A. Kouchnir (Israël), 2 330 ; 4-5. Nana Ioseliani (U.R.S.S.), 2 325 et Nona Gaprindachvili (U.R.S.S.), 2 325, etc.

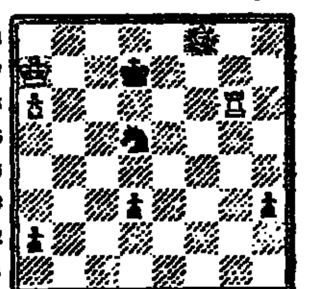
Solution de l'étude nº 977

L.A. MITROFANOV
(« Chakmaty SSSR », 1978.)
(Blancs : Rd7, Th1, Pb8, Pb5, a2, h6. Noirs : Ra8, Th1, Pb3, é4, h2, h7.)

1. Rç8!, Tç1+ ; 2. Fç7, h1=D! ; 3. T×h1, b2!! ; 4. Th3!, Ta1 ; 5. b6, b1=D ; 6. Tb1!!, é3 ; 7. Tf1!! et les Blancs gagnent par cet admirable « zugzwang ».

A noter l'intéressante variante après 4. b6?, b1=D ; 5. T×ç1, é3!! ; 6. Tç2, Db2! ; 7. Tç3, Db3! ; 8. Tç4, Db4!

Étude : MITROFANOV (1977)



BLANCS (4) : Ra7, Tg6, Ff3, Pa6.
NOIRS (5) : Rd7, Cd5, Pa2, d3, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 975

LOCALISATION DÉCISIVE

Cette donne a contribué à la victoire de Adad et Aujaleu dans le championnat de France par paires qui s'est déroulé à Biarritz, en 1978.

Nord : ♠ A 10 2 — ♥ 5 2 — ♦ 4 3 2 — ♣ R V 8 6 4
Ouest : ♠ R V 7 6 5 4 — ♥ 9 8 3 — ♦ 6 — ♣ A 5 3
Est : ♠ 9 8 — ♥ D V 10 7 6 — ♦ R 10 9 7 — ♣ D 7
Sud : ♠ D 3 — ♥ A R 4 — ♦ A D V 8 3 — ♣ 10 9 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	2 ♠	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le 2, le 8 et la Dame, *comment Aujaleu, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse. Le déclarant a pris avec la Dame de Pique et il a joué aussitôt le 10 de Trèfle pour le 3 et... *le Roi*, puis il a essayé l'impasse au Roi de Carreau et il a rejoué Trèfle. Est a pris la Dame de Trèfle et il a continué Pique. Aujaleu a mis l'As du mort, puis il a refait l'impasse à Carreau, mais Ouest a défaussé un Pique. Le déclarant a alors tiré l'As de Carreau et il a rejoué Carreau *pour affranchir son cinquième Carreau.* Est a pris, mais il n'avait plus que du Cœur, et le déclarant a fait neuf levées avec deux Piques, deux Cœurs, quatre Carreaux et un Trèfle.

On notera qu'il était nécessaire de jouer Trèfle tout de suite et de mettre *le Roi. Il suffisait*, en effet, pour gagner le contrat, que Ouest ait l'As de Trèfle (comme l'indiquait son intervention à deux Piques), et que l'on puisse faire quatre Carreaux en trouvant un partage trois-deux ou en réussissant deux fois l'impasse au Roi de Carreau (ce qui était le cas) ; ensuite, il fallait, après la levée du Roi de Trèfle, *faire immédiatement l'impasse à Carreau*, car, si Sud rejoue par exemple Trèfle, il ne pourra faire qu'une fois l'impasse à Carreau et il donnera deux Carreaux.

Le contrôle des atouts

Le maniement des atouts est souvent difficile. Ainsi, dans cette donne du match entre Anglais et Danois, au championnat d'Europe de Lausanne, le déclarant dut faire preuve d'imagination pour prendre le *maximum de précautions.*

Nord : ♠ R D 3 — ♥ D 9 7 2 — ♦ R 9 7 6 — ♣ 9 5
Ouest : ♠ V 5 4 2 — ♥ 6 5 — ♦ A D V 8 2 — ♣ 8 7
Est : ♠ 10 8 7 — ♥ R 8 4 — ♦ 10 5 4 3 — ♣ A R 10
Sud : ♠ A 9 6 — ♥ A V 10 3 — ♦ -- — ♣ D V 6 4 3 2

Ann : N. don. Pers. vuln.

Ouest Rodrigue	Nord Schaltz	Est Priday	Sud Boesg
2 ♦	3 ♥	4 ♦	4 ♥

Ouest a entamé le 8 de Trèfle pris par le Roi d'Est qui a contre-attaqué le 3 de Carreau. Sud a coupé avec le 3 de Cœur, puis le déclarant est monté au mort grâce à la Dame de Pique pour rejouer le 9 de Trèfle. Est a mis l'As et il a continué Carreau que Sud a coupé. *Comment Boesgard, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Nord-Sud jouaient un système artificiel dans lequel l'ouverture de « 1 Trèfle » aurait promis au moins dix-sept points. C'est ce qui explique l'ouverture de « 1 Cœur ».

En enchères naturelles on aurait eu :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ♦	1 ♥	2 ♦
3 ♥	passe	3 SA	passe
4 ♥	passe	passe	passe

Avec le fit à Cœur, Sud peut compter quatre ou cinq points pour sa chicane. Sa main, qui vaut seize à dix-sept points, justifie un saut à « 3 Cœurs ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 176

PION DE SERVITUDE

Match UITHOORN-PURMEREND
novembre 1981
Blancs : J. BAKELS
Noirs : NR. KEESSEN
Ouverture : BARTELING

1. 33-28	16-21 (a)	20. 50-45	3-8
2. 31-26 (b)	18-23	21. 44-40	19-23 (l)
3. 36-31	11-16	22. 28×19	14×23
4. 34-29 (c)	23×34	23. 33-28	17-22! (m)
5. 40×29	19-24 (d)	24. 27×29	13-19
6. 38-33	13-18 (e)	25. 26×17	11×24
7. 42-38	18-22 ! (f)	26. 32-28	9-14 (n)
8. 41-36* (g)	14-19	27. 38-32	6-11 (o)
9. 47-42	20-25 (h)	28. 42-38	11-17 (p)
10. 29×20	25×14	29. 41-36	17-21
11. 46-41	7-11	30. 36-31	12-17
12. 45-40	1-7	31. 31-27 (q)	8-12
13. 31-27! (i)	22×31	32. 48-42! (r)	21-26 (s)
14. 36×27	15-20	33. 28-23! (t)	19×28
15. 40-34	10-15	34. 30×19	14×23
16. 34-30	20-25	35. 34-30	25×34
17. 39-34	5-10 (j)	36. 40×18	12×23 (u)
18. 44-39 (k)	15-20	37. 27-21	16×27
19. 49-44	9-13	38. 32×1 !	Aband.

NOTES

a) 1. ... (17-21) ; 2. 39-33 (11-17) ; 3. 44-39 (7-11) ; 4. 31-26 (1-7) ; 5. 50-44 (18-22 ; 6. 37-31 (21-27) ; 7. 32×21 (16×27) ; 8. 42-37 (11-16) ; 9. 37-32 (16-21) ; 10. 41-37 (7-11) ; 11. 48-42 (19-24) ; 12. 34-30! (14-19 a1) ;

Les Blancs parviennent au gain d'un pion par une combinaison assez originale 13. 33-29!! (24×33, a2) ; 14. 38×29 (22×34) ; 15. 31×22 (17×28) ; 16. 32×25 (9-14) ; 17. 26×17 (11×22) ; 18. 30×19, +1 (Maître Aubler, championnat de Paris, 1969).

a1) 12. ... (12-18) livrait aussi le +1. 13. 30×19 (13×24) ; 14. 28-23 (18×29) ; 15. 33-28 (22×33) ; 16. 31×22 (17×28) ; 17. 32×34, + 1.

a2) 13. ... (22×33) ; 14. 31×22 (17×28) ; 15. 32×25 (15-20) ; 16. 25×14 (9×20) ; 17. 39×28! (24×22) ; 18. 26×28!, +.

b) 2. 39-33 (21-26) ; 3. 44-39 (18-23) ; 4. 31-27 (11-16) ; 5. 37-31 (26×37) ; 6. 42×31 (23-29) ; 7. 34×23 (17-22) ; 8. 28×17 (19×26) ; 9. 38-32 (12×21) ; 10. 41-37 (20-24) ; 11. 43-38 (14-19) ; 12. 47-42 (10-14) ; 13. 49-43 (7-12) ; 14. 50-44 (12-18) ; 15. 33-28 (2-7) ; 16. 39-33 (7-11) ; 17. 43-39 (18-23) ; 18. 40-34 (8-12) ; 19. 44-40 (23-29 !) [1er temps d'une combinaison en 6 temps] ; 20. 34×23 (12-18) ; 21. 23×12 (24-29) ; 22. 33×24 (19-30) ; 23. 35×24 (26-31) ; 24. 37×17 (11×35!) ; etc, N+1 [E. SMEETS-B.J. BIES, championnat du monde juniors, 1977 *le Monde* du 13 mai 1978].

c) Très rare cette avancée au centre dès le début. Les Blancs s'affranchissent de la théorie selon laquelle il est recommandé de perdre des temps (par des replis, des regroupements) dans les débuts classiques.

d) Esquisse d'enchaînement du flanc droit.

e) Les débutants doivent connaître par cœur ce schéma élémentaire de combinaison après 7. 45-40 (24-30) ; 8. 35×24 (18-23) ; 9. 29×18 e1 (20×36), N+ très simple.

e1) 9. 28×19 (14×45), N+1.

f) S'écartant du classique en neutralisant l'aile gauche adverse.

g) Forcé.

h) Bon repli, justifié par l'opportunité de perdre des temps dans ce début.

i) Prenant, à leur tour, l'initiative par ce double enchaînement de l'aile droite des Noirs. A noter la force de clouage des pions à 26 et à 27.

j) 17. ... (12-18) livrerait le coup de dame 18. 34-29 (25×23) ; 19. 33-29 (23×34) ; 20. 28-22 (17×28) ; 21. 32×1 (21×32) ; 22. 1 ×45 (19-24) ; 23. 37×28 (24-29) ; 24. 45×10 (5×14), B+1 après la prise de leur dame.

k) Les Blancs s'engagent dans une série de coups de temporisation sur leur aile droite de préférence à la montée du pion à 41 (41-36 puis 36-31), ce choix s'imposant dans la perspective d'une attaque des Noirs au centre.

l) L'attaque frontale au centre.

m) L'enchaînement par les pions à 26 et à 27 est brisé et l'aile droite des Noirs libre maintenant de tout mouvement.

n) Un combattant courageux et amoureux de la difficulté qui refuse de simplifier par (19-23), etc.

o) 27. ... (7-11) ; 28. 28-23 (19×28) ; 29. 30×19 (14×23) ; 30. 34-30 (25×34) ; 31. 40×7, +.

p) 28. ... (12-18) ; 29. 28-23 (18-29*) ; 30. 34×23 (19×28) ; 31. 32×23 (25×34) ; 32. 40×9, + 1.

q) Meilleur que 31. 31-26 (17-22) ; 32. 28×17 (21×12), les Noirs sont mieux.

r) Tentant la faute en donnant toute l'efficacité tactique à l'enchaînement sur l'aile droite.

s) La faute tactique.

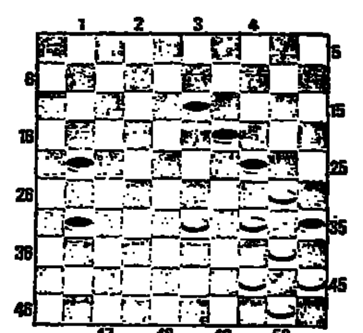
t) Le 1er temps d'une combinaison classique en 6 temps.

u) La brèche est ouverte pour damer à 1 grâce à ce pion se trouvant ainsi en position d'appui pour le pion à 28. Un appui fatal aux Noirs puisqu'il permet aux Blancs de passer immédiatement au coup de dame. Ce pion à 28 est un pion de servitude, à l'image de ces bateaux destinés au service des ports.

★ LA FEDERATION FRANÇAISE DU JEU DE DAMES (F.F.J.D.) organise un *concours international de problèmes.* — Les problémistes désireux de participer à ce concours peuvent en obtenir le règlement en s'adressant directement à Georges DELIA (secrétaire de la F.F.J.D.), 17, rue Denis-Papin, 93500 Pantin. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

PROBLÈME

VASIL MOULIAR (U.R.S.S.)
1970



Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

● Solution : 44-39 ! (35×44) 34-29 (24×35) 29-23 (19×28) 33×22 (44×33) 22-18 (13×22) 45-40 (35×44) 50×37 !, rafle tout (mécanisme assez simple).

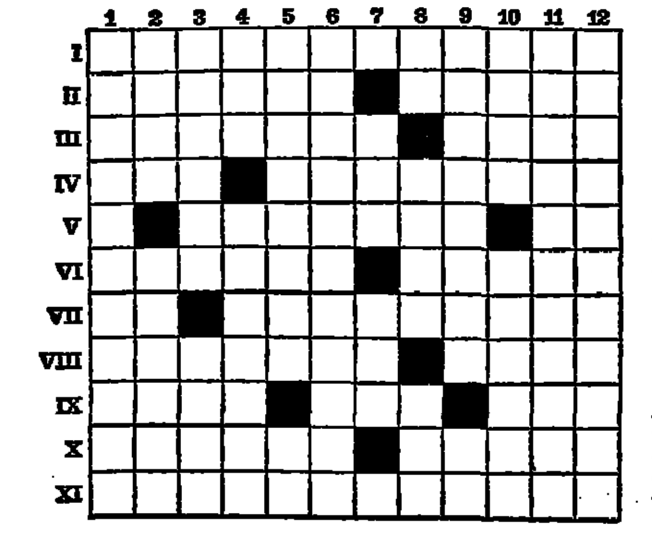
JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
Nº 206

Horizontalement

I. Certains prétendent qu'on peut s'y mettre au vert. — II. Un des rouages de l'escroquerie. N'accepte pas la paille. — III. Faux frères. Vit la vie en rose. — IV. Un commissariat musclé. Que ne feraient-elles pas pour vous donner le beau rôle. — V. Rarement périphériques. Pour Elisabeth. — VI. Un plaisir communicatif. Vont ouvrir les yeux. — VII. Dans les cartes. Totalement inerte. — VIII. Véritablement ragoûtantes. Possessif. — IX. Quel étau ! Complété par un réactionnaire. On y trouve la vérité. — X. Dans la presse. Chef de rayons. — XI. Reprennent, par miracle, leurs activités.



Verticalement

1. S'il aime les coups, il n'est pas forcément masochiste. — 2. Abel. Anima des jeux, autrefois. — 3. Fleurit sous les tropiques. Fleurissaient au temps du cinéma muet. — 4. Quand on l'est bien, on s'en félicite. Nous feraient mal au ventre. — 5. Mise en pièces. Sans fards. — 6. Causes de troubles. — 7. Pour chacun. Pour l'enzyme. — 8. Voyelles. C'est déjà ça. Peut être poussé. — 9. Réduites. Conjonction. — 10. Pour un veto. Régulière. — 11. Tas de neige. Coule. — 12. Elles reflètent tout l'humanisme du seizième siècle.

Solution du nº 205

Horizontalement

I. Météorologie. — II. Agenda. Orlon. — III. Rat. Edredons. — IV. Club. Iu. Ouïe. — V. Hi. Abois. Sem. — VI. Attirantes. — VII. Nausicaa. Esl. — VIII. Dînent. Ta. Ai. — IX. Ire. Silicule. — X. Sert. Vecteur. — XI. Essuie-verres.

Verticalement

1. Marchandise. — 2. Egalitaires. — 3. Têtu. Tuners. — 4. En. Bause. Tu. — 5. Ode. Brins. — 6. Radioactive. — 7. Ruina. Lev. — 8. Loe. Statice. — 9. Ordo. Actr. — 10. Glousse. Uer. — 11. Ionie. Salue. — 12. Ensembliers.

FRANÇOIS DORLET.

ANA - CROISÉS®
Nº 206

Horizontalement

1. ADELOPRU (+ 1). — 2. ABFORU — 3. CEEINORT. — 4. ADEMNT (+ 1). — 5. BEELOOST. — 6. AABINRT. — 7. AACDRSS — 8. CDEEIMN (+ 1). — 9. CEEHIMS. — 10. EEINOTT (+ 1). — 11. AEHKRS (+ 1). — 12. BEEGGORR. — 13. ACELPTU (+ 3). — 14 EEEIMRTT (+ 1). — 15. ACEIPR (+ 2). — 16. AALNPRU. — 17. AAEGLMN.

Verticalement

18. CEELNOPT. — 19. AALNST (+ 2) — 20. AABEIRS (+ 4). — 21. AAEGMRTU (+ 1). — 22. BCEOORT — 23. EHNNOPR. — 24. AEIINRRV (+ 1). — 25. ADEOSSTU (+ 1). — 26. ACEGLOU (+ 3). — 27. CHILOTY. — 28. ABENNOTT (+ 2). — 29. EEEIMNNT. — 30. ACEHRU. — 31. ADEILOR (+ 1). — 32. ADEOPRT (+ 1). — 33. AEFIMN (+ 1). — 34. AEIIPNRS (+ 1).

Solution du nº 205

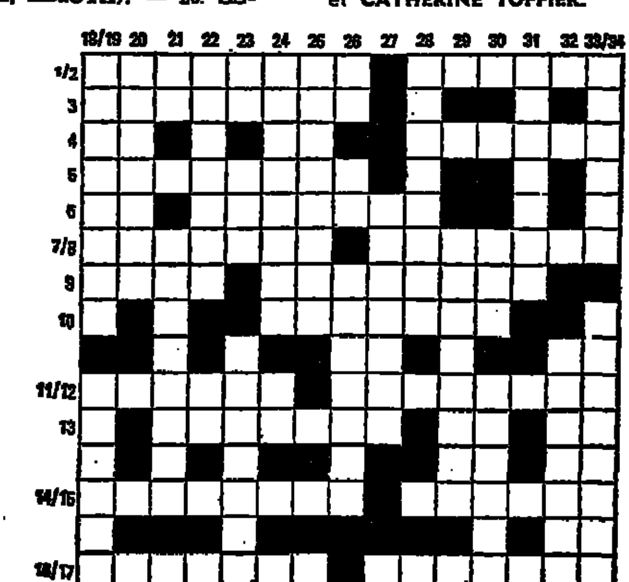
Horizontalement

1. POSTFACE. — 2. BANANE. — 3. RUTHENE (HUERENT). — 4. OUVALAS dépression. — 5. REUSSIR. — 6. SATRAPIE (PARASITE, PARIATES, RAPIATES, RETAPAIS, SAPERAIT, SEPARAIT, TAPERAIS). — 7. EGLEFIN. — 8. ESSIEU (ESSUIE). — 9. TESTACES (CASSETTE). — 10. REEMPLOI (REMPLOIE, IMPLOREE). — 11. CELTIUM. — 12. LENTES (LESENT). — 13. PIETRAIN, porcs belges (PINTERAI, PRIAIENT, RIPAIENT). — 14. PERSONEES. — 15. IMPLANTA. — 16. ODIEUX. — 17. OESTRAL (TOLERAS).

Verticalement

18. PRUSSIEN. — 19. CEDAIT (DECATI, EDICTA). — 20. SELENIUM (MELUSINE). — 21. STRATES (TSARETS, TRESSAT). — 22. THEURGIE. — 23. DIAPRA (DRAPAI). — 24. PEUREUSE. — 25. ILEITES, inflammation de l'iléon. — 26. NEMALION, algue rouge (NOMINALE). — 27. SPLEEN. — 28. ATLANTE (ETALANT, TANTALE). — 29. TREUIL (RELUIT, RITUEL, RUTILE). — 30. CINEASTE. — 31. NANISME. — 32. LUISIS.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

culture

FESTIVAL D'AVIGNON

« DON CARLOS », DE WERNER SCHROETER

La mort en ce théâtre

J'ai connu Werner Schroeter à Avignon, il y a dix ans. Jacques Robert, alors responsable des programmes de cinéma, l'avait fait venir avec deux films : *Salomé* et *la Mort de Maria Malibran*. Je ne pouvais plus oublier les images de femmes, masques hiératiques de déesses glamour, femmes fatales porteuses de fatalité et leur théâtralité à la fois paroxystique et glacée. Werner Schroeter ressemblait à un jeune dandy lassé. Tout en longueur, visage ovale, sourire lointain, cheveux blonds caressant les épaules. Plus tard, j'ai appris à connaître sa fascination pour l'opéra, les voix divines. Une mini-cassette en bandoulière – le *walkman* n'était pas encore répandu, – tout d'un coup il la mettait en marche, c'était Callas, et il s'évadait. Il était la star de l'*underground* allemand.

L'*underground* n'est plus qu'un mot pour une époque. *Palerme* a reçu l'Ours d'or au Festival de Berlin. Werner Schroeter fait des mises en scène dans les théâtres d'Etat allemands. Il leur impose sa manière d'être et de travailler, pourtant incompatible avec leur organisation bétonnée. Il est marginal ; c'est sa nature et son choix, son choix de solitude. Il a mûri, et les coups l'ont marqué, lui ont appris « *à ouvrir une fenêtre sur le monde et à en mesurer la puissance* », dit Magdalena Montezuma, son interprète de toujours.

Elle joue dans le *Don Carlos* qui s'est donné au Tinel de Villeneuve après le Festival de Munich (*le Monde* daté 6-7 juin). Le spectacle a sensiblement évolué. Mais il s'agit toujours d'une représentation avortée du *Don Carlos* de Schiller sur playback de Verdi, qui s'enchaîne avec *Ce soir on improvise* de Pirandello. Ici comme chez Lavaudant, quand il monte *les Géants de la montagne* (*le Monde* du 18 juin), on reconnaît la même interrogation anxieuse du théâtre, de cet inextricable chevauchement fiction-vérité, meurtre-naissance. Surtout, le spectacle résume et met en place les obsessions de Schroeter et ses questions sur lui-même, comme s'il faisait le point.

Un immense Christ en croix plane, étrange oiseau supplicié, signe d'une domination ambiguë – extase et douleur, – avec ses formes exacerbées, donne le ton. La pièce montre des comédiens confrontés à un tyran dépassé, leur metteur en scène, et à leurs personnages, eux-mêmes aux prises avec des valeurs culturelles antagonistes. D'un côté, la famille Croce – le père méprisé par sa femme et ses trois filles, qui mènent « joyeuse vie » – vient de Naples, la grande ville. De l'autre, l'officier sicilien ombrageux et primaire.

Werner Schrœter, grand maître de l'artifice, subit un mélange d'envoûtement et de culpabilité vis-à-vis des êtres qui se cassent contre la sophistication décadente des sociétés occidentales. C'est le thème de deux de ses films, *le Règne de Naples* et *Palerme*. Ici, par fidélité à Pirandello, la victime expiatoire n'est pas l'ombrageux Sicilien mais la femme qu'il épouse et torture par jalousie, la pire, celle du passé. Maladie sans remède, la névrose de l'amour.

L'amour est le grand absent. On le simule, on le caricature, il s'échappe vers la dérision ou le rêve d'absolu. Le spectacle commence par l'outrance burlesque qui, brusquement, se déglingue et laisse se déverser un flot de pathétique sublimé. A deux reprises, l'opéra intervient comme une sorte de baume. D'abord quand les trois filles et leurs amoureux chantent *le Trouvère* pour exorciser les névralgies de la mère. Et, à la fin, quand Momina, l'épouse malheureuse, raconte également *le Trouvère* à ses enfants et meurt. C'est ce que Pirandello a écrit, mais ce que Schrœter a créé, c'est la manière dont l'opéra intervient sur le théâtre, en repousse les limites, et ce qu'il y a de nouveau est le constat d'impuissance.

Le remède se révèle inefficace. Momina se relève lourdement. « *Vous n'avez pas la prétention de nous faire mourir à chaque représentation* », dit (à peu près) Magdalena Montezuma. Comme si, après avoir, dans son dernier film, *le Jour des idiots*, démoli le décor de la clinique psychiatrique, les murs de la folie qui cachent le désert de la ville, Werner Schrœter se demandait quel chemin désormais le conduira vers sa mort.

COLETTE GODARD.

« TEMBOUCTOU » AU CLOITRE DES CARMES

La puissance de l'imaginaire

Qui est René Caillié ? Un explorateur, un ethnologue, un pauvre type, un fou, un poète, un mystificateur ? Peut-être tout cela. Un personnage en tout cas dont Bernard Chartreux, du Théâtre national de Strasbourg, et le compositeur François-Bernard Mâche tentent de faire saisir l'aventure intérieure à travers une œuvre ambitieuse de théâtre musical ; elle a été créée par l'Atelier lyrique du Rhin et France-Culture au festival d'Avignon.

Tembouctou illustre la puissance de l'imaginaire sur l'homme : les leçons de géographie de son enfance ont fasciné un pauvre jeune homme, fils de bagnard, l'ont fixé sur les « *terrae incognitae* » toutes blanches du centre de l'Afrique, et le nom d'une ville fabuleuse, Tombouctou, pour laquelle l'auteur préfère l'orthographe Tembouctou. Pour s'affirmer, exister peut-être, il part en 1827, déguisé en marchand égyptien ; il ira jusqu'à Tombouctou à travers de terribles aventures, notant ses impressions de voyage pour une *société* de géographie et reviendra après une épouvantable traversée du désert, brisé, détruit, à moitié fou et inconscient. Aventure fabuleuse et misérable où l'imaginaire, devenu réel, a fini par dévorer entièrement l'homme. Selon l'expression de Bernard Chartreux, « *rendre compte du voyage de Caillié à Tombouctou, c'est écrire une Passion* ».

A partir des textes mêmes de l'explorateur, le spectacle évoque, sous une forme lyrique souvent éclatée, mêlant les personnages et les temps à divers niveaux, tour à tour « *l'initiation , l'épreuve, l'assomption vaine, l'expiation* », d'une manière assez confuse, où de superbes envolées alternent avec des répétitions obsédantes et des épisodes à la limite de l'absurde. Bernard Chartreux s'est sans doute trop laissé prendre à l'idée que Caillié était une sorte de Rimbaud « *ne sachant que vivre et mourir ses* Illuminations *et sa* Saison en enfer », et nous inflige, notamment dans la scène du scorbut, un délire verbal de la pire littérature.

Mais le spectacle réalisé par Pierre Barrat et Gilbert Tsaï garde une indéniable puissance, incarnée surtout par Christian Treguier, un René Caillié halluciné et hallucinant de vérité intérieure, ainsi qu'une troupe nombreuse (sous la direction musicale d'Annick Minck), qui donne vie à ces fantômes de Touaregs et de Noirs mythiques, en particulier Esther Lamandier, dont la voix gutturale, pleine de reflets mystérieux, symbolise la mythique Antinea, visage féminin de cette Afrique qui obsède le voyageur.

La musique de François-Bernard Mâche, dont les recherches ont souvent tendu à une « *confrontation entre nature et culture* », relève, pourrait-on dire, d'une ethnomusicologie imaginaire comme l'ethnographie de Caillié lui-même : l'Afrique vue à travers les fantasmes de l'Européen. Mais il a créé ainsi de belles atmosphères sonores et des moments d'un grand lyrisme, avec des moyens simples, d'obsédants tambourinages, des percussions sur des matériaux divers, des instruments anciens aux sonorités étranges et des trombones aux longs cris mystérieux et initiatiques. L'utilisation d'un ordinateur, un processeur numérique en temps réel, permet de curieux effets d'écho, de multiplication et de dérive des sons, mais aussi de la parole, contribuant au dédoublement des personnalités en des temps différents (avant, pendant et après l'action).

Les mélodies de l'Afrique imaginaire sont souvent assez belles, encore qu'excessivement recherchées parfois, mais le compositeur a échoué à faire chanter les personnages dramatiques en des récitatifs faux ou banals dépourvus de lyrisme. Pourtant, à travers les tâtonnements, les outrances et les naïvetés de ce spectacle, passe un souffle et se révèle un visage : celui d'un homme grandiose et dérisoire qui méritait bien d'être connu.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation au Cloître des Carmes, ce 17 juillet, à 21 h 30. Le spectacle sera retransmis par France-Culture, le 21 juillet, de 20 heures à 22 h 30.

■ **RECTIFICATIF. – Le programme du Festival méditerranéen que nous avons donné dans nos éditions datées 8 juillet était celui de...1981. Il faut donc se reporter au programme suivant (*le Monde* du 15 juillet), qui, lui, est bien celui de 1982.**

CINÉMA

RENCONTRE AVEC ROGER WATERS POUR « PINK FLOYD, THE WALL », D'ALAN PARKER

Une vie, un groupe en rock majeur

Un double album qui s'est vendu à plus de douze millions d'exemplaires, un show, et aujourd'hui un film qui a été présenté hors compétition au Festival de Cannes : mis en images par Alan Parker (le réalisateur éclectique de *Midnigth Express*, de *Fame*, de *Bugsy Malone*, de *Shoot The Moon*), *the Wall* est l'œuvre de Roger Waters, le bassiste, chanteur et mentor du Pink Floyd.

C'est un film rock, bien sûr, plus encore qu'on ne s'y attendait de la part d'un groupe prisonnier de son succès, de sa légende. Un film en forme de métaphore, simple peut-être, mais moins qu'il n'y paraît, confus, sûrement, parce qu'il s'abreuve de symboles, qu'il porte en lui toutes les obsessions du rock. Les images s'entrechoquent, se bousculent, se répètent à l'infini, violentes, excessives, pour illustrer les textes des chansons, en empruntant les mécanismes de l'opéra.

***Pink Floyd, the Wall* est l'histoire de Pink, une rockstar qui se coupe du monde et des êtres, dont la vie est une suite de flash-back qui sont autant de briques dressant le mur de sa solitude (*Another Brick On The Wall*) : construction puis destruction d'un homme par l'isolement paranoïaque qui le mènera, après s'être désagrégé, à la folie du nazisme, puis au jugement ultime, condamné à briser le mur pour retourner parmi les siens.**

Les briques de *The Wall* ne posent pas tant les bases d'une réflexion qu'elles lancent les signes d'une vie, celle de Roger Waters qui se définit lui-même comme « *un enfant de la seconde guerre mondiale qui a suivi l'évolution de l'Europe occidentale au rythme de ses espoirs et de ses désillusions.* The Wall *tente de montrer comment un individu s'isole du monde parce qu'il en a peur. Mais aussi comment les sociétés arrivent à se couper des êtres qui les composent parce qu'aveuglées par la compétition, accaparées par une pression qu'elles ne contrôlent plus, elles ne perçoivent plus ni ne répondent à leurs besoins* ».

Dans le studio des Who, sur les bords de la Tamise, Pink Floyd commençait le 1er juillet l'enregistrement d'un nouvel album. Rick Wright, l'homme des claviers, était absent, Nick Mason, le batteur, attendait le bon vouloir de Roger Waters, s'adressant à lui presque comme à un patron. Seul David Gilmour, le guitariste, qui compose encore un peu, n'est pas réduit au rôle de simple exécutant dans un groupe, pourquoi ne pas dire une entreprise, qui répond exclusivement aux aspirations de Roger Waters. « *Oui, je suis intéressé par le pouvoir*, dit Roger Waters, *en termes de travail. Les choses doivent être faites et il est très difficile de créer à plusieurs. L'idée du groupe démocratique est un leurre qui a fait son temps dans les années 60, mais ça n'a jamais vraiment existé. Au début, Pink Floyd était le groupe de Syd Barrett, aujourd'hui c'est le mien. Ce qui ne veut pas dire que les autres n'ont pas droit à la parole.* »

« *Pink Floyd a beaucoup changé. A la fin des années 60 nous nous contentions de fabriquer un joli bruit, ce qui était O.K., mais ça devient lassant à la longue. A mesure que l'on vieillit, l'évolution, la maturité, l'expérience permettent de traduire les sentiments de façon plus concise, plus exacte, on est à même de s'exprimer plus clairement, avec plus de puissance. Non, ce n'est pas l'argent qui me pousse à faire les choses, encore qu'aujourd'hui l'argent est une façon de mesurer le nombre de personnes que l'on touche. En dépit, mais surtout à cause de son importance, Pink Floyd subit des pressions terribles. L'industrie musicale est un monstre haïssable.* »

Ne pas mourir comme John Lennon

La gueule d'un loup, le visage long et anguleux, les yeux enfoncés dans des cavités profondes, les cheveux longs, leader du groupe qui vend peut-être le plus de disques dans le monde (son record étant 17 millions d'exemplaires pour *Dark Side of the Moon*), Roger Waters mène une existence retirée, fuyant les photographes comme la peste. « *Ça ne me facilite pas la tâche*, explique son attaché de presse, *mais ses arguments sont inattaquables : le premier étant qu'il ne veut pas mourir comme John Lennon, le second qu'il peut marcher tranquillement dans la rue sans être harcelé et vivre normalement sans que sa famille soit inquiétée.* »

L'individu est aussi avare de ses interviews : « *Toutes mes chansons*, dit-il, *tournent autour des relations entre les êtres, haine et amour, homme et femme, la difficulté à communiquer, à trouver sa place dans la société, le besoin de traduire ma vie, mes sentiments, de dire ma frayeur à me montrer au reste du monde... C'est pourquoi j'écris des chansons. Je crois qu'elles expriment mieux ce que j'ai en tête que je ne pourrais le faire devant un journaliste. Je ne suis pas un politicien ni un philosophe, je ne tire pas de conclusions. Ce que je dis est terriblement confus, parce que je suis ainsi, à l'image de* The Wall, *empêtré dans la confusion. Pendant longtemps, j'ai refusé les entretiens parce que j'avais l'impression de divaguer. Je suis plus confiant aujourd'hui, je m'accepte mieux. Je suis un fou... parfois.* »

The Wall est né à l'automne 1977, au terme d'une tournée (la dernière) américaine du Pink Floyd dans des stades de quatre-vingt mille à cent mille personnes. « *Il fallait que j'exprime mon insatisfaction*, explique Roger Waters. *Le comportement du public dans un stade montre à quel point les gens répondent à une idée stéréotypée qu'ils ont d'un concert de rock et non pas à ce qu'un groupe joue réellement sur la scène. Il y a un terrible fossé entre ce que l'on fait et ce qu'ils reçoivent, ça pourrait être n'importe quoi, n'importe qui. Ce genre de concert n'a plus rien à voir avec la musique, l'important est d'être tous dans le même endroit, ce sont des rites religieux, on va voir des divinités.*

» *Les gens entretiennent une relation complètement mécanique avec la musique, la même qu'ils entretiennent avec la télévision, par exemple, superficielle, facile, passive. Ça n'apporte rien à personne, ni au groupe, ni au public, excepté de l'argent, qui reste le seul argument de ces concerts gigantesques. Ce qui me paraît malsain.*

» *Il est facile pour le rock, où l'attente est si minime, de tomber là-dedans. Le rock est un fabuleux théâtre de manipulation ; je crois qu'en payant 100 francs une place pour apercevoir des musiciens à une distance ridiculement lointaine et entendre approximativement, les gens font un marché de dupes. Quand je joue en public, j'aime que les choses soient totalement sous contrôle, je veux que le son soit très bon, que les gens soient en mesure de voir et d'entendre clairement, ce que les stades rendent impossible quand les gens hurlent et se lèvent pendant les morceaux, c'est pourquoi nous avons arrêté nos tournées il y a six ans.*

» *En un premier temps, c'est pour la scène que j'ai eu l'idée du mur. Pink Floyd a donné une dizaine de concerts à Londres et à New-York dans des salles de quinze mille personnes. A la fin du premier morceau, le public s'apercevait avec stupeur qu'il était en train d'acclamer un autre groupe, car les vrais musiciens du Pink Floyd entraient en scène pour remplacer les faux, habillés de la même façon. Pendant la première partie du show, le groupe disparaissaient progressivement derrière un mur gigantesque construit sur le devant de la scène.*

» *La seconde partie, avant que le mur ne s'écroule, était interprétée par huit Pink Floyds. En nous coupant totalement du public, ce mur était une très bonne façon de matérialiser le fossé, une façon de dire : « Regardez, ce que je joue et ce que » vous entendez est différent, nous » ne sommes pas là pour les mêmes » raisons. » Ils forçait aussi les gens à écouter. C'était un bel effet théâtral mais ça n'était pas suffisant, il fallait autre chose derrière ce mur. Alors je l'ai appréhendé comme un symbole : il me fallait construire une histoire à partir de ce mur qui traduirait ma différence et, par extension, celle des autres.* »

L'idée du mur

Cette histoire transporte les traumatismes de Roger Waters sur fond biographique, presque des clichés tant ils réunissent les thèmes obsessionnels de base. Pink, héros du film, s'abandonne aux souvenirs, prostré devant un téléviseur qui crache la guerre comme un leitmotiv. Souvenirs évoqués par les chansons dont les thèmes posés bout à bout sont les briques qui consolident le mur : un père disparu sur le front (*Ramenez les garçons à la maison*), une mère exagérément expressive (*Maman va t'inculquer toutes ses peurs*), des professeurs tyranniques (*Nous n'avons pas besoin d'éducation, laissez les enfants tranquilles*) – « *En Angleterre*, précise Roger Waters, *depuis quelque temps, on est revenu à un système d'éducation empirique, très répressif, avec l'espoir improbable de retourner aux anciennes valeurs – le prestige et la gloire – et de sauver un pays qui se décompose* », – sa femme qui le trompe tandis qu'il est en tournée, etc.

Pendant le tournage de *The Wall*, on a pratiqué l'accouchement en douleur ; pour Alan Parker, « *travailler avec Roger Waters est très productif, sans dire que c'est plaisant* ». « *Évidemment que ça ne l'était pas*, rétorque le musicien, *j'ai choisi Alan Parker en premier lieu parce qu'il était anglais et qu'il avait le désir de tourner un film sur le rock. J'avais aussi aimé* Midnight Express. *Je n'ai jamais interféré sur le tournage, mais chaque soir j'assistais aux rushes. Mon cœur saignait, il fallait argumenter pendant des heures pour qu'il adapte mais ne détourne pas mes idées. Alan Parker, c'est la différence entre un sculpteur et un charpentier, c'est un excellent technicien mais... Néanmoins je suis satisfait du résultat.*

» *La réalisation d'un film est totalement différente de celle d'un disque, le timing est plus draconien, on ne peut pas se permettre d'essayer les choses à l'infini, de les abandonner et d'en recommencer d'autres. Il faut un plan de travail très serré. Alan Parker était très efficace pour cela, c'était un monde nouveau pour moi. Oui, je voulais le film aussi violent mais peut-être pas aussi chargé.* »

Combat de gentlemen

D'après Bob Geldof, le chanteur des Boomtowns Rats, dont ce sont les débuts à l'écran, et qui joue le rôle de Pink : « *C'était un combat de tous les jours. Je crois que les deux hommes se haïssaient, mais ce sont des gentlemen. Alan était peu enclin à inclure des dessins animés, il n'était pas très favorable à la collaboration de Gerald Scarfe (dessinateur politique du* Sunday Times *et de* Time Magazine, *Scarfe est le responsable de l'animation superbe du film, qui avait déjà été l'une des composantes du show). Mais ce sont pourtant ces affrontements perpétuels, cette lutte d'ego entre les trois personnalités, un peu celle qui existe dans un groupe de rock, qui font l'originalité du film, sa diversité.* »

« *L'une des choses les plus intéressantes avec le rock, c'est qu'on peut faire tomber quelques barrières*, dit Roger Waters. *Il est plus facile d'assimiler une chanson qu'un livre, les livres demandent une certaine éducation, les gens lisent souvent parce que, dans leur famille, on lisait. Le rock est immédiatement assimilable. J'ai cherché pendant longtemps le moyen de toucher beaucoup de gens sans être obligé de passer par les stades.*

» *Puisque je ne peux plus exprimer mes sentiments sur la scène, le cinéma est un bon médium pour le faire. Les gens peuvent s'asseoir, voir, entendre de façon optimale, ce qui veut dire, peut-être, comprendre mieux, ne pas se laisser abuser, ne pas se satisfaire seulement d'un mythe.* »

ALAIN WAIS.

★ Voir les nouveaux films.

★ Discographie : *The Wall*, Pathé Marconi 63410/11.

« L'ANTI-GANG » de Burt Reynolds

Sharky, l'as de la brigade des stupéfiants d'Atlanta est, à la suite d'une bavure, muté à la police des mœurs, « service-poubelle » de la ville, pour des besognes de routine. Or, en contrôlant l'activité de prostituées de luxe, Sharky déniche une grosse affaire dans laquelle se trouve compromis le futur gouverneur d'Atlanta, en pleine campagne électorale.

Burt Reynolds, réalisateur (c'est son troisième film), a misé sur le *thriller* politique. Les scènes de violence se succèdent, de plus en plus spectaculaires, de plus en plus sanglantes. Mais qui pourrit cette société, qui tient sous son emprise le candidat gouverneur ? Un caïd italien (Vittorio Gassman) dont le frère (Henri Silva) est un tueur drogué, et dont les hommes de main sont des Chinois. L'assainissement d'Atlanta passe par l'élimination de ces étrangers.

Burt Reynolds, acteur, met complaisamment en valeur son charme viril, musclé, sa moustache et son visage de mâle irrésistible. Cela fait de Sharky un héros « macho », capable, pourtant, de sentiments, puisqu'il sauve la belle call-girl, incarnée par Rachel Ward, en courant, pour elle, les plus graves dangers. Quelle que soit la fascination du metteur en scène-interprète, ce film est bel et bien au service d'une idéologie xénophobe.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h : collections du M.N.A.M.

Les autres salles

Astelle Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ;
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining M. Sloane.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 15 : Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs. — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français : 21 h : le Fétichiste : 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Marie Stuart (508-17-80), 21 h : Architruc.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
TAI — Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre des 400-Coups, (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs - Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou : 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II., 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
Fanal (233-91-17) 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince : 21 h 30 : Tranches de vie ; Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : W. Anice ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est ça ou les Îles Baléares ? : 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton ; 22 h 30 : B. Fontaine et Areski ; Petite salle, 22 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. P. Bellugi (Mozart).
Église Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble Fitzwilliam (Bach, Corelli, Froberger...).

Jazz, pop, rock, folk

Casino de Paris (271-14-66), 21 h : Ray Baretto.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Los Salseros.
L'Écume (542-71-16), 22 h : H. Claude, R. Portal.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Fatidic second ; 22 h : P. Galas Trio.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 16 juillet

Feeling (271-33-41), 22 h : E. Chandler, J. Cohen, G. Nemet, M. Mouthana.
Gibus (700-78-88), 22 h : les Complices : Rithmo populi.
New Morning (523-51-41), 19 h : Old and new Dreams.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Jazzophile All Stars.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : Ganja.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Station Auber, 16 h 30 : Quatuor de trompette J.-B. Arban (Molter, Passereau, Rossini...).
Église Saint-Merri, 20 h 30 : Academy of Ancient Music, chœurs de Westminster, dir. C. Hogwood (Haydn).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

19 h : Del Gado; 21 h : N. Fallien, P. Scotto Le Massese (Webern, Haendel, Mozart, Mendelssohn).

RENCONTRE DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple, 18 h : Arlequin poli par l'amour (Théâtre Renversé) : 21 h 30 : L'Herbe rouge.
Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien : 20 h : Arlequin poli par l'amour. (Compagnie du Fond de cour.)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Tosca, de C. Koch ; 19 h et 21 h : Trentième anniversaire de « Positif » (19 h : Duel dans le Pacifique, de J. Borman ; 21 h : Dillinger est mort, de M. Ferreri.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Films d'auteurs et films rares : Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h : Hommage à B. Barnet : Okraina ; 19 h : Comédies dramatiques : l'Héritage de la chair, d'E. Kazan.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e *(633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).*
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). H. Sp.
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio-28, 15e (606-36-07). H. Sp.
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; Cinéma-Présent, 19e (203-02-55). H. Sp.
LA GUERRE DU FEU (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Athéna, 12e (343-00-65) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

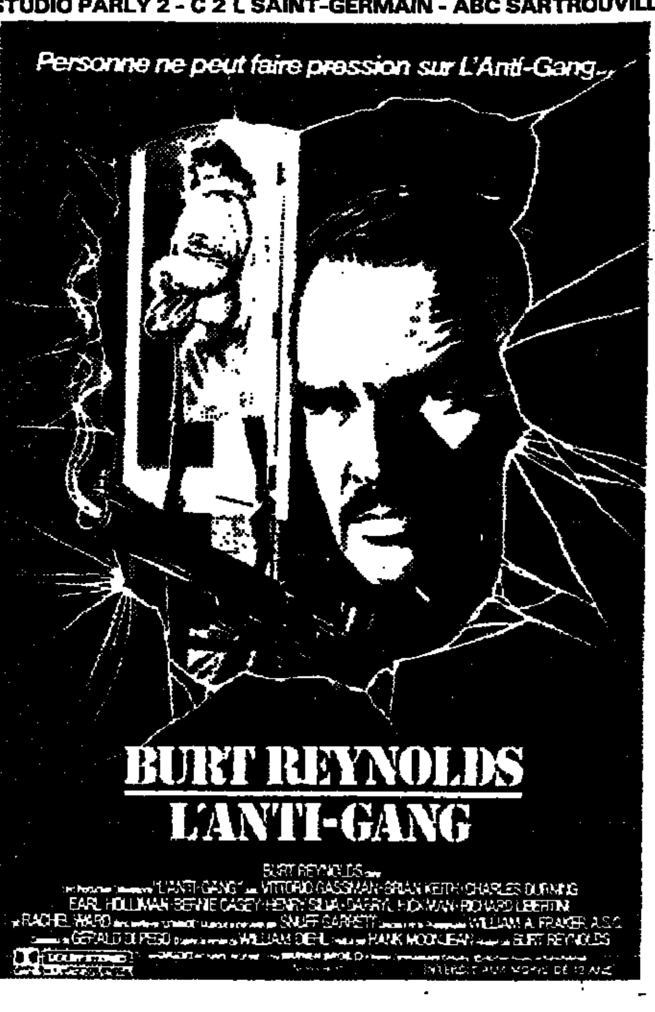
LES FILMS NOUVEAUX

L'ANTIGANG, film américain de Burt Reynolds (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (*), film franco-canadien de George Kaczender, v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PINK FLOYD, THE WALL, film américain d'Alan Parker, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (70 mm) : Français, 9e (770-33-88) : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).
LA VALLÉE DE LA MORT, film américain de Dick Richards (*), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : *14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).*
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) * : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Mistral, 14e (539-52-43) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) : Calypso, 17e (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) — V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) : Secrétan, 19e (241-77-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). 14 juillet, Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (A. v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TOUR DU MONDE (Fr) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio 28, 16e (606-36-07). H. Sp.
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.
AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e *(633-79-38)* ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), Napoléon, 17e (380-41-46).
L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) H. Sp
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LA BANQUIÈRE (Fr) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (V. ang.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio 28, 18e (606-36-07), jeu. : Tourelles, 20e (364-51-98).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Palace 15e (374-95-04). H. Sp.
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Élysée Point-Show, 8e (225-67-29) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNÉS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) . Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).
LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).



SPECTACLES

FRENZY (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.
LOVE (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.
LES MAINS DANS LES POCHES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.
PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PLANÈTE SAUVAGE (F.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), t.l.j. sf dim., 12 h : Gibier de passage ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 0 h 10 : Despair ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 24 h : le Marchand des quatre saisons.
BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Steamboat Bill Junior.
L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : Une nuit à Casablanca ; 18 h et 22 h : M. Le Maudit ; 20 h : la Grande Illusion.
CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 20 h : l'Olivier.
MARILYN MONROE (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Sept ans de réflexion.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), Règlements de comptes.
COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40), Landru ; Violette Nozières ; le Beau Serge.
LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Les flics ne dorment pas la nuit.
ROBERT DE NIRO (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : Raging Bull ; Sanglantes confessions.
CARY GRANT (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), Soupçons.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), Cet obscur objet du désir ; le Fantôme de la liberté ; le Journal d'une femme de chambre.
HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Psychose (**).
IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Horde sauvage.

La commission Holleaux publie une liste provisoire de radios libres parisiennes

(Suite de la première page.)

Certains des regroupements proposés, ne sont pas des plus évidents, car ils seront sans doute difficiles à obtenir : ainsi, la Radio des arts et des spectacles (fallait-il d'ailleurs un second France-Culture ?), chacun des projets censés s'y retrouver ayant naturellement sa propension à reconstituer un petit monopole.

On note de grands et célèbres absents : R.F.M., qui aurait pu voir dans son brouillage, la seule à en être victime, un fâcheux présage ; Fréquence Gaie, la radio homosexuelle, communauté pourtant bien représentée à Paris. C'est ici l'exclusion en tant qu'entité reconnue d'une minorité (Métropole F.M. a cependant passé un accord avec *le Gai Pied*, mensuel homosexuel plus ou moins représentatif) tandis que d'autres minorités, religieuses, se trouvent reconnues en tant que telles, la radio juive (mais la communauté juive demandait quatre fréquences). Les exemples sont nombreux d'edclusions plus ou moins explicables, et il est probable que les critères de sélection resteront longtemps obscurs.

L'antériorité : la commission *pouvait-elle exclure des stations* comme Radio ivre, Ici et maintenant, Gilda ? Le poids des associations, la force de certains lobbies ? On retrouve derrière la fréquence d'éducation populaire (T.S.F.) la Ligue de l'enseignement, la Fédération Léo-Lagrange. On peut parler de la Radio des églises chrétiennes (Mgr Lustiger était reçu récemment par M. Mauroy), de la Radio de la presse, et d'autres stations liées à de grosses associations.

Les huit jours qui restent à la commission pour trancher et réduire à dix-sept, avec l'accord du ministre de la communication, M. Georges Fillioud, ces vingt élus provisoires devraient aussi lui permettre de donner quelques explications supplémentaires de vote.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LA PUBLICITÉ SUR LES STATIONS DE FR 3

M. Fillioud souhaite « tenter une véritable expérimentation avec les quotidiens régionaux »

De notre correspondant

Bordeaux. – M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a annoncé, jeudi 15 juillet, lors d'une rencontre avec les responsables du journal *Sud-Ouest*, qu'il était décidé à tenter plusieurs expériences avec des quotidiens régionaux en vue de l'introduction de la publicité sur les stations régionales de FR 3 :

« Je souhaiterais que l'on puisse ici, et peut-être dans telle ou telle autre région, tenter une véritable expérimentation de manière à mesurer ce qui peut être fait, dans quelles conditions, à partir de quel type de publicité, pour quelle nature de messages puisés dans quel marché, régional ou local. Et que l'on puisse en observer, pendant un certain nombre de mois, les répercussions, de manière à pouvoir corriger le tir avant de s'engager plus avant.

» Je suis à la recherche d'hommes de bonne volonté qui voudront, de bonne foi, tenter cette expérience, a ajouté M. Fillioud. *Le gouvernement, dans cette affaire, a, bien entendu, le souci de ne pas mettre en péril les moyens actuels de la communication. Quel serait le bénéfice si, pour utiliser de nouveaux moyens de communication, on faisait disparaître ceux qui existent déjà ? »*

Cette proposition a été jugée *« très positive »* par M. Jean-François Lemoine, directeur général de *Sud-Ouest*, qui s'est déclaré prêt à envisager une association visant à élaborer un produit publicitaire commun à la télévision et à la presse écrite : *« Mais*, a-t-il dit, *nous ne pouvons pas faire n'importe quoi, il y a trop de risques.* (1). »

Le premier de ces risques ressort, selon lui, du transfert des services publicitaires d'un quotidien sur un service public. Et à un moment où la presse écrite est dans une situation très *« serrée »*.

Le second est lié à la désorganisation du marché publicitaire. La presse du sud-ouest de la France tire 80 % de ses ressources publicitaires de la région même. L'ouverture à la publicité des stations régionales de FR 3 risque de renforcer les appétits des agences nationales ou internationales, d'accentuer le déséquilibre du marché et surtout de mordre dans la publicité qui touche à la distribution et au service et qui constitue jusqu'à 70 % du chiffre d'affaires d'un journal local.

Sud-Ouest a évidemment donné un accord de principe pour tenter l'expérience. Reste à en définir les modalités.

PIERRE CHERRUAU.

(1) L'ensemble de la rédaction en chef de *Sud-Ouest*, dont le directeur général est M. Jean-François Lemoine, a été restructurée à la suite du départ à la retraite de M. Francis Piganeau qui fut rédacteur en chef de 1973 au 30 juin dernier. Un poste de directeur de la rédaction a été créé et confié à M. Max Dejour, âgé de quarante ans, qui commença sa carrière à *Combat*, entra ensuite à *la Charente libre*, en qualité de rédacteur en chef adjoint pour en devenir le rédacteur en chef. M. Dejour était secrétaire général de *Sud-Ouest* depuis 1977. Quant au poste de rédacteur en chef, il est occupé par M. Jean Ladoire, âgé de soixante et un ans, entré en 1950 à *Sud-Ouest dimanche* et devenu successivement secrétaire général de la rédaction à *Sud-Ouest* en 1968, puis rédacteur en chef adjoint en 1974.

LETTRES

● *L'écrivain américain d'origine italienne, Giuseppe Prezzolini* est mort mercredi 14 juillet. Il était âgé de cent ans.

[Né à Pérouse en 1882, Giuseppe Prezzolini, écrivain et critique littéraire, est considéré comme une grande figure culturelle dans son pays. Auteur d'une œuvre vaste et très variée, peu traduite en France, notamment d'essais historiques sur l'Italie, il avait été un animateur au début du siècle du mouvement littéraire de la *Voce*. Pendant la période fasciste, en 1930, il s'était rendu aux Etats-Unis, où il enseigna la littérature italienne à l'université Columbia de New-York.]



RADIO-TÉLÉVISION

LES VINGT RADIOS ENVISAGÉES

– **Arts et spectacle** (regroupement en cours de Radio-Radio, Scène FM, Arlequin, Odyssée FM, IDFM).
– **Cité 96** (accord probable avec K.L.O.D., Radio-Vocation, Génération 2000).
– **Communautés juives** (regroupement nécessaire des quatre radios. Accord signé entre Radio-J et Radio-Shalom.
– **Fréquence d'éducation populaire** : T.S.F.
– **Fréquence Jeunes-Étudiants** : Oblique FM, Boulevard du rock, Grand Angle (regroupement effectué), Radio étudiante (Amphi X, EFM).
– **Fréquence libre** (regroupement de Canaille FM, le Temps des cerises, les Nanaradioteuses...) et Radio-Tomate.
– **Fréquence ouverte** : Espace 1901 (Ici et Maintenant regroupé avec Pluriel FM).
– **Fréquence presse** (accord probable de Radio-Capitale, Poste parisien, Radio-Unité, Radio-Huma, Bayard FM).
– **Métropole FM** (accord probable avec Mercure 104, Solidarnosc, Paris-Forum, Cheap-Radio ; négociation avec Pom).
– **NOVA** (accord probable avec Radio-Ivre et Radio-Biennale de Paris).
– **NRJ** (accord probable avec Radio-Verte).
– **Paris Fréquence Montparnasse** (accord signé entre Paris FM, Paris-Sports et Musique, France Lecture, Radio-Médico-Sociale, accord possible avec Radio-Pom).
– **Radio classique** (regroupement en cours des projets musicaux – accord possible avec Mégal'o).
– **Radio des Églises chrétiennes** (accord signé entre Radio-Notre-Dame, la Fédération protestante de France, le Comité inter-épiscopal orthodoxe de France).
– **Radio-Gilda** (négociation en cours avec radio B.E.U.R.).
– **Radio-Immigrés** (regroupement en cours des différents projets ; pas de chef de file).
– **Radio-Service-Tour-Eiffel.**

Enfin trois radios de quartier :
– **Fréquence Montmartre.**
– **Radio-20/20.**
– **Radio-Aligre.**

DANS LE VAR

Une radio libre et mobile

La Fédération varoise des œuvres laïques (FOL), organisation d'éducation populaire créée en 1930 et regroupant quatre cents associations, vient de créer R.F.L., Radio FOL Laboratoire. Il s'agit d'un studio mobile autonome et itinérant, destiné à émettre depuis les villes et les villages du département du Var, et que la FOL met à la disposition de toute association qui souhaiterait réaliser une animation-radio ponctuelle. Des stages permettent de former les animateurs, ceux-ci devant être entièrement responsables à la fois de la fabrication des émissions et de leur diffusion.

D'un coût de 120 000 F, cette expérience pilote devrait permettre, estime la FOL, une meilleure compréhension et utilisation critique des médias par les associations et les Varois.

Vendredi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Salle Pleyel, 14 avril 1982.
Réalisation : P. Desfons.
Un concert organisé par l'APAC (Aide aux personnes atteintes du cancer) : avec la participation de Claude Nougaro, Teresa Rebull, Raphaël Serra.
21 h 30 Feuilleton : Crime et châtiment.
Réal. M. Darlons, avec J. Urt, C. West, B. Lehmann...
Une énième version du roman de Dostoïevski habilement mise en scène par Michael Darlons.
22 h 35 Les grandes expositions : les origines de l'écriture.
Réalisation : J. Plessis.
Des premières tentatives scripturales en Mésopotamie et en Égypte au quatrième millénaire ; l'évolution de l'écriture, des picto-idéogrammes représentant des objets de transactions, aux simples idéogrammes et à l'écriture moderne.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
De Francesco Rossi, avec G.-M. Volonte, P. Bonacelli, A. Cuny, L. Massari, I. Papas...
Carlo Levi à la rencontre du Mezzogiorno, terre sombre misérable du sud de l'Italie, d'un curieux curé (François Simon) halluciné et d'une poésie crépusculaire et tragique : à voir.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Les Don Juan, avec J. Cressanges *(Ce que les femmes n'avaient jamais dit)*, M.-F. Hans *(Coup de dés)*, M. Perrein et A. Thalamy *(Ave Caesar)*, P.-J. Rémy *(Don Juan)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Charles et Lucie
Film français de : N. Kaplan (1979), avec D. Ceccaldi, G. Garcin, Belen, J.-M. Proslier, G. Claisse, G. Grosso.
Roulés par des escrocs, un brocanteur et une concierge quinquagénaires, dont le ménage allait à la dérive, deviennent clochards sur la Côte d'Azur. De leurs malheurs naît un nouveau bonheur : ils redécouvrent l'amour.
Nelly Kaplan s'attaque avec une ironie mordante aux « dieux » de notre société : la jeunesse et l'argent. Dans un style teinté de surréalisme, elle raconte, de façon savoureuse, un retour au vrai paradis terrestre. Daniel Ceccaldi et Ginette Garcin sont merveilleusement dirigés.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Le ciel est à vendre.
Un sujet de D. Durandet, réalisé par J.-N. Despert.
L'industrie du ciel commence : 200 satellites, 8 500 avions, et l'Europe, timorée il y a quelques années, se lance dans le marché. Avec la participation de L. M. Weeks et du Dr S. I. Weiss, responsables de la NASA, M. Martin, d'Air France, etc.
21 h 35 Les femmes aussi : La génération d'après.
Série d'E. Victor. Film de R. Bober.
Rediffusion de cette émission (réalisée en 1971) à l'occasion du 40e anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv'. Robert Bober part à la recherche d'un souvenir, celui d'un petit garçon avec lequel il a vécu quelques mois en 1945 dans une maison où l'on recueillait des enfants juifs dont les parents avaient été victimes des nazis. Il a retrouvé cinq personnes qui ont vécu là aussi. Cinq témoignages, cinq vies. Une émission parcourue par l'inquiétude.
22 h 30 Journal.
23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.)
N° 11 : Les années 20 : René Clair où l'art des réticences.
Le metteur en scène de Paris qui dort *(1923). Le réalisateur d'*Entracte *(1924), en compagnie d'Erik Satie, Marcel Duchamp et Man Ray.*
23 h 25 Prélude à la nuit.
« La Sonate », « Sérénade finale », de Debussy, par R. Flachot, violoncelle.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Emission médicale** : Le sang.
21 h 30, Black and blue : Aux sources du reggae, avec D. Constant.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à la salle Pleyel le 11 décembre 1981) : « Coriolan » (ouverture) ; « Concerto pour violon et orchestre op. 61 », de Beethoven ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » ; « la Mer », de Debussy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. K. Kulka, violon.
22 h 15, Musiques de nuit : Haydn, Schubert ; 23 h 5, Ecrans : Portrait d'Armando Trovagioli ; 0 h 5, Le tour du monde : les cartes sonores de l'été, le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

Samedi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : *Corsaires et flibustiers.*
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14 h 25 Accordéon, accordéons.
14 h 45 Cuisine : Les recettes de mon village.
Le Lubéron : soupe au pistou.
15 h 5 Histoire sans parole.
15 h 20 Documentaire : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Les montagnes maudites. Avec M. Herzog. Réal. D. Costelle.
16 h 20 Croque-vacances.
Dessin animé, variétés, feuilleton.
17 h 40 Magazine auto-moto.
18 h 10 S.O.S. animaux perdus.
18 h 25 Série : La malle de Hambourg.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
(Résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Une croisière mouvementée.
Réalisation : R. Friedman.
Starsky et Hutch embarqués à bord d'un navire rencontrent des chefs du syndicat du crime.
21 h 35 Variétés : Autour de Charles Trenet.
Réalisation : Bernard Lion.
Autour du compositeur de « la Mer » : J.-J. Debout, Y. Duteil, R. Charlebois, C. Vaucaire.
22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Réalisation J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : la télévision des autres : Corée du Sud, la télévision de la bonne nouvelle ; le Liban : la guerre côté israélien ; le témoin de la semaine : Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie ; Platini, l'homme au pied d'or.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder Woman.
Le dernier billet de deux dollars.
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
« Siphon moins 1 455, record du monde », d'A. Baptizet.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis, à Monte-Carlo ; escrime, à Rome ; ski nautique : championnat de France, à Toulouse.
18 h Récré A 2.
Yao ; Balour et Balu : marionnettes du Togo.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Rebelles.
D'après le roman de J.-P. Chabrol.
Réalisation P. Badel. Avec J. Weber, G. Mnich, M. Lesser...
Hambourg 1933 : Léon Largnier, journaliste parisien, découvre le nazisme. Sa sœur Lisette et le musicien juif hongrois Janos Jozsa se mettent à l'abri des persécutions raciales. En France éclate l'affaire Stavisky.
22 h Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
Réalisation : J. Guyon.
Des extraits de « Chaste Suzanne », de « Suzy Suzon », « l'Escarpolette », etc.
22 h 40 Athlétisme : Meeting du Cristal Palace, à Londres.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol.
A 19 h 40, Nono, les oiseaux en Suède ; Ordinaquiz.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
19 h 55 Dessin animé
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 *On sort ce soir* : Concert.
Ouverture de « la Chauve-souris », de J. Strauss ; « l'Arlésienne », de G. Bizet ; « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski. Par l'Orchestre national de Lille. Directeur J.-C. Casadesus.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en ut mineur », de Mozart, par A. Kontarski.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (Les chats, avec J.-L. Hue).
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Professeurs et lycéens d'aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain : En direct de Sofia (Bulgarie).
10 h 45, Démarches avec... Patrick Mauries : « Apologie de Donald Evans ».
11 h 2, La musique prend la parole : « Parsifal » 1882-1982.
12 h 5, *Le pont des Arts.*
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, Colloque pour une radio de création.
16 h 35, *Le livre d'or* : Quatuor Glinka (Mozart, Schumann).
17 h 45, Recherches et pensées contemporaines : Après Darwin, l'évolution en question, par J.-M. Benoist et J.-C. Ruffin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Dixième rencontre internationale des écrivains (Ecrire l'an 2000).
20 h, Carte blanche : Un regard en arrière, d'E. Wesphal.
Adlêh, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Mendelssohn, Mozart, Holst, Damase, Honegger, Wanhal, Weber.
8 h 2, Journée Joseph Haydn : « Symphonie n° 92 en sol majeur » ; « Quatuor à cordes ».
9 h, Haydn et Mozart : Extraits d'œuvres des deux compositeurs.
10 h, Chœurs de la cathédrale Sainte-Hedwige et l'Orchestre philharmonique de Berlin : « la Création », oratorio en trois parties (Haydn).
12 h, Symphonie n° 6 en ré mineur, de Jan Sibelius.
12 h 35, Symphonie n° 99 en mi bémol majeur, de Joseph Haydn.
14 h, Haydn et Beethoven : Extraits d'œuvres des deux compositeurs.
15 h, Sturm und Drang : Œuvres de Haydn, Schubert.
16 h 30, Concert (en direct du studio 106 de Radio-France), sonates de Haydn par M.-F. Bucquet, piano.
18 h, Archives.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium) : Soirée Haydn, « Symphonie n° 76 en mi bémol majeur » ; Cantate « Misere noi, misera patria » ; « Concerto n° 1 pour violoncelle en ut majeur » ; « Symphonie n° 83 en sol mineur « la Poule », par The Academy of Ancient Music, dir. C. Hogwood, sol. : E. Kirkby, soprano ; C. Coin, violoncelle.
22 h 30, Haydn, son frère et ses élèves : Pleyel, Neukomm, Wranitzky.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col.*	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

LE THEATRE MUNICIPAL DE LAUSANNE
(Festival International de Lausanne)
cherche un

directeur

qui sera chargé de la gestion artistique et administrative de sa salle de 965 places, très bien équipée.
Dans le cadre de ses fonctions, le nouveau directeur sera notamment chargé de concevoir et de réaliser un programme de spectacles lyriques et chorégraphiques de saison, ainsi que le programme du Festival international de Lausanne (environ 25 manifestations, en mai-juin de chaque année).
Entrée en fonctions dès que possible ou à convenir, en vue de la préparation desdites manifestations pour les saisons 1984/1985 et suivantes.
Le cahier des charges peut être demandé par écrit au service des affaires culturelles de la commune de Lausanne. Case postale 1002 Lausanne.
Les candidatures devront être adressées jusqu'au 31 août, avec prétentions de salaire, à M. Paul-René Martin, syndic, hôtel de ville, Lausanne.

SERVICE et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
dans le cadre de son expansion en Afrique francophone
DIRECTEUR d'EXPLOITATION et son ADJOINT SYSTÈME
Ce sont des ingénieurs diplômés X, Mines, Supélec, Centrale, INSA, ENSI..., ayant une grande expérience du matériel IBM.
Créer des méthodes, apporter des améliorations, assurer le démarrage de nouveaux équipements sous M.V.S., C.I.C.S., T.S.O. et D.L.1, conseiller et assister des homologues africains, participer à la mise en place de la nouvelle stratégie informatique.
78, r. Gallieni, 93174 Bagnolet Cedex - (Métro Bagnolet). Tél. : 360-13-54.

OFFRES D'EMPLOIS



régie presse
recrute
PROSPECTRICE TÉLÉPHONE
pour son service « annonces classées »
« LE MONDE »
Si le téléphone est pour vous un moyen de communication.
Si vous avez :
- le goût du contact ;
- un réel sens commercial ;
- de grandes facilités d'adaptation ;
- une excellente présentation.

Nous vous offrons :
- un travail d'équipe ;
- un fixe + intéressement.

vous êtes disponible immédiatement ?
Alors téléphonez-nous pour un premier rendez-vous au 233-44-21, poste 314

IMPORTANT CABINET DE RÉVISION, recherche
CHEF DE MISSION
Expérience 3 ans en cabinet de préférence connaissances Banques et Assurances.
Adresser C.V. et prétentions à AMP sous la réf. n° 5.034/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra. discrétion absolue.

Homme d'affaires international président de sociétés
recherche
COLLABORATRICE
Assistante de haut niveau Bilingue anglais, rédigeant parfaitement dans les deux langues. Expérience souhaitée : commerciale, relations publiques et assistanat milieu d'affaires. Grande disponibilité pour déplacements à l'étranger. Excellente présentation. Sens des contacts humains. Libre rapidement. Rémunérat. motivante.
Adresser candidature manuscrite avec curric. vitae et photo ss n° 6.334, à le Monde Publ., ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

La Direction Financière d'une très importante Société recherche

CONTROLEUR DE GESTION TRESORERIE

Responsable de la prévision, de la modélisation, de l'analyse et de la surveillance des flux de trésorerie.
Ce poste convient à un diplômé d'une Grande Ecole de commerce avec spécialisation finances, ayant une première expérience dans la Banque ou dans la Direction Financière d'une société industrielle et prêt à considérer ce poste comme une étape de spécialisation dans sa carrière.
Ecrire en indiquant le niveau de rémunération acquis s/réf. C.G.M. à :
plein emploi
10 rue du Mail 75002 PARIS
Les rendez-vous auront lieu à Paris avant le 31 juillet ou après le 10 septembre.



secrétaires

URGENT
Société Production Films cherche secrétaire à plein temps. Expérience et références. Tél : 575-59-83.

représentation demandes

Bureau BELGE, LIÈGE, réputé, ch. REPRÉSENTATION exclusive pour WALLONIE. Ecrire CREMIER, bd E.-de-Laveleye 89/002, B - 4020 LIÈGE.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante allemande, 19 ans, bonnes connaissances en français, cherche place fille au-pair à partir septembre en France-Sud. Ecrire sous le n° 241385 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

traduction offres

Traductions — Français, Arabe, Anglais, de tous textes contemporains — 806-08-48 matin.

capitaux propositions commerciales

INDUSTRIEL PME
Assurer un développement à vos Entreprises grâce à l'exportation, installé en Afrique Francophone est à votre service pour de nouveaux marchés.
Pour tous renseignements. Ecrire sous le n° 034714 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ESPAGNE
A céder 50 % d'intérêt en une zone industrielle près de Madrid à l'autopiste. Plan de lotissement approuvé de 20 ha, pourvu de routes et d'éclairage. Prix US $1.100.000.
Écr. à Publicitas, B.P. 90524, 1006 BM Amsterdam, Pays-Bas qui transmettra.

travail à domicile

J. Femme, cherche travail. dactylographie à domicile (94). Téléphone : 861-04-02.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM). 3, rue Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplômes. Demandez une doc. sur notre revue spécial. FRANCE-CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 Paris.

emplois régionaux

Lycée technique privé, recherche pour rentrée SEPT. 1982
ENSEIGNANTS
Informatique en B.T.S. service informatiques diplômés MIAGE ou équivalent
Adr. C.V. Directeur LTP SAINT-JOSEPH B.P. 1, 79300 BRESSUIRE. Tél. : (49) 65-21-33.

URGENT — Société H.L.M. de Loire-Atlantique recherche pour siège à Nantes, cadre juriste pour contentieux, tâches administratives et juridiques. Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 8.727 le Monde Pub., services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LE CENTRE CULTUREL DE L'YONNE recherche Pour le 1er/9/1982
UN ANIMATEUR
Chargé des relations avec les collectivités du département et du suivi des actions sur le terrain.
Expérience souhaitée — Rémunération sur la base convention collective des C.A.C.
Les candidatures avec C.V. et tous documents utiles, devront parvenir avant le 31/7/82 à Mr Claude SIMSEN, Abbaye St-Germain, 2 bis, place St-Germain, 89000 — AUXERRE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt
MARAIS
dans imm. de caractère rénové pptaire vend studios et 3 P. refaits neufs et équipés à partir de 195.000 F. S/place samedi 17 de 14 h 30 à 18 h 30. 22, rue de Picardie.

4e arrdt
QUAI AUX FLEURS
Vue s/Seine séj. + chbre cuis. équipée, bains cheminée. Px 820.000 F. 325-48-82.

5e arrdt
LYCÉE HENRI IV. CONTRESCARPE BRULERIE St-JACQUES 2, RUE LARROMIGUIÈRE Construction neuve. Livraison juin 1982 2/3/4/5 PIÈCES Terrasses. Parkings sur place, 14 h/18 h 30 Sauf Mardi et Dimanche BEGI : 267-42-06.

12e arrdt
Mo FAIDHERBE
Bon immeuble récent, tout cft, séjour, 2 chambres, entrée, cuis., bains, balcon, 7e étage. PRIX INTÉRESSANT 245, rue du Fg-Saint-Antoine. Samedi, dim., lundi, 15/18 h.

14e arrdt
Part. à part. appt. duplex de caractère 80 m² très clair calme tt confort, 2e et 3e ét. 850.000 F. S/place de 14 h à 19 h. Samedi. 10, rue Pernety.

15e arrdt
Mo CHARLES-MICHELS
Imm. pierre de taille, sur rue, 3 pièces, entrée, cuis., bains. PRIX INTÉRESSANT Chauffage central individuel. 6, rue du Général-d'Estienne (angle 123, rue Saint-Charles). Samedi, dim., lundi, 15/18 h.

16e arrdt
MÉTRO PASSY
Immeuble. Pierre de Taille liv. double, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, 70 m². PRIX TRÈS INTÉRESSANT 11, rue Claude Chahu Sam., dim., lundi 15/18 h.

AUTEUIL, studio, cuis., bns, 34 m², 5e ét., soleil, tout conf. 370.000 F. Tél. : 622-22-56.

PRÈS PLACE MEXICO
PLEIN SOLEIL.
Pptaire vend dans imm. pierre de taille, appt 5 p. 102 m², tt cft, 4e étage, vue dégagée. Sur place, lundi, mardi, 15/17 h.

18e arrdt
18e ARROND.
Rue Ramey, métro Joffrin. Bus mairie-18e
APPARTEMENTS A RÉNOVER
3 P. 46 m² 320.000 F TTC.
3 P. 65 m² 500.000 F TTC.
Tél. bureau : (42) 27-98-60. Domicile : (42) 22-30-58.

20e arrdt
Mo TÉLÉGRAPHE 2 pièces, R.-de-Ch. clair tt équipé neuf. Jardin, petit immeuble rénové. 75, rue PIXÉRECOURT. Sur place de 15 h à 19 h. 7 jours sur 7 ou 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine
92 - Boulogne, vol. de caract., 60 m² à amén. ds H.P. ref. nf. pl. sol. s/verd. 878-41-65.

DANS HOTEL PARTICULIER Pierre de t., magnifique, dble liv., 2 chbres, gde terrasse aménagée, orientation sud-ouest. Sur place, mardi 13, de 18 à 20 h, 116, rue de Villiers, Neuilly. 325-33-08.

BOULOGNE
dans petit immeub. en rénovation de qualité, reste 2 APPTS SPLENDIDES 6 P. et jardinet. 603-29-51.

94 Val-de-Marne
Urgent, cause départ, 3 pièces, 80 m². Nogent (94), balcon, chauff. individuel, gaz, 4e et dernier ét., faibles charges, 5' R.E.R., 10' S.N.C.F. Uniquement à part. Habitable de suite. Prix 195.000 F. Tél. 665-94-59 Thomas, soir.

Province
CANNES centre CROISETTE, belle villa 7 pièces. Calme, 2 terrasses, soleil, 5 bains. Jardin 400 m² - 357-79-67.

PORT-FITOU
PRESQU'ILE PROTÉGÉE
Près Perpignan. Port-Barcarès Dans résid. priv. Neuf. 65 m² habitables + 30 m² terrasse sans vis-à-vis, séjour 24 m² avec kitch. + 1 ch. + 1 salle de bains + 2 w.-c. Entièrement équipé pouvant recevoir 6 personnes. Sur place, plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces.
Après 19 h au : 750-21-45. Sur place après le 16 juillet au : 16-68-45-71-85. (Appart. J.C.).

suisse
Revenu assuré sur appartements et chalets ski
A investir 120.000 FF
VCB-Rue du Théâtre 9 Montreux
Tél. 19 41 21 / 54 13 19
Agents de vente également demandés

locaux commerciaux

LOCAUX COMMERCIAUX
pour BUREAUX - MAGASINS - PRODUCTION
Situation dans le centre économique du canton de Zoug CH. Position centrale (autoroute, voie ferrée).
Construction nouvelle de conception large allant jusqu'à environ 2.300 m².
Les surfaces de bureau peuvent être réparties comme on l'entend. - A louer dès JUILLET 1982.
Nous vous donnerons volontiers d'autres renseignements : Adressez votre demande à la Maison Investment and Trade Baar Ag, Aegeristr. 35, CH-6340 Baar. Téléphone : 19-41/42/36.20.55.

bureaux

Locations

Domiciliations 8e/2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.
Création d'Entreprises
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

PLACE VENDOME
VOTRE SIÈGE
Bureaux, secrétariat complet BUREAUX 8
6, place Vendôme, 261-62-00.

VOTRE SIEGE SOCIAL 8e Bureaux Telex Secrétariat TOUTES DEMARCHES
AGECO 294-95-28
(Membre F.F.E.D.)

boutiques

ODÉON - ST-SULPICE
Cession de bail ts commerces, 20 m², vitrine 5 m. 354-95-10.

ARTS ET METIERS RUE REAUMUR, à vendre, libre av. murs. Bout. 65 m². (30 + 25). Px 290.000 F. ETAT NEUF - Tél 637-39-95.

fonds de commerce

Part. vd rais. santé. Centre gde ville. Rég. Est (Lorraine). SALON DE COIFFURE et INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très gde renom. Install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un prof. mais très bon gestion.). Ecrire sous le n° T 034634 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

immeubles

BOULOGNE
- UN PETIT IMM. 300 m² dont 200 m² LIBRES.
- UN IMMEUBLE PRÈS BOIS, 440 m² dont 250 m² libres.
- UN IMM. 1.000 m² près MAIRIE, bonne affaire.

Téléphone : 603-29-51.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ : 226-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

VERSAILLES Hôtel particulier 4 chambres, 2 bains. Comptant et rente viagère. LIBRE. AGENCE MEYER : 954-33-95.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE visite appartements vides et meublés à Paris et banlieue.
Téléphoner au 282-12-50.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

locations non meublées demandes

Paris

Pour notre clientèle recherch. CHBRES, STUD. 2-3-4 P. ss frais.
Téléph. : 254-62-30.

PROPRIÉTAIRE, LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit — 770-88-65.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 8.000 F - 283-57-02.

villas

CRESPIERRES près St-Nom de domaine site except. 7 P 180 m² + dép. Ter. 1 250 m², arboré. A débattre. Possible prêt à 13.60 % - 451-57-12.

MONTFORT-L'AMAURY site exception 7 P. sur 5.500 m² + dépendances. 1 150 000 F. A SAISIR - 451-57-12.

La Baule, Les Pins (44). Villa 1961, 400 m de la plage, 7 P., 2 bains, 2 w.-c. + dépendances. Prix : 850.000 F. Téléph. : (40) 60-37-78.

propriétés

ORNE, charmante maison campagne, 170 km de Paris autoroute Ouest, gd salon avec cheminée et poutres 4 ch., cuis., salle de bns, doches, chauff. central, garage. Meublée et équipée (Tél., T.V.), terr. 1 750 m². Prix : 400 000 F. DEPARDIEU, 7, r La Fayette-9e 526-96-90.

A vendre magnanerie (mas provencal) près GRIGNAN. Possibilité 12-16 pièces, habitable. 7 pièces (faux-plafonds à la française) sur 1 200 m terrain. Téléphoner : (16-75) 75-04-41 après 20 heures ou écrire HAVAS ST-ÉTIENNE n° 059178.

CAUSE DÉPART 40 km Sud de Paris magnifiq. chaumière sur 5.200 m², paysage calme. Environnement exceptionnel construction soignée 220 m² habitables. Tél. (6) 080-37-08.

châteaux

ÉTUDE de Me VAUDEY Notaire à ST-CHARTIER (Indre) Téléphone : (54) 31-03-71.
A VENDRE dans l'Indre : magnifique château du début du XVIIIe, dans un parc de 4 hectares arboré de vieux chênes. Parfait état. Proximité bourg.

terrains

CHATOU
quartier calme, agréable MAISON VILLE, séjour, 3 ch., confort, garage. 600.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET, tél. 976-05-90.

locations meublées offres

ILE SAINT LOUIS
2 Pièces, tout confort, plein sud 4.800 F. Tél : 325-46-35.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. Paie cpt chez notaire. 873-20-57, même le soir.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

l'agenda du Monde

Animaux





Le contraire d'un cheval
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Très rare : disponibles chiots KOMONDORS (Bergers hongrois). Pedigree, vaccinés. Tél. Belgique : 81/23-19-22.

Antiquités

Achat tblx, bronzes artistes luxembourgeois GILLEN KERG, JEAN MICH TREMONT, etc. Faïences BOCH. LUX. (BL). Vues du Gd-Duché par V. HUGO, etc. Schambourg B.P. 62, L - 4501 Differdange.

Artisans

ENTREPRISE TOUS CORPS D'ETAT transforme et rénove apparts et villas, cuisines, salles de bns. Sérieuses réf. Tél. 737-64-54. Ouvert en août.

Plomberie - Carrelage Chauffage au gaz - Électricité Maçonnerie intérieure. ÉTS VATIER : 941-36-22.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Echanges.

Enseignement

INSTITUT DU CHATELET accueille élèves de 4e à Terminales A, B, C, D. Effectif réduit, résultats hebdomadaires. Renseignem. au 236-09-12.

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l'ISSAP. Admission av. le bac. ou examen d'entrée. Renseign. au (1) 272-93-04.

Carrelages

DIRECT USINES BOCAREL : 357-09-46
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m 2.400 F Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e).
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Photo

Vends excellent état, agrandisseur Vivitar VI, tête couleur, objectif Nikkor 5, 6, compte-pose Philips P D C 011/02, Margeur 40 × 50, glaceuse Buster, table avec grand tiroir + lampes + papier.
Valeur 6.000 F vendu 4.500 F. Tél. Chevalier : 858-85-81.

LINGUAL ORBIS
L'ALLEMAND A MUNICH
3 semaines (6. 9 12 etc.) Cours accélérés intensifs 1.700.— FFr. avec logement dans le centre 2.500.— FFr. Renseignements:
ORBIS · INTERNATIONALES SPRACHINSTITUT 8000 MUNCHEN 5 BAADERSTRASSE 12—14 TELEFON 089/224939

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F T.T.C. m². 658-81-12.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
Consulte à Paris sur rendez-vous - MORTIER. 088-29-67 à part. de 19 h 30.

automobiles divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITE-PRIX
Volvo 264 GL .... 77 110.000 km : 30.000 F.
OPEL ASCONA LS ...... 79 50.700 km : 18.000 F.
OPEL REKORD break diesel 80 108.000 km : 32.000 F.
OPEL break Rekord ...... 71 128.614 km : 5.500 F.
MAZDA 323 - 1,5 ...... 82 14.600 km : 41.000 F.
CX 2.200 diesel .... 77 138.000 km : 17.000 F.
VOLVO - NEUILLY **747-50-05** 16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

Vacances Tourisme Loisirs

MAIGRIR EN BRONZANT. Perdez 10 kg en 15 jours AU MILIEU DES DUNES. 6.500 F tout compris. Téléphone : 287-19-43.

SPORT ÉTUDES JEUNES propose en juillet et août des séjours en Corse, en Grèce, les Cévennes et des séjours linguistiques. Rens. : 272-93-04.

Vds F 2 en MULTIPROPRIÉTÉ. PRÈS DE PERPIGNAN. Prix : 38.000 F - 948-12-20.

QUERCY
pays des MERVEILLES
détendez-vous
« Chez NADAL »
Pension demi-pens., location. Calme, confort, gastronomie, piscine, Hotel-restaurant. « Chez NADAL », 46140 Caillac (à 10 km de CAHORS) T. (65) 30-91-55/30-92-35.

Jeune fille au pair

Suédoise, 19 a., rech. poste au pair dès septembre pend. un an. Margareta Farkas, N. Hammarsv 105 562 75 Jönköping, Suède.

Le Monde

économie

LA RENCONTRE DE MATIGNON

M. MAUROY : à la modération des conventions salariales correspondra une surveillance rigoureuse des prix

Entouré de six ministres, M. Pierre Mauroy a ouvert, le 15 juillet à 15 h 30, la réunion des partenaires sociaux – représentés par treize organisations – par une importante déclaration liminaire. *« Seul l'intérêt général*, a déclaré d'emblée le premier ministre, *peut justifier les quatre mois de blocage des prix et des revenus. Mais quatre mois seulement et quatre mois maximum. Car je veux le dire clairement à tous les partenaires sociaux : qui dit partenaires dit négociations et contrats. Nous n'avons pas déchiré les contrats. (...) La parenthèse du blocage refermée, les conventions collectives relatives aux salaires rentreront en vigueur. Avec retard, c'est vrai. Avec des étalements, c'est souhaitable. Avec de nouvelles procédures de détermination des évolutions de salaires, ce sera souvent nécessaire. Mais elles retrouveront toute leur force. »*

Après avoir souhaité que s'établisse *« un nouveau palier d'équilibre des prix et des salaires, tenant compte de l'objectif de ralentissement de l'inflation »*, M. Mauroy affirme qu'à *« la modération des conventions salariales correspondra une surveillance rigoureuse des prix »*. Il a fixé trois étapes à l'action gouvernementale : d'abord quatre mois de blocage, ensuite, jusqu'à la fin 1983, quatorze mois au cours desquels *« l'effort de tous et les disciplines collectives seront nécessaires pour maîtriser l'évolution, responsable et équitable, des prix et des revenus »*, enfin pendant les cinq ans du IXe Plan, *« nous pourrons développer nos objectifs dans une économie assainie »*.

Le premier ministre a annoncé que d'ici le milieu de l'été, le gouvernement présenterait des propositions pour combattre les causes structurelles de l'inflation autour de cinq têtes de chapitres : stimuler la concurrence et poursuivre la modernisation des circuits de distribution (réforme de la loi sur l'urbanisme commercial) ; améliorer l'information et la protection des consommateurs ; encourager l'épargne stable dans le secteur productif ; examiner les mécanismes d'indexation et les rigidités qui entretiennent l'inflation (par exemple les pratiques de rémunération au pourcentage) ; *« réduire les inégalités excessives de revenus et de patrimoine »*. *« Le budget 1983*, indique M. Mauroy, *comportera de ce point de vue des mesures fiscales de solidarité. »*

L'assurance chômage

« L'objectif de maintien du pouvoir d'achat moyen demeure. Compte tenu du décalage de la période de blocage, la réalisation de cet objectif doit s'apprécier sur l'ensemble des deux années 1982 et 1983, ajoute le premier ministre. Il préconise pour les négociations décentralisées à venir *« une prédétermination des étapes et des taux de hausses de salaires compte tenu d'une prévision d'inflation ralentie. Cette méthode devra se substituer à celle qui consiste à indexer* a posteriori *les salaires sur les prix, afin de mettre fin à la course prix-salaires-prix »*.

Abordant la Sécurité sociale, M. Mauroy indique qu'un prochain conseil des ministres arrêtera la liste des économies *« de l'ordre de 10 milliards »* à réaliser pour assurer l'équilibre du régime général en 1982. Puis il en vient à l'assurance-chômage : *« le gouvernement fera par ailleurs le nécessaire pour que d'ici au 30 septembre, l'UNEDIC puisse faire face à ses échéances de trésorerie. »* Confirmant l'instauration d'une contribution de tous les Français à l'assurance-chômage, il précise :

« En 1982, cette contribution doit tenir compte de l'évolution des revenus. C'est pourquoi la contribution des salariés du secteur public prendra effet à la fin du blocage des salaires. A côté des salariés, il y a les commerçants et artisans : nous considérons que le 1 % de T.V.A. qu'ils apportent en 1982 constitue un effort de solidarité. En ce qui concerne les agriculteurs, à la suite du réajustement monétaire, les décisions prises d'instituer les montants compensatoires monétaires constituent leur participation à la solidarité pour 1982. Les professions libérales, les officiers ministériels devront eux aussi, dans des formes adaptées apporter leur contribution. En 1983, l'effort qui sera consenti par les salariés dès novembre 1982 devra être complété et amplifié par toutes les catégories qui apporteront leur contribution par des voies à déterminer, fiscales ou autres. »

La mise en œuvre du programme gouvernemental

(Suite de la première page.)

Chacun est effectivement resté sur ses positions, au risque de camper parfois dans une défense très corporatiste des intérêts en cause.

Mais ce sommet social que tous se sont accordés à reconnaître studieux – hormis la C.G.C. et la C.G.P.M.E., qui ont affiché une réelle déception – a apporté quelques éclaircissements sur la stratégie gouvernementale. Sans que, pour autant, toutes les contradictions soient levées.

Il était sans doute étrange, pour des syndicats confrontés à un blocage des salaires auquel M. Barre n'avait pas osé recourir, d'entendre M. Mauroy faire l'éloge d'une politique contractuelle considérée comme *« l'outil principal de l'effort de modération des coûts de l'économie »*. Mais le paradoxe ne sera peut-être qu'apparent.

Indéniablement, le gouvernement espère que, après les contraintes du blocage, la politique conventionnelle, à l'instar de ce qu'on dit préparer dans le secteur public et nationalisé, connaîtra un nouveau souffle. Pour ce faire, il a évité d'imposer autoritairement, pour les quatorze mois difficiles qui suivront le blocage, une police des revenus en bonne et due forme. Il a préféré préconiser une négociation décentralisée dans les deux cent quatre-vingt-huit branches habilitées à discuter des salaires. Mais, en donnant rendez-vous aux partenaires sociaux à la mi-octobre pour en faire le bilan, il a présenté de fortes recommandations.

Dès septembre, alors qu'actuellement seules vingt-six branches ont des conventions collectives nationales qui portent sur les salaires réels, toutes les branches devront négocier – tant le patronat que les syndicats sont d'accord sur cet objectif – sur *« des bases assainies »*. La voie recommandée est de négocier des accords non pour les deux mois restant après le blocage en 1982, mais pour les quatorze mois suivants jusqu'à la fin 1983. Les accords devraient abandonner l'indexation automatique des salaires sur la hausse des prix – ce qui représenterait une innovation considérable en France – et anticiper, suivant le système préconisé par M. Delors, *« une prévision d'inflation ralentie »*. Car si,pour M. Mauroy, l'évolution des salaires n'est pas *« en soi »* la cause de l'inflation – propos qui a réjoui M. Krasucki et l'a conduit à juger d'autant plus injustifié le blocage, – l'indexation contribue à l'entretenir.

Les bons accords seront récompensés

Pour que les partenaires sociaux se conforment au modèle élaboré par le gouvernement, celui-ci manie la carotte et le baton. Ainsi, *« lorsque les accords signés respecteront les orientations générales »*, une sortie du blocage des salaires sera possible le 1er octobre et non le 1er novembre. La fonction publique pourrait donner l'exemple. Mais dans les branches qui ne joueraient pas le jeu d'une négociation qui, selon le vœu du ministre du travail et de la C.F.D.T., devrait porter aussi sur la réduction de la durée du travail, M. Auroux est décidé, à la fin septembre, à réunir des commissions mixtes. Une menace qui risque d'aiguillonner les chambres patronales...

Il reste que, selon la formule de M. Menu, président de la C.G.C., la politique contractuelle salariale risque d'apparaître comme *« en liberté surveillée »* jusqu'à la fin 1983. M. Mauroy a préféré parler de *« discipline collective »*. Par ailleurs, aucun rattrapage du pouvoir d'achat perdu pendant la période de blocage – les pertes atteindront *« parfois 6 %, 7 %, 8 % ou 9 % »* selon M. Bergeron – n'étant possible, il y a de fortes chances pour que l'année 1982 se solde par une diminution du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés. Une situation difficile à assumer pour les syndicats et propre à susciter des réactions des salariés. La rentrée pourrait être difficile.

Le premier ministre défend toujours le *« maintien du pouvoir d'achat moyen »*, mais en l'appréciant *« sur l'ensemble des années 1982 et 1983 »*. Il s'est également refusé à préconiser un seuil jusqu'auquel le pouvoir d'achat des bas salaires pourra être amélioré, souhaitant seulement que la progression aille jusqu'aux salariés qui gagnent *« à peine davantage »* que le SMIC, au détriment des rémunérations les plus élevées.

Si M. Mauroy a donné des satisfactions à la C.G.T. en annonçant des mesures de « solidarité fiscale » – un groupe de travail va examiner les propositions de M. Krasucki –, et en apparaissant très résolu à lutter structurellement contre l'inflation, il n'a pas rassuré les représentants des entreprises. M. Gattaz n'a pas obtenu du gouvernement qu'il renonce à l'obligation pour les entreprises de ne pas répercuter la hausse d'un point de T.V.A. sur leurs prix de vente. *« Une erreur catastrophique »*, a commenté le président du C.N.P.F. *« Le blocage des prix*, a-t-il ajouté, *c'est un labyrinthe. On sait comment y entrer. On ne sait pas comment en sortir »*. Cependant, tout en annonçant une prochaine palette de propositions de lutte structurelle contre l'inflation, le premier ministre a indiqué que là où il y aurait des accords de modération satisfaisants une sortie du blocage serait possible au 1er octobre.

La réunion du 15 juillet a également permis de mettre les choses au point pour l'évolution des régimes sociaux. Là aussi l'heure est à la modération des coûts. La Sécurité sociale devra réaliser 10 milliards d'économies en 1982 pour assurer son équilibre (certaines économies ayant déjà été réalisées avec le moindre relèvement des allocations familiales au 1er juillet). Mais ce sont surtout les propos sur l'UNEDIC qui ont retenu l'attention.

Sur ce point capital, M. Mauroy a été à la fois clair et vague. Les fonctionnaires cotiseront à l'assurance-chômage dès le 1er novembre, y compris les non-titulaires. La FEN et la C.G.T. s'insurgent déjà contre le fait que les fonctionnaires soient les seuls à faire les frais de cette solidarité nouvelle en 1982. Pour cette année, les agriculteurs, en raison des montants compensatoires, et les commerçants et artisans, en raison du 1 % de T.V.A., sont exemptés d'une contribution chômage en bonne et due forme. La participation des professions libérales n'est pas non plus retenue pour cette année. Une seule chose est acquise : toutes les catégories paieront en 1983. Reste à savoir à quelle date précise et suivant quelles formes cette solidarité chômage sera alors étendue. Il serait souhaitable qu'aucune considération politique ne limite la portée de cet effort de solidarité.

MICHEL NOBLECOURT.

Pour le troisième mois consécutif

LE NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS A DIMINUÉ EN JUIN

Le nombre des chômeurs indemnisés par l'UNEDIC a diminué au cours du mois de juin, passant de 1 572 935 à la fin du mois de mai à 1 549 070 fin juin, soit 23 865 personnes de moins (– 1,5 %). C'est le troisième mois consécutif que le nombre de bénéficiaires diminue. Cependant, l'UNEDIC a corrigé ces chiffres en raison d'une modification des définitions administratives, ce qui ramène cette diminution à 18 865 personnes.

En juin, 691 572 demandeurs, soit 44,6 % du total ont reçu l'allocation de base, 166 734 (10,7 %) l'allocation spéciale pour licenciement économique, 135 995 (8,7 %) l'allocation forfaitaire destinée aux jeunes à la recherche d'un premier emploi, 137 294 (8,8 %) l'allocation de fin de droit et 21 108 (1,3 %) des allocations diverses. Seuls le nombre des titulaires de la garantie de ressources (356 414 personnes, soit 23 % du total) et celui des allocations conventionnelles (39 953) ont augmenté.

● *Forte hausse des prêts et aides japonais aux pays en voie de développement.* – Le montant des prêts et aides d'origine publique et privée que le Japon a accordés aux pays en voie de développement en 1981 a progressé de 80 % par rapport à 1980 pour atteindre 12,23 milliards de dollars, a annoncé vendredi 9 juillet le ministre des finances japonais.

Au cours de cette période, les crédits à l'exportation et les financements de la banque d'import-export ont plus que doublé. Les investissements directs et les financements par les groupes privés ont triplé. En revanche les aides et les prêts à faible taux d'intérêt d'origine publique ont baissé de 4,1 %. Plus de 70 % de ces aides ont été accordées aux États membres de l'Association des pays du Sud-Est asiatique, l'Indonésie arrivant en tête avec un total de 299,8 millions de dollars.

Un entretien avec M. Bérégovoy

(Suite de la première page.)

– Cela veut donc bien dire que la protection sociale vit au-dessus de ses moyens.

– Notre système de protection sociale a été conçu et mis en place en période de croissance rapide. Aujourd'hui, tout n'est pas possible et il faut savoir choisir.

» La gestion doit être plus rigoureuse. Dans le budget social de la nation, il y a une colonne recettes et une colonne dépenses : le bon sens nous dit qu'elles doivent être équilibrées. Quelles recettes dégager, quelles économies faire ? Ce sont les questions que chacun doit se poser. Les difficultés de notre époque imposent que la solidarité joue à plein. Il est donc indispensable d'établir des priorités. Les plus démunis doivent être les mieux protégés.

– Un effort en faveur des familles sera-t-il fait à la rentrée scolaire ?

– L'allocation de rentrée scolaire sera versée normalement. D'une manière plus générale, la politique familiale, qui commande notre avenir, sera poursuivie.

– S'il est bien exact qu'il faut trouver 10 milliards de francs en 1982 pour la Sécurité sociale et près de trois fois plus en 1983, comment allez-vous procéder ?

– Les 10 milliards de francs pour 1982 ont été trouvés, avant même que j'arrive au ministère. Mme Questiaux avait proposé l'étalement dans le temps de plusieurs dépenses. Des ajustements sont encore nécessaires et nous y travaillons. Pour 1983, la réflexion est engagée.

– Renoncez-vous à une majoration de cotisation patronale d'ici à la fin de 1983 ?

– Nous avons décidé qu'il n'y aura pas d'accroissement des cotisations de Sécurité sociale des entreprises avant le 1er juillet 1983. Il n'y a pas d'autres engagements du gouvernement, mais je pense que le financement de la Sécurité sociale est à reconsidérer. Actuellement, il est basé sur les salaires. Or, avec l'évolution des techniques, les grandes unités de production utilisent une main-d'œuvre de plus en plus réduite. Il est temps d'en tenir compte. C'est pourquoi je vais demander aux services du ministère et aux partenaires sociaux de faire preuve d'imagination afin d'intégrer d'autres éléments que les salaires dans l'assiette des cotisations.

– L'objectif y est-il d'alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre ?

– Oui.

Ce projet est aussi un serpent de mer. Comptez-vous procéder rapidement à cette réforme ?

– Nous voulons alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre parce que, en période de chômage, il faut favoriser à la fois les investissements de modernisation créateurs de richesse et ceux qui procurent des emplois. Le recours à l'électronique supprime des emplois mais peut aussi en créer beaucoup plus. D'autre part, la qualité de la vie suppose que la qualité des services s'améliore. Le service n'est pas uniquement celui rendu par un robot. C'est aussi le dialogue, le conseil, dans les hôtels, les bureaux, les commerces. La création d'emplois dans ces secteurs est à encourager. On peut y parvenir par une réforme du financement de la protection sociale.

– Envisagez-vous aussi un appel à l'impôt, c'est-à-dire à une participation plus grande de l'Etat, comme cela existe chez nos voisins ?

– Le président de la République a toujours considéré qu'une fiscalisation partielle des dépenses sociales, notamment dans le secteur des allocations familiales, était nécessaires. D'ailleurs, l'Etat contribue déjà au financement du budget social.

» Mais il s'agit là d'un débat un peu académique. Ce qui compte, c'est le total des prélèvements fiscaux et sociaux par rapport à la production nationale. Quelle doit être la répartition entre impôt et cotisations sociales ? Suivant les pays, la part de l'un et de l'autre varie. Un équilibre est à rechercher. Avec deux idées en tête : la fiscalité doit assurer une plus grande justice sociale, d'où la nécessité d'une transparence des revenus ; l'esprit d'entreprise et l'innovation, conditions de l'efficacité économique, sont à encourager.

– N'a-t-on pas cependant dépassé le seuil-limite des prélèvements obligatoires, qui atteignent plus de 42 % du P.N.B. ?

– Nous sommes plus près de 43 % que de 42 %. Je ne sais pas s'il existe, en théorie, un seuil-limite, mais je crois qu'il ne faut guère dépasser le niveau actuel, ce qui suppose une certaine remise en ordre du budget social. Je m'étonne toujours de voir l'Etat reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre.

– Par exemple ?

– L'Etat octroie des aides de toutes natures à l'industrie... et les entreprises se plaignent de la lourdeur des charges.

» Autre exemple, les allocations familiales sont versées à toutes les familles ayant des enfants sans condition de ressources. Nous procédons ensuite à des ajustements de l'impôt sur le revenu, notamment par le réaménagement des effets du quotient familial, afin d'aller vers plus de justice. Ne convient-il pas de transformer les allocations familiales au-delà d'un certain seuil de ressources et d'utiliser les réductions d'impôt ? Il y a sans doute des solutions à imaginer. Je désire m'en entretenir avec les partenaires sociaux, en premier lieu avec l'UNAF, qui connaît bien la réalité familiale et désire une plus grande égalité des familles en ce domaine.

– Des économies sont nécessaires. Envisagez-vous de réduire certaines prestations de santé et d'accroître la participation financière des malades ?

– Il faudra sans doute, dans plusieurs secteurs, accroître cette participation. Je pense au forfait hôtelier dans les hôpitaux. Certaines prestations médicales peuvent faire l'objet d'un examen plus attentif. Cette question mérite un large débat. En tout cas, la condition de ressources servira de critère aux recommandations à faire pour réaliser des économies.

– Pensez-vous faire appel à la mutualité pour couvrir les dépenses que la Sécurité sociale ne pourrait plus assurer ?

– La mutualité est le complément normal de la Sécurité sociale. La nouvelle composition des conseils d'administration fait appel à la mutualité et a pour objet de rendre plus responsables les représentants des assurés. Sans doute y a-t-il encore des progrès à faire. Mais nous ne voulons pas que la Sécurité sociale se défausse sur la mutualité.

– La maîtrise des dépenses de santé est souhaitée. Peut-elle être réalisée en l'absence de sanctions, notamment à l'égard du corps médical ?

– A la sanction, je préfère la persuasion, ce qui suppose le dialogue et la recherche du compromis. Le corps médical sait que le système de protection sociale lui a permis d'exercer convenablement son activité. Je compte sur son concours pour améliorer ce qui ne va pas. Dans le domaine hospitalier, il faut rendre les établissements plus responsables. Pour cela, ils doivent connaître très tôt leur enveloppe budgétaire ; souvent le retard pris dans l'élaboration des budgets entraîne des dépenses supplémentaires. En fait, une réforme tarifaire d'ensemble est nécessaire ; il faut s'y atteler d'urgence. La carte sanitaire est à reconsidérer. Les hôpitaux « électoraux », qui ont fleuri sous le septennat précédent et bien avant, sont coûteux pour la collectivité. Une nouvelle approche, plus concrète, de la programmation hospitalière, collant réellement aux besoins, est indispensable.

Cela suppose-t-il plus de pouvoir accordé aux caisses d'assurance-maladie ?

– Oui. Il convient de donner plus de pouvoir aux caisses et de placer aussi les municipalités devant leurs responsabilités. Au-delà d'un certain seuil, le concours financier des collectivités locales et régionales sera nécessaire, mais tout cela doit aller de pair avec la décentralisation des pouvoirs de décision aux niveaux régional et départemental.

Des économies sont-elles possibles dans l'assurance-vieillesse ? Envisagez-vous de retarder l'application de la retraite à soixante ans ?

– Une ordonnance a prévu que les salariés du régime général pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier de la pension à taux plein de ce régime dès l'âge de soixante ans, à compter du 1er avril 1983. Ce sera un droit, non une obligation. Mais la retraite, ce n'est pas seulement la pension du régime général. A celle-ci s'ajoutent très souvent les pensions complémentaires. D'autre part, il conviendra d'organiser le passage de la garantie de ressources, la « pré-retraite » versée par les ASSEDIC, au nouveau système de retraite. Or, les retraites complémentaires et les ASSEDIC sont gérés par les partenaires sociaux. Nous n'allons pas décréter d'un trait ce qui est à faire. Nous en parlerons avec les syndicats et essayerons de trouver des solutions convenables qui respectent l'autonomie des caisses. Je ne cache pas qu'il s'agit d'un problème difficile. Il doit être abordé sans a priori doctrinal, en faisant appel à la bonne volonté de tous.

Faut-il se préparer à une moindre progression des pensions ?

– L'essentiel est qu'elles continuent de progresser. En ce qui concerne le rythme, il sera défini après concertation.

Ne craignez-vous pas le refus persistant du patronat de siéger dans les nouveaux conseils d'administration ?

– Je n'ai pas entendu le patronat dire que ses représentants ne siégeront pas, depuis que le conseil des ministres a approuvé le projet de loi sur la composition des caisses de Sécurité sociale dans sa forme définitive. Je compte sur le réalisme du patronat.

Est-il exact que les élections seront une nouvelle fois retardées à la fin de 1983 ?

– Les élections sont prévues en 1983. Je souhaite qu'elles aient lieu au cours du premier semestre.

Dans l'attente des négociations sur la réforme de l'assurance-chômage, quelles mesures allez-vous prendre d'ici l'automne ? La contribution de solidarité touchera-t-elle tous les salariés ? Quand sera-t-elle appliquée ?

– L'assurance-chômage fonctionne dans le cadre d'une convention négociée par les organisations d'employeurs et les syndicats de salariés, convention complétée par un accord avec l'État qui apporte sa contribution. La réforme de l'assurance-chômage suppose que les partenaires sociaux proposent des solutions. Il leur appartient, puisqu'il y a déficit, de prévoir des économies ou d'apporter leur concours financier. L'État prendra des responsabilités et demandera aux salariés qui bénéficient de la sécurité de l'emploi d'apporter leur contribution à partir du 1er novembre, après la période de blocage. Mais cette contribution ne saurait se limiter aux seuls salariés. Sous des formes diverses, l'effort de solidarité a été ou sera demandé à tous. Seuls, les bas revenus seront exonérés.

Faut-il envisager une dégressivité de certaines prestations chômage ?

– Les partenaires sociaux sont conscients des difficultés et de leurs obligations. Ils envisagent de remanier le système actuel. Je les encouragerai. La solidarité nationale jouera d'autant mieux que chacun aura l'impression que l'équité préside à la protection des chômeurs et qu'aucun abus n'est toléré.

Votre ministère est, à la fois, celui des affaires sociales et de la solidarité. Quel sens voulez-vous donner à ces termes ?

– La négociation et la concertation tout d'abord, car la politique contractuelle est l'une des clés de la réussite économique. Mieux vaut convaincre que contraindre. Quant à la solidarité, au-delà de ce que j'ai déjà dit, elle couvre un champ énorme que s'ouvre à nous. Il y a des milliers d'associations, des dizaines de milliers d'animateurs sociaux qui peuvent faire œuvres de solidarité en apportant une aide matérielle ou morale aux catégories parfois oubliés : handicapés, personnes âgées, chômeurs, etc. Je ne ferai pas simplement confiance aux structures étatiques. Je veux encourager toutes ces formes d'animation. Avec peu d'argent, on peut faire beaucoup pour améliorer le climat social et démontrer que la solidarité ne se pose pas simplement en termes financiers.

Vous êtes aussi directement concerné par les lois Auroux sur les droits des travailleurs. Pensez-vous, comme F.O., que les conseils d'ateliers sont un danger ?

– Les lois Auroux représentent un progrès en France. Mais elles ne constituent pas une innovation en Europe occidentale. Elles permettent de nous rapprocher de ce qui existe en Allemagne, en Suède, etc. La première fois que j'ai entendu parler des conseils d'atelier, c'était en Italie, lorsque la direction de Fiat a constaté qu'en confiant aux salariés d'un atelier le soin d'organiser la production on obtenait des résultats positifs. Mais ce serait une mauvaise chose de dévoyer les conseils d'ateliers. Ce qu'il faut, c'est rendre le salarié plus responsable et reconnaître sa dignité.

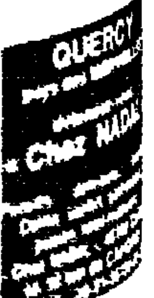
Socialiste, syndicaliste, attaché à vos promesses électorales, n'êtes-vous pas très gêné d'être obligé de réviser votre politique, de parler de « comptes », mais aussi de rigueur, voire d'austérité ?

– Je n'ai pas parlé d'austérité mais de responsabilité sociale. Cette responsabilité, je la revendique. Elle tend vers davantage de justice dans la distribution des revenus et des pouvoirs. Vous me dites : il faut parler de comptes. Naturellement. Il faut savoir ce dont la France dispose et comment le répartir. C'est en faisant des additions justes que l'on ne connaître pas de mécomptes.

Vous dites additions. Ne faut-il pas aussi envisagez des soustractions ?

– Sans doute faut-il que certains acceptent d'avoir un peu moins. Mais la prise en compte des réalités économiques ne se fera pas aux dépens de la solidarité. Le gouvernement ne brisera pas les liens qui l'unissent aux travailleurs. C'est de la solidité de ces liens que dépend la réussite de sa politique.

Propos recueillis par Jean-Pierre DUMONT.




SOCIAL

Après cinq semaines de grève

LE TRAVAIL REPREND CHEZ DUNLOP AU BOURGET

« Meeting de reprise du travail à huit heures pour tout le personnel. » Cette pancarte accrochée aux grilles de l'usine Dunlop au Bourget (Seine-Saint-Denis) marquait, le vendredi 16 juillet, la fin d'un conflit long de cinq semaines. Depuis le 11 juin, une centaine de grévistes occupaient les locaux afin d'obtenir des améliorations de leurs conditions de travail et de leur pouvoir d'achat. L'usine, qui emploie trois cent soixante-quinze ouvriers, fabrique des jantes de voitures, principalement pour les sociétés Renault, Peugeot et Talbot.

Les négociations ont été longues et difficiles en raison de *« l'intransigeance de la direction »*, déclare M. Cassinelli, délégué C.G.T. de l'usine Dunlop. Direction et grévistes se sont rencontrés deux à trois fois par semaine pour aboutir à un accord jugé *« acceptable »*, selon la C.G.T. Les grévistes ont voté majoritairement pour la reprise du travail, jeudi 15 juillet, et les discussions sur le cahier de revendications se poursuivront sous le contrôle d'un inspecteur du travail.

Aux termes de cet accord, cinq points ont été inscrits :

— augmentation des salaires de 4 % au 1er novembre 1982 et 3 % au 1er février 1983 qui seront négociés selon l'évolution de l'indice des prix au 12 octobre et au 9 février ;

— durée du travail : au 1er novembre, l'horaire hebdomadaire de travail sera ramené à 39 heures effectives avec maintien du salaire et de la production à son niveau actuel et avec une prime mensuelle de 60 F pour les ouvriers de production ;

— promotion et qualification des O.S. grâce à une commission du comité d'établissement qui se réunira dès le 1er novembre afin de créer deux nouveaux échelons aux coefficients 140 et 150 avec possibilité ensuite d'accéder à la classification d'ouvrier qualifié, coefficient 160 ; mesure qui rappelle des indications de M. Dupeyroux pour le conflit Talbot ;

— révision des grilles de salaire ;

— paiement des heures perdues : *les avances qui seront versées en* juillet seront remboursées par les ouvriers à partir du 1er novembre à raison de *200 F par* mois pendant quinze mois.

Ce dernier point a retardé d'une semaine la conclusion de l'accord. Enfin, en ce qui concerne la signature de contrats de solidarité, la direction du Dunlop invoque *« les incertitudes que connaît l'industrie automobile »* pour ne pas prendre cet engagement dans l'immédiat.

« Un accord, c'est toujours un compromis, note M. Alexandre, chef du personnel chez Dunlop au Bourget, *mais il y a des choses intéressantes et notamment la possibilité de promotion et de qualification des O.S. »*

Ce qui importe avant tout à la direction c'est *« la bonne marche économique de l'entreprise »*, conclut M. Alexandre. Le travail a repris pour quinze jours. L'usine fermera en effet, comme chaque année, ses grilles au mois d'août.

AGRICULTURE

Selon la Cour européenne de justice

LA GRANDE-BRETAGNE DOIT OUVRIR SES FRONTIÈRES AUX VOLAILLES EUROPÉENNES

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les mesures prises le 1er septembre 1981 par le gouvernement britannique pour interdire les importations de volailles sont illégales et doivent être levées sans délai. Dans un arrêt rendu le jeudi 15 juillet, la Cour européenne de justice est catégorique : l'objectif de Londres était de bloquer, pour des raisons commerciales et non pas sanitaires, les ventes des autres États membres de la C.E.E. sur le marché anglais, notamment celles de la France. *« Soumis aux pressions de ses producteurs de volailles »*, notent les juges de Luxembourg, *le gouvernement britanniques a pris sa décision de stopper le développement des exportations françaises de dindes de Noël »*.

La France était parvenue en 1980 à couvrir 85 % des importations anglaises de volailles en provenance de la Communauté. Afin de préserver ce débouché, Paris avait accepté dès le 16 septembre de se plier aux exigences britanniques concernant les mesures sanitaires à prendre pour se prémunir contre la maladie de Newcastle (peste aviaire). La Grande-Bretagne avait alors avancé un nouveau prétexte, à savoir que la France devait elle-même protéger son marché en interdisant les importations originaires des pays tiers (Espagne et pays de l'Est, essentiellement).

M. S.

● *Mme Cresson aux États-Unis.* — Le ministre de l'agriculture fera du 21 au 24 juillet son premier voyage officiel aux États-Unis. Elle devrait y rencontrer son homologue américain, M. John Block, des représentants de la commission agricole du Sénat, des syndicats américains et de plusieurs entreprises exportatrices françaises.

AGITATION PAYSANNE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Une centaine d'agriculteurs, membres de l'Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles et du Centre départemental des jeunes, ont occupé, jeudi 15 juillet, la mairie de Bouguenais (Loire-Atlantique) afin de faire part au maire, M. François Autain, secrétaire d'état chargé des immigrés, de leurs difficultés. M. Autain a déclaré aux manifestants, qui ont évacué le bâtiment dans le calme en fin de soirée, que *« des mesures, pour les éleveurs de moutons notamment, seront rendues publiques dans les prochains jours. »*

La production ovine et l'aviculture ont été aussi l'objet de l'entretien impromptu qu'ont eu une soixantaine de militants du Syndicat *des travailleurs-paysans* avec M. Mazeran, directeur de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV). M. Mazeran venait visiter la coopérative agricole d'Ancenis (CANA). Les manifestants ont partiellement bloqué la nationale Nantes-Angers. Les producteurs de poulets se sont étonnés qu'ont laissât construire des centres de 50 000 à 100 000 pondeuses, en pleine crise de surproduction. Le Crédit agricole a également été mis en cause par les travailleurs-paysans.

● *« Des produits français ? Non, merci. »* Les chambres d'agriculture d'une quinzaine de provinces espagnoles ont lancé une campagne pour le boycottage des produits français, afin de protester contre la destruction de fruits et de primeurs espagnols par les agriculteurs du midi de la France ; 15 000 affiches et 50 000 autocollants ont été imprimés avec la phrase suivante : *« Les produits de notre terre, l'agriculteur les cultive amoureusement, le camionneur les transporte avec diligence et le Français les brûle avec colère. Des produits français ? Non, merci. »*

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Une nouvelle baisse de la production industrielle souligne les incertitudes de la reprise économique

La production industrielle a accusé au mois de juin, aux Etats-Unis, un déclin de 0,7 %. C'est la dixième baisse des onze derniers mois. Un économiste de Washington a qualifié ce résultat de *« réveil brutal » pour quiconque pensait la récession terminée.* M. Robert Ortner, directeur du service des recherches et prévisions du département d'Etat, n'a d'ailleurs pas cherché à cacher la vérité : *« Manifestement*, a-t-il déclaré, *la récession n'a pas pris fin en mai comme certains signes encourageants tendaient à le faire croire. Il est bien possible que le mois de juillet soit également mauvais. »*

Les usines et les mines américaines ont d'ailleurs vu baisser leur production plus profondément que ne le laissaient prévoir les premiers calculs. Le Federal Reserve Board, après révision, estime la contraction du mois de mai à 0,6 % (et non 0,2 %) et celle du mois d'avril à 1,1 % (au lieu de 0,8 %).

Ainsi, à la fin du mois de juin, la production industrielle des Etats-Unis était inférieure de 10,1 % à son niveau de juillet 1981, début de la récession actuelle pour de nombreux économistes.

Cet indice arrive au lendemain de la publication par le département du commerce des statistiques sur l'évolution des ventes au détail, baromètre précis du comportement des consommateurs qui manifestent aussi le caractère incertain de la reprise économique. En juin, en effet, les ventes de détail ont diminué de 1,5 %, alors qu'elles avaient augmenté les deux mois précédents (+ 2,7 % en mai après révision de l'estimation initiale). C'est même cette évolution d'avril et mai qui avait amené à parler des premiers frémissements de la reprise. Le recul des ventes au détail en juin est en majeure partie imputable aux *résultats du secteur automobile*; les ventes de voitures ayant diminué de 6,9 %, alors qu'elles avaient progressé de 6,5 % en mai.

En outre, parmi les mauvaises nouvelles récentes, le chômage avec 9,5 % de la population active, se maintient à son plus haut niveau depuis quatre ans.

Enfin, dans ces statistiques de la production industrielle, il faut noter le recul particulièrement sévère de la production des biens d'équipement (15,4 % depuis juillet 1981, alors qu'il n'avait pas dépassé 14,3 % lors de la récession de 1974-1975), preuve des réticences des industriels à investir et manifestation d'une inquiétude quant à l'avenir.

M. Larry Speakes, chargé des relations avec la presse de la Maison Blanche, continue toutefois de penser que ces *« signes contradictoires sont caractéristiques d'une zone de renversement au moment où l'on passe de la récession à la reprise. »*

Partageant cet optimisme, M. Robert Dederic, sous-secrétaire au commerce chargé des affaires économiques, estime lui aussi que *« l'injection donnée au pouvoir d'achat par la réduction des impôts, le bas niveau des stocks* [les stocks des entreprises ont effectivement diminué de 0,9 % au mois de mai, selon des statistiques publiées le 14 juillet] *et une amélioration prévisible des taux d'intérêt laissent supposer une reprise économique dans les mois à venir. »*

Si cette opinion continue d'être partagée par les milieux d'affaires comme par l'administration américaine l'ampleur du mouvement est en revanche discutée. Alors que l'administration envisageait il n'y a guère une tendance annuelle de croissance de 4 à 5 % pour le second semestre en 1982, la relance semble devoir être beaucoup plus légère. Et il ne manque désormais pas d'experts aux États-Unis pour prédire qu'elle sera de courte durée (*A.P., Agefi*).

● *Les dix pays de la C.E.E.* ont adressé, jeudi 15 juillet, une note verbale aux autorités américaines, pour mettre en doute la légalité et le bien-fondé de l'embargo sur le matériel destiné au gazoduc eurosibérien. Cette décision risque de porter atteinte aux principes de base du commerce international et de détériorer les relations d'affaires entre firmes européennes et américaines, souligne-t-on à Bruxelles.

Moscou de son côté, pour la troisième fois en une semaine, indique que l'U.R.S.S. peut construire seule son gazoduc. — *(A.F.P.)*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,9405	6,9445	− 15	+ 30	− 40	+ 20	− 195	− 85
$ can.	5,4830	5,4885	− 120	− 70	− 205	− 155	− 635	− 520
Yen (100)	2,7080	2,7110	+ 155	+ 185	+ 320	+ 350	+ 935	+1000
DM	2,7805	2,7835	+ 115	+ 140	+ 245	+ 280	+ 720	+ 790
Florin	2,5200	2,5230	+ 110	+ 130	+ 220	+ 250	+ 645	+ 705
F.B. (100)	14,5900	14,6040	− 100	+ 75	− 855	+ 35	− 595	− 155
F.S.	3,2620	3,2665	+ 285	+ 320	+ 570	+ 615	+1480	+1580
L (1 000)	4,9770	4,9820	− 260	− 200	− 515	− 435	−1575	−1415
£	11,9305	11,9430	+ 150	+ 275	+ 370	+ 530	+1220	+1495

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 9/16	8 15/16	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 1/2
$ E.-U.	13 1/4	13 3/4	14 1/8	14 1/2	14 1/2	14 7/8	15 1/8	15 1/2
Florin	8 3/4	9	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/8	9 1/8	9 7/8
F.B. (100)	14	16	14 1/8	15	14 1/4	18	15	16
F.S.	1 1/8	1 7/8	3 3/8	3 3/4	3 7/8	4 1/4	5 5/16	5 11/16
L (1 000)	17	20	19 1/4	20 1/2	19 1/2	20 1/2	20 7/8	21 3/4
£	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 3/4	12 3/16	12 15/16
F. français	14 5/8	14 7/8	14 3/4	15	14 7/8	15 1/8	16 3/4	17 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le régime des obligations cautionnées est assoupli à titre temporaire

Afin d'alléger, pendant la période de blocage des prix, les charges des entreprises, notamment petites et moyennes, qui subissent les effets de l'augmentation du taux normal ou intermédiaire de la T.V.A., les pouvoirs publics ont décidé, *« à titre temporaire et exceptionnel »*, de prendre des mesures d'assouplissement. Tout d'abord, le taux des obligations cautionnées souscrites auprès des receveurs des impôts en règlement de la T.V.A. sera abaissé de 2 points pendant la période de blocage, revenant de 14,5 % à 12,5 %.

Ensuite, pendant cette même période de blocage, les dotations de crédits disponibles à l'intérieur du plafond global des autorisations de souscription actuellement en vigueur seront réservées en priorité aux entreprises qui subissent les effets de l'augmentation du taux de T.V.A. et, parmi elles, plus spécialement aux P.M.E. Si cette redistribution s'avérait insuffisante, lesdites P.M.E. pourraient obtenir un relèvement de leur dotation individuelle dans la limite de 20 % de l'encours utilisé au 30 juin dernier.

Ces mesures ont pour objet de soulager les trésoriers des entreprises qui ont dû prendre à leur charge l'augmentation de 1 % du taux intermédiaire de la T.V.A. au 1er juillet 1982. Les obligations cautionnées sont des traites à échéance de trois ou quatre mois, émises par les entreprises, avec la caution des banques (d'où leur nom), et utilisées pour différer le règlement des impôts indirects (T.V.A. et douanes).

HULS, NUMÉRO 4 DE LA CHIMIE ALLEMANDE S'APPRÊTE A RÉDUIRE SES EFFECTIFS DE 12 %

Chemische Werke Hüls (groupe pétrolier Veba), numéro 4 de l'industrie chimique allemande, mais aussi gros producteur de matières plastiques, a décidé, compte tenu de la situation, de réduire ses effectifs de plus de 12 %, soit de deux mille deux cents personnes, d'ici la fin 1984 par départs volontaires à la retraite et, dans l'intervalle, de procéder à une diminution des horaires de travail. Cette dernière mesure touchera les mille cinq cents ouvriers travaillant dans les unités de production de P.V.C. et de polystyrène de *Marl (Rhénanie-Westphalie)*.

En 1981, Hüls a enregistré ses plus mauvais résultats depuis dix ans avec une marge de profit net réduite à 600 000 DM, soit à plus du dixième du bénéfice réalisé en 1980 (63,3 millions de DM) déjà en baisse de 24 %, pour un chiffre d'affaires de 6 milliards de DM (16 milliards de francs».

Hüls perd de l'argent, non seulement dans la fabrication des matières plastiques standards, mais aussi dans la production d'ammoniac employé par sa division « engrais ». Le groupe envisage d'arrêter temporairement un ou deux tubes d'ammoniac. Depuis le début de l'année, ses ventes en volume de bases pétrochimiques et de produits inorganiques ont diminué de 13 %.

Le malheur des uns ne fait pas nécessairement le bonheur des autres. En Grande-Bretagne, Shell Chemicals U.K. s'apprête aussi à fermer des usines et à supprimer des emplois sur sa plate-forme pétrochimique de Carrington (Cheshire). Sur les deux *mille personnes travaillant* sur ce site, la moitié au moins seraient licenciées. Le déficit de Shell Chemicals a atteint 45 millions de livres (540 millions de francs en 1981).

● *American Motors Corp.* a annoncé qu'il poursuivrait jusqu'au 21 septembre la campagne de rabais sur la Renault 5 « Le Car » lancée en mai. Les résultats de cette campagne de rabais ont été, selon la filiale de la Régie, excellents, les ventes de ce modèle en juin ayant doublé par rapport à celles de l'an passé. Le prix de base de la R-5 américaine, 4.795 dollars, soit 32.126 F environ, est, selon la direction, le prix le plus bas pratiqué aux *États-Unis pour toute automobile.*

● *Grève à Olympic Airways.* — Les quelque mille stewards et hôtesses de la compagnie aérienne grecque Olympic Airways ont décidé, le 15 juillet, d'entamer une grève de quatre jours, à partir du 16 juillet, pour des motifs relatifs aux salaires. — *(A.F.P.)*

LA COMMISSION EUROPÉENNE DÉNONCE DEVANT LE GATT LES MESURES DE PROTECTION AMÉRICAINES CONCERNANT L'ACIER

Le porte-parole de la Commission de la C.E.E., M. Friedrich Beseler, s'exprimant devant le comité du code des subventions du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), à Genève, a qualifié de totalement arbitraires, et violant les interprétations passées du GATT, les méthodes de calcul utilisées par Washington pour dénoncer l'existence de subventions européennes aux sidérurgies nationales et leurs effets négatifs sur la sidérurgie américaine.

Selon la C.E.E., *les États-Unis* violent le code des subventions du GATT en imposant des droits compensateurs deux à trois fois supérieurs aux « subventions gouvernementales découvertes », en pénalisant des aides régionales accordées, par exemple, au Mezzogiorno italien et des prises de participation dans le capital de sociétés en difficulté. M. Michaël Shmith, représentant des États-Unis au GATT, a rappelé que le nouveau code sur les subventions mis en vigueur au terme des négociations sur le GATT achevées en 1979, lors du « Tokyo round », ne donne pas de précisions sur les méthodes de calcul des subventions et des droits compensateurs.

Malgré la réussite de la souscription locale

LA SOCIÉTÉ SCILLA A ÉTÉ MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

(De notre correspondant.)

Vannes. — La réunion lundi 12 juillet du comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) n'a pas apporté de solution satisfaisante pour l'avenir de l'entreprise Scilla S.A. (fabrique de salons et de literie). Compte tenu de l'importance du passif, cet organisme n'a pas voulu intervenir financièrement, pas plus que les banques sollicitées. Aussi, jeudi 15 juillet, le tribunal de commerce de Vannes a mis la société Scilla et ses filiales Decobois et Kristell en règlement judiciaire. Un syndic a été nommé. La société avait lancé une souscription auprès du personnel, des artisans et *des commerçants du canton, qui* avait rapporté 1,7 million de francs (*le Monde* daté des 11-12 juillet).

Pour les trois cent cinquante employés de Scilla, l'avenir n'est pas au beau fixe. Les salaires de juillet sont assurés par les Assedic. Des solutions vont être étudiées, mais on craint à terme des licenciements car l'actif commercial est irrémédiablement perdu.

M. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE LA HÉNIN COGEFIMO

M. Jean-Pierre Aubert, administrateur général de la Banque de La Hénin, a nommé, aux fonctions de directeur général délégué, M. François Lugagne-Delpon, précédemment administrateur-directeur général.

Par ailleurs, M. Lugagne-Delpon a été porté à la présidence de la Cogéfimo, en remplacement de M. Lionel de Gournay, par le conseil d'administration qui s'est tenu le 8 juillet 1982.

Il est rappelé que la Banque de La Hénin a acquis la participation que détenait la Compagnie La Hénin dans la Cogéfimo, lui donnant ainsi le contrôle total de cette société.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 juillet

Effritement des actions Hausse de l'or

Après la vive avance constatée lundi et mardi qui a permis aux valeurs françaises de s'adjuger 2,6 % de hausse, les actions éprouvent le besoin de souffler un peu.

Le repli reste modéré en termes d'indicateur (– 0,4 %), et seules quelques valeurs mobilières dépassent les 3 % à 4 % de baisse parmi lesquelles de nombreux titres du bâtiment (Dumez, Maisons Phénix, Colas, Auxiliaire Entreprise, Poclain et Bouygues). A l'inverse, Usinor gagne 10 %, laissant loin derrière Arjomari, U.I.S. et Péchelbronn (+ 5 %).

Conséquence des violents combats qui opposaient encore jeudi matin les forces iraniennes aux militaires de Bagdad, les cours de l'or ont progressé à Paris, enregistrant, avec vingt-quatre heures de décalage, la brusque hausse qui a permis, au métal fin, de dépasser mercredi les 350 dollars l'once avant de régresser jeudi matin à 347,75 dollars à Londres.

Affichant un cours de 76 600 F (+ 2 600 F), le lingot est à son plus haut niveau depuis le 21 décembre 1981 lorsqu'il avait atteint le cours de 77 195 F. De son côté, le napoléon se contente d'un gain de 5 F, à 600 F. Le dollar-titre s'est négocié à 8,80/83 F, et les mines d'or ont progressé de 9 % dans le cas d'Eastern Rand et d'Harmony Gold.

Par ailleurs, la chambre syndicale des agents de change a fait connaître le résultat de l'offre publique d'échange d'actions Roussel-Uclaf émise par l'Etat. Au total, 1 877 222 actions Roussel-Uclaf ont été présentées à l'O.P.E., un chiffre supérieur à la quantité maximale de 1 782 220 que l'initiateur de l'offre s'est engagé à accepter en échange. Les ordres d'échange seront donc réduits dans des conditions qui seront précisées ultérieurement.

NEW-YORK

Toujours très nerveux

Une grande nervosité a encore régné, jeudi à Wall Street, où les cours ont évolué de façon très heurtée la séance durant, poussant le marché tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Finalement, après avoir varié dans une fourchette assez large, soit entre 836,57 et 821,25, l'indice des industrielles accusait une perte légère de 1,05 point à 827,33. Néanmoins, par soldes, sur 1 832 valeurs traitées, 710 ont monté, tandis que 672 se sont repliées.

Ralentie la veille, l'activité s'est accélérée, et 61,09 millions de titres ont changé de main contre 58,34 millions.

Autour du « Big Board », l'atmosphère était fiévreuse et toutes les conversations portaient sur les problèmes inflationnistes. Les opérateurs attendent, en effet, avec impatience les dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire, qui doivent être publiées dans la soirée de vendredi. Après trois semaines de désescalade, le marché table sur un important gonflement de la masse monétaire, dont beaucoup redoutent qu'il ramène à zéro la réduction enregistrée depuis le 17 juin, incitant ainsi la Réserve fédérale à maintenir sa politique rigoureuse de crédit.

Un spécialiste de la firme Purcell and Graham estimait toutefois que l'événement anticipé était exagérément grossi et que Wall Street avait de bonnes chances de poursuivre son ascension.

VALEURS	Cours du 14 juillet	Cours du 15 juillet
Alcoa	24	24
A.T.T.	52 1/4	52 1/4
Boeing	17 1/4	17 1/4
Chase Manhattan Bank	35 7/8	35 7/8
Du Pont de Nemours	31 1/2	31 1/2
Eastman Kodak	77	77
Exxon	26 5/8	26 5/8
Ford	23 1/4	23 1/4
General Electric	68 1/8	68 1/8
General Foods	39	39
General Motors	48 3/8	48 3/8
Goodyear	25 1/2	25 1/2
I.B.M.	66 3/4	66 3/4
I.T.T.	23	23
Mobil Oil	22 7/8	22 7/8
Pfizer	57 5/8	57 5/8
Schlumberger	36 3/4	36 3/4
Texaco	28 1/4	28 1/4
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 3/8
Union Carbide	43	43
U.S. Steel	18 3/8	18 3/8
Westinghouse	27 3/8	27 3/8
Xerox Corp.	31 7/8	31 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF : O.P.E. RÉUSSIE. — L'État français est devenu le second plus gros actionnaire de la firme pharmaceutique avec 40 % du capital. L'O.P.E. lancée dans le cadre de l'accord conclu en février dernier avec le groupe allemand Hoechst (*le Monde* du 24 février) a réussi et même au-delà des prévisions, puisque 1 877 222 actions (42 % du capital) ont été présentées. Ce chiffre étant supérieur à la quantité maximum d'actions (1 782 220, soit 40 % du total) que l'État s'était engagé à accepter en échange d'obligations de la Caisse nationale de l'industrie (2 actions Roussel-Uclaf pour 2 obligations de 300 F nominal, l'une à taux variable, l'autre à 15 % d'intérêt convertible à tout moment en une action à dividende prioritaire sans droit de vote), une réduction des ordres d'échange sera opérée. En raison du nombre considérable des dossiers et de la complexité des opérations de réduction, les modalités de cette dernière ne seront pas publiées avant le 26 juillet au plus tôt.

PHILIPS-BAUKNECHT. — Le groupe néerlandais Philips envisagerait de prendre une participation dans la division « produits blancs » (électroménager) de Bauknecht. L'affaire étant en règlement judiciaire depuis mai, une nouvelle société serait créée, qui reprendrait les activités correspondantes de Bauknecht. C'est à cette nouvelle entreprise que Philips serait intéressé, la majorité revenant de droit aux banques allemandes en qualité de principal créancier.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. — Attribution gratuite de 351.714 actions nouvelles de 75 F créées jouissance du 1er janvier 1982 (1 pour 10). Le capital est porté de 263 785 575 F à 290 164 125 F.

BANQUE INTERNATIONALE DE COMMERCE. — Attribution gratuite de 10 204 actions de 100 F, créées jouissance du 1er janvier 1982 (1 pour 7). Le capital a été porté de 7 142 800 F à 8 163 000 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	12 juillet	13 juillet
Valeurs françaises	100,4	101
Valeurs étrangères	110,5	111,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,6	98,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 juillet ... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 juillet	16 juillet
1 dollar (en yens)	256,85	256,25

BOURSE DE PARIS Comptant 15 JUILLET

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 841	6 941	6 780	7 130
Allemagne (100 DM)	277 950	277 950	269	283
Belgique (100 F)	14 601	14 587	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	252 100	252 040	245	257
Danemark (100 krd)	80 420	80 440	77	83
Norvège (100 k)	107 830	108 690	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 893	11 969	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 875	9 900	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 970	4 978	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	325 700	326 150	315	333
Suède (100 krs)	112 050	112 730	107	114
Autriche (100 sch)	39 510	39 490	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 168	6 167	0 605	6 500
Portugal (100 esc.)	8 130	8 200	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 386	5 464	5 250	5 510
Japon (100 yens)	2 703	2 710	2 610	2 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/7
Or fin (kilo en barre)	74300	76500
Or fin (en lingot)	74000	76500
Pièce française (20 fr)	595	600
Pièce française (10 fr)	445	440
Pièce suisse (20 fr)	502	520
Pièce latine (20 fr)	490	489
Souverain	586	591
Pièce de 20 dollars	2630	2670
Pièce de 10 dollars	1350	1370
Pièce de 5 dollars	760	750
Pièce de 50 pesos	3165	3190
Pièce de 10 florins	501	505

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 juillet 1982 a été tiré à 491 907 exemplaires.

Répondant à un haut fonctionnaire du Pentagone

IL N'Y A PAS « D'ACCORD SECRET » FRANCO-SOVIÉTIQUE DÉCLARE LE QUAI D'ORSAY

« Nous trouvons affligeante qu'une personnalité requérant l'anonymat mais décrite comme responsable, puisse répandre des allégations à ce point inexactes », a déclaré ce vendredi 16 juillet le porte-parole du Quay d'Orsay, interrogé sur l'existence, « révélée » jeudi à Washington par un haut fonctionnaire du Pentagone, d'un « protocole secret » franco-soviétique sur l'octrol de crédits à l'U.R.S.S.

« Nous démentons catégoriquement qu'un accord secret ait été conclu avec l'U.R.S.S. », a ajouté le porte-parole. « Un protocole financier a été conclu avec ce pays en 1980. Ses données ont été en leur temps communiquées à l'O.C.D.E., et par conséquent aux Etats-Unis. »

Tous « coupables » ?

Le gouvernement français a-t-il fait des cachotteries à Washington ? On peut le penser, voire le comprendre, la réciproque étant certainement vraie. Même les gouvernements qui entretiennent les meilleures relations ne se disent pas absolument tout.

On peut d'autant plus s'étonner qu'un haut fonctionnaire du Pentagone, qui a voulu garder l'anonymat, ait *« révélé »* jeudi 15 juillet aux journalistes, et pour s'en offusquer, l'existence d'un *« protocole secret »* franco-soviétique sur l'octroi de crédits commerciaux. C'est ce protocole qui a *« fait échouer »*, selon le haut fonctionnaire, les efforts américains en vue de constituer, au sommet de Versailles, un *« front uni et solide »* pour limiter l'octroi de crédits aux Soviétiques. Nous avons été *« accablés »*, a-t-il dit, bien que les Français *« aient refusé de nous faire connaître la teneur »* du document.

La première surprise est pourtant que cette *« révélation »* soit faite par le Pentagone. On s'étonnera moins si on se souvient que le ministre américain de la défense, M. Weinberger, voulait la *« peau »* du secrétaire d'Etat américain, M. Haig (et l'a depuis obtenue), notamment à propos de ces crédits. Les Américains ont trouvé à Versailles des Européens unis contre la politique américaine de restriction (pour les autres) des exportations vers l'U.R.S.S. et ont accepté une prise de position commune inoffensive. Depuis d'ailleurs les procédures habituelles entre occidentaux, à l'O.C.D.E., ont normalement fonctionné.

La position française (et aussi celle des autres Européens) est pourtant claire. Elle est diamétralement opposée à celle de Washington : la France veut développer ses ventes à l'Union soviétique (mis à part les matériels stratégiques) avec laquelle elle a un déficit qui ira croissant dans les prochaines années. On ne voit pas ce qu'un *« accord secret »* ajouterait à cette divergence fondamentale. On ne voit pas non plus pourquoi M. Mitterrand garderait secret un accord inavouable conclu, toujours selon le Pentagone, par *son prédécesseur*.

L'explication tient peut-être dans une phrase rapportée par l'A.F.P. : *« Pour les Etats-Unis, a souligné le haut responsable, il est vital de forcer l'U.R.S.S. à payer ses achats à l'Ouest en monnaies fortes afin de réduire ses disponibilités nécessaires au renforcement de son arsenal. »* Autrement dit, la France (et les autres Européens sont dans le même cas) serait *« coupable »* de ne pas libeller en dollars ses contrats avec l'U.R.S.S. — M. D.

EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Quinze mille ouvriers noirs sont en grève dans l'industrie automobile

De notre correspondant

Johannesburg. — Après les mines d'or du Transvaal, qui furent le théâtre de violentes scènes d'émeutes la semaine dernière (*le Monde* du 9 juillet), c'est au tour de l'industrie automobile d'être frappée par le plus important mouvement de grève des dix dernières années. Depuis jeudi, *près de quinze mille ouvriers noirs* des usines Ford General Motors et Volkswagen sont en grève totale. Les quatre usines Ford du pays ont dû fermer leurs portes, en attendant la reprise des négociations prévues pour lundi prochain, et la production est complètement désorganisée chez General Motors et Volkswagen. Des scènes de violences se sont produites jeudi après-midi dans les ateliers et à la veille du week-end. L'atmosphère était très tendue dans toute la région de Uitenhage et Port-Elizabeth (province du Cap), où sont concentrées la plupart des industries automobiles.

Organisé par le syndicat des travailleurs alliés de l'automobile (NAAWU) le mouvement a été déclenché à la suite du rejet par les directions concernées de la revendication majeure des O.S. africains : porter le salaire minimum horaire de 2 rands (environ 12 francs) à 3 rands et demi. Les constructeurs offrent pour l'instant 2,15 rands seulement. Le NAAWU, syndicat régulièrement enregistré et reconnu par le gouvernement sous la dénomination de « *multiracial* », est essentiellement composé d'environ quinze mille travailleurs noirs. Membre de la FOSATU, la plus puissante fédération syndicale africaine du pays avec près de cent mille membres inscrits (trente mille seulement lors de sa création en 1979), le NAAWU avait notamment participé aux grands mouvements de grève de l'an dernier, qui avaient paralysé toute l'industrie automobile du pays. Le même syndicat avait également déclenché des arrêts de travail en avril de cette année après que la compagnie Ford eut licencié, pour raisons économiques, trois cent seize ouvriers, dont treize Blancs. Selon les spécialistes, les prévisions de vente d'automobiles pour cette année étant en baisse par rapport à 1981 (trois cent quatre-vingt-dix mille véhicules contre quatre cent cinquante mille l'an dernier, année record) une nouvelle vague de licenciements est à craindre.

L'industrie automobile sud-africaine, qui emploie environ deux cent mille personnes, utilisait jusqu'à une date récente à l'égard des mécontents la même technique que dans les mines : les grévistes noirs, dont beaucoup appartiennent à des syndicats qui rejettent l'enregistrement officiel, étaient licenciés. Ceux qui, l'an dernier, après la proclamation de l'« indépendance » du Bantoustan et du Ciskei voisins ont perdu leur *citoyenneté sud-africaine*, risquent en outre la déportation. Mais les patrons ont récemment découvert qu'eu égard à la spécialisation des ouvriers de l'automobile, leur remplacement ralentissait et compromettait la production. C'est cette position de force, ajoutée à un degré d'organisation croissant, que les grévistes entendent désormais mettre à profit.

PATRICE CLAUDE.

● *M. Robert Misrahi*, professeur de philosophie éthique et politique à l'université de Paris I, vient de rendre sa carte de membre du parti socialiste à M. Lionel Jospin, premier secétaire du P.S. Il s'intrigue de l'analogie que M. Mitterrand avait établie entre Oradour sur Glane et l'actuel combat des Israéliens, analogie qui risque selon lui, de favoriser une montée de l'antissemitisme en France.

En Union Soviétique

LES LIAISONS TÉLÉPHONIQUES AUTOMATIQUES AVEC PLUSIEURS PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE, DONT LA FRANCE, SONT SUPPRIMÉES

Moscou *(A.F.P.)*. — Les liaisons téléphoniques automatiques entre l'Union soviétique, la France, la R.F.A., la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Autriche et la Belgique, ont été supprimées jeudi 15 juillet par les autorités. Celles-ci avaient, le 1er juillet dernier, adopté des restrictions, qui n'ont jamais été officiellement annoncées à Moscou et qui portent sur des réductions sévères des circuits téléphoniques reliant l'U.R.S.S. à la plupart des pays d'Europe occidentale après transit par le central de Vienne.

Dans les chancelleries des pays concernés, on ne prend guère au sérieux les arguments techniques invoqués par les Soviétiques, et l'on est convaincu que cette décision s'inspire du souci des organes de sécurité de contrôler strictement les communications avec l'Occident

La multiplication des circuits téléphoniques, et surtout l'introduction de l'automatique pendant les Jeux olympiques de Moscou en 1980, ont singulièrement compliqué la tâche des services d'écoutes téléphoniques. Ces mesures sont à rapprocher des nouvelles dispositions prises par les autorités soviétiques pour limiter le séjour des étrangers en U.R.S.S.

En Mauritanie

PLUSIEURS MINISTRES CHANGENT D'AFFECTATION

Le gouvernement mauritanien a été profondément remanié mardi 13 juillet. Le colonel Moawiya Ould Sid' Ahmed Taya, qui demeure premier ministre et ministre de la défense, n'a pas expliqué les raisons des changements survenus au sein du cabinet, qui semblent plus techniques que politiques. Voici les nouvelles affectations :

Ministres :

— *Intérieur :* lieutenant-colonel Ahmedou Ould Abdallah (précédemment ministre de l'équipement et des transports) ;

— *Plan et aménagement du territoire :* lieutenant-colonel Aana Amadou Baba Ly (ancien contrôleur général d'Etat) ;

— *Finances :* Sidi Ould Ahmed Deya (ancien secrétaire général du gouvernement) ;

— *Industrie et commerce :* lieutenant de vaisseau Diop Moustapha (ancien ministre de l'information) ;

— *Mines et énergie :* M. Dieng Boubou Farba (économie et finances) ;

— *Santé et affaires sociales :* commandant Mohamed Mahmoud Ould Deih (commerce et industrie) ;

— *Culture, jeunesse et sports :* docteur Diagana Youssouf (santé et affaires sociales) ;

— *Information et télécommunications :* M. Mohamed Moktar Ould Zamel (mines et énergie).

Vice-ministres :

— *Affaires étrangères et coopération :* M. Mohamed Fadel Ould Dah (ambassadeur à Bagdad) ;

— *Intérieur :* M. N'Sgam Lirwane (gouverneur du Brakna) ;

— *Secrétaire général du gouvernement :* M. Ba Mahmoud (culture, jeunesse et sports).

Un vœu de la commission des lois de l'Assemblée nationale

De nouvelles garanties pour les contrôles d'identité

La commission des lois de l'Assemblée nationale a mis un point final, jeudi 15 juillet, à l'examen du projet d'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Des modifications ont été apportées à ce texte. Elles concernent essentiellement les contrôles d'identité et la possibilité qui serait désormais donnée aux tribunaux de condamner les petits délinquants à un travail obligatoire plutôt qu'à une peine d'emprisonnement. Les débats en séance devraient commencer le mercredi 21 juillet et durer trois jours.

A la suite de la querelle qui a opposé M. Badinter à M. Defferre à propos des contrôles d'identité, le gouvernement avait adopté un texte qui donne largement satisfaction au ministre de l'intérieur. Non seulement la police pourra continuer à procéder à de tels contrôles en cas d'infraction, mais le principe de contrôles *réalisés* préventivement, c'est-à-dire en l'absence de tout crime ou délit, est également admis sous réserve que *« la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée »*. De plus, ces contrôles préventifs ne pourraient avoir lieu que *« dans des lieux déterminés »*. Avec ces deux garde-fous, le gouvernement veut éviter le retour à des opérations « coup de poing » au cours desquelles n'importe quel passant ou voyageur du métro est dans l'obligation de décliner son identité, même si aucun péril apparent ne le justifie.

La commission des lois n'a pas bouleversé ce cadre général, mais elle a *renforcé* les garanties dont pourraient bénéficier les contrôlés. A l'initiative de son président, M. Raymond Forni, également rapporteur du projet, elle a adopté un amendement précisant que la police ne peut inviter une personne à décliner son identité que lorsqu'il existe un indice *« faisant présumer »* qu'elle a commis une infraction. Cette formule *« faisant présumer »* remplace les mots *« donnant à penser »* qui figurent dans le texte du gouvernement. Selon M. Forni, ce changement de termes *« aura l'avantage de limiter la marge d'appréciation de celui qui procède au contrôle »*.

Dans le même esprit, la commission a décidé qu'en cas de vérification, c'est-à-dire de conduite au commissariat d'une personne qui ne peut justifier de son identité, l'officier de police judiciaire qui procède à cette vérification doit noter sur le procès-verbal *« les motifs qui justifient le contrôle »*. Le texte du gouvernement l'oblige seulement à mentionner *« les conditions dans lesquelles la personne a été interpellée »*. Dans l'hypothèse de l'adoption en séance du texte de la commission, la marge de manœuvre des interpellateurs serait ainsi limitée.

D'autres amendements de même nature ont été adoptés en commission : le texte précise désormais que les contrôles d'identité seront eux-mêmes soumis *« au contrôle des autorités judiciaires »*, ce qui n'est pas superflu, mais n'aura probablement que des conséquences limitées (1). En cas de conduite au *commissariat, le contrôlé* pourra prévenir *« toute personnes de son choix »* et non plus seulement *« sa famille »*. Et lorsqu'il s'agira d'un mineur de dix-huit ans, celui-ci pourra, en cas de vérification, *« être assisté de son représentant légal »*. A défaut, le procureur de la République devra être immédiatement informé qu'un mineur est retenu de la sorte au commissariat.

Ces précisions ajoutent de nouvelles garanties au texte du gouvernement. Elles n'en altèrent pas l'esprit. Ainsi, la commission reconnaît, comme le gouvernement, la nécessité de procéder à des contrôles préventifs. En commission, seuls les communistes, par la voix de M. Guy Ducoloné, se sont opposés à cette *possibilité*. Sans résultat.

Le travail obligatoire plutôt que la prison

Les autres innovations apportées par la commission au texte du gouvernement sont relativement mineures. La plus nouvelle consiste à autoriser les tribunaux à condamner les petits délinquants à un travail obligatoire plutôt qu'à une peine d'emprisonnement. Une telle possibilité existe déjà notamment en Grande-Bretagne et dans l'Etat de New-York. En France, le droit actuel rend cette formule difficilement applicable, même si M. Pierre Arpaillange, procureur général de Paris, a récemment invité les procureurs qui dépendent de lui à tenter l'expérience (*le Monde* daté 13-14 juin).

Le texte adopté par la commission lèverait cet obstacle. Plutôt que de recourir à l'incarcération, les tribunaux pourront condamner les petits délinquants à accomplir, dans un délai maximal d'un an, un volume de travail de l'ordre de quarante à cent vingt heures, au profit d'une collectivité ou d'une institution, et ce à partir de seize ans. Ce travail d'intérêt général serait non rémunéré et des sanctions sont prévues contre ceux qui, après avoir accepté cette peine, ne tiendraient pas leurs engagements.

Il ne fait guère de doute que cette innovation, qui se situe dans le droit fil de la politique du gouvernement visant à limiter le recours aux courtes peines d'emprisonnement, notamment pour les mineurs, recevra en séance l'aval de M. Badinter. Quant aux retouches apportées par la commission aux dispositions sur les contrôles d'identité, elles n'altèrent pas non plus le texte du gouvernement et ne devraient pas susciter d'opposition de sa part.

B. L. G.

(1) Lors d'un colloque organisé le 23 mars 1980 par la C.F.D.T., M. Badinter, qui n'était pas alors ministre, avait déclaré : « *Le contrôle judiciaire sur les contrôles d'identité est une illusion.* »

● *Deux attentats à Lyon.* — Deux attentats commis au moyen d'explosifs ont eu lieu, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 juillet, contre deux entreprises de l'agglomération lyonnaise, les établissements Lesieur à Vaise et ceux de la Compagnie générale sucrière au sud de la ville. Ces attentats n'ont pas fait de victimes. Un groupe intitulé l'Affiche rouge a revendiqué ces actions dans un document retrouvé à la consigne de la gare de Lyon-Perrache où un texte dénonçait *« l'oppression des peuples du tiers-monde »* et où figurait également une carte de France mentionnant les noms de plusieurs firmes internationales dont les deux sociétés visées par les attentats.

Mort de M. Pierre Besse

ancien président de la Compagnie bancaire

M. Pierre Besse, président d'honneur de la Compagnie bancaire, est décédé le 14 juillet à Paris.

Né en 1914 à Paris, administrateur au ministère des finances en 1937, inspecteur des finances en 1942, secrétaire général du Conseil national du crédit de 1946 à 1957, M. Pierre Besse fut en 1955, directeur du cabinet de M. Pierre Pflimlin, ministre des finances en 1955.

Après un bref passage à la direction générale de la Société française des pétroles BP, il fut appelé par M. Jacques de Fouchier, fondateur du groupe de la Compagnie bancaire, à le seconder dans ses activités. Directeur général de ladite Compagnie bancaire depuis sa création en 1959, M. Besse en devint président du directoire en 1969 jusqu'à avril 1982, date à laquelle il prit sa retraite, à 68 ans, pour être remplacé par M. André Lévy-Lang.

Pendant toutes ces années, M. Pierre Besse, aux côtés de M. Jacques de Fouchier, a contribué à lancer des innovations reprises, ultérieurement, par la concurrence, notamment en ce qui concerne le financement du logement et de la construction : la création et le développement de l'U.C.B. ont donné une forte impulsion à l'immobilier depuis 30 ans, celle du CETELEM a permis l'essor du crédit à la consommation, peu connu jusqu'alors, avec une efficacité qui a dû beaucoup à l'informatique.

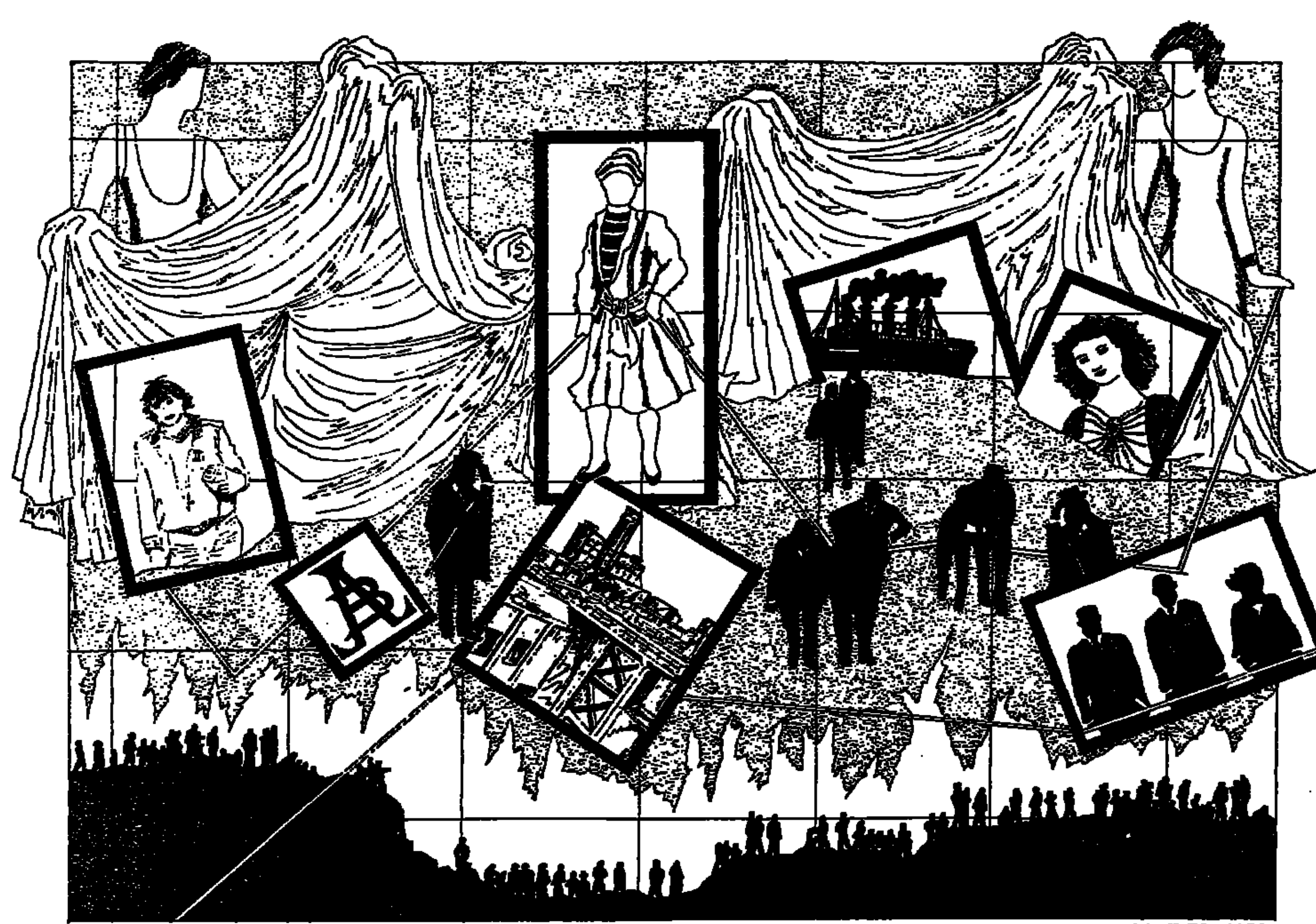
M. Jean-Yves Haberer, nouveau président du conseil de surveillance de la Compagnie bancaire depuis avril 1982, ancien directeur du Trésor et administrateur général du groupe nationalisé Paribas, n'a-t-il pas qualifié, dernièrement, de « laboratoire bancaire d'art et d'essai » l'établissement financier animé par MM. de Fouchier et Besse, le qualifiant « d'ensemble original, sans équivalent en Europe » ?

DOLLAR STATIONNAIRE 6,94 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes à la veille du week-end, les cours du dollar sont restés stables, à 6,94 F à Paris, et à 2,4925 DM à Francfort. Les opérateurs attendent tous la publication des chiffres de la masse monétaire des Etats-Unis pour la première semaine de juillet, qui devrait marquer une très forte augmentation, de nature à faire monter les taux, et le dollar.

Archéologie artificielle d'ALAIN BATIFOULIER

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à un illustrateur (voir pages III, VII, XI et XIV) et son hommage à un « invité » (page II).



ALAIN BATIFOULIER

Les voiles de seersucker blanc se soulèvent et le rideau de sable se déchire.
Le marin vénitien navigue parmi de curieux récifs.
Au-delà du mur opaque des collines, la lumière du soir se lève sur un palais croûté de ciment gris...

Le Monde
DIMANCHE

La science-fiction fait des adeptes

Cinéma, littérature, bandes dessinées : la « S.-F. » compte de plus en plus d'adeptes. Des « mordus » qui s'intéressent aux grands classiques comme aux jeunes auteurs.

CHAQUE génération rêve à son propre futur. Quel meilleur permis de rêver l'avenir que la science-fiction, cette littérature, jadis qualifiée de mineure, qui s'est depuis parée des plus belles lettres de noblesse ? Rêver l'avenir, mais aussi analyser le présent : tout comme Voltaire critiquait son siècle en utilisant la fable de Micromégas, les meilleurs textes de réflexion politique ou philosophique contemporains sont sans doute des récits de science-fiction. 1948 : George Orwell intervertit les deux derniers chiffres du millésime et c'est *1984*, cette magistrale réflexion romancée sur le totalitarisme. 1960 : en pleine guerre froide et menace nucléaire, Philip K. Dick écrit *Docteur Bloodmoney*, un récit hallucinant situé dans l'ère post-atomique, qui n'est pas sans rappeler le *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick.

1982 : qu'est-ce-qui bouge dans le petit monde clos de la « S.-F. » ? Première remarque : l'extraordinaire développement du cinéma et de la bande dessinée de science-fiction. *Star Wars*, *Rencontres du troisième type* ou les séries dessinées par Druillet ou Mœbius ont provoqué auprès du public un regain sans précédent pour la science-fiction. Mais le paradoxe est de taille. Comme du temps de George Orwell, il est possible d'intervertir les chiffres du millésime. Le cinéma de 1982 découvre la science-fiction de... 1928 ! Retour aux sources ? Mode rétro ? Peur du lendemain ?

Quelles qu'en soit les raisons, les excellents réalisateurs de films fantastiques ou de science-fiction que sont Lucas, Spielberg, Carpenter, De Palma, Laudis ou Craven, s'intéressent plus aux robots et aux guerres intergalactiques qui faisaient les beaux jours de la revue *Astounding* avant guerre qu'aux fictions spéculatives de John Brunner (l'auteur de *Tous à Zanzibar*, chez Robert Laffont) ou de Ian Watson (l'auteur de *l'Enchâssement*, chez Calmann-Lévy). Le cinéma de science-fiction, un pied dans l'avenir et l'autre dans le passé, affirme cette conception dérivative et populaire typique aux époques en crise.

Ainsi, John Carpenter, le réalisateur de *Halloween*, tourne en ce moment un remake de *la Chose d'un autre monde*, le célèbre film des années 50 de Christian Nyby et Howard Hawks adapté d'une nouvelle de John W. Campbel Jr, paru dans *Astounding science-fiction* en août 1938. George Lucas prépare *Star Wars III*, tandis que Nicholas Meyer, le réalisateur de *C'était demain*, tourne *Star Trek II*. L'effet de série joue à plein : il n'est pas question de tuer la poule aux œufs d'or quand le public en redemande.

A contrario, il faut tout de même citer les tentatives d'adaptation à l'écran des grands classiques de la littérature de science-fiction. Le mythique *Dune*, de Frank Herbert, longtemps confié aux bons soins de Jodorowsky, sera finalement tourné par David Lynch, auteur d'*Elephant Man*.

Le succès des « novelisations »

De même sortira en septembre en France la première adaptation cinématographique d'un roman de Philip K. Dick, décédé prématurément cette année : *Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?* dont Ridley Scott, connu pour la réalisation de *Alien*, a présenté quelques extraits lors du dernier Festival de science-fiction de Metz, en avril dernier.

Avec le cinéma, la bande dessinée de science-fiction s'est particulièrement imposée ces dernières années. Primat de l'image sur le texte ? Ce n'est pas un hasard si « B.D. », « S.-F. » et cinéma sont liés au point que, de *Superman* à *Conan*, en passant par *Flash Gordon*, tous les héros de bandes dessinées de science-fiction ont vu leurs aventures adaptées à l'écran. Jusqu'à Mœbius, alias Girault, qui a collaboré au dessin animé de René Laloux : *les Maîtres du temps*, adapté d'un roman de Stefan Wul *(l'Orpheline de Perdide*, « Fleuve noir »).

Côté albums, les collections de bandes dessinées de science-fiction fleurissent avec le même succès. Les *Humanoïdes associés* se sont même spécialisés dans le genre et éditent Philippe Druillet, Paul Gillon, ainsi que Jodorowsky et Mœbius, dont il faut citer la qualité des dernières rélisations : *l'Incal noir* et *l'Incal lumière*.

Ce regain de la science-fiction par l'image a-t-il profité à l'édition ? Oui et non.

ÉDOUARD BRASEY

(Lire la suite page III.)

Maison de rêve maison d'enfer

La publicité vantait la maison « conçue à l'ancienne ». Le teinturier et sa famille s'étaient laissé tenter. Depuis, ils déchantent. (Page IV.)

Les circuits de la décision médicale

L'ordinateur est aussi capable d'établir un diagnostic médical. Des expériences sont en cours en France et notamment à Rennes. (Page VIII.)

Umberto Eco, l'intellectuel dans le night-club

Pour le sémioticien italien, la théorie et l'observation de la vie quotidienne se mêlent. La place de l'intellectuel est dans les magazines et les discothèques. (Page IX.)

SI J'ÉTAIS...

Chronique du fantasme de la mégalomanie et des règlements de comptes imaginaires

Ah, si j'étais !...

par CATHERINE RIHOIT

SI j'étais Marilyn, je serais très belle mais si fragile !

Si j'étais Dieu, je serais bien embêtée.

Une nuit j'ai rêvé que j'étais Napoléon. Je plantais le drapeau américain au sommet de l'Anapurna. Je ne me sentais pas à mon aise.

Si j'étais Mme Thatcher, je me croirais obligée de porter des chapeaux tartignolles.

Si j'étais une fleur, ça serait pas le myosotis.

Si j'étais Groucho Marx, je serais assez contente. Jerry Lewis, ça pourrait aller aussi.

Si j'étais Mme Curie, je serais sur les timbres-poste.

Si j'étais Voltaire, je serais sur les billets de banque. Arrêtez, j'en peux plus !

Si j'étais un homme, je ne pourrais pas être une femme.

Si j'étais Calamity Jane ou Annie du Far-West, j'aurais des beaux pistolets, ah là là !

Si j'étais Jeanne d'Arc, je m'occuperais de mes moutons au lieu d'aller causer à ces Anglais qui ne méritent pas tant, ah non !

Si j'étais Elvis, ah, si j'étais Elvis ! Malgré sa fin tragique !

Les gens qui sont quelqu'un d'autre ont toujours une fin tragique.

Si j'étais moi, ah, si j'étais moi ! (Tais-toi, c'est pas ça qu'on te demande).

Si j'étais Casanova, je me rangerais des voitures. Ce qu'il a fait.

Si j'étais Mitterrand, je serais pas allée au Panthéon.

Si j'étais jeune, je referais pas les mêmes conneries. J'en ferais d'autres.

Si j'étais pêcheuse de perles, je les garderais pour moi.

Si j'étais tout, j'attraperais une indigestion.

Si j'étais la petite sirène, je m'achèterais des talons plats.

Si j'étais la petite marchande d'allumettes, je détesterais tout le monde.

Si j'étais Mark Twain, je recommencerais.

Si j'étais W. C. Fields, j'aimerais bien les petits enfants.

Si j'étais Chandler, ah, si j'étais Chandler, je boirais moins pour écrire plus, nom de Dieu !

Si j'étais James Dean. Point.

Si j'avais pas envie d'être quelque chose. Point.

Si j'étais morte, je ferais comme E.E. Cummings : start a worm-farm.

Si j'étais une rivière, je roulerais tout le monde.

Si j'étais un brin d'herbe, je ferais gaffe aux vaches.

Si j'étais Superman, je voudrais plus jamais redescendre.

Si j'étais Mrs Pankhurst, je le referais.

Les autres, tant pis pour eux.

Si j'étais les Etats-Unis d'Amérique, j'aimerais mon Arizona.

Si j'étais la mer, je changerais tout.

Si j'étais un rêve, je me réveillerais.

Si j'étais un platane, j'en aurais marre de l'école.

Si j'étais normale, ça serait pas plus gai.

Si j'étais toi, ah ! yakka, yakka !

Si j'étais *le Monde*, est-ce que je donnerais des devoirs de vacances comme ça ?

Si j'étais trois feuillets, je trouverais ça long.

Si j'étais une souris, je resterais dans mon trou.

Si j'étais une chatte, ça pourrait encore aller. Chienne de vie !

Si j'étais Eve, je la lui ferais bouffer.

Si j'étais Marx, je me retournerais dans ma tombe.

Si j'étais Violette Nozières, j'aurais la fleur au chapeau.

Si j'étais Freud, je viderais Œdipe.

Si j'étais une soucoupe volante, je m'étourdirais de plaisirs.

Si j'étais lubrique, ça me fatiguerait.

Si j'étais riche, je saurais pas quoi en faire.

Si j'étais pauvre, ah les salopards !

Si j'étais boat-people, on ne plaisante pas avec ça.

Si j'étais romancière, je serais absolument tout ce que je veux.

J'aurais des tas de personnages, tout ce monde-là marcherait à la baguette.

Ça serait dans leur intérêt.

Les personnages qui seraient vraiment très gentils, je leur donnerais une suite au prochain numéro.

Les autres, tant pis pour eux.

Ça serait comme ça. Quand je n'aurais plus envie d'être quelqu'un d'autre, je refermerais le cahier.

Silence jusqu'à demain.

On se console comme on peut. ■

COURRIER

PARTI PRIS

Beyrouth

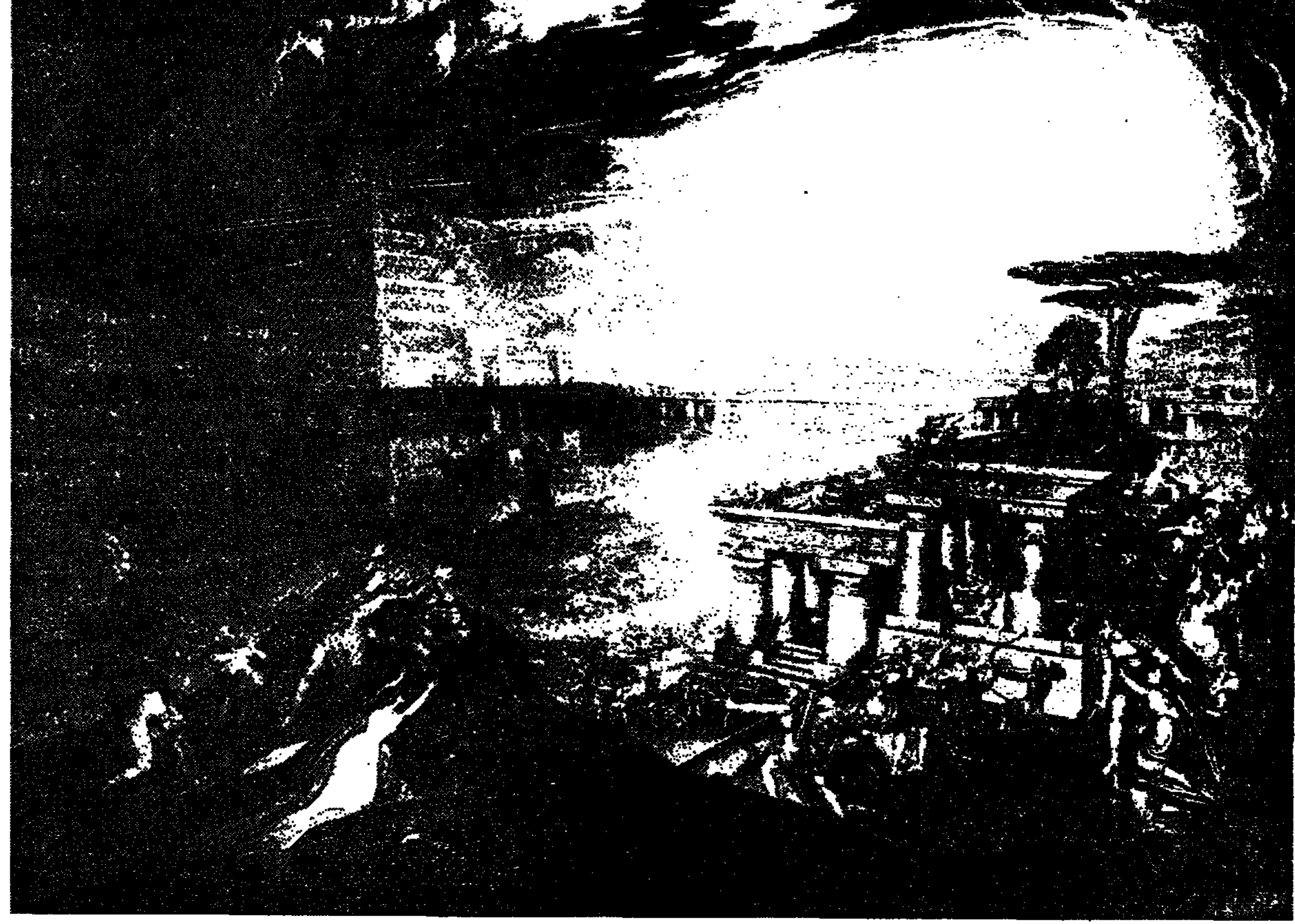
L'émotion soulevée par le martyre de Beyrouth-Ouest, réplique, à six ans d'intervalle, du drame de Beyrouth-Est, a certes des raisons humanitaires, comme elle a des raisons politiques.

Mais cette émotion a aussi des motifs moins conscients. Jour après jour, la télévision nous a présenté les ruines accumulées dans une grande cité moderne, une ville d'aujourd'hui, avec ses immeubles de grande hauteur, portant tous les signes de la civilisation technique de notre fin de siècle. Une ville identique à celles où nous vivons. Les vieilles bandes d'actualité ou les films sur la dernière guerre nous montrent régulièrement Berlin écrasée sous les bombes, Dresde anéantie par l'incendie, Londres matraquée par la Luftwaffe. Mais ce sont des villes d'hier et des visions d'un passé lointain.

A voir s'effondrer les immeubles du Beyrouth moderne, ses rues encombrées de carcasses de voitures et parcourues par les ambulances, on songe brusquement que ces villes, où nous jouissons de tant de protections apparentes, ces villes bourrées de techniques devenues familières, peuvent, elles aussi, devenir des lieux de combats acharnés, des cibles pour l'aviation et l'artillerie, sans même aller jusqu'à la destruction massive du nucléaire.

La raison et la politique nous assurent que rien ne laisse à penser que tel pourrait être, dans un avenir proche, le sort de nos cités. La vue de Beyrouth couverte de la fumée et de la poussière des explosions est pourtant un rappel, que nous le voulions ou non, de ce qui demeure toujours possible. C'est pourquoi à la pitié, parfois à l'indignation, se mêle une diffuse angoisse.

JEAN PLANCHAIS.



L'invité d'Alain Batifoulier : John Martin (1789-1854) : La destruction de Babylone (1834).

Assurances

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article « Assurances tous azimuts » (*le Monde Dimanche* du 27 juin 1982). Sur deux points, cependant, il m'a semblé que vous aviez été insuffisamment informés par certains de vos interlocuteurs.

1) Vous écrivez : « *Ultime avatar de cette tendance à la déresponsabilisation, le projet de réforme de l'indemnisation en matière d'assurance automobile, d'après lequel toutes les victimes d'accidents seraient indemnisées, qu'elles soient coupables ou innocentes. Mais, là aussi, la réparation serait limitée pour tous, et non plus illimitée pour les victimes innocentes.* »

Permettez-moi de vous soumettre trois observations.

La distinction des victimes « *coupables* » et « *innocentes* » est simpliste. La victime « *coupable* », c'est peut-être le piéton qui met le pied sur la chaussée parce que le trottoir est encombré. Mérite-t-il la mort qui peut en résulter ? Parmi les piétons, une enquête a montré qu'on a cinq ou six fois plus de chances d'être « *coupable* » avant dix ans ou après soixante ans qu'entre vingt et quarante ans.

Pourquoi ne considérer la « *culpabilité* » que du côté des victimes ? Parce que, depuis 1958, la responsabilité du conducteur fait l'objet d'une assurance obligatoire. Depuis ce moment, celui qui cause un dommage à autrui au volant en est responsable. En ce domaine, le droit civil (heureusement, il y a un droit pénal, mais il fonctionne mal) me dissuade non de tuer ou de blesser, mais de me faire tuer ou blesser, ce qui est bien inutile. N'accusez donc pas les partisans d'une réforme de supprimer la responsabilité civile : c'est fait par le législateur lui-même depuis vingt-quatre ans. Si vous voulez bien vous reporter à une étude publiée au *Dalloz* de cette année, page 103, vous verrez au contraire qu'il faut une réforme pour susciter une responsabilité à la charge d'un conducteur vraiment coupable.

Les projets n'entendent nullement limiter les réparations. Mais voulez-vous me dire comment on « répare » la perte d'un enfant ? Vous-mêmes écrivez : « *On pourra vous donner tout l'or du monde, jamais cela ne compensera la perte affective que vous aurez subie.* » Vous avez parfaitement raison. Si l'accident prive brutalement un foyer du revenu que lui gagnait la victime, il est essentiel que l'assurance en apporte la compensation aussi rapidement que possible, sans les procès qui sont aujourd'hui intentés dans 25 % des cas, qui entraînent des frais considérables et retardent pendant des années les règlements. Pour parvenir à ce résultat sans majoration des primes ou avec une faible majoration, il faut supprimer certains gaspillages, notamment réduire ceux qui découlent de la prétendue « réparation » de préjudices qui ne peuvent avoir aucun équivalent monétaire.

2) Je suis étonné — pour ne pas dire plus — que M. Patrick Sailly critique à votre intention la loi du 7 janvier 1981, « *qui a fait inclure les membres de la famille dans l'assurance automobile obligatoire* ».

Quand un mari, au volant, blesse sa femme, celle-ci n'a pas à l'« attaquer » devant les tribunaux. Elle demande une indemnité à l'assureur de son mari, ce qui est aussi normal que si celui-ci avait souscrit une assurance-vie. C'est au contraire la loi de 1981 qui met fin à une lacune scandaleuse de notre droit, énergiquement dénoncée à la Cour de cassation en 1976. « *L'assurance ne remplit pas sa fonction sociale* », avait alors déclaré l'avocat général Baudoin. Faut-il aujourd'hui déplorer qu'elle la remplisse moins mal ? Ne placez donc pas la réforme dans un cadre de déclin de la moralité publique ni du sens des responsabilités. Quand une mère de famille est au volant avec ses enfants dans la voiture, croyez-vous qu'elle sera moins attentive parce que ses enfants sont désormais couverts par l'assurance ?

ANDRÉ TUNC,
professeur à l'université de Paris-I.

Walkman

Puis-je exprimer dans vos colonnes une opinion différente de celle de Mme Hélène Garnot (*le Monde Dimanche* du 27 juin 1982) ?

L'appareil qu'elle décrit épargne, du moins au passant, l'audition involontaire d'une musique abjecte. La technique moderne à qui nous devons le poste à transistors permet aujourd'hui à l'amateur de vacarme de se promener avec un puissant magnétophone de la taille d'une petite valise. On le voit couramment en Angleterre.

Merci donc au jeune homme qui, grâce à son « walkman », s'isole en face de moi dans son rock'n roll. Nous n'aurions au reste rien à nous dire.

GUILLAUME ROBICHEZ
(Londres).

Mariage

J'ai lu avec intérêt, dans *le Monde Dimanche* du 4 juillet, l'enquête de Philippe Frémeaux sur le « mariage blanc ».

Votre collaborateur conclut avec justesse que le phénomène, marginal de toute manière, ne justifie pas une « *restriction des libertés* » que suggèrent d'aucuns, juristes purs et durs, prenant prétexte de ce que des « faux mariages » viseraient à détourner l'esprit de l'institution.

S'il est exact, pour reprendre les termes du sous-titre, que parfois (et alors ?) « *le mariage blanc se pratique pour hâter une intégration à la société française (immigrés) ou une mutation difficile à obtenir (fonctionnaires)* », il n'apparaît pas souhaitable que l'Etat pousse son souci maladif d'investigation policière jusqu'à contrôler les motivations des époux quand, jusqu'à preuve du contraire, il convient de réputer les institutions comme conçues pour rendre service aux citoyens, susceptibles de trouver en elles des cadres harmonieux d'organisation de leur vie privée, et non pour réglementer les comportements individuels. La « convenance personnelle », les consentements librement échangés suffisent. Sinon où allons-nous ?

Ainsi, dans l'hypothèse, que l'article n'envisage pas mais qui existe — quelques milliers de cas au moins, — du « mariage blanc » contracté par les homosexuels, l'état civil va-t-il s'autoriser à écouter aux portes des chambres à coucher ?

Si l'union d'un homosexuel avec un conjoint hétérosexuel, style Madeleine et André Gide, est moralement condamnable ou à déconseiller dans la mesure où l'une des parties n'a pas averti l'autre clairement des singularités de sa nature ou considère le passage devant maire et curé comme une panacée à ce que certain langage épiscopal nomme « infirmité », le « mariage blanc » peut aussi se conclure en pleine connaissance de cause.

Le « *mariage blanc pour hâter une intégration à la société* » (dans le souci de copier le modèle dominant, comme pour cause de nationalité étrangère ; c'est le thème du film *Un couple très particulier*, de Paul Aaron, dans lequel une lesbienne épouse un ami homosexuel qui, faute d'un permis de séjour, était menacé d'expulsion) ou « *une mutation difficile à obtenir* » peut se révéler, de fait, la solution la plus adaptée aux problèmes des homophiles.

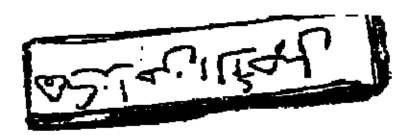
Au demeurant, les épousailles d'amis du même sexe, lorqu'elles sont légalement possibles, posent le même problème. Dans l'Etat du Colarodo, un fonctionnaire, relevant qu'aucune différence de sexe n'est expressément exigée par la loi pour célébrer un mariage, a uni Richard et Anthony, ce dernier australien. Mais les services fédéraux de l'immigration ont refusé de reconnaître la validité de l'acte et, conséquemment, de délivrer une prolongation de visa de séjour.

Cela pour affirmer que le mariage (autant que le célibat, d'ailleurs) est un droit, qu'il s'agisse d'un mariage bleu, blanc ou rose. Et que le seul fait de suspecter sa couleur réelle constitue le début d'une discrimination. On commence par interdire l'union avec un étranger, motif pris de ce qu'il pourrait éventuellement s'agir d'une façon détournée d'obtenir une naturalisation, alors que, dans l'immense majorité des cas, l'amour se situe à la base du désir de convoler, puis on pinaille sur les raisons déterminantes de certains mariages et, avant d'autoriser un « rapprochement de conjoints », on va bientôt s'interroger si l'institutrice de Dunkerque n'a pas épousé le gendarme de Saint-Tropez dans le seul dessein de s'installer sur la Côte d'Azur sans perdre son emploi, tandis que son mari dissimulerait sous le commode cache-sexe du mariage un goût pour les garçons.

Sous le couvert d'une pratique administrative, qui n'a pas la franchise raciste des législations des pays d'apartheid, on empêche, d'ores et déjà, dans la réalité, des mariages mixtes d'époux de nationalités et de couleurs différentes, et on sépare des amis de même sexe en n'autorisant pas les adoptions d'étrangers ou en ne renouvelant pas des permis de séjour. Ce qui est aussi monstrueux que de proscrire, dès le départ, par intervention du législateur comme par pression sociale, les mariages « inégaux » du prince et de la bergère, de la catholique et du musulman et même de « *la Belle et la Bête* », ou les mariages ne visant pas à perpétuer l'espèce : les unions de personnes âgées ou d'âges trop éloignés, voire les « mariages blancs » d'hommes et de femmes souhaitant vivre pour des raison religieuses la chasteté dans le sacrement qui les lie.

Toutes les hypothèses se rejoignent quand tout ce qui n'apparaît pas uniformément grisaille — « blancheur » du mariage, couleur de peau d'un conjoint, etc. — court le risque du « fichage ».

CHRISTIAN GURY
(Paris).



La science-fiction fait des adeptes

(Suite de la première page.)

L'« effet cinéma » n'est vraiment sensible que dans le cas d'adaptation cinématographique d'un roman ou, plus fréquemment, de ce qu'on appelle la « novelisation » de films, procédé consistant à rédiger un roman sur la base du scénario et à le faire paraître en même temps que la sortie du film. Cela a été le cas, par exemple, pour *2001, l'Odyssée de l'espace*, d'Arthur C. Clarke, dont la novelisation du film de Stanley Kubrick est devenue un succès de librairie : 310 000 exemplaires vendus dans la collection « J'ai lu ».

Pour Jacques Sadoul, directeur de la collection « Fantastique et science-fiction » chez cet éditeur, il s'agit d'un cas particulier. « *Généralement, les « novelisations » de films se vendent très bien lors des trois premiers mois correspondant à la sortie du film, mais sont complètement périmés et oubliés un an après.* » Les ventes dépassent souvent 100 000 exemplaires en trois mois, contre 35 000 pour un roman de science-fiction pur, mais la durée de vie du livre dépasse rarement celle du film dont il est inspiré. Pourtant, le livre d'Arthur C. Clarke excepté, ces adaptations n'ont généralement aucun intérêt « littéraire ».

Le récent regain pour une science-fiction « classique » ou dérivative a également profité aux collections de science-fiction de poche. Tandis que les luxueuses collections « Ailleurs et Demain », chez Robert Laffont, ou « Dimensions S.-F. », chez Calmann-Lévy, dépassent rarement des tirages de 7 000 à 8 000 exemplaires, « J'ai Lu » ne tire jamais à moins de 35 000 exemplaires et atteint parfois des sommets : 290 000 exemplaires vendus du *Monde des A.* de Van Vogt, 246 000 pour *Demain les chiens*, de Clifford Simak, et 245 000 pour *Bilbo le Hobbit*, de Tolkien (dont le cycle du *Seigneur des anneaux* a été adapté au cinéma sous la forme d'un dessin animé).

Des lecteurs avides et exclusifs

A eux deux, « J'ai Lu » et le « Fleuve noir » se partagent 40 % des tirages de l'édition de science-fiction, avec 2 millions d'exemplaires par an chacun (les autres éditeurs confondus faisant paraître environ 3 millions d'ouvrages). La recette est simple : des textes souvent populaires, des pochettes bariolées, une diffusion très large et des prix modiques (autour de 10 francs, contre 50 à 80 francs pour les collections « de luxe »). Tout cela a contribué à conquérir en quelques années un public beaucoup plus large, et en progression constante (+ 5 % par an).

Peut-on définir un lectorat-type de science-fiction ? Un sondage effectué du 24 février au 3 mars 1981 par l'IFOP pour le *Journal de la presse* livre à ce sujet des informations intéressantes. Si le cinéma ou la bande dessinée attirent le grand nombre, le public des lecteurs de science-fiction est relativement restreint. A peine 19 % des Français âgés de plus de quinze ans lisent au moins un livre de science-fiction par an (pour mémoire, seuls 63 % des Français sont des lecteurs). Un score assez faible lorsqu'on sait que 40 % des Français sont des lecteurs réguliers de bande dessinée.

Le « lecteur de base » de science-fiction est âgé de douze à trente ans, a suivi généralement des études supérieures et vit dans une grande ville. Sa caractéristique majeure est de ne lire presque exclusivement que de la « S.-F. », dont il suit avec avidité les nouvelles parutions. C'est un « mordu », un amateur fidèle de ce genre auquel il s'est intéressé très jeune, généralement à la suite d'un manque d'intérêt pour la « littérature générale ».

Combien sont-ils ? Les « fans » de « S.-F. » ne comptaient que 15 000 membres en 1950 ; ils sont plus de 100 000 aujourd'hui, et à peu près dix fois plus si on inclut les lecteurs plus ou moins réguliers. Autre signe des temps : il y a trente ans, les lecteurs de « S.-F. » étaient exclusivement des hommes, tandis qu'aujourd'hui 40 % des lecteurs de « S.-F. » sont des femmes. « *Cette féminisation du lectorat s'accompagne d'une féminisation des auteurs*, remarque Jacques Sadoul. *La nouvelle génération des auteurs de « S.-F. » aux Etats-Unis compte une très forte proportion de femmes.* »

Littérature de genre, la « S.-F. » est devenue une littérature d'auteurs : 52 % des lecteurs de « S.-F. » interviewés par l'IFOP achètent leurs livres en fonction de l'auteur, contre 14 % qui ne s'avouent sensibles qu'au prix de vente. La « S.-F. » est bien sortie du ghetto de la littérature de gare !

C'est ainsi qu'on peut dresser un palmarès de la cote des écrivains de science-fiction. Au sommet, on trouve les stars consacrées, essentiellement d'origine américaine : Philip K. Dick, Alfred E. Van Vogt, Isaac Asimov, dont chacun des ouvrages se vend à plus de 60 000 exemplaires. En dessous se situe la frange des écrivains anglo-saxons standards, dont les ventes moyennes oscillent de 40 000 à 45 000 exemplaires. Enfin, les bons auteurs de science-fiction français obtiennent le score très honorable de 30 000 à 35 000 exemplaires (en collection de poche).

La crise de la « S.-F. » spéculative

Ces chiffres ont conduit les éditeurs français à mener une politique d'auteurs, bien que ces derniers soient rarement fidèles et préfèrent naviguer entre les dix collections spécialisées dans la « S.-F. ». En 1970, Gérard Klein, directeur de la collection « Ailleurs et Demain » chez Robert Laffont, et lui-même excellent auteur de science-fiction, a édité le célèbre *Dune*, de Frank Herbert, dont 200 000 exemplaires ont été vendus à ce jour. Pour Robert Louis, responsable de la collection « Dimensions S.-F. » chez Calmann-Lévy, la « manne » est plutôt venue du côté des auteurs britanniques tels que Ian Watson ou J.G. Ballard (12 000 exemplaires pour l'édition originale de *Crash*, repris ensuite en poche).

La crise actuelle de ce qu'on pouvait appeler la « *science-fiction spéculative* » des années 70 a d'ailleurs durement frappé cette collection prestigieuse et chère.

Elisabeth Gilles, qui s'occupe de la collection au format de poche « Présence du futur » chez Denoël, a su prendre le tournant de la « hard science » qui sévit actuellement aux Etats-Unis : sciences exactes et psychologie. Mais les ponts ne sont pas coupés : la collection de Denoël a réussi un beau coup de filet en éditant le dernier Ballard *(Salut l'Amérique)* et la trilogie romancée de Philip K. Dick, inaugurée par *Sivah*, et dont le troisième tome sera posthume. Même le « Fleuve noir », traditionnellement contingenté dans la science-fiction populaire purement dérivative, se lance à présent, sous l'impulsion de Patrick Siry, son directeur littéraire, dans la « chasse » aux auteurs réputés, tel que Michel Jeury.

Non, il n'est pas de bonne science-fiction qu'américaine. La « S.-F. » française existe, et se porte de mieux en mieux. Souvent spéculative, poétique et tournée vers l'avant-garde, elle a droit de cité à côté des Theodore Surgeon et autres Philips José Farmer. Ainsi, Philippe Curval, seul écrivain français à avoir obtenu le prix Apollo en 1976 pour *Cette chère humanité* (Robert Laffont), a toujours eu pour objectif de « *faire de la « S.-F. » une littérature majeure* ». Son œuvre fait alterner les récits de science-fiction purs avec des romans tels que *Y'a quelqu'un ?* (Calmann-Lévy) où il s'interroge sur l'intrusion de l'imaginaire dans le quotidien.

Dominique Douay, actuellement attaché au cabinet de M. Georges Fillioud, écrit depuis dix ans des romans complexes où il analyse, grâce aux métaphores que lui fournit la « S.-F. », les mécanismes du pouvoir ou la recrudescence des maladies mentales dans les sociétés modernes. Il a longtemps fait partie de ce que l'on a appelé après 1968 la « nouvelle science-fiction française », qui traitait de thèmes fortement engagés politiquement. Plus qu'un réel mouvement de fond, cette période « *n'a été qu'une mode sans lendemain* », estime Dominique Douay tandis que Philippe Curval parle *d'« épiphénomène »*.

« Une certaine cohérence dans le délire »

Avec son quatrième roman, *Sommeil de sang*, Serge Brussolo s'impose à trente et un ans comme l'un des auteurs actuels les plus imaginatifs. Il est aussi l'un des plus fêtés, puisqu'il a été primé par le Grand Prix de la science-fiction française en 1979 pour sa nouvelle *Funyway* (in *Futurs au présent*, Denoël) et en 1981 pour son roman *Vue en coupe d'une ville malade* (Denoël), avant d'obtenir cette année le *Graoully d'or* au Festival de Metz pour *Sommeil de sang*. « *Je ne sais pas ce qu'est la « S.-F. », et je ne tiens pas à le savoir*, déclare-t-il avec ambiguïté. *La « S.-F. » m'apporte une liberté totale, et c'est à moi d'apporter une certaine cohérence dans le délire.* »

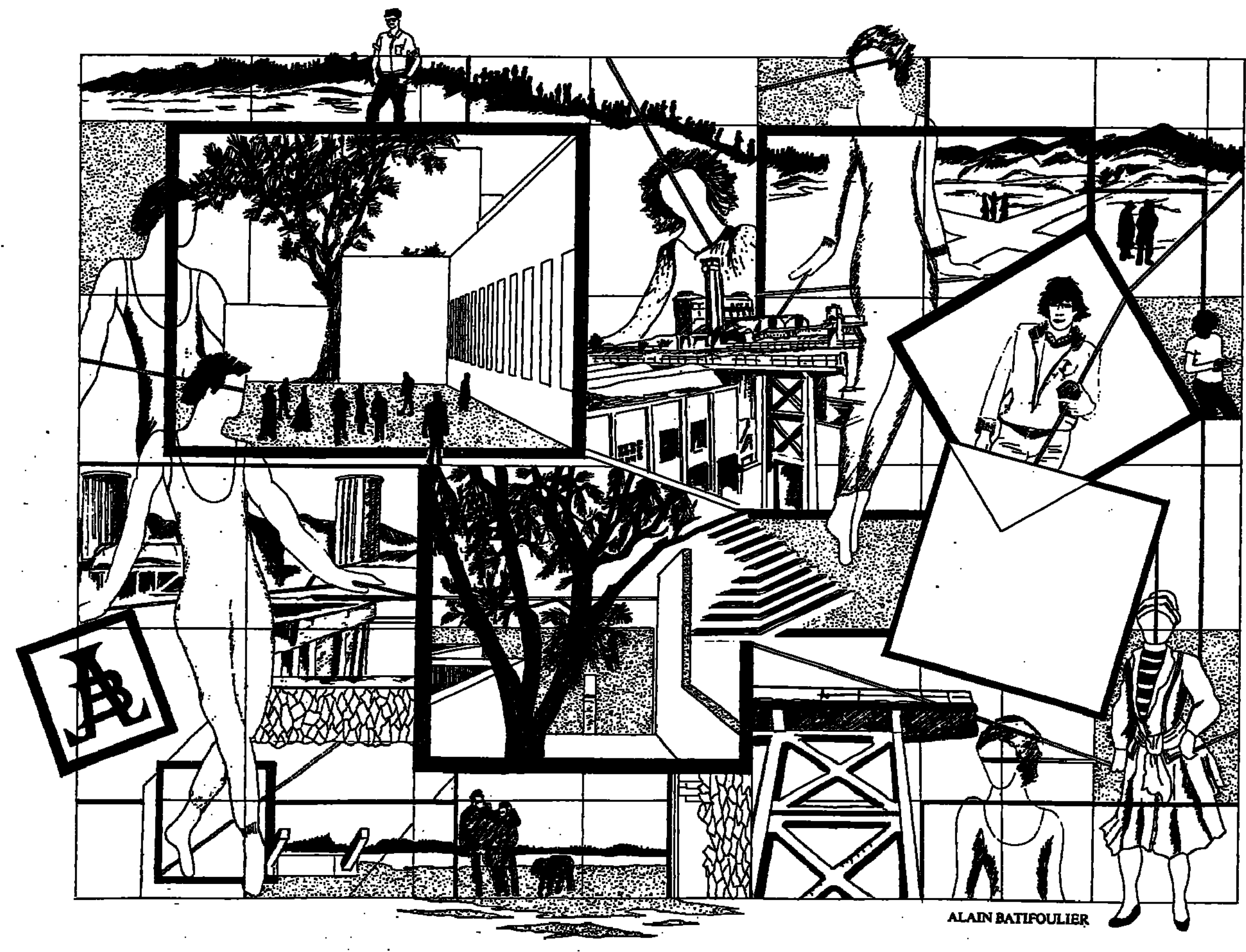
Quant au benjamin, Emmanuel Jouanne, qui vient de publier son premier roman, *Damiers imaginaires* (Denoël), à l'âge de vingt-deux ans, il avoue comme ses aînés être venu à la science-fiction par désintérêt pour la littérature générale et le roman « classique ». Pour lui, les mots de la « S.-F. » entraînent une forme de perception particulière. « *Ce qui m'intéresse, c'est de trouver, à partir de deux mots aux sens opposés, un troisième mot intermédiaire et d'en faire un concept, ou un personnage* ». Etudiant en philosophie, la « S.-F. » est pour lui le média privilégié pour traiter des concepts aussi divers que les réalités variables, l'idée de mensonge ou l'incompréhensibilité.

Philip Goy, enfin, physicien au C.N.R.S. et auteur du *Livre Machine*, utilise les paraboles de la « S.-F. » pour analyser et « réactualiser » des thèmes tels que l'Ancien et le Nouveau Testament, le gauchisme ou le marxisme-léninisme. Pour tous ces auteurs, la « S.-F. » est une littérature d'idées avant d'être une littérature de mots. C'est un genre à part entière qui consiste à écrire de manière logique des récits échevelés.

Pourtant, si l'édition de « S.-F. » marche bien, les revues spécialisées sont malades. Tandis qu'aux États-Unis des revues comme *If* ou *Galaxy* vendent à 60 000 ou 80 000 exemplaires chacune et que *Omni* atteint 1,3 million d'exemplaires, la revue française *Fiction*, qui vendait 15 000 exemplaires il y a dix ans, n'en vend pas tout à fait la moitié aujourd'hui et *Galaxy*, qui tirait aussi à 15 000 exemplaires en 1977, s'est arrêtée depuis, faute de lecteurs.

Malgré tout, Daniel Riche, ancien rédacteur en chef de *Fiction*, a tenté l'aventure de créer une nouvelle revue trimestrielle de science-fiction et fantastique intitulée *Orbites*, dont le premier numéro est sorti en février de cette année. Au sommaire : Arthur C. Clarke, Ian Watson et un dossier sur la science-fiction chinoise. Dans son éditorial, Daniel Riche indique que son objectif est « *inscrire le fantastique et la science-fiction dans le mouvement général des idées en les confrontant à l'histoire, à l'anthropologie, au politique, à la psychanalyse, à la linguistique, à la poétique ou tout simplement aux autres champs d'expression romanesque contemporains. Et amuser aussi, « dépayser », distraire, envoûter, informer...* » *Vaste programme !* ■

ÉDOUARD BRASEY.



ALAIN BATIFOULIER

... Un palais bizarrement creux, aux armatures imprécises. Le voyage archéologique commence, au retour indécis, guidé par les rayons lumineux des elfes transparents. Et pourtant, on semble ignorer la nouvelle : des passagers nouveaux arrivent !

TRANCHES DE DRAMES

Maison de rêve, maison d'enfer

ACCROCHÉE à une colline dominant une vallée verdoyante, *elle est là, cette* maison, pour laquelle se battent depuis cinq ans propriétaires et promoteur, experts et avocats... Vaste, cossue, un tantinet prétentieuse avec ses deux tourelles et ses dépendances en forme de donjon. Narquoise au milieu des pierres, des herbes sauvages et des coquelicots, elle assiste au ballet des lettres recommandées et à la ronde des experts : désertée avant même d'être habitée, vieillie avant d'être achevée...

Il y a deux sortes de propriétaires : ceux qui recherchent les vieilles pierres et ceux qui leur préfèrent le neuf. M. et Mme Ferquin, teinturiers de leur état, font partie de la deuxième catégorie. Non par coup de tête, car on n'est pas très porté sur les coups de tête dans la famille Ferquin, mais plutôt par raison. L'ancien, les Ferquin l'ont essayé avec une résidence secondaire où, pendant plusieurs années, ils ont passé *leurs moments de loisir. Quand ils* ont décidé de quitter l'appartement de fonction de la teinturerie familiale située en plein centre *d'Évreux, ils ont fait un bilan.* D'un côté les avantages, de l'autre les inconvénients. La balance n'a pas penché du côté de l'ancien : *« Il y a toujours quelque chose à refaire malgré les rénovations,* explique Mme Ferquin. *Avec le neuf au moins, il n'y a pas de gros frais pendant un bon nombre d'années... »* C'est du moins ce qu'elle était en droit d'espérer !

La recherche pour le site idéal a alors commencé et puis, un beau matin, le choc : les Ferquin découvrent dans une publicité luxueuse sur papier glacé des maisons « conçues à l'ancienne », par, c'est écrit, *« un artiste en maisons »... Enfin un peu de rêve* dans une vie sans fanfreluches à Évreux l'austère. Évreux parcourue par les guerres, détruite et reconstruite une demi-douzaine de fois, à la fois trop près de Paris et pas assez loin. *« Ce fut un coup de foudre entre les époux Ferquin et le promoteur, M. Henri Barret »,* raconte le notaire des premiers, M. James Levasseur. M. Levasseur a souvent eu affaire à M. Barret ; aussi a-t-il, du moins *l'affirme-t-il,* conseillé aux époux Ferquin de faire preuve de grande rigueur pour canaliser sa fougue artistique. Le 1er décembre 1975, *un compromis a été signé,* compromis dans lequel le promoteur vend un terrain dont il est propriétaire et s'engage à construire une maison individuelle à usage d'habitation principale.

L'artiste et le teinturier

L'affaire est définitivement conclue en juin 1976 avec l'acte de vente *« en l'état futur d'achèvement »* dans lequel M. Barret s'engage à livrer une maison complètement achevée à l'exclusion (objet de querelles par la suite) des travaux d'électricité intérieure, des travaux de plomberie, de l'achat et de la pose des appareils sanitaires ainsi que de toute l'installation de chauffage. *« Il est précisé,* raconte Mme Ferquin, *que ces travaux devront être terminés à la remise des clés et ne devront pas retarder la livraison, prévue pour juin 1977. »*

Comme la plupart des coups de foudre, celui-ci n'a pas résisté *aux réalités quotidiennes. Les différences étaient trop grandes en*tre l'artiste et ce couple de commerçants perfectionnistes et volontaires. *Les premiers accro*chages surgissent dès l'arrivée du bulldozer : le terrain n'est pas *borné, et l'engin, travaillant en* aveugle, grignote sur la propriété voisine. Les Ferquin rachètent, sans trop rechigner, la partie concernée. Et ils ne renâcleront pas beaucoup plus quand, découvrant que le promoteur désire faire passer un chemin au milieu de la propriété, ils agrandissent à nouveau leur terrain. Mais lorsque le charpentier interrompt ses travaux (pendant cinq mois), laisse le chantier sans toiture — livrant *ainsi aux intempéries les bois,* les sols et les isolations des murs en polystyrène qui se gonflent d'eau, — ils n'hésitent plus et envoient *lettres recommandées et huissiers* ... Le début d'un processus infernal : à chaque retard, chaque défaut, le couple fait intervenir la « machine à preuves », et le dossier s'épaissit avec une rapidité étonnante. Impossible de tout citer.

Mme Ferquin n'hésite pas à interrompre son travail à la teinturerie pour faire faire le tour du propriétaire. Isolée sur sa colline, la demeure montre ses imperfections, ses vices de construction (au choix selon que l'on estime les maux guérissables ou irrémédiables).

Fissures et donjon

Les sujets de querelles commencent avec le sol (quelle en est la réelle nature ?), le nivellement du terrain et les fondations visiblement posées sur la pierre et d'une hauteur manifestement inégale. On peut suivre au fur et à mesure de l'avancement des travaux *les nombreuses « rectifications »* opérées pour pallier ces défauts de mise à niveau : marche insolite, fenêtre coupée en deux *pour qu'on puisse l'ouvrir...*

Chauffage central, poutres, sols et isolations ont vieilli avant *l'âge et souffrent de dégâts* causés par la pluie, qui a pénétré, pendant de long mois, par les ouvertures béantes. Autour des poutres qui embrochent les murs et aux cadres des fenêtres passent le jour et le vent. Impossible d'ouvrir certaines portes. Le même spectacle s'offre au premier étage avec, en plus, des fissures tellement larges dans les cloisons que l'on peut sans forcer y passer un petit bâton. Fissures également au niveau des donjons. Pour les époux Ferquin, celles-ci prouvent un affaissement de la dalle du premier étage.

Et pour bien montrer aux visiteurs que, contrairement à ce que le promoteur déclare, *« il n'y a pas de treillis et de chaînage périphérique »* pour maintenir dalles et donjons, M. et Mme Ferquin ont percé quelques trous dans le mur. Ceux-ci permettent également de constater que l'épaisseur déclarée n'est pas respectée. Selon un expert judiciaire spécialiste en chauffage central nommé par *le tribunal de grande instance* d'Evreux, il faut 3 000 litres de fuel par mois pour chauffer les 230 m2 d'habitation sans pouvoir *dépasser 17 °C... Et, le 11 mai* 1981, la préfecture de l'Eure, à la suite d'une enquête de la direction départementale de l'équipe*ment, a porté plainte contre le* promoteur pour non-respect des règles de construction et non-respect du code de l'urbanisme. Mais l'amnistie décidée après l'élection présidentielle a stoppé la procédure.

Selon les époux Ferquin, *la maison est inhabitable.* Faux, répond le promoteur. Au tribunal de grande instance, on n'a toujours pas tranché, et les experts succè*dent aux experts. En septembre* 1978, M. Marchand est saisi par ordonnance de référé en qualité *d'expert judiciaire.* Dans ses conclusions, déposées en décembre 1978, *« il estime la construction inachevée »* et, explique Mme Ferquin, *« laisse au tribunal le soin de déterminer le préjudice financier pour non-jouissance jusqu'à finition des travaux de réfection et de réparation ».* De son côté, en septembre 1978, le promoteur obtient, en référé, la nomination d'un expert judiciaire pour établir les responsabilités entre *le promoteur et ses entrepre*neurs, mais il n'aurait, semble-t-il, pas rédigé de rapport.

Un marathon judiciaire

En juin 1979, trois architectes experts judiciaires entrent à leur tour en scène. *« C'est à cette époque que nous avons appris,* souligne Mme Ferquin, *que l'ordre des architectes a refusé la qualification à M. Barret, qu'il n'a aucune assurance et que certains de ses entrepreneurs sont en règlement judiciaire ou sous syndic. »* Plus d'un an après, les experts concluent leurs travaux en estimant la maison inhabitable, dangereuse et à démolir... Note de frais d'expertises : 34 751,80 F à la charge des époux Ferquin, qui, après avoir déjà payé de nom*breuses factures,* refusent de régler celle-là.

En outre, le juge ne se prononce pas sur leur rapport, mais décide de nommer trois nouveaux experts, qui n'ont toujours pas achevé leurs travaux. *« Nous avons la prétention de dire que nous nous sommes battus honnêtement depuis de longs mois,* clament les Ferquin. *Mais on nous oblige à une mascarade que nous avons de plus en plus de mal à assimiler à un juste procès... On se réveille le matin avec l'angoisse. Nous vivons un cauchemar ! »*

Désirant connaître l'avis de M. Henri Barret, nous avons essayé en vain d'entrer en contact avec lui. Il semble qu'il ait cessé ses activités. Bien qu'acceptant de nous recevoir, son avocat à Evreux, Me Bernard Mauduit, qui représente *Me Michel Petit-Perrin* du barreau de Paris, ne désire pas, dans un premier temps, parler du dossier, l'affaire étant en *cours. Selon lui, « le procès est faussé, c'est un procès banal qui s'est transformé en polémique personnelle et en campagne de dénigrement systématique... »* Son client, explique-t-il, est *« tombé malade à cause du procès qui lui est fait ».*

Tout le monde à Evreux reconnaît que l'affaire dure depuis trop longtemps. *« Pourquoi cela ? »* interroge le notaire, M. Levasseur. *Pourquoi prendre tant de temps pour trancher ? »* Une chose semble certaine : Mme Ferquin y est involontairement pour quelque chose. Persuadée de son droit, elle s'entête ; plus elle s'entête, plus elle irrite. Détestant l'à-peu-près, elle dénonce l'amateurisme, le rafistolage. Rien ne lui échappe, et, comble de comble aux yeux de certains notables de la ville, elle n'hésite pas à ameu*ter la presse ! Pis,* elle s'occupe de l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.), et plus précisément du dossier construction... *A ce titre, elle aide et conseille* des propriétaires qui s'estiment floués par des constructeurs. Ce n'est pas un procès qu'elle suit, *mais plusieurs. Le bras-de-fer en*gagé la dépasse et dépasse le litige d'origine. ■

CHRISTIANE CHOMBEAU.

PUBLICITÉ

Le vélo à toutes les sauces

Relancé par les « verts », vanté par les médecins, le vélo est la proie des publicitaires. De l'automobile à l'immobilier en passant par la cigarette, la banque et l'agence matrimoniale, il en voit de toutes les couleurs.

ECOLOGISTES, bouchez-vous les yeux et les oreilles ! Le vélo, dont vous faites un symbole, sert aujourd'hui à *tout,* même à promouvoir l'usage de l'auto. Que le Tour de France se révèle un match Renault-Peugeot autant qu'un match entre géants de la petite reine n'a rien de surprenant : les constructeurs d'autos ne fabriquent-ils pas des deux-roues ? Mais quand sur TF 1 une « pub » loue les mérites de la Métro, laquelle *« se faufile comme un vélo »,* il est temps d'être tout ouïe.

Le caractère pratique et peu onéreux du vélo obsède les publicitaires. Sur Europe I, *« Lancia est la voiture économique, et en plus, on rentre un vélo dans le coffre »,* à l'image de la Fiat Panda, que les quotidiens présentent comme *« un petit camion »,* avec son mini-vélo non replié derrière le siège avant. Et si le coffre de la Renault 4 est plein, un dessin vous montre un vélo sur le toit. *« Quatre jours pour apprendre la Samba »* de Talbot, annonce la presse lyonnaise : pour attirer le client, on lui offre de gagner chaque jour un vélo chez les concessionnaires. Dans le but *d'inciter à venir admirer* « les plus belles autos d'occasion », *la Stampa* de Milan s'empare d'un des plus jolis mannequins de Turin *monté sur un vélo...*

Transport encore, une compagnie aérienne (K.L.M.) *« vous emmène à la fête des fleurs au pays des fleurs »,* avec une page dans divers périodiques montrant, en particulier, un couple à vélo. A la R.A.T.P., on vante les mérites de la *« deuxième voiture »,* mais sur le petit écran un cycliste vient percuter l'arrière d'un bus parisien. Enfin, la S.N.C.F., sur deux pages, dont la gauche montrant une famille à vélo, celle de droite un train en pleine nature... vous invite à *« prolonger vos dimanches ».*

Jumbo cite, parmi les services offerts à sa clientèle : *« Trouver une bicyclette pour se déplacer dans New-York » (le Monde* du 21 mai 1977). Irish Continental Line cite le vélo en tête de son annonce *(le Monde),* parmi les sports à pratiquer, en ajoutant : *« Comment diable vous passer de votre voiture en Irlande ? »* Touropa, elle, place dans *le Point* un tandem à la « une » de son « catalogue des mille et un circuits ». Sur le thème : *« Elle n'est pas celle que vous croyez »,* l'Amérique vous invite à aller la découvrir avec un couple de cyclistes sur toute une page du *Monde* (4 février 1978).

Barème et contraceptif

Cajolé par l'auto, le vélo triomphe sur toute la ligne dans l'immobilier. On le voit partout, depuis l'enfant le cartable sur l'épaule devant la villa clés en main jusqu'au jeune homme à vélo la raquette de tennis sur le bras. *« Vivez à l'air pur »,* à 12 kilomètres de Lyon (avec quatre enfants juchés sur une même bécane), insiste Bron Immobilier. Quant aux « nouveaux constructeurs », on les croirait militants de la Fubicy, la Fédération française des usagers de la bicyclette : *« Habiter à la campagne et aller travailler à vélo ! » (le Progrès* du 22 février 1981). L'Association pour la promotion de la Lorraine *(le Point)* inscrit le vélo au chapitre « Loisirs et culture » dans son annonce. En 1976, la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau plaçait un cy*cliste en gros plan sur ses pla*cards du *Progrès* : une publicité honnête, son réseau de pistes cyclables s'élevant aujourd'hui à près de 30 kilomètres.

Au tour des médecins de souffrir. En 1975, le vélo servit en gros plan à la publicité des cigarettes Royale et Kim. Le ministère de la santé répondit : *« Arrêtez de fumer »,* mais, en octobre 1980, dans *Vital,* où le vélo n'occupait que 2 centimètres carrés...

Pour le reste, grâce au vélo, vous vendrez n'importe quoi. Un fabricant d'appareils pour gymnastique affirme : *« Quelques minutes d'Avira remplacent plusieurs kilomètres à bicyclette »,* ce qui reste à démontrer. Le Fitness club montre un cycliste, la langue pendante, zigzaguant sur la route : *« Trois heures sur un vélo, ou alors... Fitness » (Journal Rhône-Alpes).* Recordil, agent de traitement de la maladie coronarienne, place un vélo dans un coin de son annonce du *Quotidien du médecin.* Le baume Algipan et Lao-Dal *(l'ami de vos muscles)* utilisent naturellement le vélo, de même que Vittel, pour montrer un couple dans une forêt de la station, et Quickies (disques lotion).

On nous l'offre !

On est à peine surpris de voir Prairial (lotion capillaire) sur Antenne 2 et Molysel, dentifrice, s'emparer du vélo, ce dernier dans *Caducycle,* la revue des médecins... cyclistes. Sa pratique ne présente pas de contre-indications, à en croire Théa, serviette très mince et très absorbante *(Femme pratique)* ou Nett-Mini (TF 1), sans oublier la publicité Ovanon, contraceptif féminin *(le Quotidien du médecin).* Et, grâce à Avon *(le Monde)* et à Wizard (qui appelle à la rescousse Aznavour sur TF 1), on sait maintenant que le vélo sent bon.

Et puis, c'est appétissant le vélo. Un peu de Viandox ou de Perrier pour vous décrasser, avant de vous rendre chez Georges, un restaurateur parisien *(le Monde* du 3 décembre 1981) — à moins que vous n'ayez acheté vos provisions chez Félix Potin — zeste de margarine Planta, un petit pot sorti de la yaourtière Seb, un fromage Samos 99, suivi d'un Babybel, et d'une crème au chocolat Dany, assortie d'un verre de lait en poudre Gloria, et vous grignoterez un Nuts. Comme boisson vous avez le choix entre Kanterbrau, Vittel, et la chicorée Leroux. Pour finir, vous enfourchez votre vélo pour gagner la Fête du vin français, de *la table et du terroir (le Monde* du 15 avril 1978).

Et en prime on vous l'offre, ce vélo de vos rêves. On ne compte plus les quinzaines commerciales ou autres « campagnes promotionnelles » utilisant les vélos, exemplaires à gagner à la clé. Le vélo, c'est l'avenir : les constructeurs qui firent faillite dans les années 50 et 60 s'en retourneront dans leurs tombes. La contagion gagne la chimie (Bayer), avec un *« sans fantaisie la vie serait uniforme »,* l'outillage perfectionné (Facom), la photocopie (Rank-Xérox), la photo (Agfa-chrome), l'ordinateur (Apple) *« Nous avons créé un vélo d'un nouveau genre »,* les télécommunications *(Bell System)* et une agence de recrutement du personnel (Cati-Gsi). Mieux, le vélo ne fait plus « fauché », une révo*lution à mettre à l'actif* du C.C.F., du Crédit lyonnais, de la B.N.P., de la Landes Bausparkasse (R.F.A.), de la *Caisse d'épargne, du Crédit* agricole.

Economique, pratique, agréable, symbole de l'air pur, de l'habitat où il fait bon vivre, excellent pour la santé, utilisable à tout moment, inodore et insonore, moderne et rétro, huppé mais populaire, à la mode, rassurant, dynamique, neuf, romantique, féminin, champêtre, produit mondial utilisable par toutes les couches sociales, les publicitaires sont aux petits soins pour lui, et cela dure depuis huit ans. En R.F.A., on l'utilisa même pour la campagne des législatives de 1980 : une affiche géante des chrétiens-démocrates montrait quatre piétons et un couple à vélo dans la rue. Et en 1975, peu après la « révolution des œillets » et la fin de la dictature, les publicités en faveur du tourisme vers Lisbonne présentaient des jeunes juchés sur un tandem avec cette accroche : *« Portugal, tout prend un goût de liberté. »* Après tout, révolution et vélorution ne s'écrivent-ils pas avec les mêmes lettres ? ■

MICHEL DELORE.

CROQUIS

Mort d'un village

Les cloches de l'église ne sonnent que pour les morts, jamais pour les naissances et les mariages. Il n'y a plus d'école ni de curé. Les maisons vétustes sont transformées une à une en résidences secondaires.

Dans ce village perché à 900 mètres d'altitude au cœur des Pyrénées, sur trois cents habitants au siècle dernier, il en reste trente aujourd'hui, pour des centaines d'hectares de forêts, de pics et d'herbages. Les anciens se souviennent du jaune des champs de blé entourant le village, maintenant enfoui sous l'herbe verte. Les métiers à tisser ont été brûlés depuis longtemps, ils ne servaient plus à rien et prenaient trop de place. Les torrents coulent sous des moulins à eau en ruine qui pouvaient à la fois moudre le blé en farine, presser les pommes pour le cidre et scier les arbres en planches.

Les pêchers acclimatés à cette altitude ont disparu devant l'humidité croissante. Un à un les vieux meurent, les jeunes sont partis à la ville depuis trente ans, et le seul couple resté est sans enfants. Les célibataires en sabots tirant leur âne, harassés et épuisés, montent et descendent la montagne ; ils n'ont de place ni dans la société urbaine ni dans la société montagnarde disparue. Personne n'a voulu d'eux et de leur fumier collé aux sabots, personne ne voudra de leurs terres où aucune route ne mène. Les derniers habitants disent : *« Bientôt les ours seront à notre porte... »*, mais les ours sont encore moins nombreux qu'eux... Des jeunes installés, ils ont l'impression qu'ils ne font rien, et ils ajoutent : *« Ils ne sont pas d'ici, nous étions là avant eux. »*

On a enlevé la vieille croix de pierre au milieu de la place qui empêchait les voitures de tourner, car la route s'arrête là. Les épiciers, les bouchers, et le boulanger montent en camionnette. Personne ne cultive plus, les fours à pain tombent en ruine, dans ce village sans commerçant qui vivait encore en autarcie il y a cinquante ans.

Un vieil homme ayant vendu ses brebis, sa brouette et son seau à eau abandonnés, inutiles, les trois pins à côté de l'église romane fermée, le bruit de mine des routes pour les coupes de bois, des barbelés clôturant les vaches de l'été, tout ce qu'il reste d'un village de montagne...

MICHEL JOURDAN.

« Ch'garde »

Quand « ch'garde » passait sur sa bicyclette, coiffé de son képi réglementaire, agitant sa clochette, tout le monde sortait sur le pas de sa porte. Il descendait alors de vélo, fouillait dans sa poche, en sortait un papier soigneusement plié en quatre et, après avoir regardé autour de lui par-dessus ses lunettes, commençait à lire : premier avis, l'eau sera coupée demain de 8 h à 11 h 30 pour travaux ; deuxième avis, les chaussures B... seront mercredi sous les marronniers à l'emplacement habituel de 14 h à 17 h ; troisième avis, il est rappelé que les chiens ne doivent pas divaguer dans les rues.

« Qu'est-ce que tu as dit ? » Il y avait toujours quelqu'un qui, arrivé trop tard, n'avait rien entendu. Alors, patiemment, « ch'garde » recommençait sa récitation. Puis il remontait sur son vélo, faisait 150 mètres, agitait sa clochette et relisait les trois avis écrits sur le papier plié en quatre qu'il avait remis dans sa poche puis ressorti. Et il se trouvait encore quelqu'un pour lui demander à nouveau : *« Qu'est-ce que tu as dit ? »* C'était même devenu un jeu. Parfois, il parlait devant un chat et deux canards, puis, comme par enchantement, quatre personnes surgissaient : une femme s'essuyant les mains à son tablier, la tête enturbannée à cause des bigoudis, un homme descendu d'un tracteur pétaradant, le facteur, qui sortait de boire le café de la ferme d'à côté, un jeune homme sur un cyclomoteur.

« Ch'garde » reprenait sa litanie sans se faire prier. Il lui fallait l'après-midi entier pour renseigner les quatre cents habitants du village.

Un jour, il n'eut plus la force de monter sur son vélo. Les avis étaient placardés sur la porte de la mairie. On avait pris l'habitude de ne plus voir passer « ch'garde » précédé de sa clochette qui grelottait comme celle de l'église quand il y avait encore la messe le dimanche. Mais on savait qu'il était chez lui. Quand il faisait beau, il sortait devant sa petite maison. Un matin, on l'a emmené à l'hôpital. Quelques semaines plus tard, il est revenu mourir chez ses enfants. Il n'était pas très vieux : soixante dix-sept ans. Il a beau y avoir un nouveau garde-champêtre dans la commune, rien n'est plus comme avant.

MICHEL CURIE.

Dix petits nains

(Suite de la page XIV.)

Il a suffi de deux phrases : en deux phrases, dix-sept mots, très exactement, deux petits paragraphes précis et secs, Patrice Bonifacio – ou le pouvoir – calma Daniel Benoit – ou l'information. Bien mieux : en deux phrases et dix-sept mots, le représentant assermenté du Président se fit du journaliste révolté un allié et le mit dans sa poche. Il est regrettable pour la petite histoire des médias et de l'opinion que nulle trace écrite n'ait été conservée de ces quelques mots. Car ils éclaireraient d'un jour plus net les pouvoirs exacts de Patrice Bonifacio, et la nature exacte du pouvoir qui était derrière ce pouvoir : expliqua-t-il à Benoit quelles fantastiques conséquences auraient, sur le plan d'un renouveau politique et intellectuel du pays, les résultats du colloque qu'il assurait ? Ou bien lui promit-il tout de go la direction pleine et entière d'une chaîne de télévision ? Toujours est-il que, après ces deux petites phrases murmurées en dix-sept mots devant le cadavre d'un philosophe presque aussi beau parleur que lui, Daniel Benoit fut désormais d'accord avec Bonifacio pour affirmer avec le mystérieux correspondant du téléphone rouge que leurs travaux devaient se poursuivre, quoi qu'il arrive.

« Et lui ? », interrogea pourtant Benoit en montrant le corps langoureusement mort du beau jeune homme à l'écharpe blanche.

Bonifacio haussa les épaules.

« On va le laisser ici pour le moment, personne ne viendra l'y chercher, dit seulement le jeune chef en montrant la clef de la bibliothèque qu'il avait gardée en main. *Nous raconterons aux autres qu'il a eu peur de ses fantômes et que tu l'as vu détaler. Plus tard, nous verrons ce que nous pourrons en faire. »*

Daniel Benoit hocha la tête : en abandonnant à son triste sort le cadavre de Jean-Paul Strauss, il avait enfin le sentiment de participer de nouveau, et de très près, à l'exercice du pouvoir en ce qu'il avait de plus périlleux, et il en était comme ivre. Ce fut Bonifacio qui dut le ramener sur terre.

« Cela dit, il faut quand même veiller au grain, car il se passe ici des choses pas tout à fait naturelles. »

« Tu crois qu'on pourrait s'attaquer à nous ? »

Mais Patrice Bonifacio entraîna son nouvel allié dans l'ombre propice de la cheminée.

« Ne t'inquiète pas : personne ne le sait, mais le château est complètement bouclé. Une compagnie de C.R.S. a été mise à notre disposition par le ministère de l'intérieur. Nul ne peut, ni ne pourra, entrer ou sortir du domaine tant que nous serons en session.

– Et les gens du château, les Saint-Prix, les domestiques ?

– On ne leur a rien dit, sinon qu'un secret absolu devait entourer nos délibérations. Pour cette raison, et moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, nous avons gentiment demandé à ces messieurs-dames de se considérer comme consignés – mobilisés en somme – pendant toute la durée de nos travaux. »

L'argent vous a de ces pouvoirs, et le pouvoir de ces arguments... C'en était trop pour Daniel Benoit, qui ne pouvait plus retenir sa satisfaction : que Bonifacio eût accepté de lui faire cette dernière révélation montrait bien qu'il était désormais lui-même redevenu une pièce maîtresse sur l'échiquier ambigu où se joue ce jeu pervers, diabolique et exaltant qui s'appelle la politique.

« Inutile de te recommander de n'en parler à personne : seuls toi et moi sommes maintenant au courant de la situation exacte du château. »

Patrice Bonifacio se trompait au moins sur un point : ils n'étaient pas deux mais trois maintenant dans le secret des dieux, puisqu'un troisième personnage, avait entendu toute leur conversation. On n'a pas oublié, en effet, le curieux effet acoustique dont Gilles Ferrier et Tony Dupond, enfermés dans leur confessionnal, avaient été les témoins : tout ce qui se disait dans la petite bibliothèque pouvait être parfaitement entendu dans la chapelle, à condition qu'on voulût bien donner ou recevoir l'absolution. Or c'est ce qu'avait fait Gilles Ferrier après la séance de spiritisme de la veille, curieux qu'il était d'en connaître davantage sur les fantômes du château. Ainsi, rien ne lui avait échappé des commentaires cyniques qu'avaient faits au matin Benoit et Bonifacio sur le cadavre du jeune philosophe. C'est donc au comble d'une indignation que rien ne pouvait retenir qu'il avait quitté son confessionnal et qu'il pénétra quelques minutes après dans la pièce où se trouvaient encore les deux compères.

∴

« MAIS vous êtes cinglés ! Mais vous êtes totalement inconscients ! Trois hommes sont déjà morts, et vous en êtes encore à parler de séminaire et de travaux secrets ! »

Il écumait de rage, Gilles Ferrier, qui reprenait presque mot pour mot les premières paroles de Benoit lui-même lorsqu'il avait entrevu la vérité. Et il montrait à Bonifacio le corps de Jean-Pierre Strauss : *« Regarde ce pauvre type, Bonifacio, regarde-le bien ! Tu es prêt à le laisser pourrir ici un jour ou deux sans même te demander de quoi il est mort ; sans te demander non plus si l'un ou l'autre d'entre nous – sinon chacun d'entre nous – n'est pas en danger, simplement pour que ta petite fête continue ? Mais tu es dangereux, Bonifacio ! Un fou dangereux ! Et toi, Benoit, le journaliste au-dessus de tout soupçon à qui on paie son silence : chapeau ! »*

Etendu sur son divan, parfaitement calme, le visage de Jean-Pierre Strauss semblait sourire.

« Si vous ne prévenez pas immédiatement la police, c'est moi qui vais le faire », acheva Ferrier.

Le jeune metteur en scène savait se diriger sur un plateau : en face de lui, deux hommes subitement devenus fous ; entre eux, un cadavre : devant lui, un téléphone. Il attendit quelques instants : espérant peut-être une réponse, un geste. Mais ni Bonifacio ni Benoit ne bougèrent. Alors, il fit un pas en direction du téléphone.

Il n'en fit pas deux : tandis qu'il les insultait, les doigts de Daniel Benoit jouaient avec un gros in-folio qu'il avait fini par prendre en main. Et, l'instant d'après, l'énorme volume s'abattait sur la tête du metteur en scène : c'était un volume isolé de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et ce témoignage unique du Siècle des Lumières fit voir trente-six chandelles à Ferrier, qui s'abattit, assommé.

« Merci », dit simplement Bonifacio à Benoit, qui s'était sali les mains pour lui.

Puis ils ligotèrent Gilles Ferrier à l'aide de cordes de rideaux, le bâillonnèrent avec son mouchoir sale et l'étendirent à côté du cadavre de Jean-Pierre Strauss sur l'étroit divan.

« Il ne nous reste plus qu'à expliquer aux autres que deux de nos amis ont fait défection, conclut Patrice Bonifacio. *Tu t'en chargeras. »*

Outre Daniel Benoit lui-même, ils n'étaient donc plus que quatre dans la grande salle à manger aux tigres et aux antilopes à écouter les arguments que Bonifacio invoqua pour les exciter à poursuivre leur étude malgré les « défections » de Gilles Ferrier et de Jean-Pierre Strauss : Bernard Kermeur, qui ne se départait jamais de son sourire ironique ; Marie-Claude Antoine, un crayon à la main de crainte d'oublier de noter quelque chose, Tony Dupond, qui bâillait, et Catherine Arthus, enfin, la seule à paraître le moins du monde étonnée du départ subit de son ami

« Je n'ose pas vous le dire, mais enfin... » commença-t-elle.

« Enfin, quoi ?

– Eh bien, j'ai vu Jean-Pierre cette nuit... Nous avons passé un moment ensemble. Et lorsqu'il m'a quittée, il m'a prévenue de son départ. »

Bonifacio et Benoit échangèrent un regard : bien sûr, la mort de Strauss était sans importance, mais que Catherine Arthus eût passé la nuit avec lui était pour le moins étonnant.

« Et... c'est tout ce qu'il vous a dit ? », interrogea enfin Bonifacio.

La comédienne eut un petit rire.

« Vous savez, nous n'avons pas beaucoup parlé... »

Bonifacio estima plus prudent de ne pas éveiller l'attention de Catherine. D'ailleurs, personne ne semblait s'interroger sur ces départs. Aussi l'émissaire du Président donna-t-il la parole à Daniel Benoit pour que celui-ci dirigeât les débats de la journée : il avait bien mérité cette faveur.

« Nous ne sommes pas nombreux, commença le journaliste évincé de toutes les télévisions, *mais notre travail n'en sera que plus efficace. »*

Il avait repris du poil de la bête, Daniel Benoit, et, dans le regard que posa Bonifacio sur lui, il y avait une question : sorti du tunnel, Benoit saurait-il ne pas aller trop loin ?

∴

Les discussions se poursuivirent toute la journée : comme s'ils avaient pris à la lettre la remarque initiale de Daniel Benoit, les participants firent assaut de zèle pour constater le déclin irrémédiable de la race dont ils faisaient partie, et les doigts de la dame en rouge n'allaient pas assez vite pour enregistrer le pessimisme absolu dont tous faisaient preuve à l'endroit des intellectuels en général et des intellectuels français en particulier.

A l'heure du déjeuner, on ne s'arrêta que le temps d'avaler à la hâte un foie chaud des Landes agrémenté de quelques amuse-gueule, et la jatte de fromage à la crème circulait parmi les convives qu'on se trouvait déjà au milieu d'une intervention de Tony Dupond. Celui-ci multipliait les paradoxes pour expliquer que si ses critiques blessaient certains, c'était précisément en raison du peu de prix qu'il attachait lui-même à ses articles comme à la pensée qui ne parvenait pas à les animer. Bernard Kermeur lui répondit sur le même ton en citant à la fois Joyce, Butor, Orson Welles et Sergio Leone pour conclure à la vanité de tout objet cinématographique, Marie-Claude Antoine lui demanda des éclaircissements qu'il refusa de lui donner au nom de l'unité de sa pensée, et Catherine Arthus parvint à préciser la sienne, ce qui était un record.

Dès 6 heures du soir, tous ces propos exaltants avaient été traduits en équations ténébreuses par la machine Marie-Thérèse, qui ronronnait de plaisir dans sa tour, sous le regard tendrement attentif de Bertrand de Saint-Prix et du manipulateur. Insidieuses, terribles dans leur lucidité, les petites fiches, produites par les efforts conjugués d'une poignée de penseurs et de l'ordinateur qui les transformait en données réelles, s'accumulaient dans une armoire de rangement aux vitres blindées dont seul Bertrand possédait la clef.

« Il ne nous reste plus qu'à nous occuper de nos deux zigotos... », murmura alors Patrice Bonifacio à Daniel Benoit, en déclarant clos les travaux de la journée.

Dans l'esprit de Bonifacio, les deux zigotos n'étaient autres, on l'a compris, qu'un mort endormi comme un ange et un metteur en scène ligoté comme un saucisson. Benoit se mit presque au garde à vous ; tous deux quittèrent donc discrètement la pièce, traversèrent au pas de course 500 mètres de couloir et se retrouvèrent devant la porte de la petite bibliothèque. Patrice Bonifacio tira la clef de sa poche, la serrure joua silencieusement et la porte s'ouvrit : la pièce était vide.

∴

De toute la soirée, les deux compères n'osèrent échanger un regard ; l'un avait perdu la face et l'autre ne voulait pas lui montrer qu'il s'en était rendu compte.

L'heure du dîner arriva, pour Bonifacio et celui qui était désormais son âme damnée, dans une atmosphère lourde d'inquiétude. Et cependant que les autres membres de leur groupe dévoraient avec une admirable inconscience et un non moins bel appétit des faisans en technicolor en parlant de la pluie et du beau temps – c'est-à-dire de la Pologne et de la télévision – surveillés par des maîtres d'hôtel aux allures de grands d'Espagne, Patrice Bonifacio se demandait si le plan qu'il avait savamment mis au point pour démontrer au gouvernement sa rigoureuse efficacité dans le domaine culturel – et sa vocation naturelle à remplacer, le moment venu, l'actuel ministre de la culture – ne risquait pas d'être finalement compromis par des fantômes plus fantômes qu'il ne l'avait cru.

On repassait un brochet du lac à la sauce Flavien lorsque toutes les lumières s'éteignirent dans le château.

∴

Il y eut d'abord un silence que rompit Véronique.

« Que Victor ou Alain aillent vérifier les plombs : une fois de plus, le disjoncteur a dû sauter. »

L'obscurité totale qui régnait dans la grande salle à manger se prolongea jusqu'au retour d'un maître d'hôtel porteur d'une bougie.

« Monsieur Alain a tout vérifié, mademoiselle : les fusibles sont en place et le disjoncteur n'a pas sauté.

– Alors, Victor ?

– Alors, je ne sais pas, mademoiselle. »

Les conversations, qui avaient repris, s'étaient tues pendant ce dialogue : on attendait maintenant quelque chose de Patrice Bonifacio, qui était, après tout, le maître de cérémonie. Il se leva donc... Et la voix de Gilles Ferrier retentit dans la pièce, dans les couloirs, dans le château tout entier.

« Mes amis, murmurait Ferrier avec de beaux accents graves qu'amplifiaient cent haut-parleurs disposés un peu partout dans la maison. *Mes amis, écoutez-moi bien : j'ai une communication importante à vous faire. »*

Dans le même temps, un violent éclair avait illuminé toutes les façades du château, et des fanfares – Delalande, bien sûr : en ce siècle-là, c'est toujours lui – retentissaient dans la nuit. Et la voix de Gilles Ferrier répétait comme un disque rayé : *« ... une communication importante à vous faire... Une communication importante à vous faire... »* ■

La semaine prochaine :

VI. SANG ET LUMIÈRES

LYONNAIS-DAUPHINÉ

Les confidences d'une grande « mère »

ELLE a rendu son tablier il y a deux ans. La « mère Léa » n'officie plus au bord de la Saône, à *La Voûte*. Aujourd'hui, à soixante-quatorze ans, Léa Bidaut partage ses histoires de cuisine lyonnaise plus volontiers que ses recettes...

« La cuisine, c'est vraiment l'amour ! Quand j'étais devant mon fourneau j'avais les doigts de pied en éventail. C'est vrai : il me fallait même des chaussures spéciales ! Vraiment je trouvais du plaisir à en donner à cinquante hommes à la fois ! » Les confidences de Léa ne s'inventent pas, qui résument la passion d'une « mère » (1) pour un art aussi exigeant que la clientèle d'une ville qui s'est autoproclamée *« capitale mondiale de la gastronomie »*.

La mère Léa, c'est d'abord un tempérament. Sur le marché des quais de la Saône où elle venait choisir tous les matins ses légumes, elle poussait devant elle un diable surmonté d'une pancarte où l'on avait écrit : *« Faible femme et forte en gueule... »* A sa table, la « cervelle de canut » s'appelait la « caboche de Léa ». A l'entendre, rien dans ses compositions ne pouvait mériter des appréciations aussi infamantes que *« déjà goûté »*. Ainsi, ses salades de mesclun, où figuraient même des variétés qu'elle cultivait de ses mains : *« Avec ma bêche, j'oubliais,* dit-elle, *que la terre était dure en pensant au bonheur de mes clients. »* Pour elle, tout se résume à des formules simples. Et sa vie a été un hymne *« au travail et à l'effort »*. *« J'ai travaillé,* assure-t-elle très sérieusement, emportée par sa faconde, *vingt heures par jour pendant plus de vingt ans de ma vie. »*

Elle a trouvé à Lyon, elle, la Bourguignonne de naissance (1908, Le Creusot), un milieu à sa dimension. Modeste par sa naissance — Maman Bidaut était agricultrice, le père travaillait *« aux forges »*, chez Schneider *(« le grand-père de Mme Giscard, un grand et bon patron »)*, — Léa ne peut énumérer tous les « grands » qui, pour accéder à leur table, sont passés par sa cuisine *« parce que ça ne refroidissait pas la salle »*. Dernier hôte en date, M. Raymond Barre : le député de Lyon invite toujours ses amis chez Léa. Il est vrai que cette femme de traditions prône des aphorismes propres à ravir l'ancien premier ministre. Un exemple ? *« Il ne faut pas dépenser ses bénéfices avant de les avoir gagnés. »* Le successeur de la « mère », M. Philippe Rabatel, un homme *« courageux et intelligent »*, sait lui aussi donner un *« goût de travail et de sérieux »* aux plats les plus anodins d'une carte d'ailleurs présentée avec parcimonie, étant entendu que la « mère » avait pour habitude d'épargner à sa clientèle les angoisses du choix.

Le caractère de Léa s'exerçait également aux dépens des grincheux. *« Un jour,* raconte-t-elle, *des clients voulaient que je leur épluche leur fromage parce que ailleurs ça se faisait. Je leur ai demandé s'ils ne voulaient pas que je le leur mâche... et ils se sont retrouvés dans la rue. »* Ce fort caractère, d'ailleurs partagé par le dernier carré des patrons de « bouchons » lyonnais, il faut en voir l'origine dans les *« difficiles périodes »* d'avant-guerre. Enfin, « difficiles » pour les restaurateurs, la clientèle ne cessant pas d'affluer.

Voyons un peu comment s'articulait une journée gastronomique de l'entre-deux-guerres lyonnaise : casse-croûte du matin — le « mâchon » — entre 8 heures et 9 heures, avec les patrons. Ainsi M. Damat, *« qui était dans les tissus »*, ou M. Comou, attaquaient-ils les *cochonnailles*, les paquets de couenne, quelques côtelettes et l'inévitable saint-marcellin, arrosant le tout de beaujolais, blanc ou rouge. Ce beaujolais, dont le culte a décru depuis entre Rhône et Saône, se vendait à l'époque *« au mètre »* dans les jeux de boules populaires, près de la place Bellecour. Au douzième « pot » (2), le patron régalait du treizième... A midi, repas d'affaires. A *La Queue de cochon*, rue Mulet, où Léa a fait ses débuts, elle se souvient que M. Berliet (Marius) *« a vendu ses premiers camions à table »*, au milieu des poissons d'eau douce, des cardons et même des rutabagas. Un régal !

L'après-midi, café *« pour les banquiers »*. Puis, entre 16 et 17 heures, nouveau casse-croûte pour les couturiers et les soyeux. Juste avant le repas du soir, Léa inventait encore : escargots aux noisettes en chapelure, ortolans aux pommes de terre, pintadeau au chou, façon perdreau... Elle raconte : *« Vers six heures du soir, je montais dans ma chambre m'allonger un peu. Là, dans la semi-obscurité, je sentais l'écume me monter aux lèvres, et j'actionnais dans ma tête ma batterie de cuisine. Quand je redescendais, j'avais ma recette. »*

Il faudrait enfin raconter les repas du soir après le spectacle (gratinée de rigueur), les noces et les banquets, regretter la disparition des « mères », et dire aussi l'amitié qu'entretient tout ce petit monde de la grande restauration lyonnaise. Bocuse, Nandron, Chapel, Bourillot ? *« Tous des copains »*, affirme Léa. Mais, voilà, *« eux ils ont appris, pas moi »*...

« Comment voulez-vous que je vous donne des recettes, je ne peux pas vous donner mes mains... » Après deux heures de conversation, elle nous a quand même révélé l'un de ses secrets, celui de ses macaroni au gratin... sans crème. Un « truc » qui vient de loin, de sa mère, qui, le jour du passage du laboureur, avait droit à quelques litres de lait. Pour la *« crème », il suffit de faire tomber « d'assez haut de la farine dans le lait »*.

Il est un héritage plus difficile encore à faire partager. En effet, cette « cuisine-amour » semble sublimer la mort. Léa Bidaut évoque *« la belle mort »*, récente, du gastronome Henri Clos-Jouve, *« tombé juste après avoir fait son menu, le nez dans son assiette »*. Léa, qui croit en la réincarnation, assure avoir pris pour sa part toutes les forces de son compagnon, Gaby Roch, mort en 1955, *« la même année que Fernand Point »*. On assure que le bois de son cercueil était... celui de son bar. *« Sur sa tombe, on a applaudi. »*

CLAUDE RÉGENT.

(1) Aujourd'hui, les « mères » ont quitté la scène culinaire lyonnaise et, souvent, la scène de la vie. Parmi les grands noms qui se perpétuent parfois sur les enseignes : *La mère Brazier, La mère Guy, La mère Bigot* — la préférée d'Édouard Herriot, — *La mère Fillioud*...

(2) Le « pot » existe toujours : il contient 46 centilitres.

Gâteau de foies blonds de volailles

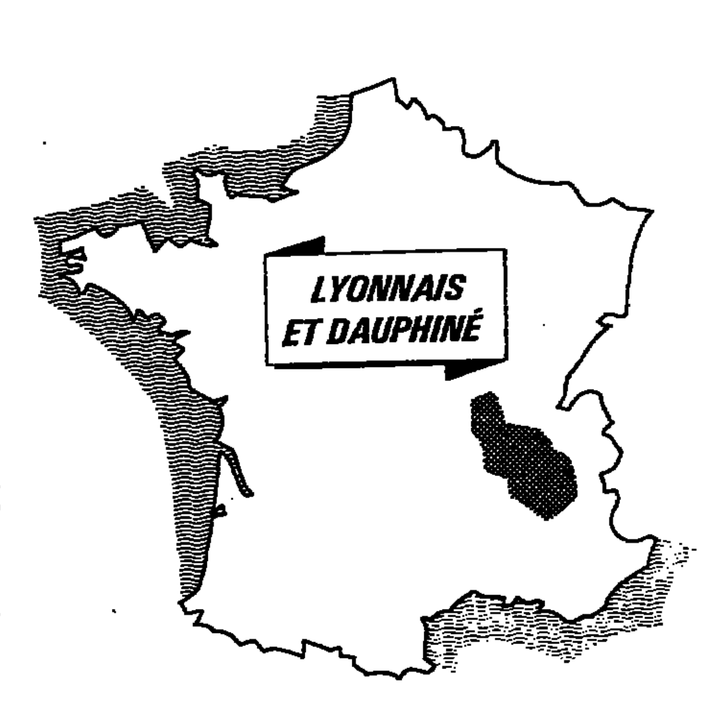
Proposée par M. Daniel Lerond, restaurant « Daniel et Denise », 2, rue Rupin, 69002 Lyon.

(Recette pour six personnes)

200 grammes de foies de volailles, de préférence des volailles de Bresse ; deux œufs entiers plus deux jaunes d'œuf, une demi-gousse d'ail, une demi-échalote, 50 grammes de persil, deux biscottes trempées dans du lait, un quart de crème fraîche, sel, poivre et muscade.

Passer tous ces ingrédients au mixeur et placer la préparation dans un moule beurré. Faire cuire vingt-cinq minutes au bain-marie.

Servir chaud après avoir nappé le gâteau avec un coulis de tomates fraîches où l'on aura mis des olives vertes, des champignons de Paris, des quenelles coupées en rondelles.



Reblochon et beaufort

LES régions de montagne ont traditionnellement produit des fromages de haute qualité. La flore particulière de leurs prairies et de leurs alpages, la présence de races animales propres à ces régions et, enfin, un remarquable et très ancien savoir-faire des fromagers locaux, qui ont su très tôt mettre au point des procédés technologiques très élaborés pour changer le lait en fromage au goût agréable et varié, expliquent pourquoi, sur les dix-sept fromages français d'appellation d'origine, onze sont produits en zone de montagne.

Le reblochon et le beaufort, fabriqués, *le premier en Haute-Savoie* (et principalement dans la vallée de Thônes), le second en Savoie, dans l'arrondissement d'Albertville, bénéficient de cette protection. Deux fromages au goût très différent, le reblochon étant une pâte homogène non cuite, légèrement pressée et salée, à croute lavée et de couleur jaune safran ; le beaufort, lui, est un fromage à pâte cuite de la famille des gruyères, d'une robe allant de l'ivoire au jeune paille, et qui présente parfois quelques fines rainures horizontales et quelques petits trous.

La véritable origine du reblochon remonte au Moyen Age, à l'époque où les droits payés par les fermiers étaient taxés en fonction de la quantité de lait fournie par leur troupeau. Chaque année, les fermiers faisaient traire leurs bêtes sous les yeux des propriétaires le lait obtenu étant mesuré. Pour avoir à payer le moins possible, le fermier trayait incomplètement ses vaches et, une fois le propriétaire en allé, il pratiquait une seconde traite, appelée « rablacha », ce qui en patois savoyard signifie « dissimulation »

L'engouement pour le reblochon, dont la production annuelle dépasse actuellement les 5 000 tonnes, a permis de maintenir une agriculture prospère sur les communes de Thônes, du Grand-Bornand et de La Clusaz. Le reblochon, dont la meilleure dégustation est recommandée entre les mois de mai et octobre, est toujours fabriqué selon des procédés artisanaux séculaires, à la ferme en hiver, en alpage pendant l'été. Il doit être souple et onctueux au toucher, homogène quand on le coupe et ne pas « sonner » quand on le tapote ; une légère mousse rosée au-dessus de la croûte est le meilleur des indices permettant de reconnaître un « bon Reblochon » fermier ou fruitier.

Pour découvrir le meilleur beaufort, il faudra poser plusieurs questions au restaurateur qui vous présentera son plateau de fromages, ou au commerçant. Tout d'abord s'agit-il là d'un beaufort d'été ou d'hiver ? Sa pâte a-t-elle été réalisée avec du lait d'alpage issu de vaches tarines nourries suivant *« les usages locaux, loyaux et constants » ?* Le beaufort d'été et d'alpage est, sans conteste possible, le meilleur : son parfum subtil et sa saveur typique en font un produit de haute valeur gastronomique et nutritive.

Outre ces deux fromages au prestigieux label, les Alpes et leurs vallées proposent d'autres variétés, de grande qualité, comme le saint-marcellin à pâte molle (certains connaisseurs aiment qu'il leur soit servi très mou et accompagné de noix), ou le bleu de Sassenage, à pâte persillée, ou encore la tomme de Savoie à pâte à demi cuite. Le persillé de Dravis, le chevrotin, le picodon, fromages de chèvre, ou encore l'abondance, le tamié, le carré du Trièves, fromages de vache, compléteront agréablement un plateau de produits régionaux.

Mal placée pour soutenir la concurrence économique de l'agriculture de plaine dans la fourniture de produits banalisés de masse, l'agriculture de montagne a su parfois trouver dans la promotion et la valorisation de ces produits spécifiques une certaine compensation des handicaps qu'elle subit du fait de son environnement. Malheureusement, cet effort est trop rarement soutenu par les restaurateurs qui, trop souvent aujourd'hui, considèrent les fromages comme un « entracte superflu » dans leur menu.

CLAUDE FRANCILLON.

Les spécialités de la région

● **LYON.** — Tablier de sapeur. Toutes les charcuteries avec, notamment : le pied de porc au vin blanc ; les couennes en paquet ; l'os de queue de cochon ; les gratons (déchets de gras et de viande de porc) ; le saucisson en brioche ; le cervelas à cuire truffé et pistaché ; le cervelas en salade ; l'andouillette à la fraise de veau. *Les quenelles* de brochet « tétons de Vénus » ; les filets de soles en cocon. La gratinée lyonnaise aux oignons. *Légumes* : les cardons (inconnus à Paris) à déguster sur un lit de moëlle de bœuf. *Les desserts* : bugnes, crêpes ou matefaim, *gaufres*, gâteau de potiron. *Les fromages* : la cervelle de canut, le fromage fort lyonnais.

● **AIN.** — Le premier département gastronomique, patrie de Brillat-Savarin. Ecrevisses à la nage, en gratin, en chausson. Brochet farci aux légumes. Poularde mode bressanne et toutes les volailles. Pâtés chauds en rissoles. Truffes du Valromey. *Fromages* : les bleus de Bresse.

● **DAUPHINÉ.** — Le gratin dauphinois (sans gruyère bien sûr). *Poisson* : carpeaux farcis, gratin de queues d'écrevisses, truites de torrent. *Gibier* : grive au genièvre, fourrés d'alouettes. *Charcuterie* : caillettes. *Desserts* : Pogne de Valence ou de Romans. *Fromages* : saint-marcellin.

● **SAVOIE.** — *Viandes* : tous les abats (oreilles, ris, cervelles de veau, foies d'agneau). *Poissons* : la lotte de rivière, truites, ombles chevaliers, la perche en friture, l'anguille, la carpe, le féra, le brochet de lac, le lavaret du lac du Bourget. *Les champignons* : bolets, morilles. Les farçons. *Fromages* : la chevrette, le reblochon, la tomme, le gruyère savoyard.

● *Pour vous désaltérer.* — Les neuf crus du Beaujolais ou les beaujolais-villages. Les côtes-du-rhône (côte rôtie, hermitage...). Les vins blancs de Savoie (roussette, crépy...). Une idée originale : le manicle, un rouge de Bugey, identique aux vins de Bourgogne, issu du cépage pinot. A consommer assez vieux (entre trois ans minimum et dix ans). *Les alcools* : eaux de vie (de poire surtout), liqueurs de Chartreuse, marc de Bugey.

Rappelons enfin que la grande région lyonnaise est aussi renommée pour ses fruits : pêches, abricots de la vallée du Rhône, cerises (bigarreaux), noix.

Un repas de noce en 1911

Mme Brunet-Lecomte s'est mariée, le 14 avril 1911, à l'hôtel César de Jallieu (Isère). En souvenir d'une époque où la noce au complet se rendait à pied au restaurant, nous vous proposons — extrait de la collection unique de M. Claude Maret, maître cuisinier de France — le menu du dîner. Une idée pour une noce 1982 ?

Bouchées aux huîtres
—
Poulardes du Mans truffées au consommé
Truite sauce Montrachet
Côtelettes d'agneau à la printanière
Queues d'écrevisses Nantua
—
Spum au champagne (glace)
—
Truffes et champignons à la crème
Asperges deux sauces
Canetons de Rouen

Bécasses à la broche
Aspics de foie gras
Salade de homards
—
Gâteau Mousseline
Dauphins (glace)

∴

Manquent à ce menu gargantuesque les apéritifs, vins et liqueurs et... tous les fromages.

Saucissons d'hier pour fête d'aujourd'hui

LE saucisson. Pas de France profonde sans cet appendice culinaire qui peut s'honorer d'un consensus social équivalant à celui de notre pain et de nos vins. Il se mange partout et en toutes saisons. Malheureusement, il est parfois devenu vulgaire à force d'être vulgarisé. Pourtant, ce mets simple ne peut se réduire aux seules productions industrielles. Il y a bien saucisson et saucisson : si vous doutez, un petit village, Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), où cohabitent le saucisson de grande industrie et les produits artisanaux, devrait vous convaincre.

Pour les premiers, pas besoin de longs développements ; des marques connues ont leurs usines dans cette bourgade des monts du Lyonnais... La suite dans votre supermarché habituel. Poudrés, talqués et parfois même, assurent ses détracteurs, plâtrés, ils tentent d'imiter l'aspect goûteux et avenant des saucissons d'hier. Mais leur saveur est souvent difficile à *cerner, qui ne parvient pas toujours* à s'opposer à celle du poivre en grains dont ils sont généreusement pourvus.

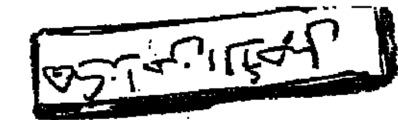
Johanny Pupier, soixante-dix-neuf ans, est salaisonnier. Comme avant lui son père et son grand-père — ce dernier fondateur, en 1866, d'une entreprise artisanale, — il règle consciencieusement ses comptes avec les « porcs charcutiers » venus de la Loire voisine. Mme Pupier tient boutique au village pour y commercialiser les produits maison, dont un fameux jambon qui n'a jamais connu les piqûres douteuses de produits dopants. Chez les Pupier, on joue la tradition, pas l'overdose...

Johanny nous a fait suivre le parcours des porcs tués sur place. Première précision : ces cochons (il faut bien adopter l'appellation locale) *« qui ne supportent pas les longs voyages »* doivent peser leur quintal. Au-dessus de 150 kilos, ils sont *« trop gras, donc trop chers »*, et se voient rejetés, à défaut d'être... des truies, les femelles pouvant, en effet, accuser entre 250 et 350 kilos. Le dépeçage a son cérémonial : le cochon est « buclé » (on brûle les soies), raclé, lavé, écartelé, fendu « à la moelle ». Les boyaux sont préparés et salés. La découpe à la main permet d'opérer la sélection des viandes rouges qui seront, *« en fonction de la demande du client »*, mélangées à un pourcentage variable de gras noble. Le mariage du rouge et du blanc, « l'embossage », une fois consommé, on conduit le mélange dans son enveloppe naturelle. La taille des boyaux détermine les variétés. Le jésus (*« mailloté comme un enfant »* et dégusté, selon la tradition, à Noël) épouse la forme de la panse ; le « menu », celle de l'intestin grêle le « chaudin » — le plus courant — est pris dans le gros intestin ; quant à la « rosette », elle doit son appellation carrément triviale au fait qu'elle est enveloppée par la partie basse de l'intestin appelée ici le « culard ».

« Le gars qui se respecte ne change pas sa façon de faire »... Les saucissons de Johanny Pupier, dont le véritable saucisson de Lyon haché très fin et bardé de lard très ferme, connaissent depuis des décennies les mêmes étuves et les mêmes séchoirs.

Le dimanche 18 juillet, des dizaines de milliers de personnes convergent vers Saint-Symphorien-sur-Coise pour célébrer au son de l'accordéon la deuxième Grande Fête du saucisson. Il serait dommage que ce jour ne soit pas aussi la fête à Johanny. Au moins pour le consoler de ses déboires à l'exportation. On a « égaré » quelques caisses de sa production sur un quai. En Algérie...

C.R.



L'homme de Las Vegas

Une sombre histoire de roulette népalaise : un scandale qui a pour cadre le seul casino situé entre Beyrouth et Macao...

A KATMANDOU, sous les auspices de l'hôtel cinq étoiles Soaltee-Oberoi, le casino Nepal a fait tourner la bille et claquer les cartes depuis 1968. En ces temps lointains, l'ambiance était bon enfant et les mises restaient modestes : mais les apparences étaient trompeuses. En réalité, le casino Nepal était une blanchisserie, une blanchisserie pour argent « noir »... En Inde voisine, s'il est relativement aisé d'accumuler des richesses par le biais de pratiques plus ou moins douteuses, il est, en revanche, assez difficile d'écouler ces gains mal acquis. Le casino Nepal jouait en ce domaine un rôle providentiel. Il suffisait de faire passer un peu de liquide sous la table de roulette pour se faire délivrer un « certificat de gains » ; de retour en Inde, grâce à ce certificat, l'argent ressortait scintillant et propre de sa noire cachette.

Le casino Nepal blanchissait paisiblement les roupies lorsque survint en 1971 un ancien convoyeur de fonds au Vietnam originaire de Las Vegas (Nevada), R.D. Tuttle. Dans ses valises il apportait sa société, la Continental Resorts Limited - Hongkong. Il eut tôt fait de renverser les tables feutrées : les bas procédés de blanchisserie ne figuraient pas dans sa déontologie pratique du jeu. Très vite, les joueurs gravitant autour de Katmandou durent se rendre à l'évidence, R.D. Tuttle était un bâtisseur de piles de jetons, il venait rendre au casino Nepal sa vocation véritable...

Avec les manières douces et persuasives d'un missionnaire, d'un missionaire prêchant le démon du jeu, R.D. Tuttle conduit ses ouailles vers la terre promise du tapis vert. Ses aspirations s'adressent à quelque huit cent mille Indiens issus de la petite bourgeoisie qui vont passer leurs vacances annuelles au Cachemire voisin... *« où il n'y a rien à faire »*, dit-il avec une amertume rageuse.

Des joueurs enthousiastes mais inexpérimentés

Mais notre homme sait quelle fascination incontestable le jeu exerce sur les Indiens. Et en bon natif de Las Vegas il sait miser sur cette passion — illégale ailleurs qu'à Katmandou — entre Beyrouth et Macao (les sujets népalais n'ont d'ailleurs le droit d'entrer au casino qu'à titre d'employés).

Il ne faut pas bousculer les sensibilités... *« Les Indiens,* dit-il, *sont des joueurs enthousiastes mais très inexpérimentés, très émotifs ; d'ailleurs, il arrive assez souvent que mes croupiers (tous Népalais) soient obligés de se fâcher avec eux pour de vrai ! »* Alors, R.D. Tuttle et la Continental Resorts Limited forment, conseillent, instruisent. Ils ont édité une petite brochure aux couleurs attrayantes enseignant l'art du jeu.

Le casino est organisé en fonction des engouements de cette clientèle privilégié : après le vestiaire, un peu à l'écart, on a installé les machines à sous et les jeux de dés pour joueurs et croupiers débutants où les croupières népalaises lancent leurs dés avec un mépris cinglant... Honte au joueur accroché à ces hasards non raffinés : les choses sérieuses l'attendent au sous-sol d'où monte un brouhaha diffus. Mais avant d'être engouffré par les voluptueux sables mouvants du jeu, il faut franchir une chicane, la salle vidéo...

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette salle vidéo ne sert pas à surveiller les tapis et les caisses ; selon R.D. Tuttle lui-même, la vidéo est là pour *« neutraliser les femmes et les enfants : quand une femme indienne est collée devant un film hindi de quatre heures, elle n'ira pas emm... son mari ! »*. Pour sauvegarder la morale, un « chawkidar » armé d'un bâton en interdit l'accès aux hommes.

Un raffut de fête foraine

Une soirée moyenne représente un petit millier de joueurs entassés autour des blackjacks, pontoons et autres paradis artificieux. L'assemblée est indienne à 70 %. Aussi le casino Nepal est-il sans doute le seul casino au monde impossible à décrire par le biais des clichés habituels ! *«... cliquetis de jetons sur le feutre... bourdonnement des billes glissant sur le bois... chuchotement de passions contenues... »* Au casino Nepal règne un raffut de fête foraine. Des haut-parleurs dégorgent sans interruption de la musique de films indiens et les langues s'enflamment vite dans les groupes où l'on surveille l'un, imite l'autre, dispute le dernier mot au croupier... Les serveurs de consommations (gratuites) ne parviennent à se frayer un passage qu'au prix d'acrobaties périlleuses... d'où des bas de pantalons et des vestes teintés par de malencontreux verres de Coca-Cola.

Mais dans son petit bureau orné d'allégories raphaëlites du jeu et du gain, R.D. Tuttle boude et n'hésite pas, malgré sa méfiance avouée (et justifiée) des journalistes, à parler de son mépris du lieu. D'après lui, le casino Nepal ne serait qu'*« un jardin d'enfant (kindergarten) et un casino déficitaire »*. L'homme de Las Vegas ne veut pas de ces voyageurs itinérants, de ces vacanciers pour qui le casino Nepal n'est qu'un divertissement de plus, de ces Japonais sans sourires, de ces bedaines allemandes adroites à jongler avec les cours fluctuants des devises, de ces « chevelus » bien de chez nous (*« tant qu'ils portent des espadrilles... »*, dit Tuttle). Lui, ce sont les Indiens qu'il courtise âprement, des gens qui, une fois conquis, deviendront vite des clients réguliers et intarissables.

Il vise haut et loin, Tuttle, si haut et si loin qu'il a quelques ennuis qui risquent fort de compromettre son projet de multiplier par trois son « jardin d'enfant-casino déficitaire » (en plus de la salle « enfantine », Tuttle voudrait créer une salle « mises moyennes » et une salle « V.I.P. »). Lorsqu'on s'étonne d'un projet paradoxal d'agrandissement pour une entreprise déficitaire, R.D. Tuttle marmonne quelque chose d'inaudible et retourne à sa partie de poker... Mais ses ennuis sont réels.

Le trouble-fête s'appelle P.M. Singh, c'est l'ancien associé de Tuttle. P.M. Singh est aujourd'hui journaliste et politicien. Leur belle entente fut brisée par une sordide histoire d'argent. Les associés échangèrent quelques coups bas avant de se séparer avec fracas. La rupture fut si explosive qu'elle troubla le profond sommeil de plusieurs ministères, notamment ceux des finances et du tourisme.

L'affaire n'est pas des plus simples, et c'est P.M. Singh, transformé en candidat anticorruption au Parlement, qui s'est chargé de la divulguer...

Séjours tout compris

La conquête des Indes vue par R.D. Tuttle passe par les voyages organisés, tout compris. Tuttle a créé une agence de voyages basée à Delhi, la Holiday Nepal. Cette Holiday Nepal diffère sur un point essentiel de l'agence de voyages classique : elle verse de l'argent à ses clients. Elle leur offre plusieurs formules de séjour à Katmandou ne variant que par la durée : deux, trois ou quatre jours dans un hôtel cinq étoiles, coup d'œil rapide sur le palais de la Kumari, grimpette essoufflante de l'escalier menant au temple de Swayambhunath (concessions à la culture népalaise) et, clou de la formule : Holiday Nepal — qui légalement n'a rien de commun avec la Continental Resorts Limited-Honkong — remet gracieusement à chacun 100 roupies (environ 150 F) en coupons de jeu par nuit de séjour... « Une initiation à la roulette » offerte par la Continental Resorts Limited, c'est-à-dire par R.D. Tuttle en personne, puisque, d'après le journaliste P.M. Singh, il n'existe pas l'ombre du râteau d'un croupier de la Continental Resorts Limited dans tout Hongkong...

Dans toutes les grandes villes indiennes, des affiches font de la publicité pour le Népal, avec, en fond de décor, la roulette et les cartes.

P. M. Singh, lui, poursuit une campagne de moralisation forcenée. Lors d'une conférence de presse, le 24 septembre 1981, cet ancien employé de la Royal Air Nepal, recyclé à la Holiday Nepal pourvoyeur « malgré lui » du casino Nepal, lâcha le morceau... Non seulement l'Américain pervertit par sa roulette le « pur royaume des neiges », mais, grâce à des complicités en haut lieu, il est en train d'escroquer les caisses du gouvernement népalais : Tuttle n'aurait jamais eu à payer aucun impôt. *« Le roi doit savoir ! »*, s'indigne P. M. Singh ; pourtant, il est à parier que le *« roi sait ! »*. Dans les coulisses de Katmandou, certains prétendent que la famille royale aurait des intérêts bien placés...

R.D. Tuttle aurait renvoyé sa déclaration de revenus en y inscrivant à chaque fois le mot « déficitaire » : P.M. Singh est outré, le casino Nepal a fait des bénéfices, il le sait bien, lui — il a des chiffres, — et il est bien placé pour cela, Tuttle lui devrait toujours un pourcentage sur ces gains non déclarés...

Du côté des ministères, c'est l'embarras. Au ministère des finances, personne n'est en mesure de retrouver le moindre indice dans les piles de paperasses déposées à même le sol qui tiennent lieu d'archives. Tout contrôle fiscal semble donc impossible. De l'aveu d'un ancien haut fonctionnaire du département des impôts (récemment muté) : *« Nous étions surchargés de travail, nous n'avions pas eu le temps de vérifier ses comptes... Nous aurions dû ! »* Aujourd'hui, P. M. Singh vocifère si fort contre l'Américain-à-la-chevalière-en-or qu'au ministère du tourisme on commence à craindre de sérieuses retombées sur la principale source de devises étrangères de ce royaume enfoui dans un plissement montagneux entre l'Inde et le Tibet. Et on observe le mutisme le plus complet sur tout ce qui touche au casino... à moins que ne surgisse dans la conversation le nom de P.M. Singh. Alors, les responsables assurent qu'une enquête est ouverte, qu'elle doit rendre compte de ses travaux prochainement, que R.D. Tuttle est « en sursis »...

En attendant, les agences de voyages népalaises, derrière la bannière de P.M. Singh, font une féroce campagne contre le racolage immoral et... déloyal pratiqué par l'homme de Las Vegas. Les comités d'action créés à cet effet exhortent à *« bouter l'étranger corrupteur hors du pur royaume des cimes enneigées » !* ■

KIM GORDON-BATES.

REFLETS DU MONDE

KOELNER STADT ANZEIGER

Épices radioactives ?

Les apparences des produits alimentaires sont parfois fort trompeuses quant à leur degré de « naturel ». Voici maintenant, à en croire le *Kölner Stadt Anzeiger*, une polémique sur l'irradiation des denrées. Le quotidien de Cologne raconte en effet : *« Marlis Z..., quarante ans, maîtresse de maison, est satisfaite. En faisant ses achats, elle n'a pris que ce qu'il y avait de meilleur. La viende du poulet est rose, les fraises sont rouges et fraîches, les oignons ronds, durs et secs, les pommes de terre sont claires. » (...) Ce que notre maîtresse de maison a acheté a été plusieurs fois traité à l'aide de produits chimiques vaporisé.*

» Le consommateur a confiance en l'État et en sa loi sur les produits alimentaires. L'article 8 stipule : « Il est interdit de produire ou de préparer des denrées alimentaires... de nature à nuire à la santé. » Mais les commentaires officiels de la loi disent également : « Le progrès technique et le développement économique ne doivent pas connaître d'entraves superflues. »

» Une fois de plus, il s'agit de procéder à un tel choix, de peser le pour et le contre : entre le progrès technique et une économie florissante et la santé de la population. Car deux grossistes en épices veulent conserver leurs denrées à l'aide de rayons radioactifs. Ils ont déjà soumis une demande en ce sens au ministère fédéral de la santé. Certes, la décision n'est pas encore prise. Par le biais d'une autorisation exceptionnelle pour les épices (l'irradiation est généralement interdite jusqu'à présent), « on veut instaurer par une porte dérobée le traitement de denrées alimentaires à l'aide de rayons radioactifs en Allemagne fédérale », affirme à Wiesbaden Ingeborg Malz, présidente de l'Association pour la protection des consommateurs. »



ALAIN BATIFOULIER

La nuit ne veut pas tomber.
Quelques-uns demandent l'hospitalité. D'autres s'arrêtent pour assister à la scène.
L'un d'eux voudrait bien traverser, sûr qu'il existe de l'autre côté un visage qu'il aimerait.
Une femme est en train de regarder le tableau où une autre femme la regarde et toutes deux se sont déjà rencontrées.

DEMAIN

Les circuits de la décision médicale

Les premiers modèles informatiques applicables à la médecine sont apparus dès 1955 aux États-Unis. En France, diverses expériences sont en cours, notamment pour l'aide au diagnostic. Celle de Rennes sera particulièrement instructive.

L'ORDINATEUR peut faire des diagnostics, comme les médecins. Au plan théorique, les méthodes ont même vingt ans d'âge et, malgré l'expérience acquise, restent très proches de ce qu'elles furent dès leur conception. Elles sont efficaces et précises, mais ce qui leur a fait défaut jusqu'ici était la simplicité d'emploi.

En réalité, le diagnostic par ordinateur est né avec l'ordinateur lui-même, car ces machines compliquées étaient fragiles et sujettes à d'imprévisibles et coûteuses pannes. Seul un cerveau continuellement en alerte, connaissant parfaitement l'anatomie et la physiologie complète de l'engin, pouvait identifier les symptomes de défaillance, afin d'y porter remède.

Les ingénieurs, ces médecins des *automates*, ont rapidement pris le parti de se faire aider par la mémoire et par la logique propre de la machine de sorte que, très tôt, les systèmes d'exploitation des grandes séries d'ordinateurs comportaient des algorithmes de diagnostics de pannes, allant bien entendu jusqu'à la suggestion de la réparation. D'autres applications suivirent, notamment pour d'autres machines complexes comme les réacteurs d'avion, dans lesquels la variété des pannes possibles est proportionnelle au nombre des pièces qui les composent. Ce sont ces programmes qui ont servi de support aux premiers systèmes d'aide au diagnostic médical. De la surveillance de l'état des lampes et des tubes à celle des cellules et des artères, il n'y avait en effet pas un effort considérable d'imagination à produire, et dès 1955 les premiers modèles applicables à la médecine firent leur apparition aux États-Unis.

Que peut apporter l'ordinateur au médecin ? Beaucoup, ont immédiatement répondu les informaticiens, qui ont dressé la liste de tous les talents de leur créature électronique : la machine peut fournir des suggestions de diagnostics, si on lui soumet une liste de symptômes trouvés chez un malade, de sorte que même les maladies les plus rares pourraient être identifiées par un simple généraliste. Elle peut aussi proposer des stratégies d'exploration d'une maladie, et indiquer quels tests et quels examens permettront d'arriver plus sûrement — et plus économiquement — à la conclusion. Elle peut se souvenir de cas semblables, indiquer quelles publications scientifiques en ont traité. Elle peut calculer les chances de guérison. Elle peut aussi intervenir dans l'analyse directe de certains éléments du diagnostic, en interprétant par exemple un tracé électrocardiographique ou encéphalographique, en vérifiant et en éditant les résultats des examens biologiques. Elle peut organiser toute la vie du service hospitalier ou du cabinet médical, allant jusqu'à tenir les rendez-vous des malades, gérer la documentation scientifique des médecins, établir des menus diététiques pour les malades...

Toutes ces fonctions se sont illustrées par des réalisations expérimentales dont on ne peut dire qu'elles ont été conformes aux espoirs de leurs auteurs. Il y a dix ans, par exemple, les congrès d'informatique médicale, et notamment les « Journées de Toulouse », groupaient des milliers de personnes attirées par les présentations de ce qui paraissait bien être à l'époque la préfiguration d'un tout proche avenir. En 1982, alors que s'amorce indiscutablement une renaissance des applications de l'informatique à la médecine, on a compté tout au plus trois cents participants à la plus grande réunion tenue sur le sujet.

Paradoxalement, cette apparente disgrâce de l'informatique médicale, en tant que spécialité propre, ne traduit nullement celle des ordinateurs. Si les médecins s'intéressent moins aux prototypes, c'est qu'ils se sont familiarisés avec l'instrument de série. Dans le seul hôpital Necker, par exemple, une récente enquête de la direction des hôpitaux du ministère de la santé dénombrait plus d'une centaine d'ordinateurs de tailles variées. Dans cette évolution, il y a eu cependant une victime, au moins temporaire : les « grands systèmes intégrés ». Ces systèmes prétendaient être le système nerveux complet de l'hôpital ou du cabinet, assurant toutes les fonctions précédemment décrites et prenant l'information à sa source, c'est-à-dire lors du dialogue entre le malade et le médecin : un signe découvert lors d'un examen est immédiatement ajouté au dossier du malade, continuellement tenu à jour et disponible.

Lorsque le médecin prescrit une analyse, l'ordinateur réserve aussitôt le rendez-vous nécessaire au laboratoire, avertit la comptabilité pour que l'acte soit facturé, convoque le brancardier pour que le malade soit conduit de sa chambre à la salle d'examen au jour prévu, informe l'infirmière qu'il faut maintenir le malade à jeun...

Il n'existe aucun système de ce type en France, mais une demi-douzaine sont commercialisés aux Etats-Unis, dont le plus ancien est celui de l'hôpital El Camino en Californie, actuellement proposé par la Compagnie Technicon.

L'aide au diagnostic réhabilitée

Il est indiscutable que ce relatif retard du secteur de la santé à s'équiper en ordinateurs tient en partie à un réflexe de crainte de voir la machine exécuter des démarches qui passaient jusqu'ici pour relever de la seule intelligence humaine. Il n'y a donc rien d'étonnant si le terme de diagnostic automatique a fait, dès son apparition, des ravages considérables dans l'esprit des médecins, qui se sentaient menacés dans le plus profond de leur art. Le mythe de l'ordinateur, robot dévorant son propre maître, n'a pas eu dans ce domaine de meilleur allié. *Et pourtant, que de précautions sémantiques ont été utilisées pour retrouver la confiance perdue : en fait on ne parle même plus d'aide au diagnostic, mais d'aide à la prise de décision, pour bien souligner que la décision elle-même reste le privilège du professionnel.*

Au plan de la technique, l'ordinateur ne fait le plus souvent que simuler le processus de la pensée du médecin. Le professeur Jean Bernard, l'un des premiers « grands patrons » à s'être intéressé à l'apport de l'informatique à la médecine, définit ainsi les trois principales voies d'approche du diagnostic médical.

La première repose sur un simple ordonnancement par fréquence des maladies qui correspondent à un ou plusieurs symptômes. Par exemple, une simple fièvre fait plutôt penser à une grippe qu'à une infection plus grave, une migraine est plus souvent bénigne que maligne... C'est une méthode rustique facile à retenir. On a d'ailleurs fabriqué de nombreux outils qui s'inspirent de cette approche, sous forme de fiches, de cartes à perforations marginales, de livres aide-mémoire.

La seconde s'apparente à la méthode physio-pathologique classique, qui consiste à analyser le mécanisme du symptôme. Par exemple, une jaunisse, une anémie, sont des symptômes majeurs qui peuvent avoir de multiples causes. Selon leurs caractéristiques physiques, biologiques, évolutives, on s'orientera vers telle ou telle étiologie, souvent d'une manière logique. On peut d'ailleurs dessiner le cheminement possible du raisonnement, sous la forme d'arbres logiques, schémas où chaque embranchement correspond à une hypothèse plausible et chaque nœud figure soit un test à plusieurs résultats possibles, soit un choix décisionnel à faire.

De tels schémas ont d'abord un intérêt considérable en pédagogie, à telle enseigne que des programmes complets d'enseignement en utilisant le principe, notamment en hématologie (Pr Lévy et Pr Varet), en rhumatologie (Dr Chabot) et en pneumologie (Pr Marsac). Dans ce domaine, il semble acquis que la France fait figure de pionnier grâce à la mise au point d'un système informatique associant les possibilités de l'interaction avec l'ordinateur, avec celles de la commande de projecteurs d'images sous forme de diapositives, de radiographies, de schémas, de graphiques.

Mais l'exploitation complète de ces méthodes reste à faire. Il est en effet possible d'en utiliser le principe pour construire des modèles de stratégies de diagnostics et de traitement des maladies, où des données économiques peuvent être introduites.

La troisième approche est « *analogique* », *et fait éventuellement* appel à l'expérience acquise par le praticien. Cette expérience lui a notamment appris à donner une pondération statistique aux symptômes et aux maladies qu'il a observés dans sa clientèle. C'est donc l'« analogie » avec des cas précédents qui sert de référence principale au raisonnement.

Bien entendu, cette classification n'est que schématique, et la véritable prise de décision médicale combine ces différentes voies.

Or c'est précisément ce que font aujourd'hui les systèmes les plus évolués. Aux cheminements logiques enchaînant chaque étape, on a ajouté l'expérience de la réalité, qui se traduit notamment par des « paris » plus ou moins incertains. Par exemple, un examen de laboratoire n'est *pas seulement positif ou négatif*. Parfois, il donne un résultat qui paraît être inquiétant, alors que la maladie n'existe pas. Ce sont les « faux positifs ». D'autres fois, au contraire, le résultat est rassurant, et masque donc une *réalité plus sérieuse. Ce sont les* « faux négatifs ».

De même, chaque décision médicale représente une prise de risque intuitive, d'erreur ou d'échec, qui est variable selon le type de malade et de maladie, mais qui dépend aussi des conditions dans lesquelles le traitement sera conduit, c'est-à-dire de la filière choisie, de la stratégie entreprise.

Il est possible de simuler complètement ce processus avec l'ordinateur et d'aboutir ainsi à des modèles « probabilistes » particulièrement utiles pour étudier les meilleures stratégies d'approche des maladies pour lesquelles les « enjeux » de réussite des traitements sont élevés. *C'est le cas* de beaucoup de maladies cancéreuses dans lesquelles l'enjeu est souvent la survie ou la mort, et contre lesquelles il existe des stratégies d'attaque souvent très différentes.

Avec les isotopes, avec les ultrasons, avec le scanner, et bientôt la résonance magnétique nucléaire, les médecins ont à leur disposition une variété considérable d'explorations qu'il n'est plus *raisonnable de vouloir utiliser* dans leur totalité. Là encore, l'ordinateur peut aider à faire le choix le plus intelligent possible des meilleures méthodes à utiliser ou de leurs séquences.

La Bretagne, région pilote

L'objectif le plus intéressant reste cependant de pouvoir mettre *l'outil informatique à la disposition* du médecin de base. Il y a de nombreuses bonnes raisons pour que cette clientèle soit recherchée : le médecin d'aujourd'hui, fantassin de première ligne d'une activité de services, aura forcément besoin un jour que l'on mette de l'ordre dans l'accumulation des informations dont il est le destinataire. Informations sur les médicaments nouveaux, informations administratives, informations scientifiques... De plus en plus, le médecin est d'ailleurs partie prenante d'une vie sociale complexe et en perpétuel remaniement, et son isolement dans les seules techniques médicales ne pourrait évidemment que lui être préjudiciable. L'ordinateur, dans ce cas, représente une véritable voie de réinsertion des professionnels de la santé dans la société à un moment très opportun.

C'est sans doute cette analyse qui a conduit la direction générale des Télécommunications à organiser une expérience pilote — à partir du centre hospitalier régional de Rennes — de mise à la disposition pour les cabinets de médecine libérale, de terminaux d'ordinateurs conversationnels.

Le système informatique est constitué d'une base de données dont l'accès se fait à l'aide de codes correspondant à des *symptômes décrits par le praticien*. Le principe technique du programme repose sur les méthodes documentaires, puisqu'à chaque symptôme peut correspondre un certain nombre de maladies dont la sélection se fera en ajoutant *des symptômes de plus en plus* sélectifs.

Dans cette expérience, dont l'auteur est le Pr Lenoir, pionnier de l'informatique médicale, il n'y a pas d'aide au diagnostic à proprement parler, puisque la machine ne suggère aucun examen particulier ni stratégie d'exploration. Elle agit donc plus comme un aide-mémoire particulièrement commode et propose des références bibliographiques pour chaque classe de maladies retenue, se comportant ainsi comme un consultant anonyme et toujours disponible.

L'expérience est pleinement en cours depuis janvier 1982. La majorité des trente médecins qui se sont familiarisés avec son fonctionnement s'en déclarent satisfaits. Ils ne l'utilisent qu'en l'absence de leurs malades, le soir, pour vérifier une hypothèse ou pour éviter de méconnaître une maladie rare. L'expérience est d'ailleurs suivie de très près par des psychologues, des économistes, des cliniciens, afin que tous les enseignements puissent en être tirés pour le futur. Mais, d'emblée, il est incontestable que *l'intérêt des médecins a été pleinement stimulé.*

Il reste, bien entendu, à en calculer l'intérêt économique. La loi du marché doit-elle jouer ici, comme dans le reste du marché de l'informatique ? Il est certain que les ordinateurs, dans ce cas, ne seront utilisés par les médecins que lorsque le service rendu sera jugé par eux comme rentable. Aujourd'hui, les cabinets médicaux s'équipent en effet de machines destinées *avant tout* à la comptabilité du cabinet, à la prise des rendez-vous, à la gestion des fichiers de la clientèle. L'aide au diagnostic ne figure pas encore au catalogue des logiciels proposés par les quelques sociétés spécialisées dans ce secteur. Est-ce à dire que les petites machines individuelles négligeront cette fonction ? Il n'existe en tout cas aucune raison technique qui s'opposerait à cette diffusion. Mais le marché existe-t-il ? C'est justement à ce type de question que l'expérience de Bretagne permettra de répondre. ■

JEAN-FRANÇOIS LACRONIQUE,
chargé de mission auprès du directeur de la santé.

MÉGAWATTS

Les éoliennes au pays des moulins

Les Pays-Bas redécouvrent une richesse naturelle qu'ils avaient un peu oubliée : le vent.

A UNE *demi-heure à peine* d'Amsterdam, à quelques kilomètres du petit village de Petten, dans cette province de Hollande septentrionale constamment battue par les vents marins, c'est presque le désert : seuls rompent la monotonie du paysage de dunes les bâtiments modernes du Centre national de recherches sur l'énergie. Non loin de là se dresse un curieux moulin à vent, parmi les buissons d'oyats, au bord de la mer du Nord. Il s'agit d'une turbine éolienne qui, depuis sa mise en service il y a un peu plus d'un an, fournit aux laboratoires *voisins l'électricité* dont ils ont besoin.

Quarante mètres de hauteur, une puissance de 300 kilowatts : on est loin des moulins ventrus qui, au Moyen Age déjà, découpaient leurs silhouettes romantiques sur fond de ciel bas, éparpillés sur les immenses plaines hollandaises. Au cours des siècles, ils ont servi à tout : moudre le grain, broyer les épices, fabriquer le papier, et même assécher les polders, ces terres situées sous le niveau de la mer, et qu'on cultive aujourd'hui grâce à une lutte acharnée contre les eaux. Au dix-huitième siècle, le pays comptait quelque neuf mille moulins à vent. Puis la révolution industrielle est passée par là, les sources d'énergie se sont diversifiées et, surtout, sont devenues moins chères. Alors les bons gros moulins sont peu à peu tombés en désuétude : seuls quelques-uns subsistent encore, tout juste bons à figurer sur les photos de vacances des *touristes*.

Mais survient l'hiver de 1973, avec le déclenchement de la crise pétrolière, qui provoque la soudaine prise de conscience de la dépendance du monde occidental en matière énergétique.

Cette fois, nécessité faisant loi, il faut vraiment trouver le moyen d'utiliser intensément l'énergie éolienne. Alors, dès 1975, le ministère néerlandais des affaires économiques décide de lancer un vaste programme, baptisé N.O.W. (1). Au centre de ce programme figurent la conception et la réalisation d'une turbine à vent de 300 kilowatts. Participeront au projet des agences gouvernementales et des sociétés privées. *Coût de l'opération* : 12 millions de florins (2), dont 8 millions pour la seule turbine de Petten. Celle-ci se présente sous la forme d'un mince cylindre d'environ 25 mètres de hauteur, encastré dans un énorme cône qui assure la stabilité de l'ensemble. Au sommet, une hélice bipale de 25 mètres de diamètre, faite de polyester renforcé de fibres de carbone, située à l'extrémité d'un axe horizontal.

Après un an d'essais, de mesures et de recherches sur ce prototype, les résultats paraissent concluants et permettent d'envisager, pour 1986, la construction d'une « super-turbine », d'une puissance supérieure à 1 mégawatt.

Les expériences en cours dans d'autres pays confirment le réalisme de ce projet : en Suède et aux Etats-Unis, notamment, fonctionnent déjà des turbines de 3 et 4 mégawatts.

Combiner les énergies éolienne et hydraulique

Ainsi, à la fin de l'année dernière, le gouvernement néerlandais pouvait-il présenter un bilan positif du programme N.O.W.-I et annoncer le lancement de N.O.W.-II, dont le coût, échelonné sur plusieurs années, devrait avoisiner les 100 millions de florins (3). Cette fois, les objectifs sont à la mesure des ambitions des autorités : installer, pour l'an 2000, une puissance de 2 000 mégawatts, soit à peu près 15 % de la consommation nationale, qui serait assurée par l'énergie éolienne.

Le but principal de N.O.W.-II est la réalisation d'une véritable « centrale éolienne », sorte de parc de turbines (de dix à vingt-cinq) développant chacune une puissance de 0,5 mégawatt. Les promoteurs du programme ont l'intention de mener à bien ce projet en 1985 au plus tard.

Une décision doit être prise avant la fin de cette année. Une telle centrale pourrait assurer les besoins en électricité d'une ville de trente mille habitants.

Parallèlement, les chercheurs hollandais s'attellent à trouver le système idéal de stockage de l'énergie produite : aussi longtemps que la quantité d'électricité produite par le vent n'atteindra pas 2 000 mégawatts, celle-ci pourra être entièrement « absorbée » par le réseau national ; au-delà de ce seuil, il sera nécessaire de stocker l'énergie afin de pouvoir en disposer aux moments de forte consommation. Il semble bien que la solution de ce problème soit trouvée, grâce au rapport présenté en 1979 au ministère de la politique scientifique par un ingénieur de Breda, M. Lievens. Celui-ci propose de combiner les énergies éolienne et hydraulique.

Le principe est simple : des turbines *à vent* sont installées à proximité d'un bassin artificiel entouré de hautes digues dans lesquelles fonctionnent des turbines hydrauliques qui pompent l'eau du Markermeer (une « mer » intérieure située au nord d'Amsterdam et dans laquelle, selon le projet officiel, devrait être construit le bassin) pour remplir le bassin lorsque la consommation est faible (pendant la nuit) ou quand le vent est particulièrement généreux. Aux heures de pointe, les mêmes turbines fonctionnent en sens inverse, assurant ainsi une alimentation électrique régulière.

Les recherches se poursuivent aussi, à Delft notamment, sur l'amélioration du *rendement* des turbines à vent. Elles ont déjà permis l'invention des « tip-vanes » (4), ces ailettes qui, placées aux extrémités des pales, permettent de doubler pratiquement la puissance d'une turbine.

Comme on le voit, les Pays-Bas redécouvrent avec passion une richesse naturelle qu'ils avaient — un peu tôt — rangée au rayon des vestiges du passé. Et ils la retrouvent avec d'autant plus d'intérêt que les innovations technologiques résultant des recherches en cours pourraient bien, à terme, devenir un excellent produit d'exportation. ■

CHARLES LEDENT.

(1) National Ontwikkelingsprogramma Windenergie (programme national de développement de l'énergie éolienne).
(2) Environ 30 millions de francs.
(3) Environ 250 millions de francs.
(4) Littéralement, en anglais : « Ailettes de pointe ».



...EFS

...mberto Eco, l'intell...
...ans le night-club



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

CLEFS

Umberto Eco, l'intellectuel dans le night-club

Sémioticien, journaliste, essayiste, Umberto Eco vient d'obtenir un immense succès avec un roman difficile. Pour lui, la théorie et l'observation de la vie quotidienne se mêlent. La place de l'intellectuel est dans les magazines et les discothèques.

PROFESSEUR de sémiologie à Bologne, journaliste, Umberto Eco a écrit plus d'une vingtaine d'essais. De l'esthétique de saint Thomas d'Aquin à la poétique de Joyce, en passant par Tarzan, Sherlock Holmes, Rocambole ou la sémiotique générale, Umberto Eco avait parcouru bien des territoires. Mais à côté de *l'Œuvre ouverte* et de *la Structure absente*, il vient de publier un roman – *le Nom de la rose* (Grasset) – où il s'amuse à subvertir ironiquement les formes de la narration. De Manzoni à Conan Doyle, en passant par le gothique d'Ann Radcliffe, notre sémioticien s'est amusé à mêler – en un feuilleton au dixième degré – les jeux de mots, les fausses imitations, les situations érudites. Ce roman a touché un immense public.

Ce chercheur boulimique, qui passe aisément de la grammaire générative au pastiche littéraire, a plusieurs points communs avec Queneau : il prépare actuellement une traduction italienne des *Exercices de style*.

∴

« Sémiologue, vous avez analysé aussi les communications de masse. Dans *le Surhomme de masse* vous vous êtes intéressé aux formes d'expression populaire. Tarzan, Arsène Lupin, d'Artagnan ou Rocambole sont des personnages qui vous fascinent.

– Edgar Morin disait à juste titre qu'on ne pouvait analyser le football si on ne s'amusait pas pendant un match. J'ai d'abord étudié l'avant-garde, mais j'ai toujours été attaché à la communication de masse. En fait, ces deux objets se rejoignent dans mon intérêt central pour la communication. Avec le pop-art, l'avant-garde a avalé, recyclé la communication de masse. Aujourd'hui la musique rock est quelquefois toute proche de la musique expérimentale. Alors que j'avais travaillé avec Berio et Boulez, je me suis surpris parfois à retrouver des choses très proches de leur musique dans des œuvres destinées au grand public. Et puis, à côté de mon travail de sémiologue, je continue à m'intéresser à ces sujets, surtout à travers mon activité de journaliste ; nous avons d'ailleurs constitué à Bologne des équipes qui continuent d'étudier ces sujets.

– Vous vous amusez à repérer dans la quotidienneté des inventions qui rejoignent les trouvailles de la littérature formelle.

– Je ne crois pas qu'il y ait un véritable écart entre le journalisme et la recherche. Quand j'analyse un slogan, une publicité, je me sers, bien entendu, des catégories de la recherche abstraite ; mais mon exploration quotidienne n'arrête pas de trouver des matériaux. Ainsi en 1977, le « mouvement italien » inventait sans cesse des langages nouveaux. Ces créations linguistiques posaient des problèmes théoriques extraordinaires. On s'apercevait alors que le langage de 1968 était encore très codé par le marxisme, alors que celui de 1977 donnait l'impression d'être sans code.

» Un professeur, qui assistait à une assemblée générale un jour, avait dès le lendemain l'impression d'avoir du retard, d'être devant une autre langue. Il y avait là une dynamique des changements de code qui rejoignait des aspects de la science-fiction. On avait élaboré – un peu ironiquement – une sorte de décalogue du comportement des assemblées, intéressés que nous étions par leur extraordinaire mobilité, à la limite de tout social.

Du côté des magazines

– Vous aimez dire que l'intellectuel contemporain est aujourd'hui au cœur de la discothèque.

– Ironiquement, je crois que l'on peut dresser une typologie rapide des intellectuels. Le premier type serait celui du professeur de l'« école de Francfort ». Celui-là se trouve devant un univers de communication de masse ; mais il n'aime pas cette aliénation, il la juge du point de vue de la philosophie critique. Il a une attitude de dédain, de refus par rapport à son objet d'analyse. La seule grande exception serait sans doute Walter Benjamin qui, lui, vivait dans la société de masse. Pensez à ses analyses de la photo, de la presse, de l'accumulation des objets.

» Le deuxième type d'intellectuel serait du côté de Mc Luhan. Celui-là vit dans une société de consommation, il l'aime et il décide d'en parler dans le langage de cette société.

– La Galaxie Gutenberg est d'ailleurs construite comme un journal avec des titres et des sous-titres.

– Oui, c'est délibéré, Marshall Mc Luhan veut être du côté des magazines...

– Parlons du troisième type d'intellectuel, l'intellectuel postmoderne ; il va au night-club et regarde la télévision.

– Celui-là n'a plus de dédain. Ce qui n'implique pas qu'il aime l'aliénation sociale. Pourtant, il vit au milieu de la société. Il s'y exprime, mais il ne renonce pas au langage de la théorie ni de la philosophie. Il sait que son langage est pris dans la société dont il parle. Voilà, je crois, une profonde modification du statut de l'intellectuel.

– Mais l'activité intellectuelle dite postmoderne ne prend-elle pas souvent la forme du spectacle ?

– Regardons l'Italie. On a assisté à un essaimage de petits groupes passionnés de philosophie. Parfois des milliers de gens se rendent à des congrès, à des colloques comme s'ils allaient à des concerts de rock. Bien sûr, les moralistes geignent. Mais plutôt que de pleurer, on ferait mieux de tenter de saisir l'importance de cette modification culturelle.

Le succès d'un roman difficile

– Toutefois, pour filer votre métaphore, comment différencier le séminaire universitaire du night-club ?

– Votre question est vraiment très difficile ! L'université emploie parfois des techniques mass-médiatiques, alors que dans les night-clubs on entend des phrases poétiques venues de l'extrême avant-garde. Si je n'ai pas de réponse à vous fournir, je trouve cette situation nouvelle extraordinairement passionnante.

– Vous faites partie, en un sens, de votre troisième catégorie d'intellectuel. Ainsi, *le Nom de la rose*, votre roman, est un best-seller qui s'est vendu à plus de trois cent mille exemplaires. Cet ouvrage, écrit par un professeur de sémiologie, rencontrait, tout d'un coup, un très large public.

– J'ai écrit un roman que je crois assez difficile. Il est plein de références historiques, de latin, de culture. Le fait qu'il ait eu une diffusion importante m'a étonné. L'échafaudage du roman était bâti à partir d'une réflexion sur la narrativité. Et c'est peut-être aussi parce que je mettais en œuvre ces techniques que beaucoup de gens ont pu s'y intéresser au simple plan des histoires racontées. Peut-être qu'un roman, qui donne au lecteur la possibilité d'être critique par rapport à l'histoire racontée, rencontre ces lecteurs dont nous parlions tout à l'heure, ceux de la discothèque.

– Comment caractériseriez-vous la culture de masse en Italie. ?

– Certains romans difficiles ont un grand succès en Italie. Ainsi, Calvino a remporté un véritable succès populaire. Dans ce pays on lit – statistiquement – moins qu'en France : mais ceux qui lisent, lisent sans doute plus et plus intensément.

CHRISTIAN DESCAMPS

(Lire la suite page X.)

THÉÂTRE

Fastes et dénuements allemands

CHAQUE année, courant mai, à Berlin-Ouest, le théâtre de la République fédérale d'Allemagne se donne en spectacle : c'est le Theatertreffen (les Rencontres du théâtre). Une dizaine de réalisations sont choisies par un jury de critiques et elles sont présentées, à concurrence de deux soirées pour chacune, à la Freie Volksbühne. Sans doute le public berlinois *reste-t-il frondeur : il* grogne et siffle, parfois. Mais les chahuts des années 20 sont loin. C'est aussi que les spectacles sont intimidants. Le « miracle » théâtral allemand ne badine pas avec la culture.

Sur les dix spectacles retenus cette année, pas moins de cinq classiques du répertoire germanique : deux pièces de Gœthe *(Torquato Tasso* et *Faust)*, une de Lessing *(Nathan le Sage)*, une de Kleist *(Penthésilée)* et une de Büchner *(Léonce et Léna)*. Venaient s'y ajouter l'*Edouard II* de Marlowe et deux « classiques » du début de notre siècle : *la Cerisaie*, de Tchekhov et *les Bas-fonds*, de Gorki (en fait, ce dernier spectacle ne put être présenté, faute d'un lieu adéquat : à Cologne, il avait été donné dans des hangars). Pas un texte actuel, sauf un spectacle en marge des Rencontres et commandité par celles-ci : *le Voyeur*, de et par George Tabori, un Américain d'obédience brechtienne mâtinée de Living, qui travaille maintenant avec son propre groupe en Allemagne.

Seuls *les Exaltés*, la pièce que Robert Musil écrivit au commencement des années 20 et qui connut un échec retentissant lors de sa première, dans une petite salle berlinoise, en 1929, et une soirée Beckett (avec des fragments du roman *Mercier et Camier*, et le récent *Ohio Impromptu*) à deux personnages, portaient témoignage d'une dramaturgie un peu plus contemporaine (1) !

Une affirmation arrogante de la mise en scène

C'est aussi que, dans ces Rencontres, le metteur en scène est roi. Plus que des pièces, l'on choisit des mises en scène. Souvent, des « lectures » de classiques. Certains metteurs en scène ont même droit, presque chaque année, aux honneurs berlinois. Certes, cette fois, ni Peter Stein ni Peter Zadek ne figuraient au programme. Mais le Tout-Bochum était là : Karge et Langhoff, avec leur *Cerisaie* (cela faisait leur troisième année) et Claus Peymann (depuis 1969, il n'en manque guère) avec *Nathan le Sage*.

L'étoile montante des scènes berlinoises, Hans Neuenfels, qui avait travaillé auparavant à Stuttgart et à Francfort, eut même droit à deux spectacles : *Penthésilée* et *les Exaltés*. Et, de Cologne, Flimm apportait son *Léonce et Léna*. Un seul nouveau venu au programme : un transfuge de l'Est, Jürgen Gosch, avec les *Bas-fonds*, et un « outsider » d'une petite ville de province, Heidelberg, David Mouchtar-Samorai, avec *Edouard II*. Luc Bondy, qui n'a guère de chance avec Berlin, avait vu, lui, son *Macbeth* refusé *in extremis*.

De prime abord, on ne peut qu'admirer. Les spectacles de ces rencontres ont une espèce d'assurance tranquille, massive, qui nous change des tâtonnements et des à-peu-près souvent de mise en France. Un parti est pris : il est clair, dès le début, et chacun s'y tient. *Peu importe si cela risque* d'ennuyer : la cohérence, avant tout. Ainsi, le *Torquato Tasso* monté par Ernest Wendt, avec le Kammerspiel de Munich, nous a fait voir, près de quatre heures durant, des comédiens quasi immobiles, figés dans quelques poses, pris entre des faisceaux de lumière détaillant, avec une minutie à mi-chemin de la convention et de la préciosité, le texte de Gœthe. C'est qu'il s'agissait de réagir contre toute actualisation, voire contre toute lecture critique, d'un classique. La mise en scène, ici, atteint au paradoxe : elle fait mine de s'effacer, pour ne laisser resplendir que le texte, porté comme à bout de bras par des comédiens transformés en statues mécaniques.

En revanche, le *Léonce et Léna* de Büchner, joué sous une tente de cirque, accumule les pirouettes et les tours de force : des haut-parleurs déversent, à tue-tête, du Vivaldi, du Bach, du Haendel et même du Mendelssohn, Léonce enfourche une bicyclette, Rosetta et lui se lancent à *toute volée sur une balançoire*, le roi Pierre manœuvre avec dextérité un lit à roulettes, des ballons multicolores envahissent la piste, on escalade un mur ébréché... Pas un instant de repos, même les scènes de rêve tournent à la cavalcade. Le public en a le souffle coupé, et le spectacle dure plus de deux heures et demie, sans entracte – ce qui tient de la gageure, car le texte, à lui-seul, n'occupe guère plus d'une heure. Les comédiens disparaissent un peu dans tout ce charivari.

Dans *les Exaltés*, la belle et singulière comédie de Musil, la part du lion revient aux acteurs : ceux-ci exposent chacun de leurs gestes et distillent chacune de leurs intonations avec un plaisir évident et légèrement pervers. Ils *jouent à double ou triple fond*. Derrière ce qu'ils disent, il y a, ostensiblement, ce qu'ils ne disent pas. Derrière ce qu'ils font, ce qu'ils rêvent de faire. Le spectacle, qui dure, lui, aussi, près de quatre heures, tient de la radiographie des âmes. La lumière, dont Hans Neuenfels use avec une *subtilité tranchante*, a quelque chose des rayons X. Et Elisabeth Trissenaar, une nouvelle star du théâtre berlinois (elle interprète, concurremment, la *Penthésilée* de Kleist et l'*Iphigénie* de Gœthe), qui n'est pas sans rappeler Jeanne Moreau, fait alterner, avec une maîtrise qui *frôle la démonstration*, l'arrogance et les désarrois de Régine, au prénom kierkegaardien.

Pourtant, après une semaine de ces Rencontres, on touche à la saturation, voire à la nausée. Ce théâtre-là est un peu trop sûr de soi. Dans la parcimonie ou la surabondance, dans l'insistance ou la litote, il est toujours ostentatoire. Il y a de l'emphase là-dedans. Une affirmation arrogante des pouvoirs du théâtre et, plus précisément, de la mise en scène.

Une voix pointue et exténuée

Le *Faust* de la Freie Volksbühne allait-il encore renchérir ? Sa première eut lieu le 22 mars, jour anniversaire de la mort de Gœthe, il y a cent cinquante ans (2). Elle fut télévisée et retransmise en direct dans toute l'Allemagne (c'est Bernard Sobel qui l'a filmée). Son metteur en scène, Klaus Michael Grüber, qui a été l'assistant de Strehler, puis a travaillé à la Schaubühne, où il fut l'« alter ego » de Stein, est sans conteste l'un des grands hommes de la scène allemande : ses spectacles figurent régulièrement aux Rencontres berlinoises. Et il a aussi, parfois, le goût du monumental. Qu'allait-il donc faire de ce *Faust* commémoratif ? Une célébration ou un massacre de grand format ? Du théâtre déclamatoire ?

Rien de tel. Son *Faust* (auquel ont participé ses habituels collaborateurs français : le philosophe Bernard Pautrat et le peintre Gilles Aillaud) est réduit à la plus petite dimension. D'abord, Grüber a coupé une bonne moitié du texte du premier *Faust* : il en a supprimé tous les épisodes spectaculaires. Plus de ciel, ni de cuisine de sorcière, plus de sabbat, plus de chœurs d'anges ou de démons... Restent quatre personnages : Faust, Mephistopheles, Marguerite et (pour une brève apparition) le disciple Wagner, ainsi que le directeur de théâtre (en l'occurrence, Kurt Hübner, l'intendant de la Freie Volksbühne) qui lit, à la manière d'un dépliant publicitaire, la « dédicace ».

Le grand plateau du théâtre est, au début, occupé seulement par des éléments de décor conventionnels : une cheminée, le pupitre de Faust ; bientôt il sera presque vide. Seul un gigantesque rideau rouge sert à tout. Tantôt, on le relève précautionneusement pour glisser, dans l'entrebâillement, la chaise de Marguerite ; tantôt, replié sur *lui-même, à mi-hauteur*, et gonflé de vent, il évoque les champs et la tempête. A la fin, Méphisto en tire les deux pans et le referme, en nouant les extrémités du cordon qui l'enserre.

Faust ne rajeunit pas. Il demeure ce qu'il est : un vieillard fatigué, partagé entre l'aigreur et l'abattement, que joue le presque octogénaire Bernhard Minetti, l'acteur de prédilection de Thomas Bernhard (qui a écrit pour lui une pièce intitulée, simplement, *Minetti*). Mais Marguerite est une très jeune fille, encore une enfant, que personnifie avec une maladresse qui n'est pas seulement feinte une débutante. Quant à Mephisto (l'excellent Peter Fitz), ce n'est plus qu'un serviteur louche qui tient de l'entremetteur, avec ses cheveux calamistrés qui se terminent en accroche-cœur.

On a crié au crime de lèse-majesté. Un tel spectacle pourrait, en effet, n'être qu'une insipide réduction de l'œuvre de Gœthe. Or ce *Faust* nous fait entendre, jusqu'au déchirement, le monologue d'un vieil homme, solitaire et désenchanté, d'un sa*vant que le savoir ne console* plus. Et la brève rencontre entre Faust et Marguerite – entre eux, à peine quelques regards, quelques gestes – devient proprement bouleversante dans son dénuement : ils en seront, l'un trop vieux, l'autre trop jeune, brisés, après en avoir été illuminés un *instant*.

Ici, le théâtre renonce à son assurance et à toute emphase. Il trébuche presque. Il se dépouille de tous ses prestiges. Il montre sa trame. Le *Faust* de Grüber ne s'expose pas nu, comme le faisait Vitez au début de son spectacle de Chaillot. C'est le théâtre lui même qui, dans ce *Faust*, se met à nu. Au lieu d'une institution, fière d'elle-même, de ses pouvoirs et de ses faux-semblants, il n'y a plus là qu'un homme qui parle, à la limite de son souffle. Bien sûr, on pense à Beckett (Grüber en a monté, aussi avec Minetti, *la Dernière Bande*). Mais ce *Faust* va encore plus loin : il ne joue presque plus avec le théâtre. Il épelle celui-ci, amoureusement et à mi-voix, à l'orée de la mort. Le *tohu-bohu spectaculaire des Ren*contres berlinoises s'efface devant cette voix pointue et exténuée. Ici, le théâtre allemand touche à son terme. La gorge serrée, on respire, enfin. ■

BERNARD DORT.

(1) Colette Godard a rendu compte du début de ces Rencontres dans *le Monde* du 19 mai 1982 et notamment des spectacles venus de Bochum : « Aux Rencontres de Berlin – Les maisons perdues ».

(2) Ce *Faust* devrait venir à l'Odéon, du 23 au 25 septembre, dans le cadre du Festival d'automne.

POÉSIE

BENJAMIN PÉRET

Benjamin Péret, qui est né en juillet 1889 à Rezé – près de Nantes, – est mort en 1959. Figure centrale du surréalisme, il a toujours mêlé la révolte poétique et politique, celle qu'on recommence tous les jours. Car l'auteur de *Passagers du Transatlantique*, de *Dormir dans les pierres* jouait à plein temps l'humour contre toutes les dominations. Les œuvres complètes de celui qui partit s'engager aux côtés des anarchistes pendant la guerre d'Espagne sont en cours de publication chez Eric Losfeld. *Les Belles Manières* est un poème peu connu extrait du *Grand jeu*. *Aujourd'hui est un inédit non daté (1935 ?).*

CHRISTIAN DESCAMPS

Les belles manières

A la lumière des cravates
on découvre les cœurs
et la saveur salée
des cheveux des servantes
Évente-toi si tu peux
le portier est aux hôtes
et les chats les chiens les cascades et les morts
Dans le port il y a un cerf malade
il a mangé des noix
Sa voix est chaude comme un astre
il regrette les autos des routes
et les poissons d'eau douce
Il a mangé des noix
des noix sans voix et sans chaleur
et sa peau se désole
comme une mine de charbon

Aujourd'hui

Il y a des cris à n'en plus finir
des braillements de terre agitée comme un éventail démantelé
par des taupes en conserve
des sanglots de planches qu'on étripe longs comme une locomotive
qui va naître
des convulsions d'arbres révoltés qui ne veulent pas plus laisser
monter la sève
que le métro ne permet la circulation des autruches
dans les tunnels de barbe mal rasée
Il y a des cris
des araignées de vitriol que j'avale sans m'en apercevoir
près de ce fleuve usé issu d'un tuyau de pipe
qui n'est autre qu'un long museau
un peu chaud
un peu plus grognon qu' un chaudron presque vide
ce fleuve que tu ne vois pas plus que la poussière d'une hostie
que le vent a mélangée
à la poussière du curé semblable à du sulfate de cuivre
et à celle de l'église plus tordue qu'un vieux tire-bouchon
car tu n'est pas là
et moi non plus
sans quoi je n'aurais pas écrit ce poème

Umberto Eco, l'intellectuel dans le night-club

(Suite de la page IX.)

– En ce qui concerne les sciences humaines, l'Italie est aussi très cosmopolite. Les éléments de culture allemande ou anglo-saxonne sont abordés assez lentement, mais ils durent.

– Oui. Quant à la culture française, à la mode, l'Italie en *fait une consommation* extraordinairement rapide. Mais ces situations d'engouement et de fanatisme ne durent que l'espace d'un matin.

– Revenons au succès populaire d'ouvrages de sociologie. Il y a peu *le Choc amoureux* de Francesco Alberoni a, lui aussi, *connu un succès de masse*. Ce professeur de sociologie définissait l'amour comme un mouvement collectif à deux ; sa notion d'« amour naissant » prétendait éclairer les états naissants en amour comme en politique (1).

– Ce sociologue écrit très bien. Auparavant, il s'était occupé, dans des livres très techniques, de l'amour et des mouvements politiques. Avec cet ouvrage – qui traite de l'amour, – cet universitaire – qui est aussi journaliste – a assez naturellement rencontré le grand public dont nous parlions plus haut.

De la révolution à la passion amoureuse

– Mais cette vogue pour l'amour, la passion, n'a-t-elle *pas correspondu à un retour* – massif lui aussi – vers la sphère du privé.

– Très certainement. Le mai 68 français n'a duré que quelques années. En revanche, en Italie, le mouvement a continué jusqu'en 1977-1978. Après le choc du terrorisme, on a assisté à un reflux, à un retour important vers le privé. Toute une génération qui n'avait vécu que de politique s'est efforcée de se réapproprier l'amour, la passion, la jouissance. Dans ce cadre, on pourrait citer le livre d'Alberoni, mais aussi le succès de la traduction italienne des *Fragments d'un discours amoureux* de Barthes.

» Et puis songez qu'aujourd'hui le parti communiste italien organise des colloques consacrés à la notion de bonheur. Une jeunesse qui s'intéressait hier aux cocktails Molotov se plonge avec passion dans les labyrinthes des rapports humains.

– Pendant longtemps les Français ont louché du côté des radios libres italiennes. Quelle est la situation actuelle ?

– On a assisté à une véritable révolution quantitative des radios libres. Elles ont complètement renouvelé le langage radiophonique. Les radios d'État ont d'ailleurs été forcées de les imiter. Mais aujourd'hui les radios s'imitent entre elles et tout cela produit une sorte de confiture de radios, de neutralisation par l'abondance. Si on ne trouve pas un *modus vivendi* cette situation risque d'aboutir à la mort de ce mouvement.

– Que pensez-vous des télévisions libres ?

– La situation est très différente. Alors qu'il suffit de peu d'argent pour faire une radio, les télévisions coûtent beaucoup plus cher. Des holdings se sont créés. Et à quelques exceptions près les télévisions n'ont jusqu'à présent réalisé que des émissions de niveau assez bas. Bien sûr à Milan ou à Rome on peut voir seize films différents. Mais la concurrence joue souvent des tendances les plus vulgaires.

Moins des cinémathèques que des poubelles.

– Le cinéma italien ne va pas très bien non plus, précisément *à cause de la télévision*.

– La télévision d'État produit au moins des films avec des metteurs en scène de qualité. Les télévisions libres, elles, se contentent d'acheter des produits souvent américains. Elles se bornent à jeter des marchandises sur le marché. On ne peut pas avoir grand espoir dans des télévisions libres qui ne sont que très rarement des cinémathèques pour être très souvent des dépôts d'ordures.

– Un mot, pour finir, sur la sémiologie. Malgré ses crises, elle semble toujours vivante en Italie.

– A travers la redécouverte de la philosophie du langage, notamment des actes de langage, la sémiologie est aujourd'hui au cœur de nombreuses interrogations. On continue à travailler beaucoup sur Peirce. Mais il est vrai que la sémiologie appliquée, comme celle de l'architecture, qui avait marquée les années 50, est en crise. Les théoriciens se sont trop contentés d'appliquer des instruments linguistiques en les plaquant sur l'architecture. Par contre, la sémiologie de la littérature reste extraordinairement vivante à Pavie, à Turin, à Florence. A Bologne nous avons réussi à constituer un groupe de sémiotique générale et de sémiotique visuelle. » ■

CHRISTIAN DESCAMPS.

(1) Voir l'article de Claude Ambroise sur *le Choc amoureux* dans *le Monde Dimanche* du 9 mai 1979 (« L'amour est une révolution »). *Le Choc amoureux* est paru en France en 1981 (Grasset).

CONTE FROID

L'obsessionnel

Il vivait dans une si constante hantise d'un accident mortel qu'il téléphonait tous les jours à la morgue pour savoir s'il ne lui était rien arrivé.

JACQUES STERNBERG.

V. — L'individu

Irréductible, irremplaçable, l'individu oscille entre sa fierté d'être unique et son aspiration à la totalité.

PAR ELISABETH DE FONTENAY

IL ne peut ni se diviser, ni se déduire, ni se laisser attribuer, ni se confondre avec son semblable, ni renoncer à son propre, cet être singulier, numériquement un, unique, réel, que la tradition occidentale a communément nommé individu.

Un double et déprimant constat s'impose d'emblée : il n'y a de réel que l'individu, comme le dit Aristote ; il n'y a pas deux individus semblables, même pas deux feuilles d'arbre, comme le dit Leibniz. Et pourtant, il n'y a de science que de l'universel.

Ce qui signifie que le discours rationnel a toujours, jusqu'à un certain point, avoué son impuissance structurelle à saisir l'individuel, donc le réel, dans la radicale contingence de son ici et de son maintenant. Cette femme-ci, cet homme-là, pour prendre l'exemple de cela même qui touche au paroxysme de l'individualisation, ne déjouent-ils pas, du fait de la multiplicité hétéroclite et idiosyncrasique de leurs déterminations, du fait de leur surabondance concrète, ces sciences, dites de l'homme, si empressées, dans leur naïveté positiviste, à les constituer en objets de discours et à produire leur anonymat, voire leur incognito ?

La métaphysique, loin d'être une figure dépassée de la rationalité, peut aider à critiquer les prétentions d'une certaine scientificité, car sa discursivité reste du moins constamment inquiète d'elle-même et du monde, au lieu de se complaire dans la manipulation techniciste. Une philosophie comme celle de Leibniz s'efforce de maintenir la raison au plus près de la plurielle réalité, elle articule la reconnaissance de la singularité radicale de l'individu et celle de la continuité sans faille de tous les êtres, elle scrute l'indiscernable au sein du continu, elle réconcilie, de manière non sophistiquée, le singulier et l'universel.

On peut toujours, évidemment, préférer l'art à la philosophie, ou encore cette pensée sauvage des peuples non occidentalisés, qui ne contraint pas la diversité de ce qui est, par des concepts, ne soumet pas la bigarrure des choses à des catégories, n'enferme pas les précaires distinctions dans des définitions, en un mot, n'arraisonne pas. Sans doute. Mais si Aristote, Leibniz et la tradition philosophique n'avaient produit et affiné ces notions d'individu, d'individualité et d'individuation, est-il si sûr — et tant pis si la question semble, en son premier temps du moins, outrageusement idéaliste ! — qu'au cours de l'histoire occidentale auraient peu à peu émergé ces parties du tout social qui s'affirment comme individus, ces membres de la cité qui revendiquent des droits inaliénables ?

Peut-être aura-t-il fallu que l'ontologique, dans son obscure simplicité, énonce que l'individu est un sujet qui admet des prédicats, c'est-à-dire des attributs, mais ne peut être lui-même l'attribut d'aucun sujet, peut-être aura-t-il fallu que Spinoza démontre que la substance divine produit, par l'intermédiaire des modes infinis, ces modes finis que sont les choses particulières, les individus, tout en disant que l'existence de tant d'hommes et de tels hommes, de tant de triangles et de tels triangles ne peut se déduire des essences de l'homme et du triangle, pour que la résistance, c'est-à-dire l'affirmation par les individus de leur existence et de leur droit devienne représentable et effective.

Une telle hypothèse n'a rien à voir avec la thèse selon laquelle le « judéo-christianisme » aurait inventé la notion d'individu et promu les valeurs qui la fondent. Pour asseoir ce point de vue unilatéral et panoramique, on n'a pas craint d'évoquer tout à la fois l'intériorité, la conscience, la liberté, la responsabilité, la personnalité... Comme il est tentant d'échapper au malaise dans lequel l'étrangeté de la chose même fait tomber toutes les entreprises rationalistes, et de transformer insensiblement la rebelle réalité de l'existence individuelle en question sur le sujet : question ainsi posée que la philosophie s'y abrite souverainement, afin de n'y être jamais surprise par l'ailleurs d'elle-même. Alors qu'en affrontant la question de l'individualité, en se laissant narguer et désarçonner par n'importe quel individu, on marche en zig-zag, certes, mais du moins on tente de regarder en face cela que le sujet philosophe ou philosophique ne sécrète pas comme le foie sécrète la bile, cela qui, à l'inverse, le déporte et l'interloque.

Il vaudrait la peine de s'attarder à retracer la naissance de la poésie lyrique grecque et la prise de conscience d'un temps humain fuyant sans retour, le devenir de la tragédie grecque et la capacité de se révolter dont *témoignent* quelques-uns de ses héros, le commencement platonicien de la philosophie et la figure de l'individu Socrate, et, enfin, l'étonnante histoire grécolatine de ce système stoïcien qui n'est pas sans ressembler à celui du très chrétien Leibniz : une physique où s'énonce qu'il n'y a pas dans la réalité deux poils semblables et qu'en même temps toutes choses sont entre elles dans un mélange total ; une morale qui exige la soumission de chacun à la vivante rationalité du cosmos et réclame à la fois de tout homme, esclave ou empereur, qu'il joue son rôle propre, en découvrant son être véritable et en exerçant sa volonté personnelle.

Pour s'exposer au paradoxe de l'individuation avec la décision de raison garder, il ne suffit donc pas d'acculer quelques lecteurs, touristes ahuris de l'histoire des idées, à choisir entre Athènes et Jérusalem. Il vaut mieux prêter mémoire et porter réflexion à cette tension qui aura fait osciller l'histoire occidentale entre le pôle de la totalité, de l'organicisme, de l'unanimisme, et celui de l'individualisme, de la propriété privée, du propre de l'homme, de la privatisation. Et c'est encore trop simplifier. Car, de même que des philosophies de la totalité ont été exemptes de totalitarisme : Spinoza, de même des philosophies de l'individu ont attaqué la liberté et le droit : Max Stirner. Les positions, loin de se distribuer de chaque côté d'une ligne de partage, n'ont cessé de s'échanger, voire de s'inverser.

La consolation des métamorphoses

Le non-consentement à l'individuation, le rejet de l'existence séparée, ont pris de multiples formes dans l'histoire occidentale. La croyance aux métamorphoses dénie déjà, au commencement gréco-latin de cette histoire, l'identité individuelle, elle ignore la tendance de chaque être à persévérer dans sa singularité, elle contourne, en se jouant, les obstacles que constituent l'espace et le temps, elle brouille les différences entre les règnes, la distinction des individus et, bien sûr, se moque du propre de l'homme. Par la croyance aux métamorphoses, la finitude et la déréliction se trouvent consolées : tragédie ou histoire, le drame ne peut avoir lieu, car aucune différenciation d'avec soi, même la plus radicale, n'est empêchée par quelque principe d'identité et de réalité.

A son tour, la croyance à la métempsycose, ou plus exactement à la métemsomatose, brise l'évidence immédiate de l'individuation et du propre. Présente, insistante même dans le texte de Platon, elle resurgit étrangement, aux dix-septième et dix-huitième siècles, comme menace contre la croyance chrétienne à l'immortalité de l'âme individuelle. Elle fonde la solidarité de certains végétaux et des hommes sur l'idée d'une migration des âmes à travers toutes sortes de corps, et propose le salut par la remémoration.

Ne plus faire qu'un avec Dieu

Peut-être faut-il avoir découvert, avec émotion et respect, cette prescription pythagoricienne selon laquelle les hommes doivent s'abstenir de manger des fèves, car l'âme des morts y réside, pour échapper à la morne dissertation œcuménique sur le propre de l'homme et au plat personnalisme qui renaît sous la plume de ceux mêmes qui le critiquent. Marxistes, mais sursitaires puis survivants du nazisme, Horkheimer et Adorno ne répugnaient point, dans leur exil, à lire Schopenhauer. Or la philosophie schopenhauérienne a conduit sans doute à son point ultime la critique de l'individuation, et elle a porté de fort mauvais coups à la foi dans le progrès de la conscience occidentale, en laissant les influences orientales désorienter le logocentrisme : pluralité et distinction, singularité et séparation constituent des illusions. Ce qui est, en réalité, un et semblable, n'apparaît comme différent que parce que perçu et pensé à partir de l'espace et du temps. Le Nietzsche encore schopenhauérien de *la Naissance de la tragédie* évoquera, lui aussi, l'extase dionysiaque de l'unité originelle : *« Non seulement chacun se sent uni, réconcilié, fondu avec son prochain, mais il se sent identique à lui. »*

Le christianisme même n'a pas définitivement conjuré ce désir de fusion avec l'un qui se différencie mal de la nostalgie d'union avec le tout, et de la pulsion de retour à l'inorganique. Dans la mystique, en effet, l'individu s'exerce à dépouiller son propre, à s'abîmer dans l'extase, à sortir de soi pour ne plus faire qu'un avec Dieu, à risquer le « rien ». Et puisqu'il importe de ne pas scinder sommairement la double origine qui détermine le destin occidental, faisons consonner les deux paroles les plus énigmatiques, sans doute, de notre tradition : celle de Calderon, que cite Schopenhauer : *« Car le plus grand crime de l'homme, c'est d'être né »*, et celle d'Anaximandre, que commenteront Nietzsche et Heidegger : *« D'où les choses ont leur naissance, vers là aussi elles doivent sombrer en perdition, selon la nécessité, car elles doivent expier pour leur injustice, et être jugées selon l'ordre du temps. »*

Le plus troublant, dans cette affaire, c'est qu'elle ne concerne pas seulement les métaphysiciens et les poètes. Lorsque les philosophes politiques, les uns après les autres, comparent la société, l'Etat, à un organisme, et les individus, les citoyens, à des membres ou à des organes, qui doivent accepter la nécessité de leur soumission au tout social, quand ils opposent, comme le jeune Marx, le modèle d'une communauté vivante, organique, à la triste réalité d'une société bourgeoise atomisée, parce que constituée d'individus séparés, égoïstes, calculateurs et rivaux, les uns et les autres obéissent encore à ce fantasme d'une totalité naturelle et organique, espace-temps mythique où le tien et le mien, l'autre et l'un s'entrexprimeraient plutôt que de se léser.

« Le destin de la propriété a pris pour nous trop d'ampleur pour que nous acceptions d'en faire un objet de réflexion, pour que nous puissions accepter de le séparer de nous. » Par ce contrat fulgurant, Hegel ouvrait la trace d'une déconstruction du propre, en son double sens de possession et d'attribut : chemin incertain que Marx aura un temps suivi, pour bientôt le sacrifier à la critique exclusive du capital. Mais ce n'est pas faire de l'économisme que de reconnaître cette évidence historique : le développement des droits inaliénables de l'individu va paradoxalement de pair avec l'affirmation du droit illimité de posséder et de s'enrichir.

Comme l'a montré Marx, l'individu, c'est-à-dire cet homme dont les droits sont distingués de ceux du citoyen, n'est autre que le propriétaire qui obtient la liberté d'enrichir et la sécurité pour ses biens. Dans l'histoire des représentations occidentales-chrétiennes, en effet, l'être et l'avoir, tout en semblant vertueusement s'opposer, ne cessent d'établir des connexions décisives : ainsi l'ontologie, l'économie, le droit et la religion échangent-ils souterrainement leurs procédures.

Un libertaire ennemi de la liberté

Max Stirner aura porté au paroxysme expérimental cette ambiguïté dangereuse de la propriété : elle l'a mené à l'anarchisme et au totalitarisme de l'*ego* propriétaire. Mais cet antihumanisme d'un libertaire ennemi de la liberté ne représente en réalité que l'aboutissement nécessaire bien qu'apparemment contradictoire d'une longue histoire, celle de l'individualisme possessif qu'inaugurera l'antilibéral Hobbes, longtemps après que Platon se fut servi de Calliclès comme d'un repoussoir à Socrate. Rejetant les notions de justice et de loi naturelle, il a fondé sa théorie du droit politique sur un état de nature tel que les individus, antagonistes, y luttent à mort pour la domination et l'appropriation. Plus tard, avec Locke, on passera insensiblement du droit de propriété sur ses facultés physiques et mentales au droit d'une appropriation illimitée. Alors, l'individualisme possessif, fort de l'équivocité foncière de la propriété, mènera au libéralisme, c'est-à-dire à un humanisme qui se préoccupe beaucoup de l'existence et de l'expansion de quelques-uns, et fort peu de la subsistance de tous.

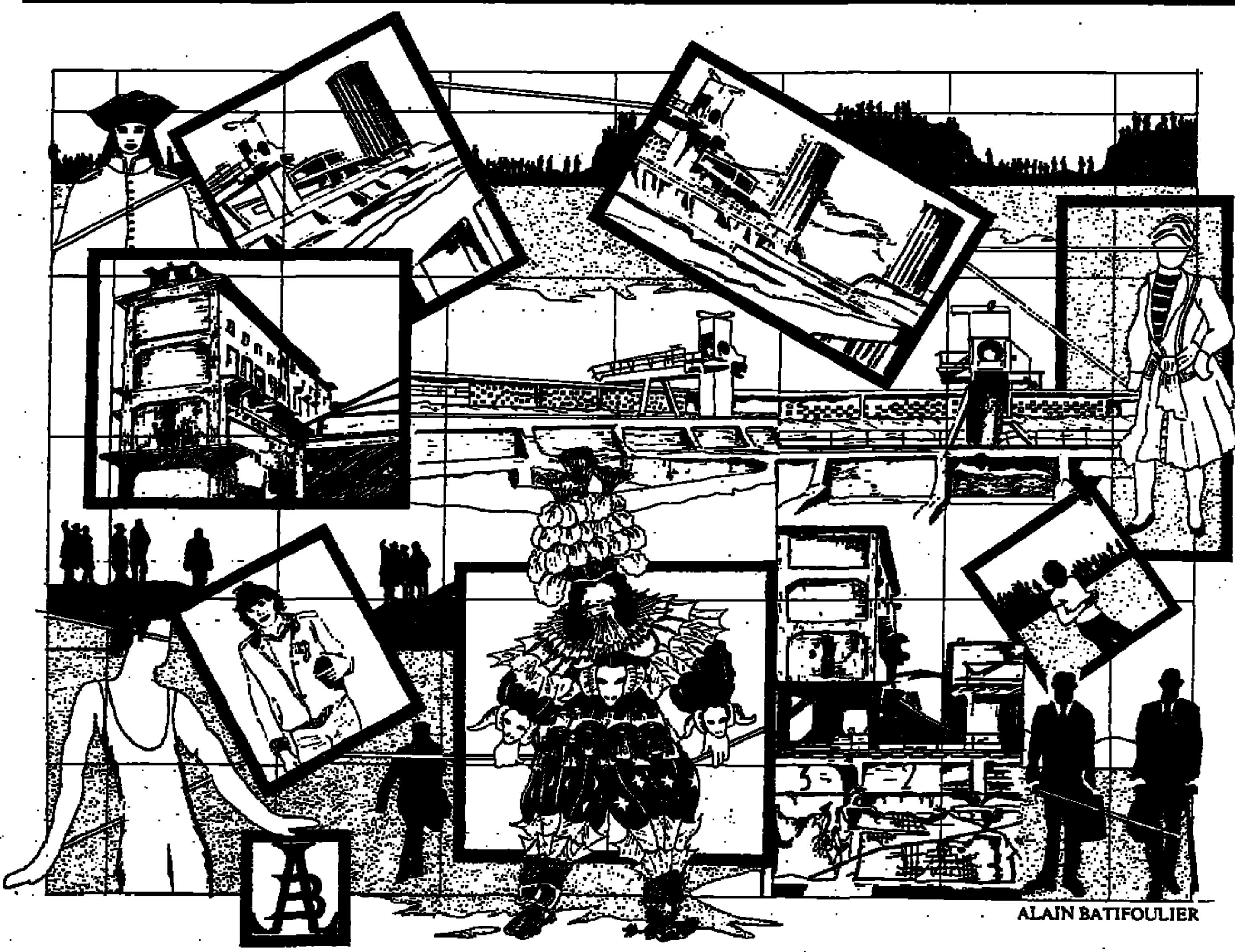
« Ah ! monsieur le philosophe, la misère est une terrible chose ! », dit le Neveu de Rameau. Et il ose réclamer qu'on lui donne selon ses besoins, et non selon ses moyens : demande exorbitante qui menace tout à la fois l'économie politique et l'ontologie classiques. On peut dire que Diderot a su préserver, dans son œuvre, l'indécidabilité de la question de savoir ce qui, de l'individu ou de la société, doit prédominer. Car si le Neveu de Rameau est présenté par le narrateur comme un « *original* », une « *dissonance* », c'est que son individualité forcenée représente la crise de son temps, à tel point qu'en fin de compte, en vertu d'un renversement peu rassurant, *« rien ne dissemble plus de lui que lui-même »*. Et s'il apparaît comme un « *monstre* », comme un « *écart* », c'est aussi parce que cet excès d'« *idiotisme* » parle, chante et gesticule la douleur de l'individuation, de la finitude, le hasard malheureux de n'être pas né ce grand musicien qui aurait pu, par sa génialité et son enthousiasme, restaurer l'unité du tout.

Pourtant, quand on lit ensemble *le Neveu de Rameau* et *le Rêve de d'Alembert*, on constate une discordance majeure. Dans son extase matérialiste, dans sa fusion voluptueuse avec la nature, le mathématicien délirant perçoit un prodigieux mélange de règnes et d'espèces. Puis il s'exclame : *« Et vous parlez d'individus, pauvres philosophes, laissez là vos individus ! »* Il ajoute alors : « *Tout se tient en nature* », rompant avec la philosophie leibnizienne pour laquelle continuité et individuation s'étayaient, loin de s'exclure.

Cette incohérence, cette hésitation diderotienne peut être entendue comme un appel à la vigilance. Elle enseigne à dissocier la totalité sociale, qu'on ne devrait jamais appréhender de manière organiciste ou vitaliste, car cela mène, le plus souvent, à l'écrasement de l'individu, d'avec la totalité naturelle, que la métaphysique ne devrait jamais laisser tout à fait briser et désenchanter par les sciences, car l'obstination de l'homme à se poser en maître et possesseur de la nature, son maintien dans la posture de pur sujet conscient-connaissant, cela mène à la fin du monde.

Congédier le propre de l'homme et le droit de certains à l'universelle appropriation, mais tout en pensant et voulant que chaque être, chaque sexe, chaque peuple diffère et persévère dans sa différence, tout en pensant et voulant aussi que toutes choses conspirent dans une sympathie universelle, une communauté de destin, c'est une tâche nouvelle et difficile : interdite, en tout cas, à ceux qui croient savoir que le conflit est le maître du devenir, à ceux qui se confient sans larmes à la dialectique.

Prochaine leçon :
VI. - AUTRUI
Par Christian Delacampagne



Derrière les terrasses vides, le dresseur d'images, caché dans sa tour, ordonne ses créatures.
Il ne s'agit que d'arbitrer son matamore noctambule ; lorsque arrive un chevalier qu'il croyait mort.
Le jeu semble se figer mais les mouchoirs sont à nos initiales.

JEUX

L'invité JEAN DUTOURD

Chaque semaine un invité vous propose de jouer avec lui.

Le portrait chinois : notre invité pense à quelqu'un ou à quelque chose puis répond à une série de questions sur le modèle : « Et si ce quelqu'un ou cette chose était... » A vous de deviner à qui ou à quoi pensait notre invité.

Les mots croisés. Une grille traditionnelle, si ce n'est qu'elle a été entièrement réalisée par notre invité.

PORTRAIT CHINOIS

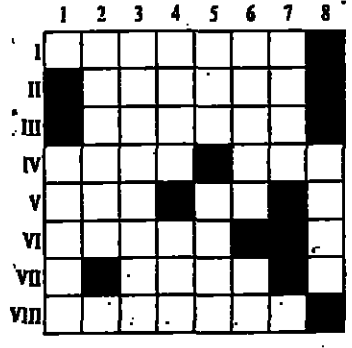
Le « portrait chinois » de Jean Dutourd est celui d'une personnalité de la vie politique française...

SI C'ÉTAIT...	CE SERAIT...
Un métier	Tondeur de caniches
Un arbre	Un saule pleureur
Un plat cuisiné	La soupe aux cailloux
Un sport	La course en sac
Un monument	Les abattoirs
Un personnage de bande dessinée	Picsou
Un chanteur	Léo Ferré
Un jeu	Le Monopoly
Une carte à jouer	L'as de trèfle
Une boisson	Le vinaigre
Un produit de beauté	L'astringent
Un titre de film	*Prends l'oseille et tire-toi !*
Une matière enseignée	La soustraction
Un animal	Le vautour
Un instrument de musique	La bombarde

MOTS CROISÉS

Horizontalement. – I. Part en fumée ou transporte des sardines. – II. Crème fouettée viennoise. – III. Ses feuilles inspirent les vers. – IV. Blanc de blanc. Variété de pou. – V. *Nom de famille. Dans le* cornet de Jacob. – VI. La pucelle n'y trouve certes pas Voltaire. – VII. Matière à réfléchir. – VIII. Valait 50 hommes par son organe.

Verticalement. – 1. Fourneaux pour le I. – 2. Elle a coulé Philippe. – 3. Femme-agent ?. – 4. Terre de Toscane. Attaque de tambour. – 5. Quand il survit, c'est grâce à une bonne constitution. Passif. – 6. Coupant. Pièce jaune. – 7. Mistigri, à ses débuts dans la vie. – 8. Désiré parfois par un fou.



TEST

L'assassin habite au 21

Les trois histoires suivantes ont pour but de tester votre mémoire, mais aussi vos capacités d'attention et de logique (1). Très souvent, en effet, nos processus mentaux font une large place à des mécanismes sophistiqués de sélection et de déformation qui nous amènent à interpréter, d'une manière plus ou moins prononcée, certaines scènes, informations ou événements avec lesquels nous sommes en contact.

Lisez donc attentivement, mais une seule fois, chaque histoire. Après chacune d'elle, dix questions portant sur le texte vous sont posées. Chaque affirmation peut être vraie (clairement affirmée dans le texte), fausse (le contraire est vrai) ou *indéterminée (il n'y a pas assez* d'éléments pour répondre dans le texte). Faites votre choix, mais attention : ne vous précipitez pas, vous auriez de mauvaises surprises !

Qui a tué l'espion ?

Le corps d'un espion vient d'être découvert ce matin dans un jardin public. L'assassinat ne fait aucun doute. Le célèbre inspecteur Lapreuve, immédiatement sur les lieux, fait arrêter *trois espions notoires qui habitent* à proximité de ce jardin. A l'issue de l'interrogatoire de tous les suspects, Lapreuve a mis hors de cause Léopold Van Deboutt (dit le Suisse), qui se trouvait à l'ambassade du Liechtenstein à l'heure présumée du meurtre.

Questions :

1) Un espion a été assassiné.
2) Le meurtre a eu lieu dans un jardin public.
3) Trois suspects habitent à proximité du lieu du crime.
4) Léopold est un espion.
5) Lapreuve a arrêté trois suspects.
6) Léopold est suisse.
7) Léopold fut mis hors de cause.
8) Lapreuve sait qui a tué l'espion.
9) Tous les suspects ont été interrogés.
10) L'espion était chinois.

Vol à l'aveuglette

Dans la succursale de la banque Daissoux, situé 36 *bis* avenue Arpagon, il n'y avait aucun client. Les employés (uniquement des hommes, car cet établissement est terriblement misogyne) expédiaient les affaires courantes. Un homme entra, suivi de deux aveugles. L'un des deux aveugles s'approcha des guichets, l'autre se dirigea vers la caisse. Le caissier fut surpris de constater que le pseudo-aveugle n'avait pas besoin de lunettes pour tirer juste. Six mois plus tard, Lapreuve arrêtait tous ces criminels. La perquisition faite à leur domicile permit de découvrir une importante somme d'argent.

Questions :

11) Les deux aveugles ont volé une importante somme.
12) L'argent du vol ne fut pas *retrouvé*.
13) Le caissier a été blessé.
14) Dans cette histoire, il n'y a que des hommes.
15) Les deux aveugles ont été arrêtés.
16) La banque Daissoux a une succursale avenue Arpagon.
17) L'un des deux aveugles tirait juste.
18) Au début de l'action, il n'y avait pas de clients.
19) Lapreuve arrêta six mois après deux criminels.
20) L'histoire ne dit pas l'âge du caissier.

L'argent de la caisse

Le dernier client venait de quitter le magasin. L'un des propriétaires ramassait le contenu d'une caisse enregistreuse quand un homme entra. L'inconnu alla droit vers le gérant et lui demanda de l'argent. La lumière s'éteignit brusquement. Quand elle revint, l'in*connu avait disparu. Toutes* les caisses enregistreuses étaient vides. L'inspecteur Lapreuve, averti de ces événements, arriva immédiatement sur les lieux.

Questions :

21) L'inconnu s'adressa au gérant.
22) Le voleur ne demanda pas d'argent.
23) Il n'y a qu'un propriétaire.
24) Le voleur a coupé l'électricité.
25) L'histoire ne précise pas combien d'argent disparut.
26) Seulement deux personnes étaient présentes quand l'homme entra.
27) Le voleur voulait de l'argent.
28) Le gérant ramassait le contenu des caisses enregistreuses.
29) Le propriétaire reconnut l'inconnu.
30) L'inspecteur Lapreuve recherchait l'inconnu.

(1) Extraites d'un très amusant ouvrage de MM. Jacques Dumont et Christian Schuster, *Jouer à raisonner*, éd. Les Editions d'organisation.

QUIZZ

Dix questions sur l'actualité récente. Faites preuve de mémoire ou de flair.

1. – A la suite des cantonales, l'opposition est majoritaire aux conseils généraux de :
   a) De 51 départements
   b) De 59 départements
   c) De 62 départements

2. – L'homme placé en janvier à la tête du Conseil national de sécurité des U.S.A. est :
   a) M. Dwight Stones
   b) M. Richard Allen
   c) M. William Clark

3. – Le père d'un célèbre chanteur était enlevé puis libéré par la police au début de l'année. C'était :
   a) M. Macias
   b) M. Battesti
   c) M. Iglesias

4. – M. Piet Dankert, le nouveau président de l'Assemblée européenne, est :
   a) Danois
   b) Néerlandais
   c) Luxembourgeois

5. – M. Koïvisto, président élu de Finlande, présente une particularité à ce poste. Il est le premier président finlandais :
   a) A avoir été médaillé olympique
   b) A parler couramment le russe
   c) A être un homme de gauche

6. – M. Dozier a beaucoup fait parler de lui en janvier. Qui est-il ?
   a) L'ambassadeur des Etats-Unis à San-Salvador
   b) Un général américain affecté à l'OTAN
   c) Le vainqueur du slalom des championnats du monde de ski

7. – Savignac est un artiste contemporain qui s'exprime :
   a) Dans la photographie
   b) Dans le ballet
   c) Dans les affiches publicitaires

8. – Le dernier vol de Concorde entre Rio et Paris fut le 1263e. Combien de passagers au total ont-ils pris ce vol?
   a) 125 000
   b) 95 000
   c) 75 000

9. – Sur vingt-huit rencontres avant 1982, l'équipe de France compte face à l'équipe anglaise de football :
   a) 14 défaites
   b) 20 défaites
   c) 24 défaites

10. – Le S.D.E.C.E. a changé de nom. Les services secrets français s'appellent désormais :
   a) La D.G.S.E.
   b) Le S.R.P.G.
   c) Le K.J.B.I.

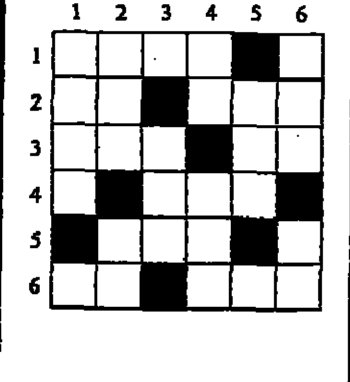
A CHACUN SA VÉRITÉ

Ce jeu se présente comme un problème de mots croisés, à cette différence près que les définitions ont été remplacées par des affirmations. Selon que vous estimerez vraie ou fausse chaque affirmation, vous inscrirez dans la grille le nombre correspondant. Tous les nombres ainsi reportés doivent se croiser parfaitement.

HORIZONTALEMENT	VRAI	FAUX
1. L'idée de vendre les biens du clergé en France vint d'un évêque	2 063	2 165
2. Le plateau de jeu du Monopoly varie selon les pays	04	05
La livre suédoise est la monnaie de la Suède	314	414
3. *North by Northwest* a été traduit par *L'inconnu du Nord-Express*	376	268
La naissance de l'Académie française se fit avec la bienveillante protection de Mazarin	35	28
4. Deux hommes ont survécu à une chute de plus de 5 000 mètres sans parachute	513	413
5. Dans *Kador*, la B.D. de Binet, M. Bidochon et son chien s'adressent souvent aux lecteurs	679	709
6. La *surface* d'un triangle est égale à la multiplication de sa base par sa hauteur	84	78
L'opéra-comique *Manon* est de Massenet	723	825
VERTICALEMENT		
1. La monnaie brésilienne est le bolivar	2 035	2 025
2. Les cruciquadristes sont les amateurs de mots croisés	157	046
Mrs Robinson est le titre d'une chanson de Simon et Garfunkel	68	74
3. La scène principale du *Troisième homme* se déroule dans une petite salle de cinéma du Quartier latin	640	857
4. *L'Illusion comique* est une pièce de Racine	53	34
Le premier but de la Coupe du monde de football en 1978 a été marqué par un Français	197	198
5. *Le grand Duduche* est un personnage de Wolinski	133	123
6. Dix degrés Celcius correspondent à 50 degrés Farenheit	348	345
Des pharaons égyptiens sont enterrés sous la colonne de la *Bastille*	*13*	15

SIGLES : LES CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

C.N.U.C.E.D.
A.N.V.A.R.
P.I.B.
B.I.T.
F.E.O.G.A.
I.N.E.D.
C.E.R.C.



PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

LAURENT FABIUS

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	C	A	P	O	R	A	L	■
II	■	R	O	C	O	C	O	■
III	■	M	U	R	I	E	R	■
IV	P	A	L	E	■	R	A	T
V	I	D	E	■	D	E	■	O
VI	P	A	T	R	O	■	■	U
VII	E	■	T	A	I	N	■	R
VIII	S	T	E	N	T	O	R	■

SIGLES

C.N.U.C.E.D. : Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

A.N.V.A.R : Agence nationale pour la valorisation et l'application de la recherche.

P.I.B. : Produit intérieur brut.

B.I.T. : Bureau international du travail.

F.E.O.G.A. : Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles.

I.N.E.D. : Institut national des études démographiques.

C.E.R.C. : Centre d'études des revenus et des coûts.

QUIZZ

1. b ; 2. c ; 3. c ; 4. b ; 5. c ; 6. b ; 7. c ; 8. c ; 9. b ; 10. a.

A CHACUN SA VÉRITÉ

Horizontalement

2. La monnaie suédoise est la couronne.
3. C'est *la Mort aux trousses*. – Richelieu.
6. Il faut diviser le tout par 2.

Verticalement

1. C'est le cruzero.
2. Les cruciverbistes.
4. Corneille.
5. de Cabu.

	1	2	3	4	5	6
1	2	0	6	3	■	3
2	0	4	■	4	1	4
3	2	6	8	■	2	8
4	5	■	5	1	3	■
5	■	6	7	9	■	1
6	7	8	■	7	2	3

Mea culpa. Le sigle ONIC, cité dans *le Monde dimanche* du 4 juillet 1982, désigne bien un office national d'intervention, mais son titre exact est Office national interprofessionnel des céréales.

TEST

Un témoin parfait répondrait ainsi aux questions posées. (0 : oui ; N : non ; I : indéterminé) :

Qui a tué l'espion ?

1) 0 (l'assassinat ne fait aucun doute).
2) I (le meurtre a pu être commis ailleurs et le corps transporté).
3) I (cf. 2).
4) I (les trois espions ne sont pas forcément les seuls suspects).
5) N (Lapreuve a fait arrêter...).
6) I (il se fait appeler « le Suisse »...).
7) 0.
8) I *(rien n'est dit à ce sujet)*.
9) 0.
10) I.

Vol à l'aveuglette

11) I (seul un des aveugles est explicitement mis en cause).
12) I (l'argent retrouvé provient peut-être d'autres hold-up).
13) I *(si le caissier constate* que l'aveugle tire juste, il n'est pas blessé pour autant).
14) I (un aveugle peut être du sexe féminin).
15) Cf. 1).
16) 0.
17) 0.
18) 0.
19) I (leur nombre n'est pas spécifié. Ils peuvent être trois : les deux aveugles et l'homme qui les précédait...).
20) 0.

L'argent de la caisse

21) 0.
22) I (on ne sait pas si l'inconnu est le voleur et même... s'il y a eu vol !).
23) N (l'un des propriétaires...).
24) I cf. 2 (et de toute manière il peut y avoir eu une panne accidentelle...).
25) 0.
26) I (il y a au moins un propriétaire et un gérant, mais peut-être aussi d'autres personnes).
27) Cf. 22.
28) I (ce n'est indiqué préci*sément nulle part*).
29) I (*idem*).
30) I (*idem*).

Totalisez maintenant vos erreurs (sur l'ensemble des trente questions) :

● *6 erreurs ou moins :* votre cerveau est une belle mécanique : qu'il s'agisse de votre vie privée ou de votre vie professionnelle, aucun détail ne vous échappe... Vous avez un esprit déductif très rigoureux et de bonnes capacités d'observation et de mémorisation. Il ne vous manque finalement qu'un grain de fantaisie.

● *6 à 10 :* c'est un score tout à fait honorable. Vous savez voir, dans un dossier ou à travers une conversation, ce qu'il y a d'essentiel. Mais faute de concentration, de minutie et, *souvent, de patience*, vous pouvez faire des bourdes redoutables. Vous ne feriez sans doute pas un juriste ou un financier exceptionnel !

● *Plus de 10 :* vous préférez les exercices de style et le verbe à l'analyse des faits. Vous faites confiance, dans la vie professionnelle, à votre intuition plutôt qu'à votre logique. Vous jugez les gens sur la première impression qu'ils vous font, ce qui ne doit pas être toujours sans inconvénients... Vous devriez tout de même lutter contre votre fâcheux penchant à rechercher systématiquement la facilité !

AUDIOVISUEL

Petit glossaire de la vidéo

La vidéo suscite toute une série de questions. Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons pendant l'été un petit glossaire en douze mots-clés, douze entrées, pour mettre en perspective des techniques et des stratégies d'utilisation.

Communication

Certes, le mot est bien galvaudé, mais nous ne retiendrons ici que sa définition la plus large : à l'époque où plus de 50 % de la population active des pays développés produisent, traitent ou échangent de l'information, la communication est avant tout un gigantesque marché. Un marché où les industries électroniques et informatiques entendent se tailler la part du lion.

C'est dans cette perspective que l'on a commencé à parler depuis dix ans de « vidéocommunication » pour désigner l'ensemble des applications possibles de l'image électronique. De ce point de vue, le magnétoscope n'est que la partie visible de l'iceberg, la première manifestation publique d'une révolution technologique qui pourrait bouleverser, de proche en proche, tous les grands systèmes de communication : presse, cinéma, télévision, édition, etc.

Tous ces systèmes ont en commun un certain nombre de fonctions : la saisie de l'information, son traitement, son stockage, sa programmation, sa diffusion et, enfin, sa réception. Or, pour chacune de ces fonctions, l'électronique propose des techniques qui risquent de bousculer les anciens savoir-faire et la structure traditionnelle des médias. La transformation est déjà sensible en ce qui concerne la fonction réception. Le magnétoscope permet au téléspectateur de se libérer des contraintes de la programmation, une liberté qui peut, à terme, transformer la fonction de la télévision et la nature de ses programmes. Le même appareil est devenu en quelques mois le support d'un nouveau circuit de distribution cinématographique qui, s'il ne menace pas encore l'exploitation en salle, oblige la profession du cinéma à étudier sérieusement les problèmes posés par cette concurrence.

Mais les changements ne s'arrêtent pas là. Avec la « télémessagerie », le couple magnétoscope-téléviseur renforce l'autonomie de la réception. Il s'agit d'un système, joliment baptisé EPEOS (enregistrement programmé d'émissions sur ordre des sources), qui permet de déclencher à distance le magnétoscope d'un particulier. L'effet est obtenu par un signal codé en début d'émission, de sorte que tous les magnétoscopes possédant le décodeur enregistrent alors le programme. EPEOS peut ainsi utiliser le réseau de télévision la nuit ou la matin pour acheminer des films, des magazines, ou toute autre sorte de documents, vers des abonnés. La chaîne américaine A.B.C. envisage déjà d'utiliser le procédé pour diffuser des programmes culturels et éducatifs.

Une évolution du même type guette le cinéma. Il suffit de remplacer l'équipement traditionnel des salles par un projecteur vidéo grand écran et un magnétoscope. Le réseau de télévision, le câble ou le satellite permettent alors la distribution rapide et économique des films, mais aussi de concerts, de spectacles ou de manifestations sportives. Un tel réseau de « vidéotransmission » a déjà été expérimenté en Auvergne il y a quelques années, et une société spécialisée effectue depuis des prestations régulières pour l'armée ou des entreprises.

Qu'elle débouche sur la réception collective ou individuelle, la vidéocommunication donne naissance à de nouveaux réseaux capables de diffuser les informations les plus diverses avec beaucoup plus de souplesse et d'efficacité que les systèmes de communication classiques. Elle menace ainsi leur hégémonie en créant, de ce fait, de graves problèmes d'équilibre politique et économique. Le monopole de la radio-télévision a pendant de longues années gelé toutes les initiatives dans ce domaine au profit d'un service public très centralisé et d'un *statu quo* des médias. Sous la pression des enjeux économiques, la nouvelle loi sur l'audiovisuel vient de pratiquer une brèche importante dans ce dispositif défensif.

La vidéocommunication marque également le déclin de la communication de masse. Elle permet en effet de répondre aux besoins de publics spécifiques et limités, qui peuvent être aussi bien des cinéphiles, des sportifs, des mélomanes que des médecins ou des établissements scolaires. Ces réseaux affinitaires ou professionnels sont certainement plus proches de la réalité sociale contemporaine que les publics artificiellement constitués par la diffusion nationale ou régionale de l'audiovisuel. La vidéocommunication peut ainsi débloquer, en amont, une création audiovisuelle sclérosée depuis de longues années par la tyrannie des taux d'audience. Mais elle risque aussi de créer des ghettos culturels ou d'instaurer des inégalités dangereuses en liant l'accès aux programmes aux possibilités financières de l'abonné.

Mais l'électronique n'a pas dit son dernier mot. La révolution qui touche aujourd'hui la réception et la diffusion des messages audiovisuels atteindra demain leur production. Que deviendra la vidéocommunication lorsque des ensembles complets de production vidéo seront techniquement et financièrement aussi accessibles que les simples magnétoscopes ? ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La semaine prochaine :

DISQUES

VIDEOCASSETTES SELECTION

LES PREMIERS PAS D'UNE MAMAN

Répondre à toutes les questions d'une jeune mère à la sortie de la maternité, telle est l'ambition de ce programme de soixante minutes qui aborde successivement l'allaitement, les premiers bains, l'hygiène quotidienne et l'habillement. Ces conseils de puériculture sont donnés sous la haute surveillance du Dr Michon, chef de pédiatrie à l'hôpital Saint-Michel de Paris, et prennent la forme de petits reportages vivants filmés au domicile de jeunes parents. La réalisation, d'une grande qualité, maintient un savant équilibre entre le guide pratique et la vulgarisation médicale.

Une seule réserve pourtant : la caméra s'attarde complaisamment sur différentes marques de produits pharmaceutiques ou alimentaires, ce qui fait du film un support publicitaire assez irritant.

Cette vidéocassette, produite pour le réseau Vidéo maman et diffusée dans trois cents maternités équipées de vidéo, est maintenant disponible en vidéocassettes grand public. Elle constitue le premier numéro d'une série de vidéo guides *Enfants magazines*.

● *Les premiers pas d'une maman*, Vidéo guides enfants magazines produit par Vidéo maman et par les Films du sabre. Distribué par R.C.V.

SIMON ET GARFUNKEL

Paul Simon et Arthur Garfunkel ont donné deux concerts mémorables les 6 et 7 juin dernier à Auteuil. Pour tous ceux qui n'auraient pas pu y assister, cette vidéocassette permet de retrouver le même programme avec la retransmission intégrale d'un concert donné à Central Park en décembre 1981 au profit de la Ville de New-York. Vingt chansons et une heure et demie de musique en compagnie de l'un des rares groupes survivants des années 60.

● *Simon et Garfunkel, le concert à Central Park.* Une production Broadway Video, distribué par Warner Home Video.

FILMS

● **Toujours Romy Schneider :**

L'important, c'est d'aimer, d'Andrej Zulawsky, avec Fabio Testi et Jacques Dutronc. Distribué par R.C.V.

César et Rosalie, de Claude Sautet, avec Yves Montand et Samy Frey. Edité par U.G.C. Vidéo et distribué par R.C.V.

● **Films français récents :**

L'Etoile du Nord, de Pierre Granier-Deferre, avec Philippe Noiret et Simone Signoret. Distribué par Parafrance Vidéo.

● **Grands classiques :**

Le Corbeau, de Henri-Georges Clouzot, avec Pierre Fresnay et Ginette Leclerc. Edité par U.G.C. Vidéo et distribué par R.C.V.

La roue tourne, de Fritz Lang, avec Edward G. Robinson. Edité par Cinéthèque et distribué par G.C.R.

J.F. L.

PHOTO

Tirages et projection en couleurs

Deux sortes de photographes amateurs se partagent le marché de la couleur : les uns ne veulent que des photos sur papier et, à cet effet, utilisent du film négatif en couleurs (Agfacolor, Kodacolor, Fujicolor...) ; les autres font essentiellement des diapositives pour la projection et travaillent avec du film inversible (Agfachrome, Kodachrome, Fujichrome...). Les premiers sont surtout des amateurs d'images souvenirs (photo des enfants, de la famille, des vacances), plus faciles à montrer et à expédier lorsqu'elles sont tirées sous forme d'épreuves. Les seconds sont avant tout des amateurs de photos de grande qualité, les diapositives donnant des images très fines que la projection met largement en valeur.

La distinction se limite pratiquement à ces considérations. Un film négatif, en effet, permet également le tirage de diapositives. Mais le procédé est peu utilisé car, dans le cas des images livrées aux amateurs, les tirages positifs sur film manquent généralement de finesse et sont coûteuses. Quant à la diapositive, elle permet également le tirage d'épreuves sur papier. La technique est d'utilisation courante et procure des images excellentes à des prix voisins de ceux des tirages d'après négatifs.

Les amateurs de projection font appel essentiellement à des appareils simples, dont le prix est de l'ordre de 1 000 F et qui procurent sur l'écran des images très satisfaisantes mesurant de 1 m à 1,20 m de base. Mais pour les amateurs exigeants, il existe des systèmes qui permettent d'obtenir le fondu enchaîné des photos et leur défilement en synchronisme avec une bande sonore.

Dans cette gamme de matériels, plusieurs nouveautés arrivent actuellement sur le marché. La société T.A.V.-Simda, tout d'abord, propose le système E.D.4 000 qui permet de coupler deux, trois ou quatre projecteurs afin de superposer ou de juxtaposer plusieurs images sur l'écran. Dans ce dernier cas, la séparation entre les images peut être rendue invisible, ce qui permet la réalisation de vues panoramiques. Kodak, d'autre part, livre des versions améliorées de ses projecteurs les plus réputés, les Carousel, sous les désignations S.A.V. 2050 et S.A.V. 2010. Le premier modèle permet la présentation de programmes à plusieurs projecteurs dans des conditions confortables (grande luminosité, automatisation, recherche des vues d'un programme, etc.). Le Carousel 2010, au contraire, est destiné à des projections d'images seules sur grand écran et avec changement rapide des vues, en une seconde. ■

ROGER BELLONE.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Les opéras de Rameau

Il semble que le temps soit enfin venu pour Rameau, si longtemps malaimé par des compatriotes indifférents à son génie imprévisible et à son foisonnement de vie. Etant entendu qu'il faut distinguer à propos de ses opéras deux écoles liées, en fait, à l'évolution du style d'interprétation depuis une quinzaine d'années. Une première vague d'enregistrements apparaît dans les années 50-60, se référant à l'optique, romantisante, des grands aînés. Puis surviennent les champions de la nouvelle approche, qui veulent rendre à Jean-Philippe ses couleurs, sa fraîcheur, son « démonisme » premiers, en revenant à la pratique musicale du dix-huitième siècle. Ce qui nous conduit à constater que, dans cette salutaire remise en question de la tradition, les Français n'ont pas joué, jusqu'à maintenant, un très grand rôle, laissant l'essentiel du dossier aux mains des étrangers, qui, cet été encore, nous montreront la voie avec John Eliot Gardiner, à qui est confiée la création des *Boréades* à Aix.

● Castor et Pollux

C'est, une fois de plus, Harnoncourt qui a joué les pionniers en signant, en 1972, la seule version de *Castor et Pollux* (sans doute le chef-d'œuvre du compositeur dans le domaine de la tragédie lyrique). Champion des résurrections radicales, Harnoncourt s'est vu reprocher un certain esprit « de laboratoire » et aussi un systématisme, qui entache parfois ses choix de parti pris. Mais ici il est à créditer d'un parcours tout à fait remarquable, le travail du musicologue doublant celui du chef pour aboutir à une recréation authentique, à la fois lecture en profondeur et décapage convaincant. L'Orchestre du Concentus de Vienne (instruments d'époque, bien sûr) et les Chœurs de Stockholm brûlent d'une sombre flamme et de cette passion dévorante, indispensable à l'émotion. Un album à connaître, même si les solistes, par la faute d'une prosodie approximative, ne rendent pas toujours compte de la force de la déclamation ramiste, de la violence des sentiments, du conflit des amours impossibles (quatre disques Telefunken, 635048).

● Dardanus

Passons vite sur la mise en disques de la production du palais Garnier, dirigée d'une main molle par Raymond Leppard, prisonnier de sa conception et d'un orchestre sans imagination. Malgré de bons chanteurs (mais plus familiers du grand opéra que du répertoire du dix-huitième siècle), cette réalisation décevante a valeur d'avertissement : Rameau se dérobe à qui voudrait l'enfermer dans une vision des choses trop moderne (deux disques Erato, 71416).

● Hippolyte et Aricie

La vieille version Lewis retirée depuis longtemps du catalogue, Jean-Claude Malgoire n'a pas de concurrent dans cet autre opéra célèbre. Malgoire, comme l'on sait, est un défenseur ardent de la réinterprétation à l'ancienne, mais dans une perspective moins radicale que Harnoncourt. La Grande Écurie est, sous sa conduite, convaincante de bout en bout, faisant valoir une souplesse métrique et un souci de la respiration instrumentale qui font chanter la phrase au maximum. Un beau plateau de solistes, parfaitement attentif au pouvoir du mot, impose un discours d'une rare intensité expressive. C'est l'une des plus belles réalisations de notre compatriote (trois disques C.B.S, 79314).

● Les Indes galantes

Deux versions en lice pour l'ouvrage le plus populaire du Dijonnais. Celle de Jean-François Paillard d'abord, qui, solidement traditionnelle, finit par nous ennuyer un brin, malgré des chanteurs excellents, parce qu'elle gomme tout pittoresque et éteint les couleurs expressives (quatre disques Erato, 70850-53).

Quant à Malgoire, il recherche et trouve souvent le vrai climat de l'opéra, avec une juste senteur d'époque, mais il est desservi par des effectifs réduits, et ses solistes sont trop irréguliers (à l'exception de Bruce Brewer, qui fait valoir une virtuosité infaillible). C'est pourtant vers cette version que l'amateur se tournera en définitive car les danses, avec elle, vivent d'une belle ardeur métrique (trois disques C.B.S. 77365).

● Platée

Etranger à tout problème de musicologie, le témoignage des représentations aixoises de 1956 vaut essentiellement par la personnalité du chef, le regretté Hans Rosbaud, et par la performance de Michel Sénéchal, impayable dans le rôle-titre (deux disques EMI, 263-12503/04).

● La princesse de Navarre

L'œuvre est mineure, mais la production de l'English Bach Festival, conduite avec toute la mobilité désirable par Nicholas Mac Gegan, réussit un poétique retour aux sources, dimension théâtrale incluse. Un heureux moment de grâce (Erato, 71283).

● Zaïs

Pour ce ballet héroïque, Gustav Leonhardt, à la tête de la Petite Bande et de remarquables solistes (John Elwes, Max Van Egmont, René Jacobs, etc.), tous parfaitement au fait des exigences de la récitation ramiste et de l'ornementation de la ligne de chant, a signé une approche représentant le *nec plus ultra* en matière de réinterprétation à l'ancienne. Tout ici peut être proposé en modèle : le style de chant, le phrasé instrumental à la discontinuité caractéristique (le fameux coup d'archet) et enfin la tension dramatique et dynamique dont rend si bien compte la fiévreuse animation de l'orchestre (avec la fascinante palette de timbres des instruments d'époque). Une réussite magistrale qui confirme que les chefs de file de la nouvelle école abordent aujourd'hui les œuvres avec une aisance et un naturel qui faisaient défaut aux essais du début. Et surtout que, grâce à eux, l'esthétique baroque est ressentie comme une *nécessité* par l'auditeur, le plus court chemin, en tout cas, pour mener à la vérité des musiques que l'on réveille (quatre disques STIL, 1010 S 77-2210).

ROGER TELLART.

Rock Variétés

ROXY MUSIC : « Avalon »

En écoutant leur nouveau disque, cette élégance parfumée, cette espèce de magie des sons et des mélodies qui apparaît à première écoute, cette esthétique à la fois futile et irriguée, on se dit que, tout bien pesé, Roxy Music est l'un des seuls groupes qui tiennent la distance. Et qui la tiennent bien. Un groupe à part, toujours pile dans l'humeur du moment. Au-delà du savoir-faire qu'on lui connaît, Roxy Music étonne encore par la richesse de son inspiration, le bon goût de ses options, de ses résonances, conservant avec une égale fraîcheur d'esprit ses accents de modernité, ceux-là mêmes qui, dans la première partie des années 70, étaient en rupture avec les productions de l'époque.

Il existe une chimie particulière dans la réunion de Bryan Ferry, Phil Manzanera et Andy MacKay, qui, pris séparément, se sont égarés dans des expériences pas toujours convaincantes, et qui trouvent au sein de Roxy Music une complémentarité privilégiée, orchestrée par Ferry : la voix de ce dernier, caressante, somptueuse, les glissements acides de la guitare de Manzanera, les envolées excentriques du saxophone électrifié de MacKay sur des compositions éthérées qui ménagent, dans leur sophistication poussée, ce caractère instantané de la chanson populaire en une balance parfaite. De ces compositions si soigneusement agencées, dorées jusqu'à la tranche, constamment à un cheveu de la soupe, mais trop denses, trop nuancées, pour y tomber. Il est difficile d'éviter les clichés en évoquant Roxy Music, la force du groupe est de les transcender. Un « must ». (Polydor, 2311 154).

TOM VERLAINE : « Words from the Front »

Les compositions qui ouvrent les espaces sur des guitares qui tricotent, s'enchevêtrent, accumulent les notes et les triturent, cinglantes, limpides, superbes ; *la voix frêle, le timbre acide et* haletant ; l'inspiration torturée et la mise en musique crispée ; on retrouve sur le troisième album de solo de Tom Verlaine toutes les obsessions de ce poète urbain qui traque l'électricité des villes par images interposées.

Ancien leader de Television, dont le premier album, *Marquee Moon*, reste l'un des manifestes essentiels de la new-wave américaine, Tom Verlaine est une des figures centrales de la scène new-yorkaise, dont la création, nourrie d'une esthétique européenne et de références américaines, évolue avec constance dans un univers intimiste et personnel (Virgin, 204749).

ALAIN WAIS.

Jazz

Jean-Pierre DEBARBAT : « De Luxe »

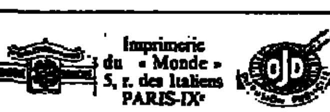
Certains érudits de la discologie diront que, par un de ces effets de rhétorique dont le commerce a le secret, la désignation « de luxe » signifiait autrefois « bon marché ». Debarbat, le sourire aux lèvres, se serait emparé de l'antiphrase, en aurait fait un titre d'album, et donnerait, en revanche, à l'acquéreur, une musique qui est, elle, réellement luxueuse. Mais l'expression renvoie aussi à la longue histoire du jazz, au vieux thème *Blues De Luxe* et au *De Luxe Café* du Chicago des années 20 : volonté d'enracinement hors frontières au moment même où il s'agit d'un acte créateur qui s'accomplit en France.

On doit louer, d'abord, la magnificence des anches qui, en l'absence choisie de trompettes et de trombones, ont des éclats de cuivres grâce aux tours d'écriture de Debarbat. Avec *Jubiade*, tandis que Michel Graillier, au piano, fermement tricote, Cesarius Alvim, basse acoustique, et Tony Bonfils, basse électrique, font merveille ensemble, dans l'esprit afro-cubain. Avec *Michelle Ange*, André Ceccarelli déploie un immense solo de batterie où explosent, simultanément, puissance et « indépendance rythmique coordonnée ». Avec *Marcelle*, enfin, thème ample et superbe, le soprano, en dialogue avec le pupitre des autres « saxes », résume, condense l'exemple d'un grand jazz conçu et exprimé orgueilleusement par les musiciens d'un grand Paris (J.M.S. 2473 961, diffusion Polydor).

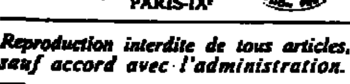
LUCIEN MALSON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication



Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

FEUILLETON

Dix petits nains

PAR PIERRE-JEAN REMY

Résumé des chapitres précédents.

Après la mort de Terrenoire et de Dulac, l'inquiétude règne chez les hôtes de Bertrand et Véronique de Saint-Prix. Cependant, le séminaire poursuit ses travaux sous la houlette de Patrice Bonifacio. Défiant le sort, Jean-Pierre Strauss passe la nuit dans la bibliothèque hantée. Il reçoit la visite du fantôme d'Isabelle de Saint-Prix, martyre de la Convention... L'aube nait. Un téléphone sonne.

5
Le téléphone rouge

DIX minutes, quinze minutes peut-être, la sonnerie du téléphone a continué à retentir dans le silence du château.

« Ce n'est pas possible... », a fini par murmurer Bernard Kermeur.

La tête enfoncée dans ses oreillers, le dynamique mais ce matin ensommeillé producteur tentait en vain d'échapper à l'appel grêle, insistant, qui semblait flotter sans fin jusqu'au dernier recoin de la dernière chambre de la maison. Kermeur avait le sommeil léger et besoin de ses huit heures de sommeil pour atteindre la vitesse de croisière de son génie ordinaire : le réveiller à 6 heures du matin était un crime de lèse-intelligence et un attentat contre le cinéma. Aussi, après une ultime tentative pour échapper à l'agression dont il était l'objet en plongeant sous les draps, Bernard Kermeur décida de se lever.

« Il faut tout de même que quelqu'un réponde, à la fin... » C'est ainsi que, drapé dans un kimono du plus bel effet rapporté de Kyoto par un ami japonisant grand amateur de ce genre de signes, Bernard Kermeur s'aventura de fort mauvaise humeur dans les couloirs déserts.

« En plus de cela, il fait un de ces froids... » Comme beaucoup de brasseurs d'affaires et autres âmes sensibles habitués à ces veillées tardives où soufflent les vents amis de l'esprit et de l'argent frais, Kermeur supportait mal les levers matinaux. Les matins étaient pour lui des plages de vide entre les cheveux épars ou les seins épanouis de starlettes endormies dont il fallait bien mesurer le talent. Mais la sonnerie continuait de plus belle. Renversant donc sur son passage deux guéridons et un vase de fougères, il parvint à un palier dans l'angle duquel trônait un téléphone : las ! il eut beau le décrocher et lancer des *« allô ! »* en quatre ou cinq langues, la sonnerie ne s'arrêta pas pour autant.

Dix minutes plus tard et au comble de l'exaspération, Bernard Kermeur avait décroché dix téléphones respectivement situés dans deux salons, un office, deux bureaux et autant de pièces sans destination particulière, mais la sonnerie retentissait toujours. Il allait renoncer et rentrer dans sa chambre lorsqu'il se heurta à Daniel Benoit, qui sursauta en le voyant.

« Toi aussi ?

– Moi aussi... C'est une maison de fous. »

Le journaliste évincé de toutes les télévisions avait le menton bleu et les paupières lourdes.

« Et les autres ? Je me demande comment ils arrivent à dormir, avec ce vacarme. » Pour avoir longtemps travaillé dans l'une de ces grandes maisons où l'information est partout et le pouvoir un peu plus haut à droite, Daniel Benoit avait acquis un dix-septième sens, qui était celui de la hiérarchie. Il décida donc d'agir en chef et suggéra d'alerter celui qui en était vraiment un : Patrice Bonifacio.

« Après tout, c'est peut-être pour lui... »

Dans le doute, on frappe à la septième porte : trop heureux d'avoir rencontré un homme d'action, Bernard Kermeur s'en remit à lui et regagna sa chambre en se disant que tout cela n'était que du mauvais cinéma.

***

Demeuré seul, Daniel Benoit ne fut d'abord pas plus heureux que Kermeur. Il lui fallut un moment pour retrouver à la trace le chemin de la chambre de Patrice Bonifacio, mais, journaliste, il avait du flair, les couloirs sentaient l'encaustique, et il finit par frapper à la bonne porte.

Bien entendu, nul ne répondit, mais la sonnerie était toute proche et la porte fermée à clef. Avant d'être une vedette, Benoit avait comme tout le monde fait le Zaïre, Entebbe et la guerre des artichauts en Bretagne : il ne reculait devant rien, et enfonça la porte. Mais la chambre était vide et, sur une table de nuit, un gros téléphone sonnait éperdument : c'était un téléphone rouge.

***

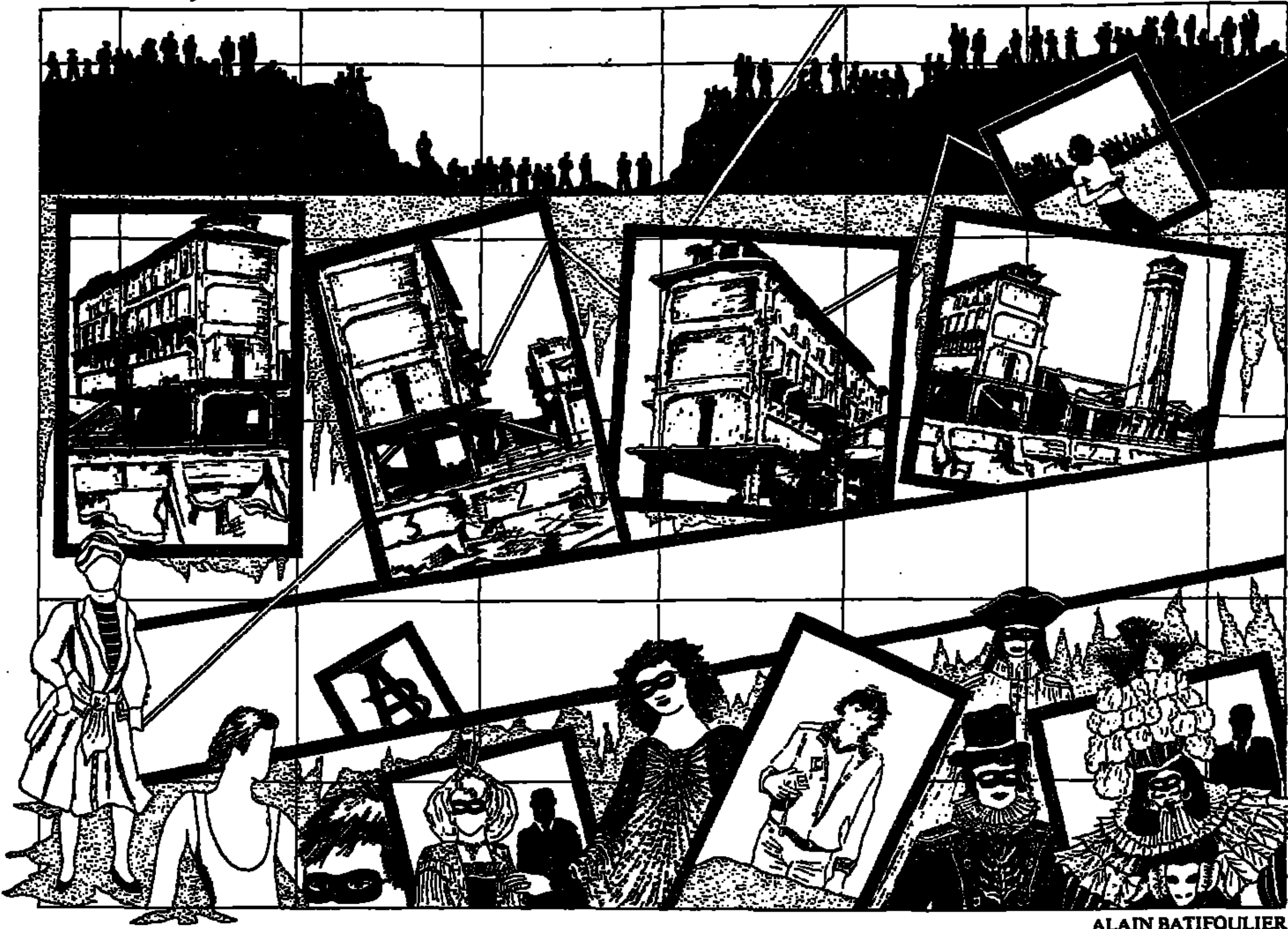
Qui n'a éprouvé, face à un téléphone rouge, ce curieux sentiment de crainte et de puissance qui fut celui de Daniel Benoit lorsqu'il décrocha le combiné installé tout exprès dans la chambre de l'envoyé spécial du Président et qui sonnait à vous faire perdre la tête ? Son *« allô »* n'en fut que plus faussement assuré. Mais, à l'autre bout du fil, c'est une voix autrement décidée – de celles qui sont faites pour donner des ordres – qui l'interpella.

« Ah ! Quand même ! Vous en avez mis du temps à répondre ! Est-ce que vous auriez oublié les ordres formels qui sont les vôtres : vingt-quatre heures sur vingt-quatre en état d'alerte ? »

Daniel Benoit, qui savait si bien parler à trente millions de Français à l'heure de la soupe, bredouilla quelque chose. Mais son interlocuteur ne lui laissa pas le temps d'aller jusqu'au bout de la phrase qu'il n'avait pas commencée.

« J'ai saisi qui de droit des incidents que vous m'avez rapportés ; mais, là encore, les ordres sont formels : votre mission doit se poursuivre jusqu'à son terme et quoi qu'il arrive. »

« Quoi qu'il arrive ? », parvint à balbutier Benoit.



ALAIN BATIFOULIER

Un bloc de béton et de fer se décroche de la tour.
La colline s'écarte, le rideau de sable va se refermer ; l'on se masque pour le cérémonial...
Les êtres acceptent le chant du rossignol et le marin vénitien, en confidence, raconte la bataille de Lépante.

Mais l'autre avait déjà raccroché : un ordre n'est véritablement un ordre que pour autant qu'il n'est assorti d'aucun commentaire.

Le combiné rouge à la main, Daniel Benoit demeura songeur. Puis il raccrocha lentement à son tour : ainsi, c'était cela le pouvoir. Il l'avait presque oublié et en éprouva un frisson délicieux.

Il lui fallut encore une bonne demi-heure pour trouver Bonifacio. Mais lorqu'il l'aperçut enfin, il éprouva un choc violent. L'homme au téléphone rouge était étendu de tout son long au travers d'un couloir, les épaules appuyées contre la porte de la petite bibliothèque où Jean-Pierre Strauss avait passé la nuit. Il sembla à Benoit qu'y planait encore l'odeur bien connue, humide et froide, des fantômes.

« Bon Dieu ! pensa-t-il, *ils l'ont eu, lui aussi... »*

Pas un instant, Daniel Benoit ne douta en effet qu'un obscur complot n'eût été ourdi visant à décimer en eux l'une des forces vives de la nation : son intelligence. Et toute l'assurance qu'il avait eue après la conversation – l'« allô » qu'il avait prononcé ! – avec le correspondant du téléphone rouge s'était évanouie pour faire place à une impression qu'il connaissait depuis si longtemps : la peur. A Entebbe et à Quimper, sous le déluge des artichauts, déjà cette sueur froide entre les omoplates.

D'abord, il ne bougea pas : son regard fixait intensément le corps du malheureux Bonifacio. Mais celui-ci ne bougeait pas non plus. Alors Benoit avança d'un pas : la lumière d'un matin tout neuf pénétrait dans le corridor par une haute fenêtre gothique et dessinait des ombres colorées et mouvantes sur le visage, les épaules, le buste de Patrice Bonifacio.

« Le pauvre bougre ! On dirait presque qu'il est encore vivant. »

Benoit fit un pas en avant et s'arrêta tout net : un bruit étrange, une manière de bourdonnement, emplissait le couloir. On aurait dit le moteur, très loin, d'un tracteur en marche.

Le journaliste retint son souffle : l'oreille tendue, les mains moites, il attendait : que ce fût un véhicule agricole qui saluât la dépouille mortelle de celui que toute l'agriculture française considérait comme son fossoyeur et qu'on avait dû reconvertir à la hâte dans la pensée active était pour le moins ironique.

C'est alors que, avec un dernier ronflement, Patrice Bonifacio se retourna dans son sommeil, puis se redressa tout à fait, brusquement hagard :

« Qu'est-ce que c'est ? »

Il tenait un revolver à la main.

***

CE fut presque une déception pour un Benoit toujours à l'affût d'un « scoop » que Bonifacio ne fût pas tout à fait mort, mais seulement endormi devant la porte de Jean-Pierre Strauss où il avait décidé de passer la nuit pour éviter toute mauvaise surprise à l'intrépide chasseur de fantôme. Cette fois, pourtant, Benoit ne pouvait pas truquer. En quelques phrases rapides, mais empreintes du respect qu'on doit à qui dispose d'une téléphone rouge, il mit l'envoyé du Président au courant de l'appel qu'il avait reçu. Bonifacio pâlit :

« Il a bien dit : « Quoi qu'il arrive » ? »

Mais, chez Daniel Benoit, l'âme d'enquêteur qui sommeille en tout journaliste avait repris le dessus sur la peur stupide qu'il avait éprouvée : il voulait savoir qui était son mystérieux correspondant. Le visage de Bonifacio se fit grave.

« Je ne suis pas autorisé à te le dire. »

Alors, d'un coup, Benoit s'oublia. Pis : il se fâcha tout rouge.

« Non mais, tu te rends compte dans quelle aventure tu nous as entraînés ? Dulac et Terrenoire sont morts, Strauss fait l'imbécile dans cette chambre. Imagine que l'un d'entre nous encore se fasse buter : tu continuerais de la même façon à jouer au petit chef ? »

Téléphone rouge ou pas, Benoit savait imiter les plus admirables colères. Mais la réponse fut sans ambiguïté :

« Oui », dit seulement Bonifacio.

« Tu es fou ! Vous êtes tous devenus fous ! »

Dans son indignation maintenant à peine feinte, Benoit retrouvait les belles intonations chantantes de ses plus belles prestations télévisées.

« Et Strauss ? Tu es sûr qu'il ne lui est rien arrivé ? », reprit-il de plus belle.

Une merveilleuse sérénité régnait sur le visage de Bonifacio. Il montra le revolver qu'il tenait toujours à la main.

« Rien n'a pu lui arriver : je n'ai pas bougé d'ici. »

La clef, dans la porte de la bibliothèque fermée de l'extérieur, était toujours à sa place.

« D'ailleurs, regarde. »

Lentement, Patrice Bonifacio tourna la clef dans la serrure et la porte s'ouvrit. Bonifacio avait presque raison : rien n'était arrivé à Jean-Pierre Strauss, qui était toujours étendu sur l'étroit divan de la pièce chargée de livres, seulement il était mort.

***

La dispute qui suivit dépassa en intensité les plus mémorables algarades que Daniel Benoit avait pu avoir avec des leaders de toutes les oppositions lorqu'il était encore une vedette du petit écran. Mais, cette fois, Bonifacio eut beau faire – surtout pas de scandale ! – il ne parvint pas à le faire taire, et Benoit, emporté par une indignation presque sincère, se livra même à des excès de langage caractérisés. Devant le corps sans vie du pauvre philosophe mort dans son sommeil – car Jean-Pierre ne portait aucune blessure apparente, hormis quelques traces de rouge à lèvres autour de la bouche et sur le visage, – il déversa tout ce qu'il avait sur le cœur d'amertume, de rancœur et de chagrin, sans pitié.

D'abord blême et silencieux, Patrice Bonifacio le laissa parler. Ce n'est que lorque Benoit fut à bout de souffle – ce qui arrive même à un champion tous azimuts de la télévision d'entre poire et fromage – qu'il s'approcha de lui.

« Ecoute-moi bien », lui dit-il.

Il baissa la voix.

(Lire la suite page V.)

Membres du séminaire sur la place des intellectuels dans la société française de demain, réunis au château de Saint-Prix en mai 1982

- **Marie-Claude Antoine : écrivain et journaliste de télévision.**
- **Catherine Arthus : comédienne.**
- **Daniel Benoit : journaliste de télévision.**
- **Patrice Bonifacio : romancier, fin politique.**
- **Tony Dupond : critique littéraire.**

† ***Flavien Dulac : génie poète romancier (mort).***
- **Gilles Ferrier : metteur en scène.**
- **Bernard Kermeur des Petits-Champs : producteur de cinéma.**
- **Jean-Pierre Strauss : philosophe.**

† **Jean-Claude Terrenoire : cinéaste (mort).**